QUARANTIÈME ANNÉE — Nº 12078 — SAMEDI 26 NOVEMBRE 1983

Une « table ronde » entre Tchadiens aura lieu en décembre à Addis-Abeba

LIRE PAGE 36



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 34

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Moscou annonce un accroissement considérable de son arsenal nucléaire

Les décisions de M. Andropov auront surtout pour effet de rendre plus difficile le dialogue sur les armements

Bien que M. Reagan se soit dit *« consterné »* par la déclaration de M. Andropov diffusée jeudi soir, le président américain n'a pas dû être surpris pour autant. Rien de ce que dit le dirigeant soviétique n'était inattendu, mais la forme choisie et le ton employé visaient à donner à la réaction soviétique aux euromissiles un caractère plus solennel.

Faut-il d'ailleurs parler de déclarations de M. Andropov ? Comme toutes les précédentes, depuis bientôt cent jours que le chef du P.C. et de l'État soviétique a disparu de la scène, ce texte a été lu par un présentateur de la télévision de Moscou, sans erreur cette fois, comme cela s'était produit en septembre, mais de manière parfaitement anonyme : il faut croire que le dirigeant soviétique n'est plus en mesure de se présenter, même assis, à la télévision ni de lire un texte à la radio. Plus « collective » encore que celle de septembre, cette déclaration se réfère sans cesse à la *« direction de l'Union soviétique »* et emploie exclusivement le « nous ».

Sur le fond, les quatre « décisions » annoncées appellent plusieurs remarques :

1) La rupture des négociations de Genève est présentée comme plus durable que ce qu'en avait dit l'agence Tass la veille. Alors que celle-ci avait parlé de *« la fin du round actuel des négociations »*, la direction soviétique se borne à estimer *« impossible la poursuite de sa participation »*. Visiblement, la Maison Blanche s'était montrée excessivement optimiste en prévoyant une reprise dès le début de janvier.

Toutefois, alors que la déclaration de Moscou présente longuement le retour au *statu quo ante* (c'est-à-dire le retrait des missiles de l'OTAN) comme une condition nécessaire à l'annulation des contre-mesures militaires annoncées par ailleurs, cette condition n'est pas mise en avant pour une éventuelle reprise des négociations. Autrement dit (ou plutôt non-dit), on pourrait envisager un dialogue, malgré le déploiement occidental, par exemple à la faveur d'une pause dans l'arrivée des fusées américaines ;

2) La première des mesures militaires annoncées est l'arrêt du « moratoire » déclaré par Brejnev en mars 1982 sur le déploiement du SS-20.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 4.)

M. Mitterrand et la défense européenne

M. Mitterrand a profité du sommet franco-allemand de Bonn pour relancer, jeudi 24 novembre, l'idée d'une défense européenne.

C'est la seconde fois en quelques jours que le président de la République aborde un sujet qui était récemment encore considéré comme tabou par presque toute la classe politique française. Il n'avait pas en effet esquivé les questions qui lui avaient été posées à ce propos lors de son intervention télévisée du 16 novembre dernier. Mais que le chef de l'État ait abordé de lui-même cette épineuse question à Bonn confirme sa volonté de voir s'ouvrir un débat.

Peu à peu, le président de la République précise sa pensée. Le problème de la défense européenne est, selon lui, à l'ordre du jour, mais on ne doit pas l'envisager comme une solution de rechange à l'alliance atlantique ; plutôt comme une « alliance dans l'alliance ». Dans un premier stade, toute idée de défense européenne doit passer par une coopération militaire franco-allemande et s'articuler autour d'elle. Et cette coopération, enfin, ne peut concerner que le domaine des armes classiques, même si certaines consultations peuvent avoir lieu sur le nucléaire.

Il est clair, pour le président de la République, que la force de disuassion française n'est pas capable en l'état actuel des choses de se substituer avec crédibilité au « parapluie » américain. Il est clair aussi que M. Mitterrand, parfaitement conscient de la « vigilance » de l'U.R.S.S. quant au statut militaire de l'Allemagne, n'entend partager avec personne la maîtrise de la décision nucléaire. Après avoir affirmé à Antenne 2 : « la dissuasion en France, c'est moi », M. Mitterrand avait poursuivi : « Je ne peux pas redistribuer la décision qui m'appartient à moi seul en France, mais aussi qui m'appartiendrait à moi seul en Europe. »

On n'en demande d'ailleurs pas tant en Allemangne, même dans la majorité gouvernementale, où l'on aime rappeler que ce n'est pas la R.F.A. qui a fait échouer voici trente ans le projet de Communauté européenne de défense. On sait aussi que tout progrès dans cette direction doit ère effectué avec prudence. On paraît néanmoins accueillir avec intérêt dans l'entourage de M. Kohl le « déblocage » qui est en train de se produire en France et qui rompt avec les clivages traditionnels.

M.Chirac, par exemple, est beaucoup plus proche de M. Mitterrand sur cette question que ne l'est le parti communiste. Le président du R.P.R., en revanche, n'est pas soutenu dans sa démarche par certains « barons » du gaullisme qui n'ont jamais hésité à jouer la carte, trop souvent payante, d'un antigermanisme viscéral. Autre clivage, qui devrait s'estomper avec le temps : *celui des générations*...

Le militaire ne peut, de toute façon, dans cette affaire, pallier le politique. C'est ce que M. Mitterrand a répété au chancelier Kohl, en ayant à l'esprit les difficultés qui attendent au début de décembre le conseil européen d'Athènes. Dans cette perspective, l'accord franco-allemand sur la construction en commun d'un hélicoptère antichar est de bon augure. La R.F.A., de son côté, devrait se réjouir de la mise en place de la force française d'intervention rapide, premier exemple de cette coopération militaire franco-allemande mise en place par M. Mitterrand lorsqu'il a réactivé les clauses militaires du traité de 1963.

Le patronat et le gouvernement s'affrontent sur la politique des prix en 1984

Le refus du C.N.P.F. de prolonger le système d'encadrement place le pouvoir devant un choix difficile : assouplir ou réglementer davantage

Ni l'industrie, ni le commerce, ni les services ne retrouveront – dans leur ensemble – la liberté des prix ou des marges l'année prochaine. Le régime qui s'appliquera en 1984 sera, *grosso modo*, le même qu'en 1983 : engagements de lutte contre l'inflation liant administration et professions ou, si le patronat refuse le système contractuel, textes réglementaires contraignants. Or, précisément, le Conseil national du patronat français refuse catégoriquement de s'engager de nouveau dans une politique d'accord.

Le comité des prix, qui s'est réuni *vendredi matin 25 novembre*, devait tout à la fois enregistrer cette charte des prix pour 1984, telle que la proposent les pouvoirs publics et l'hostilité du patronat à son égard.

La philosophie de la politique prévue pour 1984 en matière de prix est qu'on ne change pas les règles du jeu. Elle est aussi qu'on ne tire pas un trait sur ce qui s'est passé cette année : les industriels, les commerçants, les prestataires de service qui ont dépassé les hausses de prix autorisées devront en supporter les conséquences en 1984. Leurs hausses seront moindres.

Dans l'industrie, un tiers environ *des prix sont libres (mécanique, métallurgie*, une grande partie de l'industrie électrique, électronique, de la chimie...). Les autres prix demeurent sous contrôles et font, le plus souvent, l'objet d'engagements de lutte contre l'inflation. Ce régime, qui sera reconduit en 1984, donne en fait toutes les possibilités à l'administration : *sévérité accrue*, blocage ou mise en liberté.

Dans le commerce, la réglementation va être modifiée. Les pouvoirs publics vont abandonner le système de contrôle des marges produit par produit en valeur relative, qui, à la longue, incitait les commerçants à acheter cher quitte à importer pour gonfler leurs bénéfices. La règle sera le maintien de la marge relative au niveau du 11 juin 1982 sur l'ensemble des chiffres d'affaires avec une réduction de 2 % de cette marge. Dans certains cas, l'administration ira plus loin : elle négociera – notamment avec les grandes surfaces – des engagements sur les prix qui s'ajouteront, ou se substitueront carrément, aux engagements sur les marges (la réduction de 2 % pourra alors être de 1 % seulement).

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 31.)

L'avenir des lycées

Le rapport Prost suggère de diversifier le baccalauréat et d'alléger les cours pour accroître le temps d'étude

LIRE PAGE 10

La crise de la filière papier-imprimerie

M. Jacques Piot, secrétaire général du Livre C.G.T. réclame une approche globale des industries graphiques

LIRE PAGE 28

AU JOUR LE JOUR

Echange

On peut, à propos de l'échange historique des prisonniers palestiniens et israéliens, souligner l'inégalité mathématique qui veut que six soldats de l'Etat hébreu puissent s'échanger contre quelque quatre mille cinq cents de leurs adversaires.

Mais, outre que cela ternirait un événement heureux, ce serait un calcul odieux : si une liberté n'a pas de prix, elle n'a pas non plus de poids. Les hommes ne sont pas des marchandises, et il est bien qu'aucune balance ne puisse les soupeser.

Non, la seule inégalité dans cet échange, c'est que les soldats israéliens libérés sont rentrés au pays tandis que les combattants palestiniens changent d'exil.

BRUNO FRAPPAT.

La révolte des médecins hospitaliers

La grève nationale de jeudi, inégalement suivie témoigne d'une grave crise de confiance à l'égard du gouvernement

Est-ce le début d'une nouvelle crise, majeure, de l'hospitalisation publique ? L'un de ces mouvements cycliques auxquels l'hôpital, depuis quelque temps, a accoutumé l'opinion ? Ou, au contraire, l'ultime soubresaut d'un mouvement qui s'épuise, d'un train de réformes qui, *peu à peu, entre dans les faits avant* d'avoir gagné les esprits ? Une chose est sûre : l'opinion ne sait que penser des grèves d'un corps professionnel qu'elle s'est habituée à considérer comme animé, avant tout, du sens de l'intérêt général des malades. Les grévistes eux-mêmes le savent, qui hésitent sur les suites qu'il convient de donner à ce mouvement.

En effet, les grèves de ces deux derniers jours dans les hôpitaux n'ont été, disent les praticiens hospitaliers, que des *« avertissements »* destinés à donner la mesure de leur mécontentement et qui pourraient n'être que le prélude à des actions plus dures. Par exemple, une grève *« totale et absolue des soins »*, qui imposerait leur réquisition par la puissance publique.

Or, la majorité des médecins hospitaliers s'est depuis plusieurs mois refusée à prendre les malades en « otage » et à les utiliser comme victimes premières de leur mécontentement : ils ont, jusqu'à présent, toujours assuré le service minimum. Nul doute que, en cas de grève totale, le mouvement prendrait en effet une tout autre dimension et qu'apparaîtrait ainsi la fragilité d'un recours excessif au soutien de l'opinion. Celle-ci n'est assurément pas prête à accepter que l'un des services publics auxquels elle est le plus attachée, l'hôpital, connaisse une défaillance brutale.

La seconde hypothèse, à laquelle font discrètement allusion les médecins hospitaliers, est celle d'une grève du zèle. Nous pouvons, disent-ils, si l'on ne nous entend pas, *« coûter très cher »*, c'est-à-dire, prescrire de multiples examens superfétatoires, travailler avec une lenteur calculée, bref, provoquer l'engorgement des services. Pour le moment, les grévistes s'en tiennent à un projet plus classique : une vaste manifestation de rue, prévue à Paris, pour le mercredi 7 décembre.

Quelle que soit la stratégie retenue par les états-majors, l'émotion que reflètent les mouvements de ces derniers jours est révélatrice du profond malaise de la communauté médicale hospitalière (15 000 praticiens plein temps et 22 000 médecins à temps partiel) devant les remaniements profonds engagés, depuis 1981, par le gouvernement. Celui-ci a utilisé diverses formes juridiques : deux lois – dont l'une a été votée et la seconde est actuellement soumise à l'approbation du Parlement, – plusieurs décrets, bref une batterie de textes qui constituent une réforme de vaste ampleur, la plus vaste qu'ait connue ce secteur depuis la « loi Boulin » de 1970.

CLAIRE BRISSET.

(Lire la suite page 11.)

UN ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA F.A.O.

« Cette fois, c'est toute l'Afrique qui est frappée par la sécheresse »

La vingt-deuxième session de l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.) s'est terminée le 24 novembre à Rome. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Edouard Saouma dresse le bilan de cette conférence.

– Votre appel en faveur de l'Afrique a-t-il été entendu ?

– On m'a dit : oui, nous sommes conscients qu'il y a une situation critique. Des pays ont annoncé une aide supplémentaire : les Pays-Bas, 20 millions de dollars pour neuf des vingt-deux pays concernés ; les Etats-Unis, 25 millions de dollars. Il y a eu d'autres annonces, des pays scandinaves notamment, mais je ne pourrai vraiment répondre que dans deux mois.

– Pourtant, il y a urgence ?

– Pour la première fois, c'est toute l'Afrique, de l'Ouest, de l'Est et du Sud, qui est frappée par la sécheresse. Pour la première fois depuis cent, ans peut-être, le sud de l'Afrique connaît un déficit en maïs. Ce n'est donc plus seulement le nord qui est atteint. A cela s'ajoute en toile de fond la crise économique : baisse des cours du cuivre, du café, du cacao.

» La peste bovine se développe dans plusieurs pays. La F.A.O. en a aidé plusieurs. Au Sénégal, on fabrique des vaccins. Au Tchad, on a envoyé du matériel : jeeps, essence, réfrigérateurs. Il faudrait vacciner deux cent trente millions de têtes de bétail... Cela coûterait 60 millions de dollars. Nous discutons avec la C.E.E., qui accepte d'en payer une partie. Mais rien n'est décidé. La Communauté voudrait faire de l'Organisation de l'unité africaine la responsable du contrôle technique. Cela fait bien au plan politique, mais nous ne sommes pas d'accord.

Propos recueillis par
JACQUES GRALL.

(Lire la suite page 30).

M. JACQUES BARROT
invité du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* »

M. Jacques Barrot, député U.D.F. de la Haute-Loire, président de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », dimanche 27 novembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Jacques Barrot, qui fut ministre de la santé dans le gouvernement Barre de 1979 à 1981, répondra aux questions d'André Passeron et Charles Vial, du *Monde*, et de Jeanine Périmond et Gilles Leclerc, de R.T.L., le débat étant dirigé par Elie Vannier.

Le Monde

idées

Guerre et paix

Les premiers euromissiles sont en place et la négociation de Genève est interrompue. François de Rose juge le moment venu de s'attaquer à la question de la modernisation des armes conventionnelles si l'on veut éviter qu'une guerre en Europe ne conduise rapidement à l'emploi des moyens nucléaires. Moyens dont Pierre Andreu rappelle qu'ils mettent en question jusqu'à la survie de l'humanité. Ce qui l'amène à se demander, en répondant au dernier livre d'André Glucksmann (*la Force du vertige, le Monde* du 17 novembre 1983), s'il n'existe pas des moyens de résistance plus convaincants, comme ceux auxquels recourent les Suédois, les Polonais ou les Yougoslaves.

Les armes nouvelles, l'Europe et la sécurité de l'Occident

par FRANÇOIS DE ROSE (*)

M. MITTERRAND a déclaré le 9 juin : « *Les nations de l'Europe, c'est ainsi que je le ressens au nom de la France, ont aujourd'hui besoin de redécouvrir que leur défense est aussi leur affaire et que leur avenir dépend d'abord de leur propre détermination.* »

La classe politique française, socialistes et opposition confondus, partage cette opinion. A-t-elle pour autant des réponses aux questions qui en découlent ?

Si la défense des Européens redevient « *aussi leur affaire* », leur influence sur ses orientations doit être à la mesure de leur contribution à la sécurité commune : les trois quarts des forces terrestres et aériennes relevant de ce côté de l'Océan du commandement suprême.

On est loin du compte. Dans la stratégie de l'OTAN la prévision d'emploi des armes nucléaires, tactiques comme stratégiques, joue un rôle prééminent. Ces armes étant américaines et ne pouvant être employées que sur l'ordre du président des Etats-Unis, il était fatal que les doctrines élaborées au Pentagone s'imposent de ce côté-ci de l'Océan. Comme l'a écrit Jacques Andréani : « *Les questions viennent d'Europe. Les réponses d'Amérique* » (1).

A quoi s'ajoute que, depuis 1966, la France a cessé d'appartenir aux organismes chargés d'arrêter la stratégie de l'alliance et d'approuver les plans de défense.

Mais la situation paraît en voie de modification du fait tant de la loi de programmation militaire que de l'évolution des technologies d'armement.

Un certain nombre de personnalités de premier plan des Etats-Unis, d'Angleterre et d'Allemagne fédérale (2) ont récemment conclu d'une analyse approfondie des concepts et moyens soviétiques, que l'armée rouge et ses alliés pourraient, par l'emploi des seules forces classiques, créer, en quelques jours, sinon en quelques heures, une situation qui placerait les Occidentaux devant le choix entre l'emploi du nucléaire ou l'acceptation de la défaite. La déclaration de M. Andropov suivant laquelle l'U.R.S.S. n'emploierait pas la première ses armes nucléaires repose donc sur une capacité incontestable de conformer les actes aux mots.

L'habileté de M. Andropov

Ces mêmes personnalités estiment que les développements des armes classiques permettraient de contrer la stratégie soviétique, tout entière axée sur la recherche d'une décision extrêmement rapide, en vue notamment de prendre de vitesse les décisions de l'OTAN concernant l'emploi des armes nucléaires et l'arrivée des renforts et réserves, comme d'éviter les déboires inhérents à la rigidité des plans d'opération, à la vulnérabilité des lignes de communication, au loyalisme douteux des satellites. Les technologies nouvelles permettent d'exploiter au maximum ces éléments de vulnérabilité. Les armes classiques peuvent en effet accomplir une bonne partie des missions actuellement confiées aux armes nucléaires de petite puissance, d'autant plus que, à la différence de ces dernières, elles n'exigent pas une autorisation politique incertaine et, en tout cas, tardive.

Le Kremlin ne s'y est pas trompé. Brejnev, quelques jours avant sa mort, a fait référence devant la hiérarchie militaire soviétique au « *caractère foncièrement nouveau* » de la lutte technologique et déclaré « *un retard dans ce combat inadmissible* ».

Il serait naïf de croire que les Soviétiques se conformeraient en temps de guerre au schéma nous convenant le mieux. Mais celui qui nous conviendrait le moins, aujourd'hui, serait justement la guerre classique. L'habileté de M. Andropov, lorsqu'il annonce que son pays n'utilisera pas le premier les armes nucléaires, n'est peut-être qu'une habileté, mais elle réussit à nous effrayer de nos propres armes, si celles-ci sont les seules que nous puissions employer, fût-ce au prix de notre suicide.

Il faut lire à ce sujet l'article de *Foreign Affairs*. Sakharov, après avoir dressé des effets d'une guerre thermonucléaire un tableau auprès duquel les plus noires anticipations de nos pacifistes ont un ton de Bibliothèque rose, met les Occidentaux en garde contre l'erreur de croire que « *les armes nucléaires peuvent être un moyen de prévenir une agression menée par des forces classiques* » et les adjure de faire « *l'effort indispensable au rétablissement de la parité stratégique dans le domaine classique* ».

La nouveauté consisterait à suivre ce conseil et à enlever à l'adversaire la double certitude de s'assurer de la surprise et d'obtenir la décision en quelques jours.

Ajoutons enfin que, pour l'essentiel, ces systèmes d'armes, produits aux Etats-Unis mais aussi en France, en République fédérale et en Angleterre, peuvent se trouver sur le terrain dans les trois à cinq années qui viennent. L'enveloppe totale s'élèverait à 20 milliards de dollars avec une fourchette en plus ou en moins de 50 %. Ce qui n'est certes pas négligeable mais, partagé entre Européens et Américains et échelonné sur cinq ou six ans, ne saurait être sérieusement tenu pour prohibitif.

Un intérêt politique évident

L'intérêt militaire de ces perspectives est incontestable. Leur intérêt politique n'est pas moindre. L'importance du facteur temps se trouverait inversée. Nous sommes menacés d'une mise hors de combat rapide. Le pacte de Varsovie ne pourrait plus compter sur une victoire éclair. D'un autre côté, dès lors que les forces classiques deviendraient au côté des armes nucléaires une composante majeure de la dissuasion, les Européens devraient, par la force des choses, en fournir le contingent principal.

La possibilité d'exploiter sur le plan politique la relative puissance militaire qu'ils retrouveraient ainsi leur donnerait enfin une chance de faire en sorte que « *leur avenir dépende d'abord de leur propre détermination* ». Ce serait un moyen de leur rendre le sentiment de responsabilité et de dignité qu'ils pensent avoir perdu. Et, s'il devenait possible d'imaginer et de mettre à exécution, à propos des problèmes de sécurité, un grand dessein politique européen, nous toucherions sans doute au but.

On ne voit pas quand et comment pourrait se présenter à nouveau une semblable occasion.

La France, bien qu'à l'écart du système militaire intégré, ne souffre pas de moins de rigidité intellectuelle que ses voisins dès qu'il s'agit d'envisager une diminution du rôle des armes nucléaires. Bien au contraire, si l'on en juge par le scepticisme avec lequel ont été accueillies les propositions d'amélioration du niveau des forces classiques.

Le problème, pourtant, ne se pose pas au stade de notre dissuasion hexagonale mais là où se jouerait l'indépendance politique des nations de ce continent. Nous avons le choix entre réagir à ce que nos alliés feront ou ne feront pas, et contribuer à orienter les décisions les plus importantes pour notre avenir depuis qu'existe l'alliance atlantique.

Or, pour le moment, les autorités militaires de la France et de l'OTAN mettent au point les conditions de coopération de leurs forces, alors qu'elles sont en désaccord sur les stratégies à suivre et que le gouvernement français et le comité des plans de défense de l'alliance s'ignorent superbement depuis dix-sept ans !

Certains pensent, il est vrai, que nous pourrions concrétiser l'intérêt que nous portons à la sécurité du continent en donnant à nos voisins une garantie nucléaire. Faut-il rappeler à ce propos que la structure de nos forces, qui les destine à des attaques anti-industrielles et antidémographiques, enlève toute crédibilité à leur emploi en réaction à des événements non nucléaires se déroulant à des centaines de kilomètres de nos frontières ? L'arme de l'ultime recours, l'arme qui nous permettrait de résister à un chantage nucléaire, cette arme n'est pas utilisable pour le compte d'autrui face à la stratégie soviétique telle qu'elle est aujourd'hui définie. Les limites qui en hypothéqueraient l'emploi ne permettent pas d'en faire l'outil d'une politique étrangère active et dynamique.

Notre défense s'inscrit dans trois cercles : la France, l'Europe et l'outre-mer. Il est temps de mettre fin à la priorité donnée depuis vingt ans au premier de ces cercles puisqu'elle s'exerce au détriment des deux autres.

Il faut que notre pays examine sérieusement la question de la modernisation des armes classiques avec ses voisins européens, en prenant l'avis des militaires, ingénieurs et industriels qui ont la confiance des gouvernements. Il faut qu'un programme d'exécution soit décidé et que les Européens fassent part aux Etats-Unis de ce qu'ils sont prêts à faire, à condition qu'il y ait un véritable partage des productions, car il ne saurait être question d'acheter pour des dizaines de milliards de dollars de matériels américains. Ainsi se trouverait amorcée cette prise de responsabilités qui nous paraît constituer le fruit politique à attendre de cette affaire.

La négociation devrait ensuite se développer en ce qui concerne l'*Europe*, dans le cadre, soit de la *Communauté* moins les pays qui ne participeraient pas à l'effort commun, soit, ce qui serait mieux, de l'*Union de l'Europe occidentale* si les préventions allemandes pouvaient être surmontées ou encore plus simplement, au moyen de *réunions périodiques des ministres de la défense* des gouvernements concernés. Au sein de l'*alliance*, il faudrait que les questions de défense soient à nouveau traitées au *Conseil atlantique*, organe suprême de direction, et non plus au *Comité des plans de défense* dont nous ne faisons pas partie. Cela ne devrait pas faire de grandes difficultés.

Rien ne serait changé pour autant au statut de nos forces à l'égard du système militaire intégré. Nos rapports militaires seraient toujours réglés par les accords entre les états-majors français et l'OTAN. Le fait que nos plans seraient élaborés dans le cadre d'une stratégie approuvée aux échelons politiques n'aliénerait en rien notre liberté de juger à propos d'une crise donnée, si nos intérêts vitaux ou nos engagements nous conduisent à intervenir. Et notre armement nucléaire stratégique et tactique resterait bien évidemment sous la seule autorité du président de la République. Reste qu'un grand pas aurait été fait pour la construction de l'Europe et la sécurité de l'Occident.

(1) Jacques Andréani, « L'Europe, l'OTAN et la France. Les problèmes non résolus de la défense européenne ». (*Politique étrangère*, 1983, N° 2).

(2) Publié dans les trois pays sous le titre *Strengthening conventional Deterrence in Europe* et, prochainement en français par l'Institut français des relations internationales.

(*) Ambassadeur de France, ancien représentant permanent au Conseil de l'OTAN.

La mort et le président

par PIERRE ANDREU (*)

« *PLUTOT Hitler que le nucléaire ? Oui ? Non ?* », écrit Glucksmann pour embarrasser, disqualifier, par la question, qui ne comporte qu'une réponse, les pacifistes, qu'il s'emploie à discréditer. En 1939, j'avais dit : « *Si nous ne faisons pas cette guerre, nous ne pourrons plus jamais être heureux.* » L'aurais-je dit si spontanément, si naïvement, si, pensant à ma petite fille qui venait de naître, il s'était alors agi de faire la guerre à Hitler plus le nucléaire ?

A cette époque, les hommes qui partaient pouvaient croire qu'ils allaient défendre leurs foyers menacés, leurs femmes et leurs enfants et non, comme aujourd'hui, les vouer à une mort ignominieuse. Les combattants, en 1983, ont plus de chances de survivre que les civils, bétail voué à la mort. Et Glucksmann oublie que ce dilemme terrible – X ou le nucléaire ? – s'est déjà posé à un peuple, et que ce peuple n'ait pas appartenu alors au camp des démocraties n'y change rien.

Un peuple a déjà eu à choisir entre l'extermination et la paix honteuse. C'est le peuple japonais. Et ce peuple, seul à savoir aujourd'hui dans sa chair ce qu'est l'apocalypse nucléaire, a répondu : « *plutôt l'abdication, l'agenouillement, Mc Arthur, que le nucléaire !* » Et il a bien fait ! Aujourd'hui, il vit, il est l'un des plus grands de la planète. Converti aux thèses de Glucksmann, il aurait choisi la mort dans l'honneur. Sotte et belle victoire ! Moi, je ne peux dire – Glucksmann peut dire – « *Plutôt la mort que la souillure* », mais je ne peux le dire que pour moi, je ne peux le dire pour les autres. Et, quand on parle de 1945, du malheur d'Hiroshima et de Nagasaki, faut-il rappeler aux évêques français, si raisonnables, si réalistes, comme toujours, la malédiction que dès le lendemain le pape Pie XII avait *solennellement élevée* et que la gauche française, contre le gaullisme et l'état-major, a faite sienne *pendant vingt ans* ? Elle n'était pas la seule à le faire. Quand, en 1960, la bombe française a éclaté au Sahara, j'ai été le témoin du désespoir de Daniel Halévy. La France entrait dans la ronde infernale, elle avait souillé le dernier continent vierge.

La survie de l'espèce

La guerre nucléaire pose à l'humanité un problème qu'elle n'a jamais connu : celui de la survie de l'espèce. Les destructions, les pertes en vies humaines des deux dernières guerres mondiales, ont été énormes, mais elles ne seraient rien comparées à celles d'un conflit nucléaire, même limité. Il n'y aurait plus personne pour graver le nom des victimes sur d'hypothétiques monuments aux morts. L'espèce humaine, apparue il y a deux millions d'années, l'*Homo sapiens*, apparu il y a quarante mille ans, peuvent disparaître en quelques minutes.

Même si la catastrophe n'est pas totale, même si les dirigeants, dans leurs confortables abris blindés, réussissent à limiter le conflit, le désastre serait si grand qu'il faudrait des décennies, peut-être des siècles, pour tenter d'en dominer l'horreur. Accordons à Glucksmann, qui est honnête et cohérent, que, contrairement à la quasi-totalité des « dissuadeurs » qui présentent la dissuasion comme un innocent jeu de société, il n'escamote pas l'enjeu final : la vitrification de la planète.

Faut-il pour cela s'abandonner aux tyrans qui menacent le monde, renoncer à défendre, comme Glucksmann en fait le reproche aux pacifistes, les valeurs d'amour et de liberté, de respect de soi, qui fonderont peut-être un jour la vie des sociétés ? Peu de pacifistes le disent, et il y a d'autres moyens de lutter qui imposeraient à chacun de nous des sacrifices plus grands et plus permanents. Pour notre pays, il y a longtemps que je pense que la bombe est un des facteurs, et non des moindres, de la dissolution, de l'abdication devant les problèmes du monde de la société française.

Puisqu'on a la bombe, qui réglera un jour tout, restons chez nous et, d'abord, fuyons les casernes. La confiance faite à l'engin de destruction suprême a ôté chez nos concitoyens, qui, déjà, n'avaient pas montré une très grande ardeur en juin 1940, toute envie de se défendre. J'ai bavardé, il y a quelques jours, avec un jeune garçon très gentil qui avait fait mille simagrées pour ne pas faire son service militaire et qui était un partisan déterminé de la dissuasion nucléaire. La défense de la nation est devenue aujourd'hui l'affaire de quelques milliers de professionnels.

La meilleure façon de résister

Les pacifistes, dans leur quasi-totalité, ne pensent pas qu'il ne faille pas résister à l'oppression, même s'ils ne sont pas d'accord sur la forme, associant sans doute non-violence et lutte armée que cette résistance devrait revêtir ; mais, en 1983, comment ne pas faire plus confiance pour survivre aux Yougoslaves, aux Suédois, aux Polonais, qui n'ont pas d'armes nucléaires et qui sont décidés à défendre les *valeurs qui fondent leur vie*, qu'aux Français installés dans leur existence préservée, loin des malheurs du monde ? Au vingtième siècle, la Pologne occupée, désarmée, entourée à toutes ses frontières de puissances hostiles, mais refusant d'abdiquer, me paraît, avec ses mains nues, plus forte, plus soudée, plus résistante, plus « éternelle » que la France avec ses quatre-vingt dix-huit charges nucléaires sur lesquelles M. Mitterrand veille si impérialement. Ne survivront au vingt et unième siècle que les peuples qui voudront se défendre et sauront pourquoi.

Dernier problème : le désarmement. On ne peut, hélas ! l'aborder *raisonnablement*. En 1932, avec mon ami René Lucot, nous étions allés nous incliner devant Aristide Briand sur son lit de mort. On disait alors – tous les gens raisonnables le répétaient – arbitrage, sécurité, désarmement. On voit où ça nous a conduits.

Le ronron de Genève a duré quinze ans. Les trois volets de la réflexion française actuelle : réduction massive des arsenaux nucléaires des Deux Grands, réduction des systèmes de défense antimissiles, réduction sensible des armements conventionnels, comme préalable à un désarmement plus général, sont aussi raisonnables et aussi inopérants que ceux d'avant la guerre. On en parlera dans dix conférences successives jusqu'à la fin des temps.

Il ne peut y avoir dans le climat de catastrophe actuel qu'une approche prophétique du désarmement, du refus de la guerre nucléaire. Il faut à cette guerre sans nom dire un non absolu. C'est la seule façon qui reste aux peuples d'Europe et la seule efficace de s'y opposer.

(*) Ecrivain, journaliste.

LU

« UNE PLACE VRAIMENT ROUGE » d'Edward Topol et Fridrich Neznansky

Une leçon de soviétologie appliquée

L'ETAT et le parti soviétique perdent, en janvier 1982, dans des conditions troublantes, deux de leurs plus fidèles serviteurs. Le 19, Semion Koutzmitch Tsvigoun s'éteint « *des suites d'une longue maladie* ». Bien que premier vice-président du K.G.B. et beau-frère de Brejnev, il est enterré à la sauvette, sans que ni le secrétaire général ni le président du K.G.B. aient signé sa nécrologie officielle. Six jours plus tard, c'est au tour de Souslov, le chef idéologue du parti, de disparaître brusquement.

Aussitôt, les rumeurs reconstituent l'histoire : Tsvigoun et Souslov auraient eu une violente altercation qui aurait abouti au suicide pour le premier, à la crise cardiaque pour le second. Souslov aurait cherché à dissuader Tsvigoun de lancer une grande opération de nettoyage dans les milieux corrompus de la capitale, liés à certains éléments de la famille Brejnev.

L'hypothèse n'explique pas pourquoi Tsvigoun, un vieux compagnon de Brejnev, se serait retourné contre son protecteur. Topol et Neznansky renversent les rôles (1). L'altercation entre Souslov et Tsvigoun a bien eu lieu, disent-ils, mais Souslov a essayé de gagner Tsvigoun à un complot qui visait à déstabiliser Brejnev, en utilisant contre le vieux chef les mauvaises relations de sa fille. Ce n'est pas la matière qui manque dans les cartons du K.G.B., et son premier vice-président lui-même n'est pas exempt de tout reproche. Tsvigoun se rebelle. Rentré chez lui, il est abattu par des agents du K.G.B.

Brejnev, sentant que le cercle se referme autour de lui, charge un petit juge d'instruction qui a gagné sa confiance, à l'occasion d'une autre affaire (2), de trouver les véritables responsables de la mort de son beau-frère. Et voilà Igor Iossifovitch Chamraïev lancé dans une enquête qui le dépasse, en butte à l'*hostilité* du K.G.B., qui ne recule pas devant les crimes les plus odieux pour garantir son pouvoir.

Chamraïev, qui a la malchance d'être à moitié juif, préfère le socialisme à visage boursouflé de Brejnev au communisme pur et dur que promet l'Andropov du roman. Ses malheurs personnels le poussent en outre à résoudre l'énigme soumise par Brejnev. Les rapports sur son enquête font pénétrer le lecteur dans les arcanes de la machine policière et judiciaire soviétique. Topol et Neznansky, qui vivent aujourd'hui à New-York, les connaissent parfaitement, les décrivent avec une minutie et une exactitude qui font souvent défaut aux romans de politique-fiction. Rien ne vient entamer la crédibilité de la thèse du complot manigancé par le chef du K.G.B. contre un secrétaire général vieillissant, surtout pas la répression lancée par le vrai Youri Andropov, dans des milieux proches de la famille Brejnev.

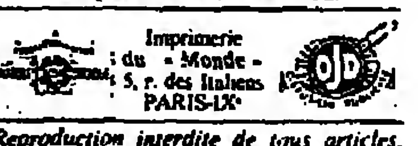
Mais le lecteur naïf qui prendrait fait et cause pour le « bon » Brejnev contre le « méchant » Andropov serait déçu. Le secrétaire général fera payer sa réussite au petit juge, dont on apprendra qu'il n'est pas aussi désintéressé que ses Mémoires le laissent entendre. Il est vrai que celui qui le condamne est lui-même un individu peu recommandable qu'il avait jadis aidé. Une belle leçon de soviétologie appliquée.

DANIEL VERNET.

(1) Edward Topol et Fridrich Neznansky, *Une place vraiment rouge*, Robert Laffont, 1983, 360 p., 75 F.

(2) Des mêmes auteurs, *Une disparition de haute importance*, Robert Laffont, 1983, 320 p., 69 F.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN 0395 - 2037.

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

L'ÉCHANGE DE PRISONNIERS ISRAÉLO-PALESTINIEN ET LA SITUATION AU LIBAN

L'échange de prisonniers palestiniens et israéliens est « *un miracle de la révolution palestinienne* », a déclaré, jeudi 23 novembre, à Tripoli (Nord-Liban), M. Yasser Arafat. « *Alors que nous sommes assiégés, nous avons réussi à faire libérer des prisonniers palestiniens, libanais et autres du camp d'El-Ansar (Sud-Liban), à faire fermer ce camp et à faire libérer des Palestiniens détenus en Israël* », a ajouté M. Arafat, au cours d'une conférence de presse. Le chef de l'O.L.P. a encore indiqué qu'il avait « *informé, tôt jeudi matin, le roi Fahd d'Arabie Saoudite, que l'échange des prisonniers s'est bien déroulé, malgré le bombardement du port de Tripoli* [par les Syriens] *au moment du départ des prisonniers israéliens* ».

Interrogé sur l'état des négociations à Damas, M. Arafat a déclaré que « *la première demande de la Syrie est qu'il quitte Tripoli, exactement comme Sharon* [l'ancien ministre de la défense israélien] *à Beyrouth, l'an dernier* », a-t-il remarqué. « *Il n'y a pas de marchandage avec les Syriens, mais ceux-ci nous obligent à marchander avec Abou Moussa* [l'un des dirigeants du mouvement de dissidence palestinien] *qui est leur marionnette* », a-t-il poursuivi.

M. Yasser Arafat a, d'autre part, remercié M. Mitterrand pour « *les efforts qu'il a déployés afin d'assurer le succès de l'échange de prisonniers israéliens et palestiniens* ». Dans un télégramme cité par l'agence palestinienne d'information Wafa, M. Arafat exprime « *sa gratitude au peuple et au gouvernement français pour leur soutien politique et humanitaire à l'O.L.P. et à la juste cause palestinienne. L'O.L.P. espère et souhaite que ces efforts se poursuivront en vue de permettre au peuple palestinien de fonder son Etat indépendant, de faire valoir son droit à l'autodétemination et de recouvrer son droit au retour dans ses foyers* », écrit M. Arafat, selon Wafa.

A Bonn, où il se trouve pour le sommet franco-allemand, M. Cheysson s'est félicité du succès de cette opération qui, a-t-il dit, « *est un service rendu à l'homme dans cette région* ». « *Nous sommes fiers que les uns et les autres nous aient fait confiance. Cela confirme la position particulière de la France dans la région qui a défendu les droits de chacun. Je ne crois pas que d'autres Etats puissent en dire autant* », a conclu M. Cheysson.

Cet échange de prisonniers a été sévèrement condamné par un des mouvements dissidents de l'O.L.P., le Front populaire de libération de la Palestine-Commandement général. Un membre de cette organisation a déclaré jeudi : « *Nous regrettons la procédure insensée et unilatérale (qui a été retenue). Nous nous engageons, quant à nous, à poursuivre les négociations pour obtenir la libération des prisonniers palestiniens détenus dans les geôles israéliennes.* » Quelque deux mille sept cents Palestiniens restent emprisonnés en Israël, et certains d'entre eux pourraient être ultérieurement échangés contre deux soldats israéliens encore entre les mains du F.P.L.P.-C.G.

JÉRUSALEM : un fier service rendu à M. Arafat

De notre correspondant

Jérusalem. – Chants, danses, embrassades : les six soldats israéliens libérés, jeudi 24 novembre, par l'O.L.P. ont retrouvé leurs familles dans une atmosphère de liesse. Fatigués, tendus et le teint pâle, ils semblaient encore ébahis d'être là sur le petit aéroport de Sdedov, au nord de Tel-Aviv. Fêtés, portés en triomphe, arrosés au champagne dans une joyeuse cohue, ils avaient l'air un peu absent. Comprenaient-ils tout à fait la portée du fantastique marchandage dont ils venaient d'être l'*objet* ?

Ils étaient rasés de près et avaient subi des examens médicaux et les tests psychologiques d'usage sur la vedette israélienne qui les ramenait vers Haïfa après quatorze mois et vingt jours de captivité. « *Nous savions que nous reviendrions ici,* a lancé Reuven Cohen, *nous avons toujours eu confiance.* » Tous ont exprimé leur joie mais aussi leur peine d'avoir laissé derrière eux deux de leurs camarades capturés à leurs côtés, le 4 septembre 1982. Car si le « *retour des six* » a fourni, pendant une journée, l'occasion aux Israéliens de vibrer à l'unisson des familles des libérés en oubliant les difficultés du moment, l'inquiétude perçait derrière l'allégresse. Israël vivait jeudi un événement heureux mais ne célébrait pas une victoire. Difficile d'oublier, en effet, que cinq des onze prisonniers de guerre manquaient aux réjouissances.

D'ailleurs, sont-ils cinq ou six ? M. Schmuel Tamir, négociateur en chef de l'accord du côté israélien, a déclaré jeudi sans autre précision qu'il y avait de sérieuses raisons de croire qu'un troisième soldat était aux mains du F.P.L.P.-Commandement général d'Ahmed Jebril. Ces prisonniers se trouvent dans une geôle de Damas. Quant aux trois militaires capturés par la Syrie, dont un pilote isolé de ses compagnons, ils sont détenus, selon M. Tamir, dans des conditions pénibles et n'ont pas vu la lumière du jour depuis leur incarcération.

Il y a fort à parier que, à moins d'une libération rapide de ces prisonniers, leur sort et la façon dont ils ont été « *oubliés* » vont alimenter des controverses. Dès jeudi, M[me] Gross, mère d'un des soldats détenus par les forces de M. Jebril, a exprimé son amertume. « *Le gouvernement,* a-t-elle dit, *ne dispose plus d'aucune monnaie d'échange pour obtenir leur libération.* » Un haut fonctionnaire lui a aussitôt répondu en garantissant « *que les efforts des autorités se poursuivent sans cesse* ».

Nul ne nie à Jérusalem qu'Israël, pour sauver la vie de six des siens, a payer un lourd tribut et multiplié les concessions. Ainsi, il avait été dit que le gouvernement israélien exigerait au cours des pourparlers la restitution des dépouilles mortelles de quatre soldats tués au combat et enterrés au cimetière juif de Damas. Or l'accord conclu entre Jérusalem et le Fatah n'impose évidemment aucune obligation à la Syrie, qui a même jusqu'à présent refusé d'identifier les cadavres.

En outre, Jérusalem n'a reçu apparemment aucune assurance que les trois mille cinq cents Palestiniens libérés jeudi au Liban quitteraient ce pays. Le général Uri Orr, commandant de la région nord, qui englobe le Sud-Liban, a reconnu, jeudi, qu'il fallait s'attendre à un regain d'« *activités terroristes* ». « *Les dangers,* a-t-il admis, *seront plus grands. Mais Tsahal est en mesure de faire face sans envoyer d'effectifs supplémentaires au Liban.* » L'opération pourrait toutefois inciter l'armée israélienne à un nouveau repli en-deçà de ses lignes actuelles.

Relâcher dans la nature des centaines de combattants palestiniens aguerris comporte pour Jérusalem des risques évidents. Plus de la moitié de ceux qui étaient détenus en Israël même avaient été condamnés à la détention à vie. Les autres purgeaient de lourdes peines de prison... *Ils avaient pris part à des actes* terroristes souvent spectaculaires et sanglants.

Certains officiels reconnaissent aussi que l'échange de prisonniers rend un fier service à M. Yasser Arafat. Il lui permettra d'améliorer sa position au sein de l'O.L.P. et peut-être de quitter Tripoli la tête haute. Pour M. Ben Elissar, président de la commission des affaires étrangères de la Knesset, « *Israël a contribué malgré lui au renforcement d'Arafat, mais il n'avait pas le choix* ».

Cette absence d'alternative revient sans cesse comme justification officielle dans tous les discours. « *Il n'existait*, a souligné le ministre de la défense, M. Moshe Arens, *aucune instance au sein de l'O.L.P. ayant les moyens de négocier la libération de tous nos prisonniers.* »

Les dirigeants et les commentateurs israéliens envisagent l'événement d'un point de vue moral et philosophique plutôt que politique. Tout au long de la journée, au cours des nombreux magazines et émissions spéciales que la radio a consacrés à l'affaire, on a entendu évoquer les exigences de la tradition et de la morale juives, lesquelles imposent de tout faire pour sauver un homme, fût-ce « *en négociant avec Satan* ». On n'a pas manqué d'opposer l'attitude d'Israël respectueux de la vie de ses soldats à l'implacable mépris affiché, selon Jérusalem, envers « *la piétaille* » par les régimes de nombreux pays arabes, Syrie et Irak entre autres. « *Ce fut une négociation entre deux civilisations opposées,* écrit le *Yediot Aohronot. Nous étions prêts à payer le prix fort, pas eux. Ce n'est pas un signe de faiblesse, nous sommes seulement différents.* »

L'image de la France

Le sacrifice politique consenti par le gouvernement Shamir devrait à l'évidence conforter le moral d'une armée qui a du vague à l'âme depuis l'invasion du Liban et les massacres de Sabra et de Chatila. « *Il est important,* a déclaré le général Moshe Lévy, chef d'état-major, *que nos soldats sachent que nous ferons toujours tout pour les sauver.* » Cela ne signifie pas, selon M. Arens, que « *l'opération d'échange aura des implications politiques* » quant à la solution du problème palestinien. Pour le vice-premier ministre, M. David Lévy, il ne s'agit « *en aucune façon d'un tournant dans l'attitude d'Israël envers l'O.L.P.* ».

En tout cas, comme nous le rappelait jeudi M. Lova Eliav, ancien secrétaire général du parti travailliste, Israël a accepté par réalisme de négocier directement avec l'O.L.P. pendant la première phase des pourparlers d'octobre 1982 à juin 1983. M. Eliav précise qu'il « *fut mandaté* » par le gouvernement de Jérusalem pour négocier avec M. Issam Sartaoui, le dirigeant palestinien assassiné à Lisbonne. Grâce à l'entremise de l'ancien chancelier autrichien, M. Bruno Kreisky, MM. Eliav et Sartaoui eurent de nombreuses rencontres, notamment à Vienne, à Paris et aux Baléares. Les familles des détenus furent constamment informées de l'évolution de ces pourparlers.

Enfin, le concours apporté par la France à l'opération d'échange est fort remarquée ici, quelques jours après le raid de l'aviation française au Liban. M. Shamir a adressé un télégramme de remerciements au président Mitterrand. Il y a longtemps que l'image de la France en Israël n'avait été aussi bonne.

J.-P. LANGELLIER.

ALGER : une arrivée discrète

De notre correspondant

Alger. – Discrétion chez les hôtes algériens, emphase et fidélité proclamée à l'égard de M. Yasser Arafat chez les arrivants, telles étaient les impressions du témoin de l'arrivée, jeudi 24 novembre à Alger, des quelque mille cent Palestiniens libérés par Israël en échange de six prisonniers de guerre.

L'agence de presse algérienne s'était contentée d'annoncer en quelques lignes l'accord intervenu, sans préciser la destination des Palestiniens libérés, alors que le premier Boeing-747 se posait à Alger. Aucun dispositif particulier n'était visible à l'aéroport alors que deux des trois appareils attendaient, vers 11 heures, en bout de piste que soient arrivées les différentes personnalités palestiniennes présentes pour l'accueil. Une vingtaine de camions militaires destinés au transfert des Palestiniens étaient alignés à proximité du salon d'honneur.

Les portraits de M. Arafat

Les autobus utilisés habituellement pour le débarquement des passagers des vols réguliers chargent au loin les premiers hommes sortis des avions et viennent zigzaguer pendant quelques minutes entre les journalistes présents sur la piste. Aux fenêtres, les Palestiniens tendent les mains en faisant le V de la victoire. Ils portent tous des survêtements de sport fournis par la Croix-Rouge.

Le second Boeing roule près du salon d'honneur. Sur le fuselage une immense croix rouge voisine avec les couleurs d'Air France. Une haie de responsables palestiniens attend en bas de la passerelle avec en tête M. Nayef Hawatmeh, secrétaire général du Front démocratique pour la libération de la Palestine, et M. Abou Iyad, membre du comité central du Fatah. Embrassades, congratulations, prosternations théâtrales pour un baiser posé sur le sol algérien. Chacun amorce la descente de l'avion en arborant un portrait de M. Yasser Arafat. Les hommes adultes sont les plus nombreux, mais il y a aussi des jeunes et un petit nombre de femmes. Quelques blessés seront transportés dans un hôpital d'Alger.

Interrogé par la radio algérienne, qui le présentera plus tard comme un « *rescapé du camp de concentration sioniste* », un homme, fait prisonnier il y a seize mois « *après trois jours de combats acharnés* », parle de « *torture* » et de « *répression* » dans ce camp. Toutefois, la majorité des libérés paraissent en bonne condition physique et le montrent par leurs sauts de joie.

Le gouvernement algérien n'est pas représenté, mais M. Slimane Hoffman, responsable de la commission des relations extérieures du F.L.N., est venu. Il semble qu'Alger ait été prévenu deux jours à l'avance, M. Cheysson ayant demandé directement à son homologue algérien son accord pour recevoir ce contingent.

« Opération menée à bien »

Le troisième Boeing arrive plus tard avec à son bord M. Jean Bellivier. Ce diplomate français, chargé de veiller au bon déroulement logistique de l'opération, s'informe auprès du ministre conseiller de l'ambassade de France qui l'attend dans le salon d'honneur des moyens de téléphoner à « *la cellule de crise* » à Paris. « *Opération menée à bien* », se contente-t-il de nous dire. Il repartira à Paris par le premier avion de ligne. Sans doute contaminés par l'atmosphère de secret habituelle à Alger en ce genre de circonstances, les membres du C.I.C.R. se gardent de toute confidence et font même des mystères sur l'escale au Caire pourtant connue de tous.

Des caisses de carton sont chargées dans les camions militaires. Elles contiennent les archives du Centre de documentation palestinienne saisies à Beyrouth par les israéliens en 1982. Leur restitution faisait partie du troc. A 13 heures, les camions ne sont toujours pas repartis. L'excitation de l'arrivée diminue. Certains s'allongent sur le sol. D'autres entourent une passerelle de débarquement sur laquelle MM. Hawatmeh et Abou Iyad les haranguent sous un portrait de M. Yasser Arafat. Une femme prend leur suite, la voix vite couverte par le bruit des réacteurs d'un avion de ligne.

Il faudra encore attendre avant que les hôtes de l'Algérie soient transférés dans le camp du Caroubier près d'Alger, qu'ils quitteront vraisemblablement pour Tébessa où furent déposés directement six cents Palestiniens évacués de Beyrouth, le 31 août 1982. En fin de journée, M. Mohamed Cherif Messaadia, responsable du secrétariat permanent du comité central, et le ministre algérien des moudjahidin (anciens combattants) se sont rendus au Caroubier où se répandaient en accusations contre Israël « *gouvernement nazi* » des prisonniers sortis d'un camp qu'ils présentaient comme Auschwitz.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Le témoignage de Caritas-Liban

RÉFUGIÉS DANS LEUR PROPRE PAYS

« Les habitants [de Tripoli] *continuent de fuir la ville. Trente mille personnes déplacées se disputent couvertures, matelas et denrées alimentaires. Le monde se soucie davantage de la personne de Yasser Arafat que des dizaines de milliers de victimes »,* écrit le Père Samir Mazloum, président de Caritas-Liban, dans un communiqué diffusé à Paris le 22 novembre.

Dans la Bekaa, poursuit ce document, « *la population libanaise, surtout chrétienne, subit toutes sortes de vexations et de sévices. Zahlé, devenue vaste camp de concentration de tous les réfugiés chrétiens de divers villages, est soumise à une guerre économique d'usure* ». Au Liban-Sud « *la présence israélienne avec ses innombrables interdits devient de plus en plus lourde. Le passage* [de la rivière Awali] *est permis au rythme d'une voiture toutes les quinze minutes. C'est à la nage que les habitants franchissent l'Awali, en dépit des tirs d'intimidation des Israéliens* ».

Les régions d'Aley et du Chouf « *sont vidées de leur contenu chrétien : 100 000 personnes ont fui, 85 églises et écoles et 17 200 habitations ont été détruites ; 56 villages du Chouf et 32 de la région d'Aley ont été rasés. Les réfugiés s'entassent à 35 000 personnes dans cette dernière ville témoin de la présence chrétienne dans cette-région* ». « *Nous écrivons ce télex, terrorisés par les déflagrations continues et les chutes d'obus* [sur Beyrouth] », précise le Père Mazlou avant de conclure : « *Nos besoins sont immenses.* »

★ Les dons pour Caritas-Liban peuvent être adressés à Mgr Pierre Harfouche, vicaire patriarcal maronite, 15, rue d'Ulm, 75 005 Paris. Téléphone : 329-47-60.

« Le camp d'Ansar nous a appris à adhérer à la cause palestinienne »

Saïda (Liban) (*Reuter*). – Des milliers de familles palestiniennes et libanaises au Sud-Liban ont accueilli, jeudi, avec des larmes de joie, le retour de leurs fils, maris, frères et pères libérés par les Israéliens après dix-huit mois de détention au camp d'Ansar.

A Saïda, des centaines de personnes s'étaient massées le long du front de mer pour accueillir et acclamer les parents et amis qui arrivaient d'Ansar par petits groupes, vêtus de survêtements verts ou bleus, arborant pour la plupart des barbes. Nombre d'entre eux étaient prisonniers depuis le tout début de l'invasion, en juin 1982, lorsque les forces israéliennes ont appréhendé des milliers de personnes soupçonnées de combattre au côté des fedayin ou simplement de leur être favorables.

Tout au long de leur détention, ils n'avaient pu recevoir aucun visiteur, bien que du courrier ait pu leur parvenir. La plupart des hommes libérés ont déclaré que les conditions matérielles de leur détention étaient bonnes.

Un grand nombre ont déclaré que les Israéliens n'avaient aucune raison valable pour les détenir, mais, certains, telle Hala Kadoura, une jeune palestinienne de dix-neuf ans, une des trente-cinq femmes libérées jeudi, ont lancé avec défi : « *Ansar ne nous arrêtera pas. En fait ça nous a appris à adhérer à la cause palestinienne* ».

Ali Ahmed Hassan, agriculteur libanais de vingt-quatre ans, arrêté dans la vallée de la Bekaa, raconte que les Israéliens l'accusaient d'être communiste. « *En fait, je suis un communiste indépendant* », précise-t-il avec un sourire.

Les prisonniers ont rapporté qu'ils avaient entendu parler de leur libération imminente il y a deux ou trois jours, mais que les préparatifs concrets n'ont commencé que mercredi lorsque les gardiens israéliens les ont rassemblés pour leur offrir le choix entre rester au Liban ou se rendre en Algérie. Chaque prisonnier a reçu un tract lui conseillant de rentrer chez lui, de « *tourner la page* », de trouver un travail et d'abandonner toute activité politique.

Les prisonniers, dont les *familles se trouvent au Sud-Liban,* ont quitté Ansar par autocars peu après l'aube et ont été acheminés vers les trois principales bourgades de la région, qui reste sous contrôle israélien, Saïda, Tyr et Nabatieh. Le premier *groupe arrivé à Saïda s'est rendu* directement sur les lieux où se trouvait encore naguère le quartier général de l'Organisation de libération de la Palestine, a embrassé le sol et prié pour les milliers de victimes de l'invasion israélienne.

LES CHEFS DE LA DISSIDENCE AU SEIN DU FATH S'ENGAGENT A RESPECTER LE CESSEZ-LE-FEU A TRIPOLI

Les chefs de la dissidence au sein du mouvement palestinien Fath se sont engagés jeudi 24 novembre à respecter un cessez-le-feu sans limitation de temps au Nord-Liban, à la condition que les partisans de M. Yasser Arafat le respectent aussi. Cet engagement a été rendu public dans un communiqué publié à Damas au terme d'une rencontre avec la délégation des pays non alignés qui se trouve dans la capitale syrienne pour tenter de mettre un terme définitif aux combats dans la région de Tripoli

Les dissidents du Fath se différencient ainsi de leur allié, M. Ahmed Jebril, chef du petit mouvement pro-libyen du Front populaire de libération de la Palestine – commandement général, qui a déclaré que la trêve prendra fin samedi à Tripoli si M. Arafat s'y trouve toujours.

Les partisans de M. Arafat ont fait savoir jeudi, une fois de plus, que ce dernier resterait dans le port de Tripoli jusqu'à ce qu'un compromis soit conclu sur le statut des camps palestiniens de Baddaoui et de Nahr-el-Bared. Pour sa part, M. Mahmoud Labadie, porte-parole des dissidents, a estimé que M. Arafat souhaitait en fait quitter Tripoli « *de la même façon qu'il avait quitté Beyrouth, c'est-à-dire avec toutes les apparences d'une victoire symbolique* ».

Entre-temps, la situation sur le terrain semble se détériorer ; et les signes annonciateurs d'un nouvel affrontement se précisent.

M. Arafat a indiqué jeudi lors d'une conférence de presse à Tripoli que les forces adverses massaient des troupes et amenaient de grandes *quantités de munitions près des sec*teurs tenus par les milices islamiques, notamment à Bab-Tebbaneh et à Kobbé. L'accalmie, qui prévalait depuis lundi dernier à Tripoli a été perturbée jeudi après-midi par des tirs de mortier quartiers nord de la ville. Des troupes de l'Armée de libération de la Palestine sous commandement syrien sont arrivées en renfort sur les collines à l'est de la ville. Désormais, la capitale du Nord-Liban est totalement encerclée au nord et à l'est, alors que l'armée syrienne se trouve au sud. Les partisans de M. Yasser Arafat ont, de leur côté, renforcé les barricades qui se trouvent au sud de la ville, face aux troupes syriennes, et construit de nouveaux murs de terre, au nord.

Après l'exode de nombreux habitants, Tripoli paraissait ce vendredi matin complètement déserte et sans vie, alors qu'on signalait des tirs d'artillerie et des rafales d'armes automatiques, notamment près du carrefour de Mallouleh (entrée nord de Tripoli) qui est le point de progres*sion maximum des forces dissidentes* en direction du quartier général de M. Arafat.

● *A Tel-Aviv*. Israël a admis jeudi soir la perte d'un avion sans pilote Drone au cours d'un vol de reconnaissance au-dessus de l'est du *Liban. La Syrie avait annoncé que* ses forces avaient abattu jeudi après-midi l'appareil israélien dans la vallée de la Bekaa. Le Drone est un miniscule avion sans pilote équipé de caméras de télévision. De nombreux appareils de ce genre ont été abattus par les Syriens, mais Israël continue à les utiliser pour surveiller les mouvements militaires syriens au Liban.

● *La Maison Blanche* a annoncé jeudi que le président libanais, Amine Gemayel, sera reçu par le président Reagan le 1[er] décembre à Washington, quarante-huit heures après l'entrevue que le premier ministre israélien M. Itzhak Shamir doit avoir le 29 novembre avec le président américain. – *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

● *M. Gatel à bord du* Clemenceau. – Le secrétaire d'État à la défense, M. Jean Gatel, s'est rendu, jeudi 24 et vendredi 25 novembre, à bord du porte-avions *Clemenceau* et de la frégate *Duquesne*, au large du Liban, où il a eu des entretiens avec l'amiral Orosco, commandant en chef en Méditerranée, l'amiral Klotz, commandant les porte-avions, et avec les ambassadeurs de France au Liban et à Chypre. Ce court séjour de M. Gatel parmi les équipages de l'aviation embarquée française est destiné à leur témoigner *toute la* confiance du gouvernement après le raid des Super-Etendard d'attaque près de Baalbek.

DIPLOMATIE

LA CONTROVERSE SUR LES EUROMISSLES

LA DÉCLARATION DE M. ANDROPOV

Les fusées américaines « accroissent le risque de catastrophe que les Etats-Unis peuvent attirer sur l'Europe »

La déclaration de M. Andropov, lue en son nom à la télévision soviétique, jeudi 24 novembre, dans la soirée, constate d'abord que *« Washington, Bonn, Londres et Rome n'ont pas entendu la voix de la raison : le déploiement des missiles américains à moyenne portée commence sur le territoire de la R.F.A., de la Grande-Bretagne et de l'Italie. Ainsi, l'apparition des Pershing et des missiles de croisière américains sur le continent européen est devenu un fait accompli »*.

Le texte poursuit, selon l'agence Tass : *« Les missiles nucléaires qu'on est en train d'installer à proximité des frontières de l'Union soviétique et de ses alliés ne sont pas destinés à défendre l'Europe occidentale, personne ne la menace. Avec le déploiement des missiles américains sur le sol européen, on verra s'accroître non pas la sécurité de l'Europe, mais le risque réel de la catastrophe que les Etats-Unis peuvent attirer sur les peuples d'Europe.*

» Dans les deux guerres mondiales, les flammes destructrices ont épargné le territoire des Etats-Unis d'Amérique. A Washington, on voudrait penser cette fois-ci encore que l'installation des missiles en Europe (...) permettra de soustraire la maison américaine aux représailles. En ce qui concerne la sécurité des alliés ouest-européens des Etats-Unis, celle-ci intéresse les dirigeants américains, semble-t-il, dans la mesure où les Européens de l'Ouest pourront diminuer, par leurs vies et par leurs villes, les représailles pour les Etats-Unis eux-mêmes, si Washington cède à la tentation de déclencher la guerre nucléaire dans l'espoir illusoire de la gagner. (...)

» Il a été prouvé maintes fois, par des chiffres concrets (acceptés par de nombreux hommes politiques et experts de l'Occident) qu'une égalité approximative des armements nucléaires à moyenne portée se maintient actuellement entre l'OTAN et le pacte de Varsovie, tandis qu'on signale une supériorité considérable de l'OTAN en matière de charges nucléaires. »

Les « mesures de rétorsion »

Après avoir affirmé que les gouvernements de la R.F.A., de la Grande-Bretagne et de l'Italie *« ont endossé, conjointement avec le gouvernement des Etats-Unis, toute la responsabilité des conséquences de cette politique à courte vue »*, la déclaration annonce que *« la direction soviétique a pris les décisions suivantes :*

» 1) Du moment que les Etats-Unis ont compromis par leurs actions, les chances d'aboutir à une entente mutuellement acceptable aux négociations sur la limitation des armements nucléaires en Europe et que la poursuite des négociations ne servirait dans ces conditions qu'à couvrir les actions des Etats-Unis et de certains autres pays de l'OTAN visant à miner la sécurité européenne et internationale, l'Union soviétique estime impossible la poursuite de sa participation à ces négociations ;

» 2) Les engagements pris unilatéralement par l'Union soviétique et ayant pour but de créer des conditions plus favorables au succès des pourparlers sont annulés. Par conséquent, le moratoire sur le déploiement des armements nucléaires soviétiques à moyenne portée dans la partie européenne de l'U.R.S.S. est annulé ;

» 3) En accord avec les gouvernements de la R.D.A. et de la Tchécoslovaquie, les travaux préparatoires entrepris il y a un certain temps et déjà annoncés en vue du stationnement sur le territoire de ces pays de missiles tactiques opérationnels de plus longue portée seront accélérés ;

» 4) Etant donné qu'en stationnant leurs missiles en Europe, les Etats-Unis accroissent la menace nucléaire pour l'Union soviétique, ces moyens soviétiques appropriés seront déployés en conséquence dans les zones océaniques et maritimes. Par leurs caractéristiques, ces moyens seront adéquats à la menace que représentent pour nous et nos alliés les missiles américains en voie d'installation en Europe.

» Il va de soi que d'autres mesures seront prises pour garantir la sécurité de l'Union soviétique et des autres pays de la communauté socialiste.

» (...) Nous déclarons que la partie soviétique appliquera ses mesures de rétorsion dans les limites qui seront dictées par les actes de l'OTAN. L'UNion soviétique, nous le soulignons une nouvelle fois, ne recherche pas la suprématie militaire. Et nous ne ferons que le strict nécessaire pour que l'équilibre militaire ne soit pas rompu.

» Si les Etats-Unis et les autres pays de l'OTAN manifestent une volonté de revenir à la situation existant avant le déploiement en Europe des missiles américains, l'Union soviétique sera prête, de son côté, à le faire. Alors les propositions que nous avons formulées antérieurement sur la limitation et la réduction des armements nucléaires en Europe entreraient de nouveau en vigueur. Dans ce cas, c'est-à-dire à la condition que l'ancienne situation soit rétablie, les engagements unilatéraux de l'U.R.S.S. redeviendraient valables dans ce domaine. »

Après avoir affirmé que l'U.R.S.S. *« continuera de faire le maximum d'efforts pour réaliser le noble objectif de l'arrêt de la course aux armements »*, la déclaration conclut : *« La direction soviétique déclare que, en exécution de la volonté du peuple soviétique, elle continuera à faire tout pour écarter la menace de guerre, sauvegarder la paix pour les générations présentes et futures. »*

Moscou annonce un accroissement considérable de son arsenal nucléaire

(Suite de la première page.)

Ce moratoire a toujours été contesté par les Occidentaux, qui estiment que cet arsenal s'est accru d'environ soixante unités depuis mars 1982 (passant de 297 à 360 environ), notamment de quarante engins visant l'Europe. Mais il est vrai que le chiffre généralement avancé de source occidentale pour la partie « antieuropéenne » de l'arsenal actuel est de 243 unités, celui-là même que Brejnev annonçait comme déjà atteint à la fin de 1981. En fait, il semble que le dirigeant soviétique ait présenté alos comme déjà opérationnel un système qui était loin d'être entièrement constitué, afin de renforcer ses atouts dans la négociation qui venait de s'ouvrir.

Les travaux se sont donc poursuivis sur ce qui n'était alors que des « sites », mais il est vrai aussi que depuis le printemps de cette année, le rythme de construction s'était ralenti, au moins en Europe. C'est cette pause qui va maintenant prendre fin.

Les militaires soviétiques vont-ils aller jusqu'à 600 SS-20 – soit l'équivalent des 600 vieux missiles SS-4 et 5 présents à la fin des années 70 et qu'il s'agissait de moderniser – ou bien s'arrêteront-ils à 500, comme le pensent certains experts ? La question n'a qu'un intérêt théorique. Quelques centaines d'ogives supplémentaires n'ajouteront rien à la menace contre l'Europe, où tous les objectifs possibles sont déjà amplement « couverts » par quelque 750 ogives de SS-20, sans parler du reste.

3) L'autre menace porte sur l'installation de « missiles tactiques opérationnels » à installer en R.D.A. et en Tchécoslovaquie. Ces mesures avaient déjà été annoncées en octobre, et les travaux déjà commencés seront simplement « *accélérés* ». Notons que ce déploiement chez les alliés, déjà annoncé à la fin de mai par le gouvernement soviétique, n'a toujours pas reçu l'aval officiel du pacte de Varsovie. Ce sera peut-être chose faite avec la réunion, prévue à Sofia dans la première quinzaine de décembre, des ministres de la défense de l'organisation militaire communiste. Mais l'on peut douter que la Roumanie, voire la Hongrie, soient très pressées de faire ce geste, encore moins d'accepter des engins sur leur territoire. Pour le moment en tous cas, les décisions concernant la Tchécoslovaquie et la R.D.A. ont pris la forme d'accords bilatéraux conclus par Moscou avec ces deux pays.

Les fusées qui y seront installées seront sans doute des SS-21 (120 kilomètres de portée), SS-22 (1 000 kilomètres) et SS-23 (350 kilomètres). Là encore, cela n'introduit pas une dimension vraiment nouvelle : un *général* soviétique a reconnu récemment que des armes nucléaires étaient à la disposition de l'armée rouge partout où ses troupes stationnent à l'échelon de la division et les Américains estiment que la modernisation déjà en cours (des SS-21 sont déjà en R.D.A.) aurait été poursuivie de toute façon.

Néanmoins, connaissant le gout des militiares soviétiques pour la redondance, on peut s'attendre que ces systèmes d'armes se chiffrerait dans quelques années non par dizaines, mais par centaines d'unités. Bien que M. Burt, secrétaire d'Etat adjoint américain, ait réaffirmé que pour le moment, l'OTAN n'entend pas aller au-delà de son programme actuel, on peut s'attendre que le dossier des engins à courte portée crée quelque tumulte au Pentagone et en Europe dans les années à venir. Les Etats-Unis, qui ont renoncé à une partie des Pershing-1 (750 kilomètres de portée) mais disposent en Allemagne de fusées Lance (120 kilomètres) seront impliqués dans ce débat, mais aussi la France dont le Pluton (120 kilomètres) doit être remplacé par le Hadès (350 kilomètres).

4) L'installation de nouvelles armes visant le territoire américain avait été annoncée dès mars 1982 par Brejnev. La direction soviétique d'aujourd'hui précise seulement que ces armes seront déployées « *dans les zones océaniques et maritimes* ». Cela exclut l'installation à terre, donc à Cuba et au Nicaragua (ce qui avait été dit auparavant de manière non officielle et confirme que Moscou n'entend pas se lancer dans une aventure similaire à celle de 1962), mais aussi peut-être au Kamtchatka ou sur les îles Kouriles, à proximité de l'Alaska, à moins que des SS-20 soient déployés dans ces régions aussi.

Trop c'est trop !

Les responsables américains ne semblent pas émus outre mesure par cette perspective, pour le moment du moins : ils font valoir que les missiles sous-marins soviétiques tirés à « *tir tendu* » à proximité de leurs côtes peuvent déjà attendre leur territoire en un temps à peine supérieur à celui que mettront les Pershing pour atteindre l'Union soviétique à partir de l'Europe. Simplement, les Soviétiques voudront sans doute ajouter ces nouveaux engins au contingent que leur concèdent déjà les accords Salt et ils pourraient se livrer à des démonstrations quelque peu « déstabilisantes » dans les eaux que Washington considère comme sa chasse gardée. Va-t-on voir des sous-marins lanceurs d'engins se promener ostensiblement dans le golfe du Mexique, par exemple, et, réciproquement, dans la mer Noire ?

En fait, tout cela n'a pas grand sens et ces « *réponses* » soviétiques, dont on notera le caractère multiple et redondant, ne font que confirmer l'impasse dans laquelle le Kremlin se trouve enfermé par la boulimie de ses militaires. Même dans une optique de recherche de supériorité régionale (et c'est bien le sens qu'il convenait de donner au programme SS-20 des six dernières années), ces nouveaux programmes n'apportent guère d'avantages militaires visibles et ne compensent pas l'indéniable « recouplage » que les Pershing et missiles de croisière vont créer entre les Etats-Unis et l'Europe. Et de même que les partisans américains du « *gel* » crient à leurs dirigeants : « *Assez est assez !* », l'on a envie de dire à Moscou : « *Trop c'est trop !* ».

MICHEL TATU.

● *La C.E.E. et Chypre.* – Les dix pays de la C.E.E. se sont mis d'accord, mardi 22 novembre, à Bruxelles, sur le principe d'un boycottage des produits en provenance de la partie nord de Chypre, à la suite de la proclamation, le 15 novembre, d'une République indépendante par les Chypriotes turcs. La décision formelle d'interdire l'entrée de ces produits dans la C.E.E. devrait être prise par le conseil des ministres des affaires étrangères de la Communauté, qui se réunit lundi et mardi prochains. Jusqu'à présent, ces produits étaient importés sous le sceau de la République de Chypre, qui a conclu, en 1973, un accord d'association avec la C.E.E. prévoyant des franchises de douane et des réductions tarifaires. – *(A.F.P.)*

● *Prêt de la C.E.E. au Liban.* – La Communauté européenne a accordé, le mardi 22 novembre, une aide de 20 millions d'ECU (1 ECU vaut 0,84 dollar) au Liban pour le financement d'un projet d'adduction d'eau à Beyrouth. Au cours de la cérémonie de signature de la convention, M. Edgard Pisani, commissaire européen pour le développement, a souligné la signification politique de la décision de la C.E.E. de cofinancer ce projet, qui constitue, a-t-il dit, non seulement la preuve de la confiance de la Communauté dans les capacités du Liban à réaliser un tel projet, mais aussi une manifestation de l'appui européen au gouvernement de Beyrouth. – *(A.F.P.)*

AU BUREAU DE L'INTERNATIONALE SOCIALISTE

L'accord s'est fait sur un texte ambigu

De notre envoyée spéciale

Bruxelles. – La première préoccupation du bureau de l'Internationale socialiste, réuni à Bruxelles jeudi 24 septembre, était de faire acte d'unité. Il y parvint, contre toute attente, au terme de la première journée consacrée aux questions de sécurité et de désarmement. La délégation française, composée de MM. Jospin, premier secrétaire du P.S., et Huntzinger, secrétaire national aux relations internationales, ne se fit pas étriper, et une motion commune fut finalement adoptée à l'unanimité des vingt-huit pays représentés, moins une abstention (Pays-Bas).

Après les déclarations de M. Mitterrand à Bonn, au début de l'année, puis en Belgique, en septembre, les socialistes français avaient un lourd handicap à remonter auprès des partis frères. Le terrain avait, certes, été préparé ces dernières semaines par la venue à Paris de M. Brandt, président du S.P.D., et de MM. Guy Spitaels et Karel Van Miert, dirigeants des partis socialistes belges francophone et flamand. Il n'empêche. Tous les délégués s'étonnaient de l'absence d'agressivité, de la compréhension mutuelle, voire de la cordialité des débats.

Il fallait bien se rendre au fait : les négociations de Genève sont arrêtées, le déploiement des nouveaux missiles de l'OTAN a commencé, le point de plus grande tension est donc passé, et cela permettrait aux plus pacifistes des socialistes de se montrer plus ouverts aux arguments français.

On ne trouva plus personne pour reprocher en public aux Français que la force de dissuasion ait constitué l'obstacle majeur à un éventuel accord. On reconnut à la France son droit à une politique de défense propre, même si l'on souhaita ici et là et en aparté qu'elle s'abstienne à l'avenir de venir prodiguer des conseils aux autres. Même si la détente était de règle, le clivage Nord-Sud des socialismes européens ne s'est pas évanoui pour autant, et l'unité n'a pu se faire sur le texte final que parce qu'il était d'un flou parfois proche de l'hypocrisie.

Le bureau de l'Internationale socialiste a regretté l'interruption des négociations de Genève et lancé un appel à l'Union soviétique et aux Etats-Unis *« pour qu'ils créent les conditions dans lesquelles ces négociations pourraient être reprises »*. Toutes les divergences tiennent précisément à l'appréciation faite par les uns et les autres de ces « conditions ».

La délégation néerlandaise, par la voix de M. Martin Van Traa, a mis les pieds dans le plat en proposant un amendement demandant l'arrêt du déploiement des missiles à l'Ouest et à l'Est. Mais, foin des « bouderies », comme disait un délégué. Il fallait trouver une formulation acceptable par tous, c'est-à-dire laissant chacun libre de l'interpréter à son gré. Les Néerlandais n'eurent d'autre ressource que de s'abstenir au moment du vote final.

Pour un pacte de non-agression

Le texte appelle également les deux grandes puissances à *« considérer la nécessité de coordonner les négociations sur les armements stratégiques et eurostratégiques »*. Il propose que soit conclu entre l'OTAN et le pacte de Varsovie une sorte de pacte de non-agression, chacun renonçant à l'utilisation en premier des armes nucléaires ou conventionnelles. Il se prononce pour la création de zones et de couloirs dénucléarisés *« dans les régions où les pays concernés peuvent se mettre d'accord »*, formulation-là encore passablement hypocrite. Il faut que, à l'équilibre de la terreur, soit substitué *« un équilibre de la raison »*, *« la condition de la sécurité commune »*.

Bref, on est resté dans la formulation assez loin de la motion adoptée la semaine dernière par le congrès des socialistes allemands ou des propositions précédemment émises par le groupe Scandilux, qui rassemble les partis socialistes de Scandinavie et du Benelux.

Le texte final était présentable pour les socialistes au pouvoir en Europe du Sud : la France et l'Italie, ainsi que l'Espagne et le Portugal, qui, sur le point d'entrer dans la C.E.E., ont gardé une certaine discrétion sur la question des missiles.

Si la journée de jeudi évite aux socialistes d'apparaître très divisés à quelques mois des élections européennes, elle n'a guère fait avancer la réflexion sur les intérêts propres du Vieux Continent en matière de défense. M. Jospin a bien affirmé à la fin de son intervention : *« Nous sommes prêts, malgré les tabous qui sont considérables, à réfléchir avec les socialistes européens sur la défense européenne »*, mais l'insistance qu'il avait mise quelques instants plut tôt à revendiquer *« pour chaque peuple, pour chaque gouvernement, pour chaque partie de l'Internationale socialiste, la liberté de ses analyses et de ses choix »*, réduisait quelque peu la portée de cette déclaration d'intention finale.

La France devrait être à nouveau sur la sellette ce vendredi matin quand les délégations australienne et néo-zélandaise, soutenues déjà par le Danemark et la Grande-Bretagne, soumettront au vote une résolution condamnant les essais nucléaires dans le Pacifique.

L'intervention de M. Joumblatt

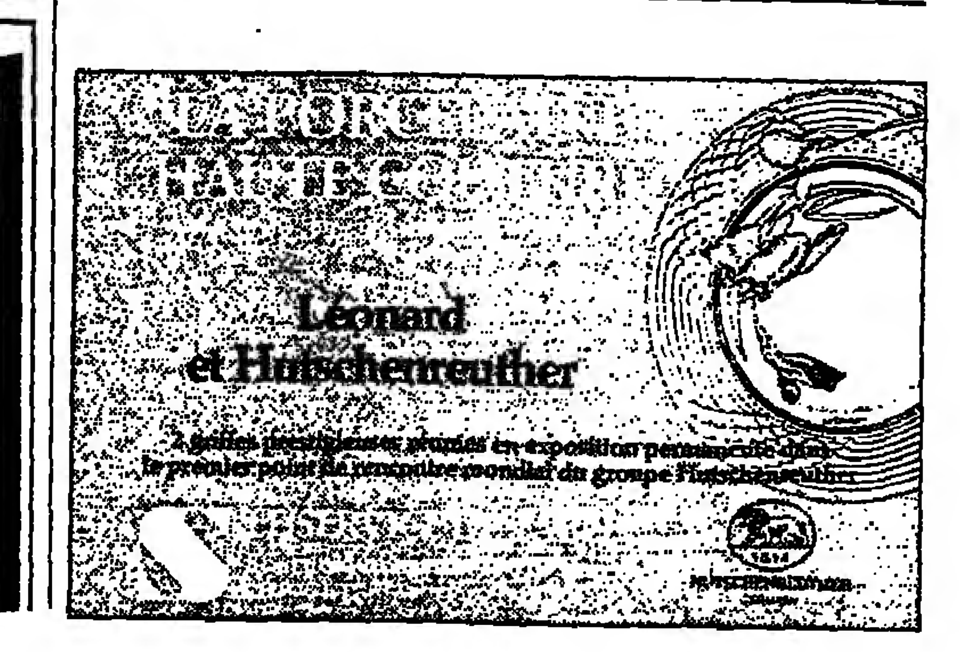
Mais cette deuxième journée de réunion devrait être essentiellement consacrée au Proche-Orient, et en particulier au Liban. Une réunion restreinte a déjà eu lieu mercredi soir et en présence notamment de M. Walid Joumblatt et de M. Shimon Pérès. M. Joumblatt a demandé l'envoi au Liban d'une commission d'enquête de l'Internationale socialiste. *« Avec qui ?*, demandait M. Pérès dans les couloirs. *Les Druzes, les Soviétiques, les Syriens ou bien les gouvernements du monde entier ? »* M. Joumblatt a également expliqué ses revendications quant à une réforme de la Constitution libanaise tenant compte *« des changements sociaux et démographiques dans ce pays »*. *« Il veut faire du Liban un pays arabe »*, disait M. Pérès.

Enfin, le dirigeant libanais a contesté la neutralité de la force d'interposition multinationale et dénoncé les « ingérences » française et américaine. M. Mario Soares, premier ministre portugais, sera chargé d'élaborer une projet de résolution commune. Tâche là encore assez difficile et qui risque de dégénérer en pur exercice de style. M. Ilan Halevi, responsable des relations de l'O.L.P. (loyaliste) avec l'Internationale socialiste, n'était pas admis en tant qu'observateur. Mais il est à Bruxelles, où il multiplie les contacts.

CLAIRE TRÉAN.

● *La France et la Gambie.* – M. Claude Harel, nommé ambassadeur à Dakar, le 18 juin dernier (*le Monde* du 21 juin), représentera également la France en République de Gambie, a annoncé le *Journal officiel* du jeudi 24 novembre.

● RECTIFICATIF. – Le grand savant allemand dont Alfred Grosser rapportait les propos dans *le Monde* du 24 novembre (page 4) est Friedrich von Weizsäcker et non, comme nous l'avons écrit par erreur, Friedrich von Weizvächer.



Somalie : la guerre, la misère...

II. — *Les petits pas du libéralisme*

De notre envoyé spécial JACQUES DE BARRIN

Dans un premier article, J. de Barrin a évoqué les nouvelles relations avec la Somalie et les Etats-Unis, et l'interminable guerre de l'Ogaden (*le Monde* du 25 novembre.)

Mogadiscio. — Le décor est toujours en place. La houe et le marteau s'entrecroisent sur les armoiries officielles. Dans le hall de l'hôtel Uruba — financé par les Saoudiens, — des affiches rappellent que le pays *« est en marche vers le socialisme »*, *« en lutte contre l'impérialisme, le néo-colonialisme et le fascisme »*. Mogadiscio a sa via Lénine. Protocolairement, le parti a le pas sur le gouvernement. Les *« gardiens de la révolution »* — chemise verte et foulard rouge — sont aux ordres... Pourtant, il y a déjà six ans que le général Syaad Barre, le chef de l'Etat, a rompu avec la *« patrie du socialisme scientifique »*. Sur le plan politique, l'important n'était pas d'adapter dans la précipitation les structures et les slogans au nouveau goût du jour, mais de ménager des transitions et de sauver les apparences. *« Ne vous y trompez pas,* dit-on dans certains cercles officiels, *aujourd'hui en Somalie, la forme ne préjuge plus le fond. »*

Une constatation s'impose malgré tout : une bonne partie des cadres civils et militaires du pays ont été formés en Union soviétique. Maintenant que le vent a tourné, il faut leur laisser le temps de reprendre leurs esprits, mais aussi de vaincre la résistance de certains d'entre eux au changement. Si, par exemple, l'Etat se montre, aujourd'hui encore, si lent et si hésitant à desserrer son étau sur l'économie, c'est notamment parce que le nombre de ses serviteurs redoutent les effets d'une libéralisation qui les privera de positions dominantes et d'avantages acquis. Le parti socialiste révolutionnaire somalien, auquel la réalité du pouvoir échappe, se cherche une nouvelle identité qui ne soit pas aux antipodes de la précédente. Il est déjà membre du mouvement des partis socialistes africains. Il a demandé son adhésion à l'Internationale socialiste.

La préoccupation du général Barre n'est pas de trouver, pour son régime, un nouveau support idéologique, mais de mener, comme il vient de le rappeler, *« une guerre sans merci contre le tribalisme qui empêche le développement »*. Rude tâche : ce fléau qui est, selon lui, *« le signe d'une société primitive »* dicte, en effet, aujourd'hui encore, consciemment ou non, la conduite de tout un chacun, y compris aux plus hauts niveaux de l'Etat.

Sur le terrain politique proprement dit, le général Barre paraît maîtriser la situation depuis qu'en juin 1982 il s'est débarrassé de certains collaborateurs dont il suspectait la loyauté. Ces sept *« comploteurs »*, d'horizons très divers, au nombre desquels figurait le général Abukar Ismail, troisième vice-président de la République, s'inquiétait, semble-t-il, d'une excessive concentration des pouvoirs entre les mains du chef de l'Etat. Voulaient-ils déposer celui-ci de manière constitutionnelle à la faveur du congrès du parti, comme certains l'affirment ? Toujours est-il qu'ils ont été, depuis lors, mis au secret. Nul ne sait s'ils seront, un jour, honorés d'un procès.

Un pas significatif vers la libéralisation de l'économie : l'ouverture, à Mogadiscio, d'une banque privée dont des financiers de l'émirat d'Abu-Dhabi détiendraient la majorité du capital ne serait plus qu'une question de semaines. C'est la condition préalable qu'ont imposée les hommes d'affaires de la péninsule arabique, sollicités d'investir en Somalie. Cet *« accroc »* au monopole d'Etat en matière bancaire ne va pas de soi dans un pays qui a du mal à renier complètement l'héritage socialiste, les vérités d'hier modelées par l'Union soviétique.

Pauvre parmi les plus pauvres

Pauvre parmi les plus pauvres des *« pays les moins avancés »*, la Somalie n'a pas d'autre choix que de se soumettre aux exigences de ses bailleurs de fonds, au premier rang desquels figurent les pays arabes voisins. Le bétail sur pied, dont ceux-ci sont les principaux acheteurs, ne représente-t-il pas 87 % de la valeur totale des exportations ? Aussi, l'embargo sur les bovins, décidé en avril dernier par l'Arabie Saoudite, inquiète-t-il les autorités de Mogadiscio qui, derrière la raison officiellement invoquée — une épidémie de peste, — devinent les manœuvres déloyales de concurrents — les Australiens ? — prêts à tout pour les évincer.

Autre contribution de taille à la marche de l'économie somalienne : la fourniture gratuite, depuis avril 1982, par l'Arabie Saoudite, de 360 000 tonnes de pétrole brut raffiné sur place. Ce don couvre la consommation annuelle du pays et correspond à un manque à dépenser d'environ 80 millions de dollars. Les responsables de Mogadiscio tremblent à l'idée que ce geste puisse ne plus être reconduit, car les recherches d'hydrocarbures liquides et gazeux faites par des compagnies américaines et européennes, ne se sont pas révélées concluantes.

Il reste que près de deux cent mille Somaliens ont trouvé un emploi dans la péninsule Arabique. Ils y engrangent des devises sur lesquelles les dirigeants de Mogadiscio lorgnent avec envie et qu'ils avaient, jusqu'en juin 1981, le droit de rapatrier ici sous forme de biens de consommation. Le gouvernement a dû revenir dans les faits sur l'abolition de ce système de la *« franco valuta »*. Depuis le 1er janvier dernier, les travailleurs immigrés et les exportateurs de bétail peuvent changer leurs devises à un taux bonifié ou les verser à un compte *« étranger »* qui donne droit à l'ouverture automatique de lettres de crédit. Malgré tout, les intéressés hésitent à déposer leurs avoirs dans les coffres de la banque centrale, de peur de ne pas être en mesure d'en disposer à leur guise.

Pour réussir à *« recycler »* les devises de ses propres ressortissants et à attirer les investisseurs privés étrangers, le gouvernement somalien est contraint de rompre avec une conception socialisante de l'économie. Ainsi, les paysans, notamment les producteurs de bananes, ne sont plus obligés de vendre leurs récoltes à l'Etat à un prix imposé. Les autorités locales ont commencé d'examiner les comptes des quelque cinquante entreprises et agences publiques et à fermer celles qui battent de l'aile. Tout récemment, il a été décidé de ne plus réserver au seul secteur public l'exercice de la profession médicale et celle d'agent de voyages. D'aucuns remarquent que le gouvernement traîne encore, ici et là, de vieilles idées socialistes, notamment dans le plan quinquennal 1982-1986, dont la stratégie repose sur le développement prioritaire des investissements publics. Ces mêmes observateurs constatent que le gouvernement somalien se garde de donner un quelconque contenu idéologique aux mesures de libéralisation économique.

Il semble malgré tout que certains pays soient décidés à jouer le jeu, à tenter leur chance. Déjà, dans douze entreprises, le gouvernement somalien a accepté d'être en position minoritaire. Ainsi en est-il de la *« Somali Fruit Company »* dont un consortium italien détient 60 % des actions. La République fédérale d'Allemagne, qui a signé avec le gouvernement de Mogadiscio un accord sur la protection des investissements, envisage, à travers sa banque d'Etat, de prendre en 1984 une participation au capital de la banque somalienne de développement. De même, les Etats-Unis, qui ont conclu des arrangements commerciaux avec la Somalie, se disent prêts à l'aider à bien négocier son tournant économique.

La Somalie s'est strictement conformée aux recommandations du Fonds monétaire international (F.M.I.) en dévaluant le shilling de 125 % en juillet 1982 et en réduisant les dépenses publiques. Sans ressources, incapable de nourrir une population qui ne dépasse pas cinq millions d'habitants, obligée de demeurer l'arme au pied face à *« l'agresseur éthiopien »*, n'est-elle pas, pour longtemps encore, condamnée à dépendre de l'aide étrangère qui, en 1981, a couvert environ 40 % de ses dépenses ? La conférence des pays donateurs, qui s'est réunie fin octobre à Paris, lui a accordé, pour les trois années à venir, 1,6 milliard de dollars de subsides. Mais elle manque cruellement de *« pétrole et d'idées »* pour en tirer le meilleur parti.

FIN

AFRIQUE

Ghana

RÉUNIS A PARIS

Les pays donateurs décident d'accorder à Accra un crédit de 150 millions de dollars en 1984 pour favoriser le redressement économique

Après deux jours de discussions au sein du comité consultatif sur l'aide au Ghana, mercredi 23 et jeudi 24 novembre, les pays donateurs, réunis à Paris à l'initiative et sous la présidence de la Banque mondiale, ont décidé d'accorder pour 1984 un crédit de 150 millions de dollars à ce pays qui, en avril dernier, a entrepris de restaurer son économie en complète détérioration. Un programme de redressement, qui porte sur trois années, de 1984 à 1986, a été en effet mis sur pied. Pour le mener à bien, les experts de la Banque mondiale et M. A. David Knox, vice-président de cet organisme pour l'Afrique occidentale, ont estimé que cet État aurait besoin de 700 millions de dollars.

Huit pays donateurs et onze institutions internationales spécialisées ont donc décidé d'aider le Ghana qui, sous la direction du lieutenant Jerry Rawlings, au pouvoir depuis le 31 décembre 1981, tente de sortir de l'ornière après avoir, depuis le 20 avril dernier, dévalué sa monnaie, le cedi, de 990 %. Le comité consultatif se réunira à nouveau l'an prochain pour décider d'un nouveau financement de 248 millions de dollars et l'année suivante pour un montant évalué à 316 millions de dollars.

Cette aide est destinée à compléter celle du Fonds monétaire international qui, au mois d'août dernier, avait octroyé un crédit de 382 millions de dollars à condition que le Ghana s'engage à entreprendre un programme de réformes. La Banque mondiale avait également accordé en juin un premier crédit d'urgence de 40 millions de dollars pour lui permettre de procéder à des importations vitales, telles que des pneus, des batteries et des pesticides. Un autre prêt similaire de 90 millions de dollars est actuellement à l'étude.

Contrats avec Cuba

Tous ces financements ont pour but d'aider le Ghana à reconstituer son infrastructure économique qui, en l'espace de dix ans, s'est complètement dégradée pour devenir ni plus ni moins une économie de subsistance. Les usines ne tournent plus qu'à 15 % de leur capacité, le plus souvent par manque de matières premières et de pièces détachées. La principale richesse, la production de cacao, atteindra son plus bas niveau cette année depuis soixante ans, en raison de la sécheresse, des feux de brousse et de la contrebande. Les autorités d'Accra ont reconnu que le revenu par habitant avait baissé d'au moins 26 % ces dernières années. Les difficultés ont été aggravées par l'arrivée brutale, au début de 1983, d'un million de réfugiés expulsés du Nigéria voisin.

Le ministre ghanéen des finances et de l'économie, M. Kwesi Botchwey, a indiqué, jeudi 24 novembre, que son pays aurait besoin d'une importante aide alimentaire jusqu'à la prochaine récolte et que le déficit de la balance des paiements atteindrait cette année 233,7 millions de dollars. M. Botchwey a, d'autre part, précisé que *« des accords importants avaient été signés avec Cuba et d'autres pays socialistes au cours de cette année »*, ajoutant : *« Il y a beaucoup de choses que nous pouvons apprendre de Cuba. »*

Le plan de redressement – extrêmement sévère, les autorités admettent d'ailleurs son impopularité, – a entraîné un triplement du prix de l'essence et des augmentations des tarifs publics et des produits de consommation courante. A cette première phase de stabilisation doit succéder une phase de réhabilitation économique qui prévoit une amélioration des routes, des ports et des moyens de transport, pour faire redémarrer le secteur productif.

Les sacrifices demandés sont importants. Néanmoins, M. Knox a qualifié ce programme triennal de *« bien adapté et réaliste »*, estimant que l'aide au Ghana était *« justifiée »*, et souhaitant que cela encourage les autres pays africains à prendre des mesures similaires.

MICHEL BOLE-RICHARD.

République Sud-Africaine

UN BLANC CONDAMNÉ A QUINZE ANS DE PRISON FERME POUR « HAUTE TRAHISON »

Johannesburg *(A.F.P.)* – La Cour suprême a condamné, jeudi 24 novembre, un Sud-Africain blanc de vingt-trois ans, M. Carl Niehaus, à quinze ans de prison ferme pour *« haute trahison »*. Une seconde peine de trois ans, confondue à la première, lui a été infligée pour appartenance au Congrès national africain (ancien anti-apartheid). Son amie, Mlle Johanna Lourens, vingt-trois ans, a été condamnée à quatre ans pour complicité. Le président du tribunal, M. Ap Myburgh, a reproché à cette jeune enseignante de n'avoir pas dénoncé aux autorités les *« activités criminelles »* de son compagnon, par *« fidélité »*.

Étudiant en théologie et diacre d'une paroisse anglicane noire située à la périphérie de Johannesburg, M. Carl Niehaus a reconnu lors de son procès avoir pris des photographies et dessiné les plans d'une usine à gaz de Johannesburg, désignée comme cible potentielle pour un sabotage. Il a aussi admis avoir distribué des tracts de propagande et tenté de recruter des militants pour le compte de l'A.N.C., en lutte pour renverser le gouvernement minoritaire blanc de Pretoria.

Lors d'une longue déposition à la barre – qualifiée de *« bravade »* par le tribunal – il a justifié son engagement au sein de l'A.N.C. en estimant que la violence était désormais l'unique recours contre un régime d'apartheid. Un régime qu'il a qualifié d'*« hérétique »*, en l'assimilant au nazisme. Le principal témoin à charge, M. Robert Whitecross, qui était considéré par le jeune couple comme un proche ami, un confident partageant leur appartement, s'est révélé être un membre de la police de sécurité chargé d'infiltrer les groupes favorables à l'A.N.C.

ASIE

Chine

Mlle Li Shuang est autorisée à rejoindre son fiancé en France

Pékin. – Quatre mois et demi après sa libération d'un camp de rééducation par le travail, Mlle Li Shuang, la jeune artiste peintre dont l'arrestation, en septembre 1981, avait créé un malaise dans les relations entre Paris et Pékin, a été autorisée à rejoindre en France son fiancé, M. Emmanuel Bellefroid. La jeune femme s'est envolée pour Paris, ce vendredi 25 novembre, par un vol régulier d'Air France. Son départ a eu lieu dans la plus grande discrétion. Seule sa famille l'avait accompagnée à l'aéroport.

Arrêtée, le 9 septembre 1981 en raison de sa liaison avec M. Bellefroid, alors diplomate à l'ambassade de France à Pékin, Mlle Li Shuang avait été condamnée à une peine de deux ans de détention. Elle avait été libérée de façon un peu anticipée le 8 juillet dernier. Elle avait engagé alors auprès des autorités chinoises les démarches administratives nécessaires à sa sortie du pays dans le but d'épouser son fiancé français.

De notre correspondant

Celui-ci n'avait jamais désespéré de voir aboutir leurs requêtes.

L'autorisation de sortie accordée par les autorités chinoises à la jeune peintre représente assurément de leur part un geste de bonne volonté. Un point final est mis ainsi à une affaire fâcheuse que Paris avait suivie dès l'origine avec attention et qui avait suscité des interventions régulières du président de la République et du gouvernement français. Le dénouement heureux de ce cas humanitaire doit aussi beaucoup aux efforts constants déployés en ce sens par l'ambassadeur de France à Pékin, M. Charles Malo.

Ces derniers mois, depuis sa libération, Mlle Shuang s'était remise à peindre avec passion. L'un de ses souhaits les plus profonds est de trouver en France et auprès de son futur mari la possibilité de perfectionner son art.

Si le contentieux humanitaire franco-chinois est allégé avec le règlement de cette affaire, plusieurs dossiers délicats restent néanmoins en suspens. Il faut souhaiter qu'une issue favorable leur soit également bientôt trouvée.

MANUEL LUCBERT.

Afghanistan

QUATRE MEMBRES DU P.C. EXÉCUTÉS POUR MEURTRE POLITIQUE

Quatre membres du Parti populaire démocratique afghan (parti communiste au pouvoir) ont été exécutés pour meurtre politique, a annoncé, jeudi 24 novembre, Radio-Kaboul, captée à Islamabad, sans préciser la date de ces exécutions. La radio, se référant implicitement, pour la première fois, à l'existence de divergences au sein du parti, n'a pas fait mention de la faction – Khalq (le peuple) ou Parcham (le drapeau) – à laquelle appartenaient les personnes exécutées. Une rivalité ouverte oppose les deux tendances du P.P.D.A.

Selon la radio, M. Abad Rahnawar, secrétaire du parti pour la province Balkh, a été impliqué dans l'enlèvement et l'assassinat d'un autre membre du parti, M. Azim Gauhri. Les recherches menées par la police secrète et les forces de sécurité ont permis de révéler que M. Rahnawar et trois complices avaient commis le meurtre, a ajouté la radio. Les quatre accusés ont *« plaidé coupable »* devant la cour révolutionnaire, qui les a condamnés à la peine capitale, a encore indiqué Radio-Kaboul. La sentence a été exécutée après que le chef de l'Etat, M. Babrak Karmal, l'eut approuvée, a-t-on précisé de même source. – *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Sécurité renforcée à la Maison Blanche

Washington *(A.F.P.)*. – Une dizaine de camions chargés de sable ont été parqués jeudi 24 novembre en fin d'après-midi autour de la Maison Blanche et des précautions similaires ont été prises au département d'Etat pour faire face à ce que les autorités ont qualifié de *« possibles menaces d'attentats à la bombe »*. Le président Ronald Reagan et sa famille se trouvaient jeudi dans leur ranch de Santa-Barbara en Californie pour la fête de Thanksgiving.

Un porte-parole de la Maison Blanche à Washington a indiqué que la présence de ces camions était due *« à des préoccupations de sécurité »*, mais s'est refusé à fournir toute autre précision. Ces « précautions » constituent le dernier épisode dans le renforcement des mesures de sécurité après l'attentat qui a coûté la vie à deux cent trente-neuf soldats américains à Beyrouth et l'explosion, le 7 novembre, d'une bombe dans les locaux du Capitole. Celle-ci n'avait pas fait de victimes.

Des chiens ont fait leur apparition à la Maison Blanche, ces derniers jours, pour inspecter les véhicules y pénétrant et détecter d'éventuels explosifs. Les gardes de faction ont également commencé à fouiller les sacs et serviettes des journalistes accrédités, ce qu'ils ne font pas habituellement.

Canada

• DÉMISSION DU MINISTRE QUÉBÉCOIS DE LA MAIN-D'ŒUVRE. – Le ministre québécois de la main-d'œuvre et de la sécurité du revenu, M. Pierre Marois, a annoncé, jeudi 24 novembredans un communiqué, sa démission du cabinet de M. René Lévesque ainsi que de son siège de député. Dans sa lettre au premier ministre de la province francophone, M. Marois affirme qu'il en est venu, *« après avoir mûrement réfléchi »*, à la conclusion qu'il ne peut plus être *« utile pour l'instant »*. – *(A.F.P.)*

هكذا من الأصل

EUROPE | A TRAVERS LE MONDE

U.R.S.S.

LA TENTATIVE DE DÉTOURNEMENT D'AVION A TBILISSI

Les pirates de l'air appartenaient à la bonne société géorgienne

Quelques détails commencent à émerger sur les circonstances du détournement manqué d'un avion d'Aeroflot, entre Tbilissi et Batoumi, dans la nuit du vendredi 18 au samedi 19 novembre (*le Monde* du 23 novembre), et sur la personnalité des pirates de l'air. Les six jeunes gens et les trois jeunes filles sont tous âgés d'une vingtaine d'années et appartiennent tous à la « bonne société » géorgienne.

Pour échapper aux contrôles effectués par la police avant l'embarquement, ils ont fait comme s'ils participaient à une noce — événement qui en Géorgie plus qu'ailleurs donne lieu à de joyeuses libations.

Lorsque le détournement a commencé, le pilote a feint d'obéir sous la menace et de se diriger vers la Turquie toute proche comme l'exigeaient les pirates. Il a ainsi gagné du temps et a pu prendre contact avec la tour de contrôle de Tbilissi. Un commando spécial a été envoyé de Moscou tandis que l'avion tournait dans le ciel de Géorgie avant de revenir se poser à Tbilissi. C'est quand les pirates de l'air se sont aperçus qu'ils avaient été trompés que la fusillade a éclaté, dans des circonstances mal éclaircies. Le pilote, une hôtesse, quatre ou cinq passagers et un ou deux pirates ont été tués ; l'un des jeunes gens se serait suicidé. Les autres risquent la peine de mort.

Cette affaire pourrait avoir des conséquences politiques. D'une part, les autorités de Géorgie ont laissé entendre que les jeunes gens n'auraient pas agi de leur propre chef mais auraient été « poussés » à commettre un détournement. D'autre part, la position du premier secrétaire de Géorgie, M. Chevarnadzé, apparaîssait déjà moins solide, depuis l'arrivé au pouvoir de M. Andropov. Bien qu'il ait fait une grande partie de sa carrière dans les organes de sécurité de sa République, M. Chevarnadzé ne doit rien à l'ancien président du K.G.B. Il a été nommé premier secrétaire de Géorgie en septembre 1972 par Brejnev pour remettre de l'ordre dans une république rongée par la corruption. M. Andropov devait se rendre à Tbilissi au mois d'octobre pour présider les fêtes marquant le deux centième anniversaire du rattachement de la Géorgie à la Russie, mais il en a été empêché par la maladie. L'occasion de réaffirmer le pouvoir de M. Chevarnadzé a été manquée.

Turquie

La nouvelle Assemblée législative a prêté serment

De notre correspondant

Ankara. — Les deux cent onze élus du Parti de la mère patrie de M. Ozal, ainsi que les cent dix-sept députés du Parti populiste de M. Calp et les soixante et onze représentants de la démocratie nationaliste de l'ex-général Sunalp — le grand vaincu des élections législatives du 6 novembre — ont prêté serment, un par un, le jeudi 24 novembre, au Parlement d'Ankara. Dans les dix jours, la « Grande Assemblée » doit désigner son président. Le premier ministre sortant, l'amiral Ulusu, paraît le candidat le mieux placé pour cette importante fonction.

L'amiral Ulusu a présenté la démission de son gouvernement au chef de l'Etat, le général Evren. En attendant la prochaine désignation de M. Turgut Ozal, grand vainqueur des législatives, comme futur premier ministre, l'amiral Ulusu expédiera les affaires courantes.

Le processus, promis par les militaires, d'une transition graduelle et contrôlée vers la démocratie s'est donc amorcé avec une classe politique presque entièrement nouvelle. Le nouveau Parlement, « taillé sur mesures » par les auteurs du coup d'Etat du 12 septembre 1980, saura-t-il assurer son rôle de représentant de la volonté nationale ? Telle est aujourd'hui la question qui est dans tous les esprits à Ankara. — A. U.

● *Remise en liberté du professeur Kuçuk* — La Cour de cassation militaire turque a, le mercredi 23 novembre, ordonné la remise en liberté d'un universitaire de gauche, M. Yalçin Kuçuk, détenu depuis février dernier, après avoir été condamné à huit années d'emprisonnement pour s'être livré à une « *propagande communiste* » dans un de ses livres intitulé *Pour une république nouvelle*, publié avant l'intervention militaire du 12 septembre. Durant ces neuf derniers mois, le professeur Kuçuk a beaucoup souffert. Brillant intellectuel non conformiste, il a été exclu de l'Université à la suite d'une vaste purge de l'enseignement supérieur. De plus, ayant participé à une grève de la faim en solidarité avec d'autres détenus politiques protestant contre leurs conditions de détention (*le Monde* du 11 août), M. Kuçuk, âgé de quarante-cinq ans, a vu son état de santé sérieusement affecté au terme de cette épreuve d'environ un mois. — *(Corresp.)*

L'ancien directeur d'un magasin d'alimentation condamné à mort pour corruption

Moscou *(A.F.P.)* — L'ancien directeur du plus célèbre magasin d'alimentation de Moscou, M. Youri Sokolov, a été condamné à mort à la suite d'une des plus importantes affaires de corruption révélées ces derniers temps en U.R.S.S., a annoncé jeudi 24 novembre l'agence Tass. L'agence ne précise pas si la sentence frappant M. Sokolov — dont la presse avait annoncé l'arrestation à la mi-avril — a été exécutée.

Le jugement a été prononcé *« en novembre »* par la Cour suprême de la fédération de Russie, indique l'agence sans préciser la durée du procès. Quatre complices de M. Sokolov ont été condamnés à de fortes peines de prison, ajoute-t-elle.

Selon les attendus du jugement cités par Tass, M. Sokolov, son adjoint et trois chefs de service du Gastronom nº 1 (que tout le monde connaît à Moscou sous le nom d'Elisseiev qu'il portait avant la révolution) s'étaient livrés *« pendant une longue période à des malversations sur les marchandises et à des actes de concussion »*.

Les rumeurs relatives à l'« affaire Sokolov » avaient commencé à circuler à Moscou en novembre 1982. Les scellés auraient alors été apposés aux portes du magasin pour permettre aux enquêteurs d'inventorier les marchandises stockées par le groupe et destinées à être vendues au marché noir.

M. Sokolov menait un grand train de vie et possédait une luxueuse datcha à la campagne. L'ancien directeur du Gastronom nº 1 bénéficiait d'un soutien dans les milieux influents du pouvoir. Sa femme, chef d'un département au grand magasin Goum, *avait été également arrêtée pour* corruption.

Le Conseil de l'Europe condamne la proclamation de la « République turque du nord de Chypre »

Les ministres des affaires étrangères des vingt et un pays membres du Conseil de l'Europe ont condamné, le jeudi 24 novembre à Strasbourg, la proclamation d'une « République turque du nord de Chypre ». Seul M. Ilter Turkmen, chef de la diplomatie turque, a voté contre. La Turquie est le seul pays à avoir reconnu cet Etat. Le gouvernement de la République de Chypre est le seul représentant légitime du pays, précise la résolution qui appelle au respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'intégrité territoriale et de l'unité de Chypre.

L'unanimité étant requise pour la « publication » d'une résolution du comité des ministres du Conseil de l'Europe, cette résolution ne devrait pas figurer dans le communiqué final en tant que « position » des vingt et un. C'est la première fois dans l'histoire du Conseil, fondé il y a trente-quatre ans, que les ministres ne parviennent pas à obtenir un consensus. La confusion a été augmentée par l'opposition du ministre grec à un paragraphe de la résolution décrivant les récentes élections législatives turques comme une étape utile vers le retour à la démocratie parlementaire en Turquie.

D'autre part, M. Andréas Papandréou, premier ministre grec, qui se trouvait à Bruxelles, a souhaité, jeudi, que les membres de la C.E.E. aillent au-delà de leurs déclarations condamnant la création d'une République turque à Chypre, en boycottant la communauté chypriote turque et en exerçant des pressions directes sur Ankara. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

Cité du Vatican

● VISITE DU CARDINAL CASAROLI AUX ÉTATS-UNIS. — Le secrétaire d'État du Saint-Siège a quitté Washington jeudi 24 novembre au terme d'une visite au cours de laquelle il a évoqué avec ses interlocuteurs américains l'instauration de relations diplomatiques entre les États-Unis et le Vatican, mesure dont le Congrès a déjà approuvé le principe. Mgr Casaroli a déclaré, d'autre part, à son retour à Rome que les deux messages envoyés le mois dernier par le pape à MM. Reagan et Andropov *« n'étaient pas un geste direct de médiation, mais plutôt un encouragement qui démontre la confiance du Saint Père dans l'un et l'autre des interlocuteurs »*. Jean-Paul II *« a fait appel à une bonne volonté dont nous ne voulons pas douter, précisément pour encourager Washington et Moscou »*, a précisé Mgr Casaroli. — *(Corresp.)*

Libéria

● UN ANCIEN GÉNÉRAL MIS EN CAUSE DANS LE COMPLOT. — Le gouvernement libérien a mis en cause l'ancien général Thomas Quiwonkpa — limogé en octobre dernier pour avoir refusé sa nomination au poste de secrétaire général du Conseil de la rédemption du peuple — dans le complot déjoué au début de la semaine, a annoncé, jeudi 24 novembre, la radio de Monrovia (*le Monde* du 22 novembre). Rayé des cadres de l'armée, il devait, selon un communiqué officiel, prendre la tête du coup d'État dans la région de Nimba tandis que d'autres conjurés devaient passer à l'action dans la capitale. On ignore si l'ancien officier a été arrêté. D'autre part, le Ghana a estimé que l'expulsion de son chargé d'affaires à Monrovia était *« une tentative grossière et malveillante visant à mettre en cause le Ghana et l'U.R.S.S. dans un complot manifestement inventé »*. — *(Reuter.)*

Maroc

● UN NOUVEAU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Le roi Hassan II a nommé M. Abdelouhad Belkziz ministre des affaires étrangères. Agé de quarante-quatre ans, jusque-là ministre de l'information, il remplace M. Mohamed Boucetta, nommé ministre d'Etat sans portefeuille dans le gouvernement de transition qui devrait entrer en fonctions début décembre pour préparer les élections législatives de février (*le Monde* du 22 novembre). Le docteur Abdellatif Filali, délégué marocain aux Nations unies, remplace M. Belkziz au ministère de l'information. — *(A.P.)*

Nigéria

● DEUX CENTS EXPULSIONS PAR SEMAINE. — M. Ibrahim Tahir, nouveau ministre nigérian de l'intérieur, a déclaré que son administration expulsait chaque semaine entre deux cents et trois cents étrangers en situation illégale. Selon le quotidien *New Nigerian*, publié jeudi 24 novembre, à Lagos, M. Tahir a précisé que l'expulsion d'immigrés clandestins est un *« processus continu »* qui sera poursuivi *« sans drame ni hystérie »*. — *(Reuter.)*

Philippines

● APPEL DES EVEQUES. — Dans une lettre pastorale rendue publique ce vendredi 25 novembre, les évêques philippins ont demandé au président Ferdinand Marcos de révoquer ses décrets *« répressifs »*, invitant simultanément les forces armées à ne pas démontrer leur loyauté à un seul homme mais au peuple.

Appelant à une réconciliation nationale, les évêques estiment que les violences et injustices actuelles pourraient aboutir à une *« révolution sanglante »*. — *(A.P.)*

Le Monde

politique

LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE AU SÉNAT

La majorité refuse de se prononcer sur un projet «défiguré»

Les modifications apportées par le Sénat aux trente-huit premiers articles de la première partie du projet de loi de finances pour 1984 ont nécessité un amendement du gouvernement, au trente-neuvième article (équilibre général du budget), tenant compte des 20 milliards 455 millions de francs de recettes supprimés. Avant de se prononcer sur l'ensemble de la première partie du budget – comme est de droit à la Haute Assemblée, – le Sénat a poursuivi, jeudi matin 24 novembre, l'examen des articles.

Après avoir adopté un amendement du gouvernement, qui donne pleine compétence au Centre national de la cinématographie pour assurer, à tous les stades, le recouvrement de la taxe sur la diffusion de programmes audiovisuels par câble ou voie hertzienne, le Sénat a approuvé à l'unanimité (291 voix contre 0, le P.C. ne prenant part au vote) un amendement de plusieurs sénateurs prévoyant le maintien du prélèvement à 2,5% (et non son retour à 2% comme le prévoyait le projet) effectué sur les enjeux du loto et affecté à un compte spécial, intitulé *« Fonds national pour le développement du sport »*. La recette nouvelle attendue est de 302 millions de francs, a précisé M. Stéphane Bonduel (M.R.G., Charente-Maritime), qui défendait l'amendement.

Le Sénat a suivi ensuite M. Etienne Dailly (Gauche dém., Seine-et-Marne) sur l'article 38 (majoration des rentes viagères). L'une des dispositions prévoit que *« les dépenses résultant des majorations éventuelles de l'ensemble des rentes souscrites auprès de la Caisse nationale de prévoyance, des caisses autonomes mutualistes et des compagnies d'assurances incombent aux organismes débiteurs de rentes »*. La proposition de M. Dailly tend à maintenir l'exemption dont bénéficient les rentes constituées au profit des anciens combattants et victimes de guerre.

A l'occasion des explications de vote sur l'ensemble de la première partie, adoptée par l'opposition *(voir encadré)*, M. Fernand Lefort (P.C.) a déclaré que son groupe ne pouvait se prononcer sur un texte aussi *« défiguré »*, qui aggrave de plus de 20 milliards de francs le déficit budgétaire. Au nom du groupe socialiste, qui a adopté la même position, M. Jean-Pierre Masseret a relevé que la majorité sénatoriale avait voté des amendements qui *« défigurent »* le texte, pour *« préserver des intérêts catégoriels »*. Cet argument a été repris par M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget, qui a souligné la *« ténacité »* dont avaient fait preuve les sénateurs de l'opposition pour exonérer les revenus les plus élevés, tout en chargeant les plus bas.

P.T.T. : maintenir la qualité de la poste

Le Sénat a commencé l'examen des fascicules budgétaires par les crédits des services du premier ministre. Il a, ainsi, adopté le budget du secrétariat général de la défense nationale (S.G.D.N.) et celui du Conseil économique et social (C.E.S.). Après avoir approuvé le budget annexe des journaux officiels, il a repoussé les crédits des postes et télécommunications.

Les rapporteurs – MM. Louis Perrein (P.S., Val-d'Oise), pour la commission des finances, et Jean-Marie Rausch (Un. cent., Moselle), pour celle des affaires économiques, et les divers orateurs, ont exprimé le souci que soit maintenue la qualité des services de la poste, qui, selon eux, sont moins bien pourvus en investissements que ne le sont le téléphone et le câble. Après avoir affirmé qu'il porte le même intérêt à l'une et l'autre branche dont il a la tutelle, M. Louis Mexandeau, ministre délégué, chargé des P.T.T., a indiqué que les trois milliards de francs d'investissements promis pour la poste correspondent à la poursuite du programme de modernisation. Il a observé que la compétition internationale *« persiste »*, dans le secteur des télécommunications, exige que la France ne prenne pas de retard dans les investissements. Après avoir observé que si les mouvements de grève dans les centres de tri sont à peu près terminés, tous les problèmes ne sont pas encore réglés, M. Mexandeau a affirmé que les répercussions de ces mouvements sur les entreprises n'ont, à aucun moment, mis en péril la vie économique.

Plan : la défense des communes rurales

Le Sénat a approuvé les crédits du secrétariat d'État au Plan, à l'aménagement du territoire et à l'économie sociale. Pourtant M. Geoffroy de Montalembert (R.P.R., Seine-Maritime), rapporteur spécial de la commission des finances, aurait été très réservé sur ceux-ci. Au budget du commissariat général au Plan, il reproche la *« prolifération »* des études, regrettant que le Parlement ne soit pas suffisamment informé sur l'activité des organismes rattachés à cette administration. A l'inverse, M. Bernard Barbier (R.I., Côte-d'Or) rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères économiques, juge les crédits de recherche *« insuffisants »*.

Quant au budget de la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), si M. de Montalembert avait proposé leur rejet, ce n'était pas par *éfiance ou hostilité »* à son égard, mais *« comme la marque d'une vive déception »*. D'abord, parce que, en 1983, le gouvernement, par le jeu de la régulation budgétaire, avait réduit ses crédits, ensuite parce qu'il n'accepte pas la diminution des sommes dont va disposer, en 1984, le Fonds interministériel de développement et d'aménagement rural (FIDAR), fonds destinés, particulièrement, aux zones de montagne et qui sont distribués en respectant les *« priorités des régions »*. *« Autant il peut se justifier que l'État recherche des dépenses qui n'engagent que lui,* observe-t-il dans son rapport écrit, *autant le Sénat ne peut accepter que des difficultés supplémentaires soient créées aux communes rurales, dont il a toujours été le défenseur »*.

Dans sa réponse, M. Jean Le Garrec avait, il est vrai, apporté quelques éléments de satisfactions à la commission : la gestion de la DATAR sera informatisée, ce qui permettra aux parlementaires de savoir comment ont été utilisés les crédits des fonds d'intervention ; les crédits de la DATAR connaissent, effectivement, une *« pause »*, mais l'augmentation avait été importante l'an passé et *« une nouvelle progression est prévue pour les années suivantes jusqu'en 1988 »*.

A. Ch. et Th. B.

Le signal de Baalbek

Les morts de Baalbek sont en réalité les premières victimes de la force de dissuasion. (...).

De quel poids il a fallu que pèsent les militaires, l'état-major et aussi les troupes engagées au Tchad et au Liban pour que François Mitterrand accepte de jouer ce jeu-là. Nous le saurons sans doute un jour. (...).

L'opinion française s'est alors inquiétée. Elle ne pouvait pas ne pas se rappeler la guerre d'Indochine précédée par le bombardement de Haïphong destiné à punir les Vietnamiens, la guerre de Suez qui avait pour objet de punir Nasser, le bombardement du village de Sakiet Sidi Youssef afin de punir les Tunisiens qui aidaient les « terroristes » algériens...

A chaque fois les socialistes participaient au pouvoir. L'histoire n'allait-elle pas recommencer au Liban ?

Georges Montaron

• *Les sénateurs communistes non représentés au Conseil de l'Europe.* – Le Sénat était appelé, mercredi 23 novembre, à élire ses six représentants à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale. Ont été désignés MM. Louis Jung (Un. cent., Bas-Rhin), Pierre Jeambrun (Gauche dém., Jura), Noël Berrier (P.S., Nièvre), tous trois sortants, et MM. Roland Ruet (R.I., Ain), Yvon Bourges (R.P.R., Ille-et-Vilaine) et Frédéric Wirth (Un. cent., Français de l'étranger). Les résultats du scrutin aboutissent à donner un représentant supplémentaires à l'Union centriste et à l'élimination d'un des deux représentants du P.S. M. Raymond Dumont (P.C., Pas-de-Calais) a protesté contre l'*« ostracisme » dont est victime son groupe, et il a rappelé que l'un de ses collègues, M. Serge Boucheny (P.C., Paris), avait exercé ces fonctions de 1974 à 1980.*

L'analyse du scrutin

Voici l'analyse du scrutin, intervenu jeudi après-midi 24 novembre, sur l'ensemble de la première partie du projet de loi de finances pour 1984 :

• **175 sénateurs ont voté pour :**
71 Un. cent. (sur 72) ; 52 R.P.R. (sur 58) ; 27 R.I. (sur 49) ; 22 Gauche dém. (sur 39) ; 3 non-inscr. (sur 5).

• **20 sénateurs ont voté contre :**
19 R.I. (MM. d'Aillières, Bataille, Jean Boyer, Cabanel, de Cosse-Brissac, Crucis, Delaneau, Jean-Marie Girault, de la Verpillière, Lazuech, Louvot, du Luart, Lucotte, Ménard, Miroudot, Olivier, Pintat, Puech et Ruet) et 1 Gauche dém. (M. Edgar Faure).

• **26 sénateurs se sont abstenus :**
16 Gauche dém. (MM. Beaupetit, Jean Mercier, Moinet, Mouly, et 12 M.R.G.) ; 5 R.P.R. (MM. Collette, Descours, Paul d'Ornano, Rohan et Souvet) ; 3 R.I. (MM. Croze, Larché et Hubert Martin) ; 2 non-inscr. (MM. Habert et Charles Ornano).

• **96 sénateurs n'ont pas pris part au vote :**
70 P.S. (sur 70) ; 24 P.C. (sur 24) ; 1 R.P.R. (M. Ukeiwé) ; 1 Un. cent. (M. Poher, président du Sénat).

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le P.S. et le P.C. obtiennent le maintien de la couverture sociale pendant la durée du congé parental

« Nous sommes favorables au congé parental, nous sommes sceptiques sur l'effet des mesures proposées. » Cette remarque de M. Etienne Pinte (R.P.R., Yvelines), vaut aussi pour M. Jean-Paul Fuchs (U.D.F., Bas-Rhin). Cet avis très mitigé a conduit l'opposition à s'abstenir, au moment du vote du projet de loi relatif au congé parental d'éducation et au travail à mi-temps des parents d'un jeune enfant, adopté par la majorité, à l'Assemblée nationale, jeudi 24 novembre.

La discussion de ce projet de loi a été l'occasion d'un débat, sur le souhaitable et le possible, entre le gouvernement et le P.S., d'une part, le gouvernement et le P.C. d'autre part. Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat chargé de la famille, de la population et des travailleurs immigrés, a rappelé, à plusieurs reprises, que ce projet repose sur un équilibre entre les contraintes du fonctionnement des entreprises et le souhait de permettre aux salariés de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale. Suivie en cela par M. Robert Le Foll (P.S., Seine-et-Marne), qui a fait preuve, dans la discussion, d'un évident souci de pragmatisme, Mme Dufoix a fait valoir qu'un projet perfectible, mais applicable, est préférable à un texte de portée plus large, mais à l'efficacité réduite par des difficultés de mise en œuvre. Cette attitude a conduit Mme Dufoix et le P.S. à refuser, tout en approuvant leur esprit, plusieurs amendements présentés par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (P.C., Hauts-de-Seine). M. Pinte, qui souhaitait de son côté assouplir les dispositions du projet, en substituant la notion de temps partiel à celle de mi-temps, s'est heurté à la même objection. Mme Dufoix, inversant les rôles, a fait remarquer au député R.P.R. que, positif dans son principe, cet amendement compliquerait la vie des entreprises.

En revanche, le P.S. et le P.C. ont uni leurs efforts pour faire évoluer la position du gouvernement, à propos de la protection sociale des salariés en congé parental. Au terme du projet initial du gouvernement, le droit commun, en matière de protection sociale, se serait appliqué sans modification, la couverture étant suspendue, au bout d'un an de congé et le salarié en congé parental n'étant plus couvert, pour l'assurance-maladie, que par son éventuel conjoint. Après, semble-t-il, de vifs débats en commission, le P.S. a fait montre, sur ce point, de la même détermination que le P.C. La discussion du texte a été repoussée de quelques heures, mises à profit pour des négociations entre les députés et le gouvernement. Mme Dufoix a donné en grande partie satisfaction au P.S. et au P.C. en séance publique. Le gouvernement a déposé un amendement, adopté par la majorité, et assurant pendant la deuxième année du congé parental, le maintien du droit du salarié *« aux prestations en nature de l'assurance-maternité et de l'assurance-maladie »*. Mme Dufoix a, aussi, pris l'engagement oral que la question des indemnités journalières, restée en suspens, sera résolue dans le cadre du projet de loi sur la famille, qui devrait être discuté lors de la session du printemps 1984.

A propos du congé parental lui-même, le projet donne la possibilité aux salariés, sans distinction de sexe, de prendre un congé, à l'issue duquel ils sont réintégrés dans l'entreprise. Le texte stipule que, sous certaines conditions, *« le salarié (...) a le droit soit de bénéficier d'un congé parental d'éducation, soit de réduire sa durée de travail à la moitié de celle (...) applicable à l'établissement »*. Le congé parental, à temps plein ou à mi-temps, dure normalement un an, mais peut aller jusqu'à deux ans. Il peut être pris *« pendant la période de deux ans qui suit l'expiration du congé de maternité ou d'adoption »*.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

UNE DÉLÉGATION DU RECOURS A ÉTÉ REÇUE A L'ÉLYSÉE

Une délégation de la confédération du Recours (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer) composée de représentants des rapatriés de Corse et conduite par MM. Laquière et Roseau a été reçue à l'Elysée le mercredi 23 novembre par Mme Paule Dayan, chargée de mission, qui assure la succession de M. Jacques Ribs (nommé conseiller d'Etat) pour les problèmes des rapatriés. La délégation a fait part de la dégradation de la situation de la communauté rapatriée installée en Corse, *« dont la sécurité et l'avenir sont,* a-t-elle dit, *de plus en plus menacés, d'autant que le mauvais fonctionnement de la commission d'aménagement des dettes de Bastia remet en cause l'espoir que les rapatriés ont en elle pour la poursuite de leur activité économique »*. Le Recours doit dresser un bilan et définir son action future lors d'un congrès national à Bordeaux-Lac, le samedi 26 novembre. Mme Dayan a aussi reçu les membres de la sous-commission des Français musulmans rapatriés, qui ont souligné que *« le désespoir engendré par la passivité et les promesses non tenues des pouvoirs publics ne peut qu'entraîner, au sein de la communauté française musulmane rapatriée, que de regrettables actions violentes et, malheureusement, difficilement maîtrisables »*.

• *M. Giscard d'estaing participera au congrès des jeunes giscardiens.* – Le Mouvement des jeunes giscardiens (M.J.G.) tiendra, dimanche 27 novembre à Issy-les-Mouli- neaux, son congrès biennal. M. Giscard d'Estaing prononcera le discours de clôture, qui portera sur *« les valeurs pour réaliser la France de demain »*.

M. Patrick Gérard, président du M.J.G., dressera à cette occasion un bilan des activités de son mouvement qui, rappelle-t-il, *« a fait un triple choix dès l'arrivée de la gauche au pouvoir : la participation sans équivoque à l'opposition, la volonté d'union de l'opposition, la fidélité à Valéry Giscard d'Estaing »*. Il revendique quelque soixante-cinq mille adhérents et estime que, depuis 1981, les jeunes giscardiens *« ont prouvé qu'ils existent résolument dans l'opposition et qu'ils représentent une force qui se renouvelle »*.

Les Français naturalisés seront immédiatement éligibles à des mandats politiques

L'Assemblée nationale a adopté définitivement en première lecture, jeudi 24 novembre, trois projets de loi tels qu'ils avaient été votés par le Sénat. Le premier texte, voté au Palais du Luxembourg le 20 octobre dernier, homologue les dispositions pénales décidées par l'Assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie les 12 avril 1979 et 26 août 1982 pour le code de la route, ainsi que les 9 mai 1980 et 2 juin 1982 pour la protection de l'environnement.

Les deux autres projets, votés par le Sénat le 2 novembre *(le Monde* du 4 novembre), modifient le code de la nationalité et le code électoral, en supprimant la dernière incapacité qui restait liée à l'acquisition de la nationalité française – incapacité qui n'avait, d'ailleurs, été introduite dans la législation qu'en 1889, – celle qui rendait inéligibles à des mandats politiques pendant dix ans les naturalisés par décret et les femmes devenues françaises par mariage. M. Emmanuel Hamel (U.D.F., Rhône) s'est opposé à ce texte en expliquant : *« La qualité d'élu implique une si lourde responsabilité, suppose une telle méditation et une telle connaissance de notre histoire qu'il ne me paraît pas possible d'admettre (...) que la seule naturalisation vous rende éligible dès le lendemain, non seulement à des mandats locaux mais encore à la charge suprême de président de la République. »*

M. Jean Foyer (R.P.R., Maine-et-Loire) a, au contraire, approuvé ces textes, dont le premier a été adopté à main levée, tandis que le projet de loi organique modifiant le code électoral a été adopté, au scrutin public demandé par le P.S., par 333 voix (P.S., R.P.R., P.C.) contre 58 (U.D.F.).

Th. B.

• *Indemnisation d'anciens prisonniers de guerre.* – L'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité, mercredi 23 novembre, un projet donnant force de loi à cinq décrets de 1973, 1974, 1977 et 1981, concernant les conditions d'indemnisation d'infirmités contractées dans certains lieux de captivité ou d'internement au régime particulièrement sévère. Dans les mêmes conditions, l'Assemblée a définitivement approuvé un projet de loi, voté par le Sénat le 9 novembre dernier et validant des mesures individuelles intéressant quelque onze mille agents de l'éducation nationale (intendants universitaires et employés d'administration), prises en fonction de décrets du 15 septembre 1979, que le Conseil d'Etat avait annulés le 8 décembre 1982 pour vice de forme.

• *Le code pénal dans les TOM.* – L'Assemblée nationale a adopté, mercredi 23 novembre, le projet de loi rendant applicables aux territoires d'outre-mer certaines dispositions législatives ayant modifié le code pénal et le code de procédure pénale et qui n'avaient pas jusqu'alors été appliquées dans les territoires d'outre-mer, la Constitution rendant nécessaire une consultation des assemblées territoriales. Celles de Nouvelle-Calédonie et de Wallis-et-Futuna ont émis un avis favorable, mais celle de Polynésie française ne s'est pas encore prononcée ; aussi le R.P.R. a-t-il annoncé qu'il saisira le Conseil constitutionnel.

• *Les intérêts maritimes et commerciaux de la France.* – L'Assemblée nationale a adopté, à l'unanimité, jeudi 24 novembre, le projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux *« mesures pouvant être prises en cas d'atteinte aux intérêts maritimes et commerciaux de la France »*.



LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE 1984

• M. Chaban-Delmas (R.P.R.) est d'« instinct » pour une liste unique.
• MM. Léotard (P.R.) et Méhaignerie (C.D.S.) sont « de plus en plus attachés » à deux listes.

Au cours d'un déjeuner-débat, organisé jeudi 24 novembre, à Paris, par M. Michel Junot (CNIP), adjoint au maire de Paris et membre de l'Assemblée des Communautés européennes, M. Jacques Chaban-Delmas, ancien premier ministre, a déclaré, à propos des élections européennes de l'année prochaine, qu'il est d'*« instinct pour une liste unique, conduite par quelqu'un de très qualifié, comme Mme Simone Veil »*, qu'il serait *« prêt à épauler »*.

Le maire (R.P.R.) de Bordeaux a ajouté : *« Je sais que les conversations se poursuivent mais je pense qu'une liste unique permettrait de faire d'une pierre deux coups : ranimer la flamme européenne et donner à nos compatriotes l'occasion de dire s'ils sont pour la majorité ou pour l'opposition (...). L'union fait la force et donne, en général, de bons résultats électoraux. »*

Si l'opposition présentait deux listes, M. Chaban-Delmas pourrait accepter de conduire la liste du R.P.R. : *« Si on renouvelle telle ou telle suggestion,* a-t-il dit, *je les étudierai de mon mieux. »* Quelle que soit la solution électorale adoptée, le maire de Bordeaux estime qu'il serait souhaitable que l'opposition constitue *« une plate-forme commune,* [avec] *un certain nombre de points simplement exposés et dont on pourra s'armer pour parcourir la France »*.

Interrogé sur le développement d'une défense européenne, M. Chaban-Delmas a mis en garde contre le danger de *« la découpler de l'alliance atlantique »*. *« C'est une opération qui ne peut se faire qu'avec une liaison très sérieuse avec l'OTAN et les Etats-Unis »*, a-t-il souligné.

Le même jour, M. François Léotard (P.R.) et M. Pierre Méhaignerie (C.D.S.) ont réaffirmé leur volonté de voir l'U.D.F. mener sa propre liste aux élections européennes.

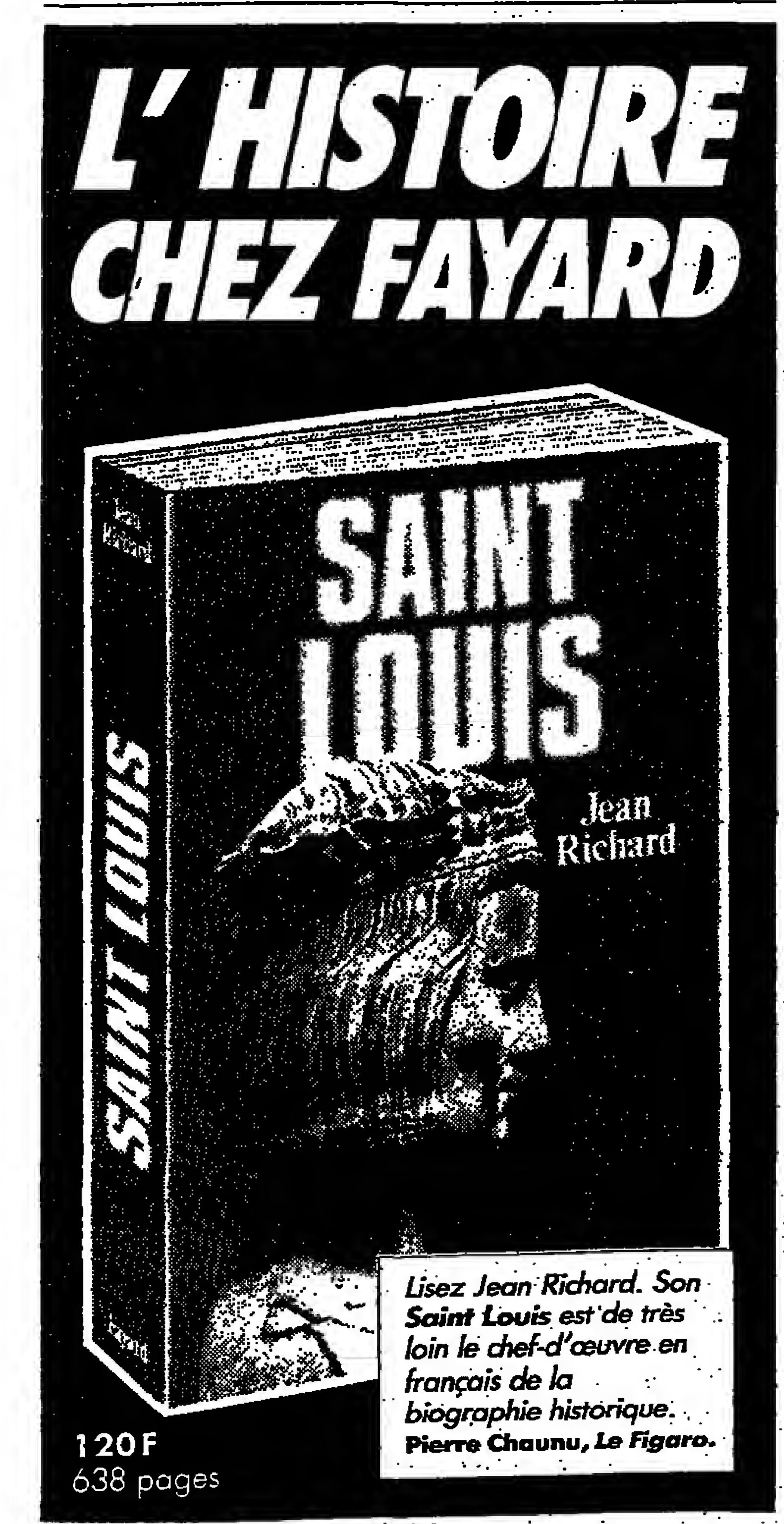
Le secrétaire général du P.R. a notamment déclaré : *« Nous sommes de plus en plus attachés à deux listes* [qui] *permettront à l'ensemble de l'opposition de gagner. »*

Le président du C.D.S. a, pour sa part, affirmé que l'opposition gagnerait *« les prochaines élections, à deux conditions »* : en respectant *« la stratégie de l'union »* et en laissant un *« choix »* dans l'opposition. *« La liste unique,* a-t-il remarqué, *est réductrice et laisse un espace politique inoccupé. Des primaires organisées sont une condition de la démocratie, du renouvellement des hommes et du débat d'idées. »*

Les responsables du P.R. et du C.D.S. ont aussi, chacun de leur côté, évoqué la politique étrangère de M. Mitterrand. M. François Léotard s'est déclaré *« inquiet de voir le président de la République chercher à l'extérieur ce qu'il ne trouve plus à l'intérieur* [de la France]*»*. Il l'a accusé de vouloir *« profiter de la dramatisation de la situation internationale pour apparaître en France comme le rempart des libertés »*. *« Nous n'allons pas,* a-t-il dit, *nous laisser piéger par l'utilisation que fait le chef de l'Etat de l'armée française. »*

M. Pierre Méhaignerie a jugé que *« la politique étrangère de la France est lucide »* — dans la mesure où elle prend en compte *« la menace militaire soviétique »* — mais *« maladroite sur le plan des interventions »*. Le raid de l'aviation française sur Baalbek lui paraît *« une opération contestable »* dans la mesure où *« elle a créé un doute sur les intentions réelles du président de la République »*. *« On peut penser,* a-t-il dit, *qu'il a voulu faire remonter sa cote de popularité et répondre à un problème franco-français. »*

• *Le P.C.F. et l'enseignement supérieur.* — M. Guy Hermier, membre du bureau politique du parti communiste, a indiqué, mercredi 23 novembre, à propos du projet de loi sur l'enseignement supérieur, que le P.C.F. *« défendra les avancées positives, fixées par le projet de loi initial, adopté en juin par l'Assemblée, et combattra toute proposition visant à les altérer ou à les dénaturer »*. *« Le groupe communiste,* a-t-il ajouté, *appellera à voter le texte initial, sans tenir compte des modifications proposées par le Sénat. »* Le P.C.F. *« met en garde le gouvernement contre des propositions de compromis »*. Sur l'enseignement privé, le P.C.F., qui participe aux manifestations du Comité national d'action laïque, *« exprime les plus vives inquiétudes quant aux propositions gouvernementales »*, qui pourraient aboutir à une *« institutionnalisation du dualisme scolaire »*.



LA VISITE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX DOM-TOM DANS LE PACIFIQUE-SUD

M. Lemoine confirme que la population de Nouvelle-Calédonie devra se prononcer pour ou contre l'indépendance du territoire

De notre correspondant

Nouméa. — Au cinquième jour de sa visite officielle en Nouvelle-Calédonie, le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM a défini, jeudi 24 novembre, devant l'Assemblée territoriale, le projet du nouveau statut de *« large autonomie »* dont le gouvernement entend doter le territoire après les prochaines élections territoriales de 1984. Mais c'est *devant une Assemblée territoriale* réduite à neuf conseillers que M. Georges Lemoine a prononcé son allocution. Comme il l'avait annoncé, le R.P.C.R. (Rassemblement pour la Calédonie dans la République) n'était pas présent, afin, selon son président, M. Jacques Lafleur, député R.P.R. de *« ne pas cautionner quelque chose qui s'est fait dans notre dos »*. D'autre part, au moment où le président de l'Assemblée territoriale, M. Jean-Pierre Aïfa, membre de la F.N.S.C. (Fédération pour une nouvelle société calédonienne, alliée du Front indépendantiste), après son discours d'introduction, céda la place au ministre, l'un des conseillers territoriaux, M. Yeweiné Yeweiné, membre de l'Union calédonienne (U.C., principale composante du Front indépendantiste), tenta de prendre la parole pour *« donner son point de vue et celui du Front indépendantiste »*. Devant le refus de M. Lemoine, exprimé par la voix du président de l'Assemblée territoriale, d'entendre cette déclaration, M. Yeweiné s'est levé et a invité les treize autres conseillers territoriaux indépendantistes à se retirer sur-le-champ, ne laissant que le vice-président du Conseil de gouvernement, M. Jean-Marie Tjibaou, lui aussi membre de l'U.C. C'est donc devant les sept conseillers territoriaux de la F.N.S.C. et deux indépendantistes que M. Lemoine a exposé les grandes lignes du nouveau statut de la Nouvelle-Calédonie, en se référant aux acquis de la « table ronde » de Nainville-les-Roches (Essonne), réunie en juillet dernier, au cours de laquelle avait été défini un processus d'autodétermination devant permettre aux Calédoniens de choisir leur avenir.

« La France a trop manqué de rendez-vous avec l'histoire... »

Le nouveau statut fixera la place de la coutume ménanésienne dans les institutions par la création de *« conseils de pays »*, et d'une *« assemblée de pays »*. *« Le statut »*, a déclaré M. Lemoine, *« reconnaît au peuple indigène de la Nouvelle-Calédonie et dépendances son droit à la décolonisation et à l'autodétermination, la légitimité des droits coutumiers. A cet effet, l'exécutif du territoire est transféré à un gouvernement local, entièrement élu, les compétences délibératives de l'Assemblée territoriale sont accrues. Une assemblée consultative représentant la coutume et les pays est créée. Le contrôle* a priori *de l'État est supprimé. Le territoire pourra déterminer librement les emblèmes marquant sa personnalité au sein de la République française. »*

Chacun des six « pays », dont la délimitation tient compte des aires coutumières et des liens économiques, sociaux et culturels traditionnels, ou qu'il convient de restaurer, sera doté d'un conseil composé, pour les troisquarts, de représentants de la coutume et des communes à égalité, et, pour un quart, des représentants des activités économiques et sociales qui participent à la vie collective du pays. Les représentants de la coutume seront désignés par le collège des clans et le conseil des grands chefs. Les élus municipaux désigneront ceux des communes tandis que les organismes socio-professionnels seront désigné, comme dans les conseils économiques et sociaux de la métropole.

L'assemblée des pays sera composée de représentants coutumiers, d'élus locaux et de représentants des secteurs socio-professionnels et associatifs. Mais seule la section coutumière composée de vingt-quatre membres recevra des attributions propres. Elle examinera notamment les questions relatives aux droits civils particuliers et exercera une fonction de conciliation dans les conflits entre citoyens de droits civils particuliers pour les matières régies par ce statut. Elle assurera la représentation extérieure de la coutume auprès des communautés mélanésiennes du Pacifique Sud.

A propos du calendrier, M. Lemoine a précisé : *« Le texte définitif sera déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale avant le début de la session de printemps au cours de laquelle il sera voté. Si ce calendrier est respecté, et le gouvernement a la volonté qu'il le soit, la Nouvelle-Calédonie disposera en juillet prochain d'un nouveau statut, et les élections territoriales pourront alors être organisées. (...) Dans ce domaine la France a trop manqué de rendez-vous avec l'histoire pour ne pas avoir la volonté de réussir celui qui nous est proposé ici... J'ai la conviction qu'un délai de cinq ans, celui d'une législature, est nécessaire avant que la population de ce territoire soit en mesure de se prononcer librement et en connaissance de cause sur son avenir (...). Une consultation offrant le choix entre le maintien de la situation existante après cinq ans d'application du statut d'autonomie interne, le renforcement de l'autonomie du territoire ou l'indépendance sera donc organisée en 1989. »*

FRÉDÉRIC FILLOUX.





société

LE RAPPORT PROST SUR L'ÉTAT DES LYCÉES

Un baccalauréat plus simple et plus diversifié

M. Alain Savary a présenté, jeudi matin 24 novembre à Paris, le rapport de la commission présidée par M. Antoine Prost : « Les lycées et leurs études au seuil du vingt et unième siècle. » Le ministre de l'éducation nationale fera connaître le mois prochain les orientations qu'il retient pour les lycées à partir de ce document.

Le rapport Prost a été établi après la consultation des partenaires (syndicats d'enseignants, parents d'élèves, associations de spécialistes, administration centrale), suivie de deux journées de discussions dans les deux mille cinq cents lycées, les 6 octobre et 13 décembre 1982, auxquelles étaient conviés personnels, élèves et parents (*le Monde* du 8 octobre et du 15 décembre 1982), et par un aller-retour de la synthèse de ces échanges entre les établissements et la commission.

Du rapport de deux cent quatre-vingt-quatorze pages qui sera diffusé en janvier prochain, M. Antoine Prost a mis en relief les points suivants :

● **Le stéréotype de la baisse de niveau est faux.**

Les lycées français sont loin d'avoir fait faillite. A la différence des Etats-Unis, la France ne dispose pas encore de véritable instrument de mesure. Mais, si l'on comparait les 27 % de la classe d'âge qui ont réussi le baccalauréat cette année aux 6 % qui le franchissaient en 1953, « *on découvrirait que le niveau monte, celui de l'élite des écoles et celui de la masse de la population* ». En affinant : l'élévation du niveau est « *difficilement contestable* » dans les matières scientifiques (maths, sciences, physique) et en langues vivantes ; elle est honorable en sciences sociales, histoire, géographie.

En revanche, l'expression écrite des lycéens actuels a été sacrifiée et elle « *est inférieure à celle de leurs prédécesseurs* ». Pour M. Antoine Prost, ce constat est « *la traduction dans les lycées de ce que notre société a valorisé* ».

● **Il y a trop de cours et pas assez de temps d'étude.**

Trop de cours se passent sans que le lycéen reprenne ses notes, assimile, relie ses différentes connaissances. Un élève traduit *Mein Kampf* en allemand et ne fait pas le lien de cette œuvre avec le nazisme en histoire. De plus, les heures de cours sont beaucoup trop nombreuses chaque jour et le nombre de jours de classe beaucoup trop faible dans l'année. Théoriquement, il y a deux cent douze jours de classe, ce qui place la France dans le peloton de tête ; sans déduire les samedis (moins trente-cinq jours) et les jours de juin, ce qui, avec cent cinquante-sept jours de travail, met la France au dernier rang mondial. Il faudrait donc permettre le travail personnel en réduisant les horaires de cours, répartir le travail sur six jours par semaine et travailler jusqu'à la fin du mois de juin.

● **Les élèves ont besoin d'un suivi régulier et personnalisé.**

De ce point de vue,le conseil de classe est une « *procédure grossière* ». Les lycéens devraient pouvoir « *passer un contrat* » et dresser un bilan régulier de leur formation. Ainsi, l'orientation serait-elle un processus continu.

● **Le baccalauréat doit être diversifié et simplifié.**

Le bac, qui suscite dix fois plus de candidats qu'en 1950, est « *lourd et mal adapté* ». Son organisation est à la merci du moindre grain de sable. Ainsi, en 1982, les services des trois académies de la région parisienne ont-ils dû remplacer, au pied levé, mille des huit mille correcteurs convoqués... Il faut une réforme urgente, sinon « *nous n'aurons plus le choix qu'entre un diplôme délivré par chaque lycée et un examen national tellement sommaire qu'il ne prouvera plus rien* ». La commission propose l'organisation d'épreuves en cours d'année, dès la classe de première. Le baccalauréat se passerait en partie à l'échelon local et en partie au niveau académique.

● **Il faut créer des « bassins de formation ».**

Semblables aux « *syndicats de communes* », ces « *syndicats inter-établissements* », un peu plus vastes que les communautés urbaines, permettront d'améliorer l'offre d'enseignement et la gestion et d'éviter la dispersion.

● **La recherche en éducation doit être développée, la formation des enseignants « *prise au sérieux* ».**

Le CAPES et l'agrégation doivent intégrer la soutenance d'un mémoire en rapport avec la pratique pédagogique.

● **L'offre d'enseignement doit être planifiée et développée.**

La commission propose qu'à échéance de dix ans 80 % de chaque génération achève une scolarité de second cycle (ce taux dépasse actuellement 90 % aux Etats-Unis et au Japon). Pour cela, il faut remédier aux inégalités entre régions, assurer des ressources égales aux établissements par une répartition compensée de la taxe d'apprentissage. Il faut ausi diversifier les formations, donner aux lycées la libre utilisation d'un tiers du temps d'enseignement, apprendre la mobilité en l'appliquant d'abord à un système éducatif actuellement rigide, difficilement adaptable, où « *le changement est un mal* ».

C. V.

UN BON SENS SUBVERSIF

La force de l'analyse et des propositions de la commission Prost est tout entière contenue dans un parti pris : le lycée est fait pour les lycéens, pour le plein développement de leurs capacités qui, à terme, ne peut que profiter à la nation.

Le constat est dressé sans animosité. Non, affirment les auteurs, tout ne va pas si mal. Le « niveau » des lycéens d'aujourd'hui n'a rien à envier à celui de leurs aînés, beaucoup moins nombreux ; il le dépasse même considérablement en maths et en sciences. Mais la question ne cesse de courir en filigrane dans ces quelque trois cents pages : à quoi jouons-nous dans les lycées ? A quoi ces établissements servent-ils ? N'y a-t-il pas un énorme gâchis humain ? L'orientation des élèves est inefficace et injuste ; la créativité, l'imagination et l'audace des lycées, en particulier dans le domaine de la technologie, n'ont guère droit de cité. Un gâchis financier, avec l'organisation du baccalauréat ?

Au passage, les hypocrisies sont démasquées. Ainsi de la prétendue « égalité des chances » offerte par un service public, qui l'utilise pour légitimer son uniformité, mais où les jeunes de seize ans ont deux fois moins de chances d'être accueillis dans un lycée selon qu'ils habitent la Meuse ou les Alpes-Maritimes.

Ces vérités sont subversives. Elles risquent en tout cas d'être insupportables à un système où l'immobilisme est une vertu cardinale. A des enseignants dont on constate trop souvent qu'ils ont perdu de vue que l'enseignement n'est pas d'abord fait pour eux ; à une administration peu friande de remises en cause ; à des parents dont beaucoup n'attendent du système scolaire qu'une intégration molle et sans risque de leurs enfants dans la hiérarchie sociale.

CHARLES VIAL.

LE NOMBRE DES EXEMPTÉS CONTINUE D'AUGMENTER

Un service militaire de moins en moins universel

De notre envoyé spécial

Tarascon. — Le service militaire va encore devenir un peu moins universel. L'an prochain, le nombre des incorporés devrait être de 260 000 à 270 000 sur un total de 430 000 appelés recensés, alors qu'il est aujourd'hui de l'ordre de 300 000. Cette chute — prévisible — du nombre des recrues sous les drapeaux, on la doit à une augmentation du taux des exemptions attribuées pour raisons médicales.

Directeur central du service national, le général de division Pierre Morisot a longuement parlé de cette perspective le 23 novembre, à l'occasion d'une visite de journalistes au centre de sélection de Tarascon (Bouches-du-Rhône), l'une des dix « *usines* » en France — c'est sa propre expression — qui sont chargées de sélectionner sur tests et d'orienter les recrues. Depuis leur création il y a vingt-cinq ans, ces centres ont vu défiler 15 millions de jeunes conscrits.

A l'origine de ce phénomène qui atteindra son plein effet à la fin de 1984, on trouve plusieurs raisons :

1) Certaines dispositions de la loi du 8 juillet 1983 qui « *banalisent* », selon le général Morisot, l'accès, autrefois plus sélectif, au statut de l'objection de conscience et qui dispensent, sous certaines conditions, de jeunes chefs d'entreprise de remplir leurs obligations militaires actives ;

2) Une directive ministérielle de mars 1983 qui modifie les normes d'aptitude physique et psychologique à l'incorporation. Ainsi sont exemptés du service militaire des jeunes ayant des séquelles motrices aux membres inférieurs (station debout prolongée difficile), des surdités ou des pertes d'acuité auditive, et des névroses jugées incompatibles avec l'adaptation à la vie en collectivité.

Concrètement, les dispenses pour raisons sociales ou professionnelles ne devraient pas beaucoup évoluer : elles resteront de l'ordre de 25 000 par an, soit 5 % à 6 % de la ressource dite « *utile* » (400 000 recrues) qui comprend le total des recensés diminué du nombre des engagés et de celui de certains jeunes — naturalisés trop âgés ou doubles immatriculations — qui ne feront normalement pas de service national.

Une ressource supérieure aux besoins

En revanche, les exemptions pour raisons médicales, qui étaient de 75 000 par an, soit 17 à 18 % de la ressource « utile », devraient s'accroître compte tenu de l'application des nouveaux textes ou règlements.

D'abord, on devrait avoir entre 3 000 et 4 000 jeunes chefs d'entreprise qui seront exemptés du service. Ensuite, le nombre des objecteurs devrait tripler et atteindre les 3 000. Enfin, les nouvelles normes d'aptitude physique et psychologique devraient concerner 25 000 à 30 000 exemptés supplémentaires. Soit un total de 35 000 à 40 000 jeunes.

Ces « pertes », admet le général Morisot, expliquent pourquoi il faut s'attendre, avant la fin de 1984, que la ressource disponible passe de 300 000 en 1982 à 260 000 ou 270 000 même si, d'autre part, le nombre des réformes prononcées pendant le service - soit, actuellement, 25 000 éliminations par an - diminue sans doute de moitié sous l'effet de cette recrudescence des exemptions médicales avant incorporation. Déjà le taux des exemptions en 1983 atteindra 21 %.

Pourquoi un tel phénomène ? Une raison financière, d'abord : le commandement a voulu diminuer le nombre des réformes qui interviennent pendant le service, parce qu'elles coûtent cher en pensions ou indemnités diverses au profit de la recrue, et il a donc préféré faire prononcer ces réformes avant l'incorporation. Une raison plus politique, ensuite : la ressource démographique est, aujourd'hui, supérieure aux besoins réels des armées, surtout depuis la décision gouvernementale de supprimer 35 000 emplois de militaires en cinq ans.

Rien ne dit, si la conscription doit rester le fondement de la politique française de défense, que cet excédent de la ressource continue longtemps encore à être la règle.

Le général Morisot estime, au contraire, que la démographie va marquer le pas, dans les armées, entre 1994 et l'an 2000, la chute des naissances masculines observée entre 1974 et 1980 se répercutant alors parmi les recrues potentielles.

JACQUES ISNARD.

L'ARRESTATION DE LIONEL CARDON

Une expertise est en cours pour déterminer son rôle dans le meurtre des époux Aran

C'est au moment où l'on célébrait dans la cour d'honneur de la préfecture de police de Paris les obsèques du brigadier Claude Hochard, tué par Lionel Cardon pendant la nuit du lundi 21 au mardi 22 novembre au bois de Boulogne, que le meurtrier se présentait jeudi vers 9 h 30, 59, rue Nicolo à Paris (16e), au cabinet de Me Nicole Dreyfus. Lionel Cardon s'y serait fait annoncer sous un faux nom et aurait obligé l'avocate, sous la menace de son arme, d'appeler Annette Kahn, journaliste au *Quotidien de Paris*, auteur d'un article qui lui avait déplu.

Vers 11 h 30, Annette Kahn se rendait chez l'avocate et, après une vive altercation, Cardon décidait de la prendre en otage avec Me Dreyfus, une secrétaire et une employée de maison. Peu de temps après, une habitante de l'immeuble appelait «Police-Secours». Vers midi, les policiers arrivaient devant la porte du cabinet de Me Dreyfus, un échange de coups de feu avait lieu et Cardon blessait grièvement le brigadier Jean-Pierre Molveau, trente-sept ans, transporté à l'hôpital Laennec où son état, ce vendredi était jugé stationnaire.

Vers 12 h 30, d'importantes forces de police bloquaient la rue Nicolo et les tractations commençaient avec Lionel Cardon. Celui-ci faisait alors savoir qu'il avait l'intention de se rendre et demandait la présence d'un magistrat. M. Laurent Davenas, substitut du procureur de la République, s'installait alors dans l'appartement voisin du cabinet de Mme Dreyfus, où se trouvaient plusieurs membres de la brigade antigang et commençait à parlementer à travers la porte.

Vers 15 h, Cardon de plus en plus nerveux et affaibli par les blessures qu'il avait reçues lors de son arrestation manquée au bois de Boulogne, demandait un café et la présence d'un médecin, puis libérait la secrétaire de Me Dreyfus. Une demi-heure plus tard, l'employée de maison, fortement commotionnée, passait le seuil de l'immeuble. Elle était emmenée en ambulance avant d'être entendue au quai des Orfèvres.

Vers 18 heures, c'était au tour d'Annette Kahn. Le meurtrier restait donc en présence de Me Dreyfus, à qui il faisait part de son intention de se suicider. A 19 h 30, Lionel Cardon s'était précipité dans la salle de bains pour mettre fin à ses jours. Maîtrisé par Me Dreyfus, il décidait de se rendre.

Tout au long de l'après-midi, Lionel Cardon a, à plusieurs reprises, [illegible] se justifier et expliquer son rôle dans le meurtre des époux Aran. Il aurait affirmé, une fois de plus, n'être pas responsable du déroulement dramatique de cette affaire, à laquelle, selon lui, plusieurs [illegible] auraient participé. Il aurait indiqué que l'arme utilisée dans le meurtre d'Aline Aran aurait été jetée. Mais un rapport d'expertise vient d'établir qu'il s'agit de la même arme, un 7,65, dont Cardon s'est servi pour tirer sur le brigadier Hochard.

Le voyou public numéro un

Lionel Cardon, ou l'homme dont la vie est un cas exemplaire pour étudiants en criminologie, dans un cours sur l'engrenage. Une biographie taillée pour la plaidoirie en cour d'assises : père garde-pêche, mère standardiste, divorce de ses parents à douze ans, suicide du père lorsque Lionel avait seize ans. Petits « casses », gros « casses », braquages, meurtre.

Lionel Cardon n'est pas un professionnel. Ou plutôt si ; du ratage. De l'acte manqué. Comme s'il passait sa vie à freiner des quatre fers. L'exhibitionnisme d'un Mesrine, le réflexe, même traqué, d'éplucher sa revue de presse quotidienne, mais sans le sang-froid, le « métier », qui impressionnent les médias. La fragilité juvénile d'un Philippe Maurice, mais sans la préciosité. Et cette obsession de l'autojustification qui fait les stars d'assises. Cardon, décrivent en substance les rapports psychiatriques, ne calcule pas, ne mûrit pas de stratégie. Cardon fonce vers le flash, ébloui comme un lapin dans les phares.

Cardon rate son premier « vrai » braquage le 18 mars 1977. Né le 6 janvier 1958, il barbote dans les tiroirs-caisse depuis l'âge de seize ans. Six condamnations pour vols ou tentatives de vols. Déjà de petits séjours en cellule. A dix-neuf ans, il passe aux choses sérieuses. Avec un complice rencontré à Fleury-Mérogis, Pascal Debré, il vole une carabine, puis une voiture. Objectif : le hold-up d'une station-service à Clamart. Mais le pompiste se défend et blesse Pascal Debré, qui avait tiré tandis que Cardon l'attendait au volant. Panique. Que fait Cardon ? Il dépose son complice à l'hôpital de Créteil, où le blessé est bien entendu appréhendé.

Cardon lui-même sera arrêté une semaine plus tard. En tentant d'échapper à ses poursuivants, il saute d'un troisième étage : fracture des jambes et du bassin. Première tentative de suicide, comme il tentera de le faire croire quatre ans plus tard ? Début, sûrement, d'un flirt sans conviction avec la mort. « *Je perds mon sang* », prétendait-il, la voix larmoyante en appelant l'A.F.P. après l'épisode du bois de Boulogne. Lors de la prise d'otages de jeudi, alors que tout est joué, les otages relâchés, il fait mine de retourner, contre lui, le canon de son arme. L'intervention de Me Nicole Dreyfus suffira à l'en dissuader.

En solitaire

Le ratage le plus dur pour Cardon, c'est son procès. Assises de Nanterre, en mars 1981, après plus de quatre ans de détention préventive pour « *vols, vols qualifiés, tentative de vols qualifiés et port d'armes et de munitions* ». On est au cœur de l'ère « sécurité et liberté ». Le petit braqueur de banlieue tente de faire croire qu'il a mûri. Grands mots endimanchés et maladroits dans les cuirs noirs et les marbres blancs du Palais de justice de Nanterre. En face, Me Nicole Dreyfus représente le pompiste. Les explications de Cardon sonnent faux aux oreilles des jurés : dix ans de réclusion criminelle. Le maximum. Pourvoi en cassation rejeté.

Il bénéficie, le 10 mai dernier, d'une libération conditionnelle, « *qu'il a accueillie comme un correctif, tant il avait le sentiment d'avoir été incompris* », se souvient son avocat, Me Jean-Louis Pelletier. Quelques semaines, on peut le croire hors d'eau. Et il replonge au début de l'été. En solitaire. Il se spécialise alors dans le cambriolage des cabinets médicaux.

Son errance passe par Pessac, en Gironde. On retrouve un des sacs qui contenaient ses hardes près de la demeure du chirurgien François-Xavier Aran, retrouvé mort étouffé le 10 octobre dernier. Les empreintes relevées dans la maison seraient aussi les siennes. L'épouse du chirurgien est abattue trente-six heures plus tard d'une balle de 7,65 mm avec la même arme qui a tué, la semaine dernière, le brigadier Claude Hochard.

Le film, là encore, a-t-il tourné trop vite ? « *Je suis totalement étranger quant au déroulement dramatique de l'affaire* », clame-t-il en téléphonant à l'A.F.P. Formulation ambiguë. Déjà recherché pour cette affaire, il ne craint pas de retourner à Pessac pour attaquer une banque, le 16 novembre.

Le film s'accélère encore. Arrêté par des motards sur les Champs-Elysées, dans la nuit du 21 au 22 novembre, pour un banal contrôle d'identité, il leur fausse compagnie et abat l'un d'eux au bois de Boulogne, de cinq balles de 7,65. Cinq balles qui en font le « voyou public numéro un » recherché par toutes les polices de France. Lui-même est blessé dans le dos et au côté gauche par deux balles du motard. L'homme traqué se rendra sans conditions, le jeudi 24 novembre. Juste à temps pour le journal télévisé de 20 heures.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

Etat de siège

Le 7,65 tient la rue en respect.

Le tueur est au quatrième avec ses otages. En bas, on frôle les murs. Toutes les trajectoires possibles sont prudemment évitées. Des policiers traversent en gilet pare-balles, n'offrant que la cible de leur tête. Les médecins du SAMU et la presse sont poussés vers un angle mort. Des hommes passent et repassent revolver au poing ; les tireurs d'élite sont postés derrière des cheminées. Il y en a un immobile depuis des heures, armé d'un pistolet-mitrailleur. Ils portent des uniformes kaki ou bleu-de-police et une profusion de brassards. On ne passe pas. La rue est bloquée par des cars et des ambulances aux sirènes éteintes.

En face, dans l'immeuble moderne, les rideaux métalliques sont descendus. Un brigadier se charge de rabattre les curieux dans les coins abrités. On s'installe dans l'attente, insouciant ou conscient qu'assez de sang a été versé. En haut, quatre vies sont à portée d'une arme de poing. Il faut attendre dans le calme que la raison l'emporte, et le cœur, sur l'affolement.

Le seizième arrondissement contourne l'obstacle. Le quartier, comme rassuré, reprend ses habitudes. Des hommes en tweed arrivent sur les barrages avec leur chien, des gouvernantes entraînent vers leur goûter des enfants qui veulent passer. Toute la clinique de la Muette est aux fenêtres : filles de salle antillaises et malades enroulés dans leur couverture.

Les radios périphériques bivouaquent en parka. On apporte des machines. On dresse l'antenne des moyens H.F. Les journalistes de la presse écrite, en tenue de ville, battent la semelle. Là-haut, l'homme a des exigences : il veut un procureur, un stylo, une dernière cigarette... On se lasserait sans le policier blessé au début de la prise d'otages et du siège, sans les quatre femmes qui parlementent à travers une porte pour sauver leur vie et la vie du meurtrier, de plus en plus célèbre dans la rue.

C. C.

L'honneur d'une avocate

Il est 20 heures. Le cortège des voitures qui accompagne Lionel Cardon vient de tourner le coin de la rue Nicolo. Les journalistes qui n'ont pu s'approcher jusque-là du numéro 59 se précipitent. Entourée de policiers qui la protègent de la ruée, Me Nicole Dreyfus tente de sortir de chez elle. On la devine plus qu'on ne la voit. Éblouie par les fleshes, cernée de micros, elle surprend par son calme. Poussée vers une voiture de police qui la sauve de la cohue, elle ne dira rien.

Cette femme aux cheveux grisonnants a fait, une heure auparavant, honneur au métier d'avocat. Me Guy Dannet, le bâtonnier élu de Paris, accouru sur les lieux, a raconté dans quelles circonstances.

La nuit vient de tomber sur la rue Nicolo. Lionel Cardon a relâché, quelques instants auparavant, Annette Kahn, la journaliste du *Quotidien de Paris*. Me Dreyfus reste le seul otage. A bout, Lionel Cardon songe à la libérer à son tour, puis à se suicider.

Derrière la porte de l'appartement, sur le palier du quatrième étage, les négociateurs le sentent prêt à s'effondrer.

Me Dannet à sa consœur : « *Venez nous rejoindre, il ne s'y opposera pas.* »

Me Dreyfus : « *Je refuse. Il veut se suicider. C'est ma mission d'avocate que de l'en empêcher.* »

Me Dannet : « *Faites comme vous l'entendez, c'est votre client, mais vous prenez un risque énorme.* »

Me Dreyfus : « *Ce n'est pas mon client, c'est un malfaiteur contre qui j'ai plaidé.* »

L'avocate est restée jusqu'au bout dans l'appartement. C'est elle qui a convaincu Lionel Cardon de ne pas se donner la mort. A un double titre, il lui doit la vie sauve. Qui sait ce qui se serait passé si, resté seul dans l'appartement, il avait à nouveau tiré sur les policiers ?

Me Dreyfus ne voulait pas de ce client qui menaçait de la tuer. Mais à l'instant où tout, peut-être, [illegible], elle a défendu Cardon contre lui-même.

BERTRAND LE GENDRE.



La révolte des médecins hospitaliers

(Suite de la première page.)

Par cet ensemble, le gouvernement entend tout à la fois modifier l'organisation interne des hôpitaux, maîtriser leur évolution financière et réaménager totalement le statut des praticiens.

Réorganiser l'hôpital : ce sera chose faite avec la suppression des « services » et la création des « départements », entités plus vastes regroupant des secteurs d'activité complémentaires (tels que les diverses techniques d'imagerie médicale, par exemple) ou comparables (plusieurs services de chirurgie, d'orthopédie, etc.). A la tête de ces vastes ensembles, sera placé un *médecin, élu par ses pairs pour un* temps limité (probablement quatre ans, renouvelable deux fois) et assisté d'un « conseil de département » composé à 50 % au moins de médecins.

Ceux-ci estiment que cette future structure transformera l'hôpital en forum politique, permettra à des personnels non médicaux de jouer un rôle excessif, désorganisera les structures actuelles et imposera une logique économique — puisque le département sera aussi une unité de gestion — à un système dont la finalité est avant tout de soigner.

Le gouvernement récuse cette critique et indique que la finalité première de l'hôpital n'a été, à aucun moment, négligée dans cette réforme.

L'année 1984 verra aussi la mise en vigueur du « budget global » dans les hôpitaux, une formule derrière laquelle les médecins — et bon nombre d'administrateurs — voient se *profiler un garrot*. Cette méthode consistera en l'attribution, par les caisses de Sécurité sociale, d'une enveloppe au début de chaque exercice, enveloppe versée, chaque mois, par douzièmes.

En fait de garrot, estime le gouvernement, cette formule ne sera que l'instrument d'une gestion rationnelle — et prévisionnelle — pour les hôpitaux. Lorsque, comme c'est le cas en 1983, l'activité des établissements baissera, la trésorerie des hôpitaux ne se trouvera plus déséquilibrée pour autant. Dans le système actuel des prix de journée, un ralentissement de l'activité signifie une baisse des rentrées financières, donc une mise en péril de l'équilibre comptable du système. Ce ne sera plus le cas.

Mais il est vrai que la gestion des hôpitaux va se trouver resserrée. La fin de l'exercice 1983 est déjà ardue, d'autant que le gouvernement n'autorise plus qu'au compte-gouttes le déblocage des traditionnels « *budgets supplémentaires* » *de fin* d'année. 1984 s'annonce donc très difficile, en grande partie parce que l'appareil hospitalier français, public en particulier, est à présent « *surdimensionné* » et qu'il n'est pas simple politiquement de « fermer » des lits.

Une indépendance menacée

L'un des autres points forts de la contestation des médecins réside *dans la définition des pouvoirs des* directeurs. Jusqu'à présent, sauf à l'Assistance publique de Paris, ceux-ci n'étaient régis par aucun texte, ce dont s'arrangeaient toutes les parties en cause. Or le gouvernement a voulu affirmer dans la loi l'autorité des directeurs. Devant la violente protestation des médecins, divers ajouts ont été proposés qui n'ont nullement apaisé cette émotion.

La dernière version du texte que le Sénat a approuvé, indique que cette autorité s'exerce « *dans le respect de la déontologie médicale et de l'indépendance professionnelle des médecins dans l'exercice de leur art* ».

Cette formulation, estime le gouvernement, est dénuée de toute ambiguïté. Certainement pas, pensent les médecins, qui persistent à y voir l'amorce d'une inacceptable subordination, incompatible avec leur indépendance professionnelle.

Restent les problèmes que pose aux hospitaliers la définition de leur statut. Celui-ci a été proposé par le gouvernement dans le souci d'unifier l'inextricable situation actuelle où se chevauchent et s'entremêlent une infinité de statuts particuliers et où prévalent bon nombre d'injustices. Dorénavant, après les études de médecine et l'internat — obligatoire pour tous — puis une période intérimaire à l'hôpital (de deux ans probablement), les médecins pourront présenter le « médicat », concours unique qui ouvrira la voie des C.H.U. pour les premiers, des hôpitaux généraux pour les autres. Ils pourront par la suite se présenter au *concours d'agrégation*.

Les médecins contestent, dans ce schéma, la brièveté du « post-internat » (c'est-à-dire le « clinicat » d'aujourd'hui, qui dure quatre ans), période formatrice indispensable, disent-ils. Ils estiment en outre que les avantages matériels liés à cette nouvelle définition de leur carrière sont totalement insuffisants : un jeune médecin hospitalier recevra annuellement 132 000 francs après plus de dix années d'études universitaires et n'atteindra en fin de carrière que 25 000 à 28 000 francs mensuels ; il ne percevra qu'une retraite modeste, calculée sur une carrière brève (compte tenu de la durée des études).

Le gouvernement répond que la négociation n'est pas achevée ; il admet que le point de départ salarial n'est pas élevé mais souligne que les médecins hospitaliers bénéficieront à l'avenir d'une titularisation précoce, alors que les actuels chefs de clinique sont dans une situation très précaire et doivent presque tous, au *terme de leur clinicat, quitter l'hôpital public pour se tourner vers le secteur privé*.

Ainsi sont réunis tous les éléments d'une grave crise de confiance : entre un gouvernement qui estime avoir œuvré à la fois pour l'intérêt public et à l'avantage des médecins hospitaliers et un corps de praticiens qui se juge victime de la suspicion, d'une mise sous tutelle et d'une perspective d'« *asservissement* ».

CLAIRE BRISSET.

« Les promesses n'ont pas été tenues »

Il a trente-quatre ans. Il est passionné par son métier, par cet hôpital où il passe « *sans compter dix ou douze heures par jour* », et où il vient, de surcroît, le dimanche « *faire un tour* », parce que c'est « *bien normal de visiter ses malades chaque jour* ». Le docteur Serge Herson est l'un des trois chefs de clinique d'un service de la Pitié-Salpêtrière, qui compte soixante-quinze lits. Trois jeunes médecins, qui partagent la totalité de leur temps entre l'hôpital et l'enseignement universitaire, assistent le professeur (chef du service) et sont eux-mêmes aidés dans leur tâche par trois internes et deux résidents étrangers.

Cette grève, le docteur Herson la juge « *utile et nécessaire* », puisque « *les promesses n'ont pas été tenues* » et que les projets de réforme dont on leur avait affirmé qu'ils seraient abandonnés vont être très probablement adoptés. *La longue grève* d'avant l'été, il l'estime « *un peu naïve, peut-être, et en tout cas trop optimiste* ». Mais celle-ci, qu'une intersyndicale groupant pas moins de vingt-deux organisations a décidé d'observer, se veut autrement « *raisonnée* », fondée qu'elle est sur l'« *abattement* » des médecins hospitaliers face à des projets de mesures « *qui mettent en danger l'avenir de l'hôpital* ».

En décidant de cette grève qui se veut essentiellement d'« *avertissement* », le docteur Herson et ses confrères ne poursuivent qu'un seul but : « *défendre un système de santé et un système hospitalier* » qui a fait ses preuves. Pas de revendications salariales : chef de clinique, le docteur Herson ne gagne que « *dix mille balles par mois* »...

J.-M. D.-S.

CRÉATION D'UN FICHIER CENTRAL INFORMATISÉ DES AUTOMOBILES

Par arrêté interministériel paru au *Journal officiel* du vendredi 25 novembre, le ministère des transports est autorisé à instituer et à gérer un fichier national informatisé des véhicules immatriculés en France. La création de ce fichier central des automobiles a été soumise à l'avis de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

Officiellement, ce fichier est présenté comme devant être destiné à suivre l'évolution des immatriculations et du parc des véhicules (voitures particulières, véhicules utilitaires, caravanes et motocyclettes) en circulation.

Selon qu'il s'agit de renseignements statistiques ou nominatifs, diverses administrations y auront accès, parmi lesquelles l'agriculture, la défense, les finances, l'industrie, l'intérieur et, naturellement, les transports. Sous certaines conditions, les constructeurs ou importateurs de véhicules y auront aussi accès. L'arrêté précise que ce fichier central des automobiles ne sera connecté à aucun autre fichier nominatif.

Le fichier des automobiles devrait contenir des renseignements sur les caractéristiques du véhicule (immatriculation, carte grise, marque, type et numéro de série, dimensions, source d'énergie et puissance administrative) et sur l'identité (nom, prénoms, date de naissance, domicile et catégorie socio-professionnelle) du propriétaire ou du locataire.

UNE MANIFESTATION UNITAIRE LE 7 DÉCEMBRE

Le mot d'ordre de grève des médecins hospitaliers a été respecté, jeudi 24 novembre, de façon inégale, selon les types d'établissements et selon les régions. Massive dans les hôpitaux généraux et dans certains centres hospitaliers universitaires, la grève n'a été que plus faiblement suivie dans certaines zones. Au total, l'administration estime que 50 % environ des médecins hospitaliers ont cessé le travail, alors que les intéressés revendiquent un taux de 70 % à 80 %.

La mobilisation n'a pas cessé pour autant. Les praticiens hospitaliers viennent d'annoncer une grande manifestation unitaire, le 7 décembre.

Le secrétaire d'Etat à la santé, de son côté, souligne « *la diversité, voire les contradictions des mots d'ordre lancés* » par les grévistes et rappelle que l'étape de la concertation n'est pas close.

LES INSURGÉS KARENS ONT LIBÉRÉ M. ET Mme BOSSU

Klerdey (Birmanie), (*Reuter*). — Les rebelles séparatistes Karens ont libéré, ce vendredi 25 novembre, l'ingénieur français M. Jacques Bossu et sa femme Martine qu'ils détenaient depuis trente-huit jours.

Le couple, qui paraît en bonne santé, a été libéré par les Karens « *pour des raisons humanitaires* ».

Les deux Français ont été remis à des représentants de la Croix-Rouge internationale lors d'une cérémonie qui s'est déroulée dans une base des rebelles sur la rive birmane de la rivière Moei, à la frontière thaïlandaise.

[Les insurgés Karens, qui avaient enlevé M. et Mme Bossu, le 18 octobre, sur le chantier d'une cimenterie conduite par une firme française en Birmanie, réclamaient en échange de leur libération que la France cesse son assistance au gouvernement de Rangoun.

Les négociations pour la libération des deux Français ont été conduites par l'intermédiaire du représentant de la Croix-Rouge internationale à Bangkok.]

LETTRES

LA MORT DE JEAN DE FABRÈGUES

Ecrivain et journaliste catholique

Jean de Fabrègues, écrivain et journaliste catholique, est mort à Paris, le 23 novembre, des suites d'un accident. Il avait soixante-dix-sept ans. L'écrivain a été renversé par une ambulance alors qu'il sortait d'une réunion de l'Association des écrivains catholiques.

[Né le 8 janvier 1906, à Paris, Jean d'Azémar de Fabrègues avait assumé pendant quelque temps, en 1929, les fonctions de secrétaire particulier de Charles Maurras. Cofondateur avec M. Thierry Maulnier d'une revue mensuelle, *Combat*, en 1936, il fonda à Lyon, en 1942, l'hebdomadaire *Demain* et collabora à la revue *France*.

De 1945 à 1955, il est rédacteur en chef de l'hebdomadaire *la France catholique* avant d'accéder, en 1955, à la direction du journal. Jean de Fabrègues, connu pour ses positions traditionalistes en matière de religion, est l'auteur de nombreux ouvrages, dont : *la Tyrannie ou la paix, Le problème du mal dans la littérature contemporaine ; la Révolution et la foi ; Mon ami Georges Bernanos ; la Femme pauvre de Bloy ; Charles Maurras et son Action française*, etc.]

Passions françaises

Pendant les quarante-cinq années de sa tumultueuse existence, l'Action française, comme plus tard le parti communiste, regorgea de luttes internes, douloureuses, assorties de scissions féroces ou d'exclusions impitoyables. Victime d'une de ces dissidences, l'un des plus prestigieux fondateurs du mouvement, Bernard de Vesins, entraîna en 1931, à sa suite, beaucoup des meilleurs cadres catholiques, et, parmi eux, Jean de Fabrègues, l'un de ces anciens secrétaires de Maurras toujours choisis pour leur inébranlable attachement au mieux maître. Dans ce cas précis, l'attachement avait été ébranlé.

Intellectuel catholique, ardemment royaliste, Jean de Fabrègues supportait très mal, avec beaucoup d'amis, la rupture entre sa foi religieuse et sa foi politique, provoquée par le conflit entre l'Action française et le Vatican. Après bien d'autres jeunes gens des générations de l'entre-deux-guerres, il avait publié ses premiers articles dans *l'Etudiant français*, organe de l'Action française au quartier Latin. De Jacques Laurent à Claude Roy et Philippe Ariès, quelques adolescents promis à la célébrité affûtaient déjà leur plume.

Dans le bouillonnement idéologique de l'époque, les scléroses, les timidités du maurrassisme, contrastaient fort avec les ambitions conquérantes du fascisme. A la fois hostile à la démocratie politique et au libéralisme économique, partisan d'une intégration totale du prolétariat dans une société qu'il estimait égoïstement bourgeoise, Jean de Fabrègues appartenait à une droite anticonformiste dont les principes ressemblaient souvent à ceux qu'Emmanuel Mounier défendait dans la revue *Esprit*. Avec Thierry Maulnier, Jean de Fabrègues lança le mensuel *Combat* pour donner à ses idées un bon instrument doctrinal. De 1935 à 1937, il collabora simultanément au *Courrier royal*, hebdomadaire de grande diffusion lancé par le comte de Paris pour soustraire ses fidèles à l'influence qu'il jugeait dangereuse de *l'Action française*.

En 1940, la défaite balaya toutes ces entreprises. Jean de Fabrègues passa dans la partie méridionale de la France, provisoirement soustraite par l'armistice à l'occupation. Il approuva le maréchal Pétain, comme l'immense majorité des Français. Installé à Lyon, il devint rédacteur en chef de la revue *Demain*, soutenue par l'épiscopat. Là, il entreprit de rallier les catholiques au gouvernement de Vichy. Mais, déjà très échaudé par les expériences de sa jeunesse, il apporta dans cette tâche nouvelle suffisamment de précautions pour n'encourir aucune rancune. Quatre ans plus tard, il traversa les vengeances de l'épuration sans subir aucune représaille et put, au lendemain de la guerre, prendre la direction de la France catholique avec M. Jean Le Cour-Grandmaison.

Dans cet hebdomadaire, placé sous le contrôle discret mais effectif de l'archevêché, Jean de Fabrègues s'efforça de prémunir ses lecteurs contre les séducteurs du marxisme et les tentations du teilhardisme. Suivant une politique souhaitée par Pie XII, il appuya la construction européenne, la décolonisation en Afrique noire et fut l'un des très rares catholiques de droite à soutenir la fameuse loi-cadre de 1956 organisée par Gaston Defferre et François Mitterrand. Mais il se prononça aussi fermement pour l'Algérie française, le retour du général de Gaulle au pouvoir et la Constitution de 1958.

Discret, précautionneux, parfois tatillon, homme d'études et de livres, modeste malgré sa grande intelligence, Jean de Fabrègues appartenait à ces laïcs intégrés à l'appareil de l'Eglise comme il s'en trouve dans les romans de Balzac, et dont l'épiscopat se servit pour agir dans le monde tout au long du dix-neuvième siècle et jusqu'au concile de Vatican-II. L'irruption du prêtre télégénique en complet veston ainsi que les métamorphoses et l'immense recul du catholicisme lui retirèrent peu à peu ses raisons de vivre dans un monde en plein changement qu'il regardait avec stupeur et mélancolie. Comme la plupart de ses anciens amis, il n'échappa jamais à la fascination intellectuelle qu'exerça Charles Maurras et, dans son âge mûr, consacra au maître de sa jeunesse une biographie (1) fort critique mais équitable, nécessaire pour comprendre un demi-siècle de passions françaises.

GILBERT COMTE.

(1) *Charles Maurras et son Action française*. Librairie académique Perrin.

SCIENCES

L'IVRESSE DES PROFONDEURS

Une expérience en caisson à Marseille

De notre correspondant

Marseille. – Depuis le 13 novembre six plongeurs, dont deux médecins, ont accepté d'être volontaires pour l'opération baptisée Hydra-IV organisée à Marseille par la Compagnie maritime d'expertises (COMEX) dans ses caissons. Cette société que dirige, à Marseille, M. Henri Delauze, s'est acquis une réputation mondiale dans la plongée profonde destinée aux recherches pétrolières offshore.

L'opération Hydra-IV est destinée à tester, à bord d'un caisson les effets d'un mélange respiratoire, appelé hydrox, composé de 98 % d'hydrogène et 2 % d'oxygène. Le mélange héliox, hélium, oxygène et maintenant azote, communément employé dans les plongées profondes, impose, en effet, un effort trop pénible à chaque respiration à partir de moins 350 à moins 400 mètres. L'hydrogène, le plus léger des corps simples, donne au mélange hydrox une facilité de respiration remarquable.

Dans la nuit du 18 au 19 novembre, les six hommes ont atteint la profondeur de moins 300 mètres (soit une pression d'environ 30 bars). Malheureusement, l'effet narcotique de l'hydrogène, a été plus important qu'on ne le supposait à partir de moins 240 mètres. Les plongeurs ont été la proie d'une forte narcose (ivresse des profondeurs) qui a contraint à introduire 24 % d'hélium dans le mélange – qui comprenait alors 2 % d'oxygène et 74 % d'hydrogène, – afin que l'ivresse se dissipe. Mais l'opération, dans laquelle la COMEX a investi 2 millions de francs, a pu être menée à son terme et les tests d'effort et les tests psychologiques ont été effectués avec succès.

« *Il s'agit d'une expérience réussie à 75 % seulement* », a commenté M. Delauze. La preuve est faite cependant que l'hydrogène procure bien une diminution de l'effort respiratoire à de grandes profondeurs et ne pose pas de problèmes majeurs au point de vue physiologique. Mais cet effet de narcose entraîne la révision de la composition du mélange respiratoire.

JEAN CONTRUCCI.

En bref

Protestations après les déclarations du préfet de police de Lyon

Mis en cause par des syndicats de policiers pour avoir condamné l'attitude des C.R.S., lors de leur brutale intervention dans un restaurant de Vénissieux (Rhône), le 21 novembre (*le Monde* du 25 novembre), le préfet de police du Rhône s'est défendu, le 24 novembre, d'avoir, comme cela avait été rapporté par ces syndicats, directement assimilé la conduite des forces de l'ordre à celle « *de truands et de voyous* ». M. Bernard Grasset a indiqué qu'il avait estimé que « *les C.R.S. n'ont pas à se comporter comme les truands et les voyous qu'ils sont censés poursuivre* ».

L'Union des syndicats catégoriels de la police (U.S.C.-Police) avait, dans un communiqué « *exigeant le départ* » de M. Grasset, condamné ces déclarations « *inqualifiables* ». Le Syndicat national des policiers en tenue (S.N.P.T.), le Syndicat national indépendant des policiers (SNIP) et les syndicats régionaux C.G.C. ont, eux aussi, demandé le remplacement de M. Grasset.

Des généralistes dans les hôpitaux psychiatriques

Si le nombre d'internes est insuffisant dans les hôpitaux psychiatriques, le déficit pourra être comblé par des généralistes et, éventuellement, par des médecins à temps partiel. Telle est en substance la déclaration qu'a faite à l'Assemblée nationale, le 23 novembre, M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, en réponse à une question orale de M. Claude Bartolone, député (P.S.) de la Seine-Saint-Denis. M. Hervé a précisé que le nombre des psychiatres qui seraient formés n'était pas encore arrêté, et que la « sectorisation » (traitement extra-hospitalier des malades) demeurait le principe de base de l'organisation de la santé mentale en France.

Un don d'Edouard Leclerc à l'hôpital de Brest

Brest. – Le 2 décembre, le service de neurochirurgie (hôpital Morvan, Brest), dirigé par le professeur Besson, recevra un cavitron, appareil très perfectionné qui permet la destruction des tumeurs par absorption et aspiration sans toucher au tissu environnant. De fabrication américaine, le cavitron avait jusqu'à présent été exporté au Japon, en Grande-Bretagne et en Italie mais jamais en France. L'homme par qui cette première a été rendue possible est M. Édouard Leclerc, qui a en quelque sorte sponsorisé le matériel en le commandant lui-même aux États-Unis moyennant un chèque de près de 800 000 francs. – (*Corresp.*)

M. Giraud les architectes et les banlieues

L'annonce d'une mission sur la rénovation des banlieues confiée à deux architectes (*le Monde* du 23 novembre) a provoqué l'étonnement et le mécontentement du président du conseil régional d'Ile-de-France. Dans une lettre à M. Pierre Mauroy, M. Michel Giraud estime « *paradoxal qu'en pleine période de décentralisation le premier ministre prenne l'initiative d'un projet ambitieux alliant les préoccupations de Banlieues 89 au plan du Grand Paris, alors que la loi confie l'exercice de l'urbanisme aux communes dans le cadre d'un schéma directeur établi en concertation avec les élus régionaux et départementaux* ».

Rappelant les initiatives prises par la région (réalisation de la ceinture verte, contrats pour l'aménagement des canaux et des rivières dans le Val-de-Marne et les Hauts-de-Seine), M. Giraud « *ne voit guère d'original dans les propositions de MM. Castro et Cantal-Dupart que l'aménagement des forts* », mais il note que ceux qui restent urbanisables sont peu nombreux.

L'auteur d'une fusillade à Paris est inculpé

Transféré de Perpignan à Paris, Messout Aygum, sujet turc né le 16 juin 1958 à Ismir, qui a blessé quatre femmes avec son pistolet le 18 novembre rue des Petites-Écuries à Paris (*le Monde* du 24 novembre), a été inculpé, le 24 novembre, de tentative de meurtres par M. Patrice Maynial, premier juge d'instruction, qui l'a fait écrouer. Il assure avoir tiré sans viser et sans intention d'homicide.

Avant d'être inculpé, il avait été conduit devant un substitut du procureur de la République qui lui a notifié le mandat d'arrêt délivré par M. Patrick Guérin, juge d'instruction à Marseille, pour une tentative de meurtre commise dans cette ville, le 26 février dernier, sur un compatriote, à l'occasion d'une rivalité amoureuse.

● *Audition d'une militante nationaliste corse.* – Les policiers de Bastia (Haute-Corse) ont entendu, mercredi 23 novembre, une militante de l'association nationaliste « A Riscossa », Mlle Felicia Silviagnoli, à la suite d'une information ouverte par le parquet pour « *outrage à magistrat* ». Cette militante avait nommément mis en cause, au cours d'une réunion publique, le procureur de Bastia, M. Pierre Cazenave, et deux juges d'instruction, Mme Françoise Knittel et M. Gérard Pancrazi, et dénoncé leurs « *méthodes indignes* ». Les policiers ont aussi saisi, à Radio-Corse, sur commission rogatoire, un enregistrement de ces accusations citées par un journaliste. – (Corresp.)

● *Non-lieu dans l'affaire du « tueur de Belfort ».* – M. Gilles Raguin, juge d'instruction à Belfort, a rendu, le 22 novembre, une ordonnance de non-lieu en faveur de M. Alain Favier, vingt-neuf ans. M. Favier avait été inculpé, le 23 mai 1982, de tentative d'homicide volontaire et incarcéré pendant cinq mois à la maison d'arrêt de Belfort. On l'avait soupçonné d'être « le tueur de Belfort » auteur dans cette ville de cinq agressions, dont une mortelle, sur des jeunes femmes, de février à mai 1982.

M. Jacques Pélissier président de l'Office de tourisme de Paris

Présenté conjointement par le maire de Paris et par le président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, M. Jacques Pélissier a été élu, à l'unanimité des suffrages exprimés, président de l'Office de tourisme de Paris par le conseil d'administration. M. Jacques Pélissier succède à M. François Castex, qui n'a pas renouvelé sa candidature au poste de président de l'Office qu'il occupait depuis douze ans.

[Né le 4 février 1917 à Versailles, ingénieur agronome, M. Jacques Pélissier entre dans l'administration préfectorale en 1944. Il est successivement préfet de l'Aude (1960), préfet de la région Languedoc-Roussillon (1964), préfet de la région Bretagne (1967) et préfet de la région Rhône-Alpes (1972). En mars 1974, il devient directeur général de l'administration du ministère de l'intérieur et en juin directeur du cabinet du premier ministre, M. Chirac. Nommé en septembre 1975 président du conseil d'administration de la S.N.C.F. et, à ce titre, responsable de la construction du T.G.V., il quittera ce poste en août 1981.]

RELIGION

Le Saint-Siège publie une « charte des droits de la famille »

Le Saint-Siège a publié, le 24 novembre, une « charte des droits de la famille » qui s'adressent à « *toutes les personnes, institutions et autorités intéressées à la mission de la famille dans le monde d'aujourd'hui* ». Ce texte, composé d'un préambule, suivi de douze articles, répond au vœu du synode consacré, en 1980, à la famille. D'autre part, nous apprenons la publication, au même moment par l'Association américaine pour les droits des catholiques dans les églises, d'une charte qui vise à « *garantir pour chaque catholique les droits fondamentaux entraînés dans son baptême* », sur laquelle nous reviendrons.

Ni exposé théologique du mariage ni code de conduite pour la famille, le document du Saint-Siège se présente comme « *une formulation des droits fondamentaux propres à cette société naturelle et universelle qu'est la famille* ». Il s'adresse à « *tous nos contemporains, chrétiens ou non* », car, lit-on dans l'introduction, « *les droits énoncés dans la charte sont imprimés dans la conscience de l'être humain et dans les valeurs communes à toute l'humanité* ».

Après un préambule qui affirme que la famille est fondée sur le mariage, union indissoluble, librement contractée et ouverte à la transmission de la vie, les droits de la famille sont développés en douze articles :

1) Droit au « *libre choix de son état de vie* », donc de fonder une famille ou de rester célibataire. Mais on ajoute que « *la situation des couples non mariés ne doit pas être placée sur le même plan que le mariage dûment contracté* ».

2) Droit au « *libre consentement, dûment exprimé, des époux* ». On souligne les « *droits égaux des époux* », qui ont une « *même dignité* » dans leur complémentarité.

3) Droit de fonder une famille et de « *décider de l'espacement des naissances et du nombre d'enfants à mettre au monde (...), en accord avec l'ordre moral objectif qui exclut le recours à la contraception, la stérilisation et l'avortement* ».

4) Droit, pour la vie humaine, d'être « *respectée et protégée dès le moment de sa conception* ». Ici est condamnée « *toute manipulation expérimentale ou exploitation de l'embryon humain* ».

5) Droit, pour les parents, d'être « *les premiers et principaux éducateurs de leurs enfants* ». Avec le droit de choisir librement les écoles, ainsi que celui de soustraire leurs enfants à un enseignement qu'ils récusent. « *L'éducation sexuelle, en particulier, est un droit fondamental des parents.* »

6) Droit, pour la famille, d'« *exister et de progresser* », avec l'aide des pouvoirs publics.

7) Droit, pour chaque famille, de « *vivre librement sa vie religieuse* ».

8) Droit, pour la famille, d'« *exercer sa fonction sociale et politique dans la construction de la société* ».

9) Droit des familles à « *une politique familiale adéquate de la part des pouvoirs publics* », sans aucune discrimination.

10) Droit, pour les membres de la famille, de « *vivre ensemble* » et de recevoir « *une rémunération du travail suffisante* [pour que] *la mère de famille ne soit pas obligée de travailler hors du foyer* ».

11) Droit à « *un logement décent* ».

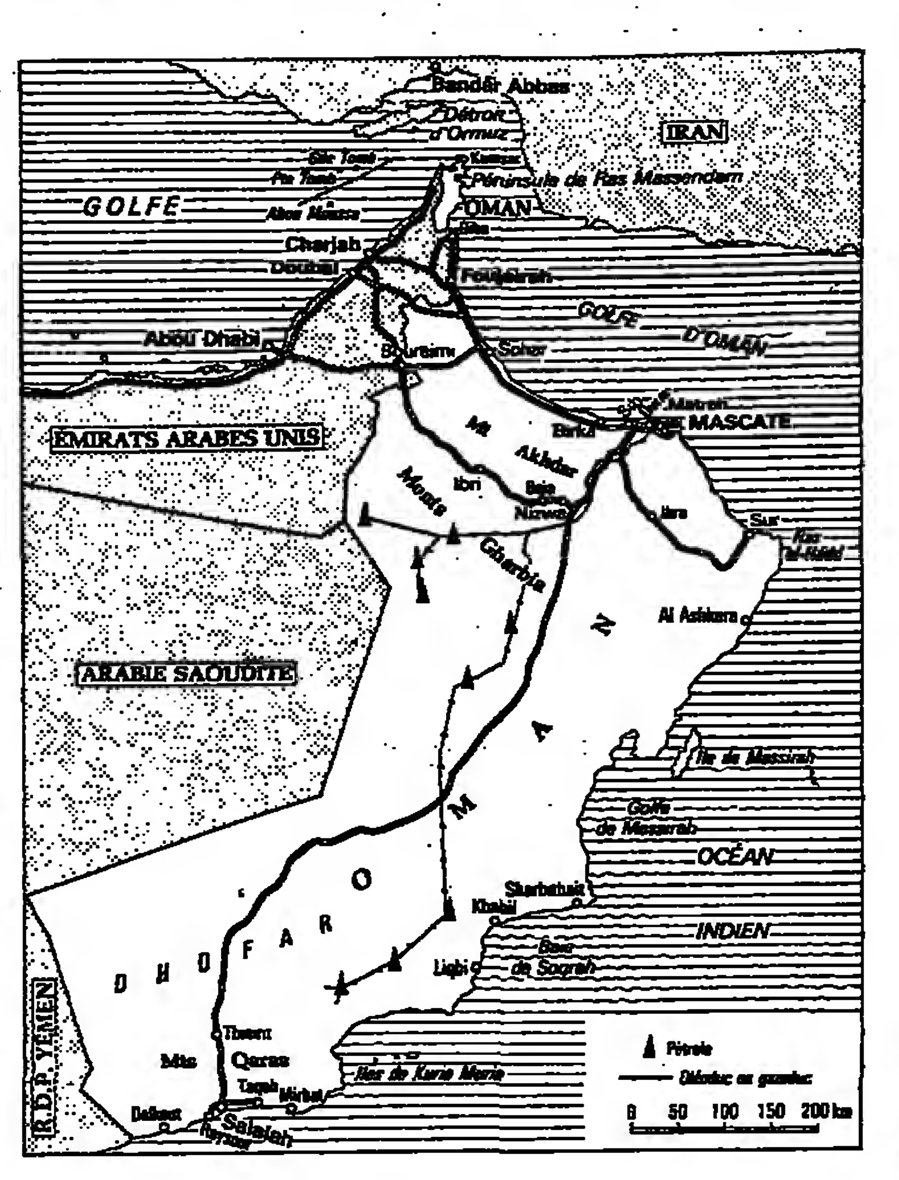
12) Droit pour les familles des migrants « *à la même protection sociale que celle accordée aux autres familles* ».







Oman
ou la voie du réalisme



Une plate-forme stratégique convoitée

Pour le sultanat d'Oman, la politique étrangère et celle de défense ne peuvent qu'être étroitement associées. Ses 1 800 kilomètres de côtes ouvertes sur l'océan Indien, entre le débouché d'Ormuz, contrôlé sur une rive par l'Iran khomeiniste, et celui de la mer Rouge, couvert par le Sud-Yémen marxiste-léniniste, à proximité de la corne orientale de l'Afrique, font de ce petit Etat une plate-forme stratégique convoitée.

LE sultan Qabous n'ignore pas cet intérêt et est conscient des responsabilités qui en découlent. Il sait que les forces armées omanaises dont il dispose sont encore insuffisantes pour assurer la sécurité et l'intégrité de son territoire et que, dès lors, l'assistance étrangère reste indispensable. Son éducation et ses convictions le poussent à la rechercher du côté de l'Occident. Mais son attachement au camp arabe conservateur le convainc que la stabilité des institutions et la paix dans la région ne peuvent être garanties que par une meilleure cohésion des forces politiques, économiques et surtout militaires de ses alliés du Golfe. C'est donc une politique étrangère réaliste, pragmatique et engagée que le sultanat entend conduire.

La rébellion du Dhofar

Lorsque le sultan Qabous succède à son père, le 23 juillet 1970, il a pour tâche immédiate et urgente de réduire la rébellion d'une partie de la province éloignée du Dhofar et qui menace de s'étendre. Jusque-là, le mouvement qui a vu le jour en 1965 sous le sigle d'un Front populaire pour la libération d'Oman (F.P.L.O.) doit au soutien ouvert du Sud-Yémen d'importants succès. Son action ne laisse pas indifférents, ailleurs en Oman, notamment dans le djebel Akhdar et jusqu'à Mascate et Matrah, tous ceux qui, par tradition ou conviction idéologique, sont hostiles au pouvoir.

L'effet s'en ressent même dans le Golfe, que le F.P.L.O. prétend aussi *« libérer »*. Les premières actions militaires se révélant insuffisantes, le sultan Qabous fait appel d'abord à la Jordanie, en 1972, puis, peu de temps après, à l'Iran. Le nombre des conseillers et soldats britanniques, présents depuis longtemps déjà dans cet ancien protectorat de la Grande-Bretagne, est également renforcé.

A partir d'octobre 1974, et grâce à l'engagement direct d'un corps expéditionnaire iranien, la contre-offensive omanaise parvient finalement à mater la rébellion fin 1975. Le F.P.L.O., replié sur le Sud-Yémen, maintient dès activités réduites n'empêchant pas la pacification du Dhofar de se poursuivre. Les dernières troupes iraniennes peuvent quitter Oman, en juin 1979, quelque temps après la chute de la dynastie Pahlavi (février 1979).

La réduction de la révolte du Dhofar laisse cependant non réglé le problème des relations avec le Sud-Yémen. Le pays continue à entretenir, sur son territoire, des camps du F.P.L.O., autorise sa propagande et, à l'occasion, encourage quelques coups de main contre les lignes de défense (Hornbeam et Damawand) omanaises le long de la frontière. A Mascate, on dénonce les ingérences d'un Etat considéré comme l'avant-poste des Soviétiques et des Cubains dans la région. La signature du traité d'Aden, entre le Sud-Yémen, l'Ethiopie et la Libye, le 19 août 1981, intervenant après celle du traité d'amitié soviéto-sud-yéménite en octobre 1979, matérialise, pour les dirigeants omanais, la menace qu'ils dénoncent.

Cependant, en octobre 1982, et grâce à une longue médiation du Koweït et des Emirats arabes unis, un premier dégel dans les relations omano-sud-yéménites s'opère : les possibilités de bornage des frontières sont examinées. Il faut attendre le 27 octobre 1983 pour qu'enfin la République du Yémen démocratique et populaire et le sultanat d'Oman annoncent simultanément l'établissement de relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs. Désormais celles-ci doivent être développées *« dans le respect mutuel des intérêts des deux pays et la non-ingérence dans leurs affaires intérieures »*. Cette normalisation demeure, malgré tout, fragile puisque, déjà, Aden vient d'accuser Mascate d'avoir contrevenu à l'accord en autorisant des manœuvres américaines en Oman. Mais les responsables omanais restent persuadés qu'avec l'aide financière du Conseil de coopération du Golfe (C.C.G.) les relations avec le Sud-Yémen finiront par se stabiliser.

La seconde clef stratégique pour Oman est le fameux détroit d'Ormuz, dont la presqu'île de Ras Massendam – qui, bien que détachée géographiquement du territoire omanais, relève de la souveraineté du sultan – assure le contrôle. Cette enclave de 1 500 km², sur laquelle vivent quelque treize mille membres des turbulentes tribus Shihuh, est devenue en quelques années un point d'appui des plus sensibles de la défense omanaise. C'est à partir de l'île aux Chèvres que les patrouilleurs omanais, munis de missiles Exocet, surveillent le détroit par lequel transitent, dans un étroit chenal situé dans les eaux territoriales du sultanat, 60 % des importations de pétrole du monde occidental.

La piste de Khasab, récemment modernisée, peut accueillir des C-130 Hercules, et deux stations radar couvrent les approches. Non loin, les îles d'Ormuz, de Larak et de Quishk et le port de Bandar-Abbas assurent un rôle identique du côté iranien. Depuis que la coopération a fait place à la méfiance entre Mascate et Téhéran et qu'Oman, tout en désapprouvant la poursuite de la guerre entre l'Irak et l'Iran, apporte un appui tacite à Bagdad, le sultan Qabous considère qu'il est le gardien du détroit.

Cette responsabilité le conduit naturellement à mettre l'accent sur une défense militaire appuyée, constamment, par une diplomatie opérationnelle. Pour 37 % le budget est consacré au développement et à la modernisation d'une armée qui soustrait ainsi la moitié des revenus pétroliers du sultanat. Forte de vingt mille hommes, dont plus de deux mille sont des non-Omanais, l'armée de terre est déployée entre le Dhofar (un bataillon omanais et trois bataillons baloutches sur les bases de Sarfait, Thimrit et Salalah), où une milice tribale de trois mille cinq cents hommes et un bataillon de reconnaissance de montagne complètent le dispositif, et le Nord (quatre bataillons omanais), et met en œuvre des chars Chieftain et M-60 et des blindés Scorpion. Des forces spéciales, sur le modèle britannique, existent également.

Le soutien anglo-saxon

La marine, avec deux mille hommes, dont trois cents sont des non-Omanais, doit « couvrir » 1 700 kilomètres de côtes. Elle dispose pour cela de quelques patrouilleurs armés d'Exocet, mais en trop petit nombre. Enfin, l'armée de l'air, dont le tiers seulement des pilotes sont omanais, est équipée de deux escadrons de Jaguar, répartis entre les bases de Thimrit (Dhofar) et de l'île de Massirah.

La défense omanaise souffre de deux handicaps : une *« omanisation »* de ses forces qui reste à terminer pour que l'on puisse véritablement la qualifier de *« nationale »* et des moyens matériels encore insuffisants pour répondre sûrement aux missions diverses qui lui sont confiées du Dhofar à Ormuz. Le soutien extérieur est donc nécessaire. Il prend deux formes : la présence de conseillers et techniciens étrangers et la possibilité pour des forces d'intervention extérieures de disposer de facilités sur le territoire omanais. La politique étrangère du sultanat ne peut pas ne pas tenir compte d'abord, dans ses démarches, de cette double contrainte dont certains, d'Oman, critiquent les effets et dénoncent les risques.

PHILIPPE RONDOT.

(Lire la suite page 14.)

« Nous devons, avec nos frères assurer collectivement la sécurité du Golfe »

nous déclare le sultan Qabous

Le sultan d'Oman, bel homme aux yeux de velours, dont la barbe, curieusement, est noire sur le menton et blanche sur les joues, aime bien Salalah, chef-lieu de la province méridionale du Dhofar. Il y est né il y a quarante-trois ans et il y a vécu quand il était prince héritier. Il y fait plus frais, après la mousson, que dans la torride capitale de l'Etat, Mascat. C'est une ville plate, sans prétention, avec des cultures tropicales et une immense plage bordée de cocotiers, dominée par d'austères montagnes : elles furent pendant des années – qui s'en souvient ? – le théâtre d'une dure guérilla, appuyée d'abord par la Chine, puis par le Yémen du Sud et l'U.R.S.S. avant que les troupes gouvernementales, renforcées par des Jordaniens et des Iraniens, remportent la victoire en 1975.

Ces temps sont loin. Le régime a donné dans ses plans la priorité au développement du Dhofar et a su habilement se rallier la plupart des rebelles. Il vient de normaliser ses relations avec le Yémen du Sud. Le calme le plus complet paraît régner à Salalah, qui fut un moment assiégée par les insurgés. Le sultan Qabous s'y est fait construire en bordure de mer un palais d'inspiration un peu italienne, à l'architecture très dépouillée. C'est là qu'il a reçu le représentant du *Monde* pour lui donner, dans un anglais raffiné qui rappelle son passage par l'école militaire de Sandhurst et l'administration municipale britannique, l'interview qu'on va lire.

« Majesté, le développement du sultanat depuis votre accession au trône doit beaucoup au boom pétrolier. Mais aujourd'hui le marché pétrolier est déprimé. Quel en est l'effet sur l'économie omanaise ?

– Le deuxième plan quinquennal omanais a été préparé avec beaucoup de prudence. De ce fait, nous n'avons pas été tellement affectés par la récession. Nous avons opéré un certain transfert de priorités vers ce qui était vraiment le plus important. Mais il n'y a pas de changement substantiel. Nous avons ajourné une ou deux choses, mais rien de vraiment significatif.

– Comme par exemple ?

– Certaines routes qui devaient être revêtues en dur. Nous en avons déjà pas mal. Ce n'était pas indispensable.

– Quels sont les principaux objectifs assignés à l'économie omanaise ?

– Ce que nous cherchons réellement, c'est à la diversifier, à ne pas dépendre entièrement du pétrole. Nous avançons petit à petit dans l'industrie de la pêche, l'agriculture, la production de lait. Nous espérons devenir autosuffisants pour la viande. Nous cherchons tout ce que nous pouvons exploiter, à commencer par le cuivre, en nous disant que le pétrole ne durera pas toujours et qu'il nous faut investir dans des secteurs dont ce pays a besoin, des secteurs que nous ne risquons pas de perdre, que nous garderons pour toujours. Nous avançons, lentement, mais sûrement.

– Quelle est la part du pétrole dans les ressources du sultanat ?

– De 70 à 80 %.

– Cette proportion a-t-elle diminué du fait de la baisse des prix ?

– Non, pas vraiment, parce que le volume de nos exportations a augmenté. De toute façon, ce n'est pas au gouvernement qu'il incombe de tout diriger. C'est sur le secteur privé que nous comptons ; même si le revenu pour le gouvernement n'est pas énorme, le bénéfice qu'en tire le pays est bien plus grand qu'il y a cinq ans.

– Pourriez-vous commenter les principaux résultats obtenus au cours de ces dernières années par Oman dans le domaine social et culturel ?

– Vous pouvez les constater vous-même, puisque vous êtes déjà venu ici il y a quelques années. Nous sommes contents, bien sûr, de ce que nous avons réalisé. Nous construisons une université et espérons qu'elle pourra ouvrir ses portes en janvier 1986. L'éducation progresse dans tous les domaines, y compris pour les personnes âgées. En ce qui concerne la santé publique, je ne peux pas dire que je suis complètement satisfait. La population a besoin de davantage de services. Nous avons des médecins volants, des hôpitaux et des dispensaires dans toutes les régions. Mais une étude faite récemment montre qu'il nous faut encore un hôpital de 500 lits ; nous sommes en train de le construire. Un autre, pour l'armée, aura 300 lits. La future université en aura un de 500 lits.

« La menace iranienne nous préoccupe »

– Différentes parties du monde islamique ont été profondément touchées, depuis quelques années, par le mouvement fondamentaliste. Est-ce aussi le cas d'Oman ?

– Les Omanis ont régulièrement conservé dans le passé et conservent toujours leurs traditions et leurs pratiques religieuses. Rien n'a été négligé que nous devrions retrouver aujourd'hui. Nous allons la main dans la main. Il n'y a aucune raison de conflit.

– Le sultanat d'Oman, s'étendant du détroit d'Ormuz au Yémen du Sud, est situé au cœur d'une des régions les plus névralgiques du globe. Quand vous m'avez reçu il y a quatre ans, vous estimiez qu'il y avait beaucoup à faire pour renforcer la sécurité du détroit. Maintenant que nous assistons à une exaspération de la guerre entre l'Irak et l'Iran, estimez-vous que cette sécurité a été améliorée ? Et, si oui, comment ?

Propos recueillis par
ANDRÉ FONTAINE.

(Lire la suite page 15.)

Une plate-forme stratégique convoitée

(Suite de la page 13.)

L'histoire explique qu'Oman s'appuie principalement sur l'ancien protecteur britannique pour combler son retard. La présence britannique, qui se veut discrète, est non seulement politique à travers quelques conseillers écoutés dont le souverain est entouré, mais surtout militaire. A côté du British Special Air Service (S.A.S.), qui contribua efficacement à la pacification du Dhofar et qui maintient ici une structure, les cadres britanniques sont nombreux : plus de quatre cents sous contrat pour l'armée de terre dont le commandant est le major-général John Watts, une cinquantaine pour la marine, beaucoup également pour l'armée de l'air dont les pilotes omanais sont entraînés en Grande-Bretagne.

Cette coopération, jalonnée par des visites régulières du sultan Qabous à Londres, explique que la Grande-Bretagne soit demeurée le principal fournisseur du sultanat, notamment en matière d'armements. Entraînés suivant les mêmes méthodes, musulmans de surcroît, les Pakistanais et les Jordaniens participent également à la montée en puissance du corps de bataille omanais.

Si la permanence de l'assistance britannique ne soulève guère de problèmes, il n'en est pas de même en ce qui concerne la coopération, dite *« stratégique »*, entre Oman et les États-Unis. Dès 1975, alors que Londres vient de décider de laisser à Mascate l'usage des installations de l'île de Massirah, Washington intervient auprès du sultan Qabous pour obtenir une *« escale »* sur celle-ci. La guerre du Dhofar n'étant pas encore terminée, Mascate élude la demande mais ne la repousse pas.

Ce n'est que cinq ans plus tard, après avoir nié durant tout ce temps que des facilités aient été accordées aux Américains, que les autorités omanaises annoncent officiellement, le 29 décembre 1979, la conclusion d'un accord de principe pour l'utilisation, par les Etats-Unis, de la base de Massirah. Dans l'intervalle, il est vrai, la révolution iranienne et surtout l'invasion de l'Afghanistan par les Soviétiques sont venues considérablement alerter le sultan Qabous alors que la tension avec le voisin yéménite persiste.

Le 25 avril 1980, Massirah sert, assure-t-on, d'escale pour l'opération de libération des otages américains de Téhéran. Quelque temps après, le 4 juin 1980, un accord de coopération militaire et économique institutionnalise entre les deux pays, pour dix ans, les facilités navales et aériennes accordées jusque-là. Les sites militaires de Massirah, Thamarit, Salalah, Sib et Matrah sont modernisés grâce à une aide américaine dont un premier montant est estimé à 250 millions de dollars. En février 1981, les premières manœuvres conjointes américano-omanaises se déroulent, auxquelles participent les éléments de la force de déploiement rapide américaine. Elles sont suivies, en décembre 1981 et dans les mois suivants, d'autres manœuvres (Bright Star 11 Jade Tiger) d'une ampleur plus importante.

Au sein du conseil de coopération du Golfe

Pour l'administration américaine, à la recherche d'un *« consensus stratégique »* dans la région du Golfe et de la corne de l'Afrique afin de faire face à l'expansionnisme soviétique, l'île de Massirah est le relais aéro-naval indispensable d'un dispositif dont la pièce centrale est, dans l'océan Indien, l'autre île de Diégo Garcia et qui comporte des points d'appui en Egypte et en Somalie.

Le sultan Qabous n'est pas loin de considérer que la menace soviétique est un danger plus grand — et en tout cas plus immédiat pour son pays à cause du Sud-Yémen et d'Ormuz — que la menace israélienne. En cela, il rejoint les thèses américaines. Mais, soucieux de préserver sa souveraineté, son indépendance, et aussi l'entente arabe du Golfe dont le contour se précise, il n'entend pas pour autant que les *« facilités »* ainsi accordées aux forces américaines soient autant de *« bases »*.

Il reste que les Etats-Unis participent actuellement au renforcement des installations militaires du sultanat selon un plan qui, étalé sur trois ans, engagerait une dépense de 300 millions de dollars, et qu'Oman ne peut ni ne souhaite voir remise en question cette coopération malgré son aspect délicat. L'art de la diplomatie omanaise est de maintenir une balance égale entre les nécessités de la défense et les exigences d'un rôle à garder au sein du monde arabe.

Le sultanat d'Oman a sa place dans le camp conservateur arabe. Mais il s'en distingue par une indépendance assez remarquée. C'est ainsi que le sultan Qabous reste fidèle à son amitié avec une Egypte dont beaucoup de ses ressortissants participent au développement économique et culturel (dans le domaine de l'éducation) de son pays. Il a refusé de faire sienne la décision arabe d'exclure ce pays de la Ligue arabe après la signature des accords de Camp David et de la paix égypto-israélienne qui s'est ensuivie, en mars 1979. Cela fait qu'au moment où le monde arabe montre quelque disposition au retour de l'Egypte en son sein, le choix de Mascate, décidé en d'autres temps de manière courageuse, apparaît comme très prévoyant.

La récente déclaration, en août dernier, du ministre omanais des affaires étrangères, M. Youssef Alawi, en faveur d'une *« certaine formule de paix »* avec Israël, appartient à la même démarche et démontre la continuité de la politique omanaise dans ce domaine et son non-conformisme. Longtemps, la plupart des voisins modérés arabes du Golfe, ont considéré que la préoccupation omanaise concernant l'expansionnisme soviétique — avec pour résultante une alliance très serrée avec le monde anglo-saxon — passant avant le désir que justice soit rendue aux Palestiniens, était une politique mal fondée. Aujourd'hui, Mascate tient pour acquis que les événements, du Proche-Orient au Golfe, sont venus donner raison à des options clairement définies et invariables.

Les dirigeants omanais n'en veulent pour preuve que la place qu'ils tiennent désormais au sein du C.C.G., alors que cette organisation prend des initiatives audacieuses pour la défense commune des intérêts arabes du Golfe.

Lorsque, en février 1981, est créé le C.C.G., le sultanat d'Oman y adhère aux côtés de ses cinq voisins arabes. Mais très vite des divergences vont apparaître entre les Etats membres, Koweït, notamment, et Oman, lorsque ce dernier propose la création d'une force commune chargée de la protection du détroit d'Ormuz avec l'appui logistique des forces anglo-américaines. Devant cette opposition, le sultan Qabous n'est pas loin, à un moment, de reconsidérer les facilités militaires qu'il a accordées aux Etats-Unis, à la condition toutefois de recevoir des compensations financières afin de poursuivre l'équipement de son armée. Mais celles-ci n'étant pas assurées dans la forme souhaitée par le sultanat, il s'en tient finalement à ses choix initiaux.

La dégradation de la situation proche-orientale, laquelle entraîne en Méditerranée orientale une présence militaire américaine accrue et un renforcement de celle soviétique en Syrie, et surtout les risques pour le Golfe d'une extension de la guerre entre l'Irak et l'Iran viennent relancer le débat, au sein du C.C.G., concernant la sécurité. Si, dans ce cadre régional, beaucoup a déjà été fait dans les domaines politique et économique qui montre la détermination de ses membres à aller de l'avant, peu de progrès ont été réalisés dans le domaine militaire.

En juin 1983, donc, le C.C.G. invite les deux superpuissances à pratiquer une politique de non-intervention dans les affaires de la région et décide d'organiser les premières manœuvres communes de ses forces armées. Elles ont lieu, en octobre, dans la partie occidentale des Emirats arabes unis, Oman y engageant plus de mille hommes. Réunis à Taëf, en août, les ministres des affaires étrangères et des finances des six pays étudient *« les meilleurs moyens de prévenir la réalisation des menaces iraniennes sur la navigation dans le Golfe, sous tous leurs aspects »*. On y étudie aussi la demande d'aide financière de près de 2 milliards de dollars présentée depuis deux ans déjà par Oman pour lui permettre de renforcer sa défense et celle du détroit d'Ormuz. Mais ce n'est qu'au quatrième sommet du C.C.G., à Doha, au début du mois de novembre, qu'une conception commune sur les réponses à apporter aux menaces iraniennes se dégage : le projet omanais d'une force d'intervention commune, sous commandement intégré, dotée de capacités terre-air-mer et disposant d'une base côtière permanente au débouché du détroit d'Omuz, est adopté.

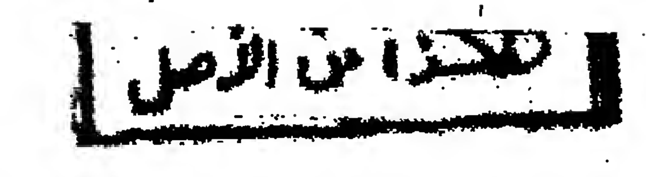
Diplomatie et défense

Les relations privilégiées de l'Arabie Saoudite et d'Oman avec les Etats-Unis et l'existence de relations diplomatiques entre l'Union soviétique et le Koweït sont jugées comme étant de nature à maintenir des liens avec les deux superpuissances tout en évitant de tomber dans l'orbite de l'une ou de l'autre. Grâce à l'aide financière qui lui a été finalement accordée selon le volume qu'il souhaitait, le sultanat d'Oman se trouve maintenant en mesure de réaliser plus aisément les objectifs fixés par son programme de défense. Sans avoir jamais rien cédé sur l'essentiel, la diplomatie omanaise peut se montrer satisfaite d'être finalement parvenue à ses fins, c'est-à-dire une meilleure coopération et une unité d'action des Etats du Golfe qui préservent, en même temps, la liberté de ses choix ailleurs.

Rarement dans un pays arabe diplomatie et défense ne se sont trouvées aussi intimement mêlées.

L'apaisement intervenu avec le Sud-Yémen et une meilleure prise en considération des intérêts omanais au sein du C.C.G. devraient permettre désormais au sultanat d'Oman de consacrer davantage de ses moyens à son développement économique et social et de mieux résister aux sollicitations intéressées venues de l'extérieur. Son indépendance et son autorité ne pourront qu'en sortir renforcées, et sa crédibilité dans le monde arabe, et plus loin, en sera accrue. Ses efforts pour y parvenir méritent en tout cas le respect.

PHILIPPE RONDOT.





La sécurité du Golfe

(Suite de la page 13.)

— Mes frères du Golfe et moi sommes d'avis qu'il faut faire davantage et le faire collectivement. Comment ? La sécurité n'est pas une notion purement militaire. Il y a beaucoup de choses à faire sur tous les fronts pour empêcher certaines situations de se présenter. Tout cela évidemment prend du temps. Mais l'amélioration n'est *pas contestable* depuis quatre ans, en ce sens que chacun se sent plus concerné. Nous nous parlons, nous allons avoir nos premières manœuvres militaires communes avec les Emirats arabes unis. Nous avons fait un pas en avant. Mais ne nous racontons pas d'histoires : pas plus qu'un pas en avant. Si nous devions nous défendre militairement, il y aurait encore beaucoup à faire. Mais enfin nous examinons déjà ensemble les erreurs commises et nos possibilités d'action.

— Comment analysez-vous les perspectives du conflit irano-irakien. Sentez-vous une menace réelle sur le détroit d'Ormuz? Voyez-vous une chance de compromis entre Bagdad et Téhéran?

— La menace iranienne nous préoccupe beaucoup, elle nous préoccupe tous, elle a été formulée de manière tout à fait claire devant les Nations unies. Cette guerre est terrible, et l'on n'en voit pas la fin. Quantité de vies humaines ont été sacrifiées et l'on a gaspillé d'immenses ressources qui auraient dû servir au développement des deux pays. Bien des tentatives ont été faites collectivement ou individuellement pour y mettre fin. L'ONU notamment a beaucoup fait. Mais je suis bien d'avis qu'il faut faire davantage encore. J'aimerais que cette guerre s'achève sans vainqueur ni vaincu.

Des relations plus dynamiques avec Paris

— En attendant, de quel côté vont vos sympathies?

— L'Irak s'est déclaré disposé à négocier avec les Iraniens en vue de dégager une solution honorable. Il me semble que c'est là un langage raisonnable. Et l'autre camp n'a pas accepté...

— Mais ce sont les Irakiens qui ont déclenché les hostilités...

— Je me garderais de blâmer l'un ou l'autre côté. De petites choses accumulées peuvent entraîner des conflits. Peut-être un jour la Cour internationale de justice pourra-t-elle établir les responsabilités véritables.

— Approuvez-vous la fourniture de Super-Etendard et de fusées Exocet par la France à l'Irak?

— Ce que j'aimerais pour ma part, c'est que les deux camps s'arrêtent de se battre et que chacun à l'extérieur fasse pression sur eux pour les y amener. Si l'un des deux reçoit de nouvelles armes, l'autre en obtiendra d'un autre côté, et ainsi de suite.

— Du Sinaï à Beyrouth, plusieurs milliers de soldats français sont engagés dans des opérations de maintien de la paix au Proche-Orient. D'une manière générale, comment appréciez-vous la politique de la France dans la région?

— C'est une bonne chose que des pays occidentaux comme la France, la Grande-Bretagne et d'autres, lorsque leurs amis, où que ce soit dans le *monde, font appel à leur assistance*, se jugent en mesure de contribuer à la solution d'un problème ou au moins à empêcher que la situation ne se détériore davantage.

— Et êtes-vous satisfait du niveau actuel de la coopération économique franco-omanaise? Dans quels secteurs pensez-vous qu'elle pourrait être étendue?

— Il y a toujours place pour une extension de l'amitié et de la coopération, spécialement dans le domaine culturel. Le français est maintenant enseigné dans nos écoles secondaires. Nous avons des étudiants en France, notamment des étudiants en médecine.

— Pour en revenir aux tensions existant dans la région, pouvez-vous nous dire quelle est la nature de l'engagement américain vis-à-vis d'Oman et de la sécurité du détroit d'Ormuz et comment il se matérialise?

— Ce n'est un secret pour personne que nous avons un accord avec les Etats-Unis pour le cas où la région serait menacée. Mais nous n'avons pas l'intention d'agir seuls. En tout état de cause nous nous consulterons avec nos frères du Golfe en vue de parvenir à une position commune avant de décider si la situation exige que nous fassions appel à l'aide américaine. Bien sûr, si la menace ne concernait qu'Oman, à ce moment-là nous serions habilités à rechercher nous-mêmes la meilleure solution.

— Le sultanat est un des rares pays arabes à avoir approuvé la politique du président Sadate vis-à-vis d'Israël. Comment jugez-vous aujourd'hui les résultats de cette politique? Voyez-vous une chance de solution du problème palestinien?

— C'est un problème très délicat. Les Palestiniens eux-mêmes, malheureusement, sont divisés. Il est bien difficile d'imaginer quelle solution pourrait être trouvée et quand. Je maintiens que Sadate a choisi la meilleure voie pour essayer de trouver cette solution. Je maintiens que les Arabes auraient été mieux avisés de l'appuyer. Il aurait eu alors une bien plus grande autorité pour amener Israël aux concessions nécessaires. Tandis que maintenant vous voyez les Israéliens qui continuent à installer des colonies en Cisjordanie, ce qui est navrant.

— Avez-vous un message pour le peuple français?

— Nous sommes très heureux des bonnes relations existant entre nos deux pays. Mais j'aimerais qu'elles prennent un caractère plus dynamique. J'aimerais que nous tous qui travaillons pour la paix multipliions les efforts pour l'assurer.

Propos recueillis par
ANDRE FONTAINE

France-Oman : beaucoup à faire

RECEVANT, le *18 juin 1982*, les lettres de créance de M. Mohammed Hassan Ali, nouvel ambassadeur d'Oman en France, le président de la République française constatait que le sultanat d'Oman constituait « *incontestablement un élément de stabilité et d'équilibre* », et confirmait, alors, que la France était prête à renforcer sa coopération avec ce pays.

A Mascate, on regrette que la diplomatie française n'apporte peut-être pas tout l'intérêt qu'il faudrait aux positions exprimées, ici et là, par Oman. En revanche, la visite de M. Michel Jobert, alors ministre du commerce extérieur, en décembre 1982 afin d'y signer un protocole d'accord pour la coopération économique et industrielle n'est pas passée inaperçue, et moins encore celle de M. Charles Hernu, ministre de la défense, en janvier 1983. Celui-ci, après avoir visité les installations militaires de la péninsule de Ras-Massendam et s'être entretenu avec le sultan Qabous, a pu saisir, concrè*tement, l'importance de la situation* stratégique du sultanat à un moment où les menaces iraniennes de fermeture du détroit se précisaient.

Lorsqu'on évoque les relations franco-omanaises, il est de bon ton de rappeler que celles-ci remontent au dix-huitième siècle et qu'un traité d'« *amitié et de commerce* » avait *été conclu en 1844 à Zanzibar, qui* dépendait alors d'Oman, entre l'imam de Mascate et de Zanzibar, Seyyid Saïd, et le roi Louis-Philippe. Mais ce n'est qu'en 1894 que les relations diplomatiques furent officiellement scellées entre les deux pays par la nomination d'un consul général de France à Mascate.

La présence britannique et le repli sur soi du sultanat retardèrent ensuite l'établissement de relations normales jusqu'en 1974, année à laquelle Paris dépêche à Mascate son premier ambassadeur pour y ouvrir un poste. Depuis cette date, celui-ci, malheureusement, ne s'est guère renforcé puisque le nombre des diplomates en poste permanent n'est que d'un ambassadeur, assisté d'un premier secrétaire et d'un attaché commercial, l'attaché *des forces* armées et le conseiller financier résidant, quant à eux, dans d'autres pays arabes de la région.

Mais il est vrai que, malgré cette faiblesse de la représentation officielle française, les relations économiques et culturelles n'ont cessé de se développer par le biais de quelques coopérants enseignants, une mission archéologique et de grandes sociétés françaises présentes dans le sultanat (Compagnie française des pétroles, Dumez T.P., Elf, Banque de Paris et des Pays-Bas, pour ne citer qu'elles). De son côté, la coopération technique, notamment dans le domaine de l'hydrogéologie, de l'agriculture et de la médecine, enre*gistre des résultats encourageants.* En ce qui concerne la fourniture d'équipements militaires, l'achat par Oman de Jaguar franco-britanniques et du système mer-mer Exocet montre que ce marché reste ouvert pour peu que l'on s'y intéresse.

Le premier plan (1975-1980) avait permis au sultanat d'assurer son équipement en infrastructures. La volonté de diversifier l'économie, dont le pétrole assure aujourd'hui près de 70 % des ressources, est l'orientation majeure du deuxième plan (1981-1985). Pour y parvenir, les autorités omanaises semblent avoir choisi une voie de développement plus prudente fondée sur la transformation de l'ensemble des *activités économiques plutôt que sur* quelques grands projets onéreux.

Cette démarche, appuyée sur une position de principe très favorable à l'entreprise privée, devrait attirer les sociétés françaises de moyenne dimension. Paris est un partenaire récent d'Oman, mais il est significatif déjà que ses exportations aient doublé en un an. La France reste cependant encore au dixième rang des fournisseurs, loin derrière le Japon, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Il y a donc encore beaucoup à faire pour développer les relations politiques et les échanges commerciaux.

Ph. R.

Une entrée à pas forcés dans le vingtième siècle

COMME les autres producteurs d'hydrocarbures, le sultanat d'Oman subit les contrecoups des difficultés économiques mondiales sur la demande, donc sur les prix du pétrole. Or, grâce au précieux liquide, les Omanais – une fois renversé en 1970 l'anachronique sultan Saïd Ben Teymour – sont sortis du Moyen Age en à peine plus d'une décennie. Le petit million d'habitants a ainsi vu pousser, à l'abri des deux forts portugais qui dominent Mascate, mais aussi dans tout le pays, buildings, routes, écoles, hôpitaux, stades, télévision, ports, aéroports, et se développer un vaste parc automobile. Une vraie révolution lorsqu'on sait qu'auparavant le pétrole était entièrement entre les mains des compagnies étrangères, que les oasis vivaient en autarcie, qu'il y avait dans l'ensemble du pays trois écoles, quelques centaines de voitures, 7 kilomètres de routes goudronnées, et que nombreux étaient les Omanais à s'être expatriés pour trouver du travail.

Pour poursuivre cette entrée à pas forcés dans le vingtième siècle et maintenir un budget militaire particulièrement élevé (40 % des dépenses totales) dans un pays qui a la charge, en première ligne, de défendre le stratégique détroit d'Ormuz, les recettes pétrolières sont vitales. Le deuxième plan de développement 1981-1985 – établi au cours du second choc pétrolier – tablait donc sur un prix initial de 39 dollars par baril de pétrole, croissant ensuite de 5 % par an, et sur une production de 330 000 barils par jour. Or Oman, comme les autres producteurs, a dû réduire ses prix à 29 dollars le baril après la réunion de l'OPEP à Londres en mars 1983. Déjà en déclin en 1982 – de près de 8 % par rapport à 1981 – les recettes pétrolières du sultanat, qui représentent 95 % des revenus de l'État, seront donc encore en baisse en 1983. Avec pour corollaire un nouveau déficit budgétaire après les 205 millions de rials de 1982 (1).

Pour l'heure, ces difficultés ne semblent pas insurmontables : 700 à 750 millions de rials ont été placés, principalement dans un fonds spécifique, au cours des années de « boom ». Un fonds qui reçoit chaque année 15 % des affectations budgétaires. Mais, plutôt que de tirer sur cet argent, le gouvernement de Mascate a préféré contracter dans le courant de l'année un emprunt obligataire de 300 millions de dollars (en 1979 le sultanat avait déjà levé un emprunt de 130 millions de dollars sur l'euromarché, mais la hausse inattendue de ses revenus pétroliers l'avait conduit à l'annuler). Un emprunt qui s'est placé d'autant plus facilement auprès de vingt et une banques (dont dix établissements arabes) que l'endettement du sultanat est faible (350 millions de dollars).

Les retombées de la guerre du Golfe

En outre Oman, contrairement à ce qui s'était passé lors de la crise financière de 1976, a pu forcer sa production – n'étant pas membre de l'OPEP, le sultanat n'est pas tenu de respecter un quota – de près de 10 % en 1982, puis encore en 1983 pour approcher 400 000 barils par jour au cours de l'été, ce qui a eu pour effet de limiter la baisse des revenus.

Dans ce pays pétrolier jeune – les premières découvertes datent de 1962 – la prospection avait été ralentie dans la province méridionale du Dhofar à cause d'une longue guerre civile. Dès la fin du conflit, Petroleum Development of Oman (P.D.O.), société dont le capital est détenu à 60 % par le sultanat depuis 1973, mais dans laquelle la Shell, avec 34 %, conserve le management effectif (la C.F.P. 4 % et Partex 2 % étant des partenaires peu encombrants), multiplia les découvertes en 1978 et en 1979 (notamment le gisement de Rima entré en production fin 1982). Voilà qui relança l'intérêt pour la prospection d'autant que les autorités surent stimuler celle-ci par une fiscalité intéressante (les contrats sont de type « partage de production » dans lesquels les compagnies financent seules l'exploration et le développement et sont rémunérées par une fraction de l'huile disponible *(profit oil)* après récupération en pétrole de l'équivalent de leurs dépenses *(cost oil)*.

Actuellement près de vingt-cinq sociétés participent ainsi à l'exploitation sur le territoire omanais, sept y opèrent et deux y produisent. Outre P.D.O. (descendante d'une branche de l'ancienne Irak Petroleum Company), Elf Aquitaine, implantée depuis 1974, produit du brut sur le permis de Butabul.

Le résultat de cette activité ne s'est pas fait attendre : alors qu'en 1976 le premier plan prévoyait un déclin de la production à partir de 1978, les réserves et l'extraction n'ont cessé, en fait, de croître. De 1,3 milliard de barils en 1976, les réserves récupérables sont passées à 1,517 milliard en 1979, 2,44 milliards en 1980, et sont estimées actuellement à 3 milliards de barils, chaque année apportant son lot de découvertes (début octobre par exemple, Gulf Oil a annoncé avoir rencontré de l'huile légère lors d'un forage réalisé sur le permis de Sounainah).

Il n'est guère étonnant dans ces conditions que l'essentiel des dépenses de développement soit consacré aux projets énergétiques (centrale électrique du Rusail ; développement de l'exploitation du gaz associé du gisement de Jibal destiné à la centrale thermique, aux usines de dessalement de Goubrah et au complexe de la mine de cuivre de Sohar ; rénovation du réseau d'oléoducs).

Toutefois, pour réduire des importations qui augmentent au rythme de 30 % par an et pourraient atteindre 1 milliard de dollars cette année, le deuxième plan prévoit aussi de développer les activités traditionnelles. La réfection du système d'irrigation – les *falaj* – et l'aide américaine en matière de pêche permettront peut-être une évolution favorable de ces activités, qui occupent principalement plus de la moitié des Omanais. Mais de même qu'en la matière les espoirs du premier plan de développement n'ont pas été réalisés, la volonté de voir Oman être autosuffisant en produits de la terre d'ici à la fin du siècle et de multiplier par quatre, d'ici à 1985, la prise annuelle des pêcheurs risque de se heurter à la réalité des faits.

Enfin à quelque chose malheur est bon : la guerre a entraîné de nombreux navires à décharger à Mascate plutôt qu'à s'enfoncer dans le Golfe, accroissant le rôle d'Oman comme entrepôt pour les autres pays de la région. Toyota par exemple vend maintenant ses voitures à l'Arabie Saoudite depuis Mascate (des travaux d'agrandissement du port ont donc été programmés). Et cette activité pourrait se développer grâce au conseil de coopération du Golfe, alliance militaire et politique mais aussi marché commun mis en place par les pays modérés du Golfe (Arabie Saoudite, Koweït, Emirats, Qatar, Bahrein et Oman) et dont les effets économiques n'ont guère encore commencé à se faire sentir.

BRUNO DETHOMAS.

(1) 1 rial omanais = 22,30 francs.

BIBLIOGRAPHIE

Deux seuls ouvrages en français

Reflet des rapports de forces : parce que la péninsule Arabique et surtout le Golfe ont été longtemps une chasse gardée britannique, peu d'auteurs français contemporains ont parlé de cette région stratégique. La pénurie est particulièrement aiguë dans le cas d'Oman. Mis à part des ouvrages anciens aujourd'hui introuvables, et quelques articles récents mais difficiles à se procurer, ce sultanat, qui a pourtant une forte personnalité, n'a donné lieu, au cours des dernières années, à aucune étude en français, à deux exceptions près, reflet à leur tour de l'intensification des relations politiques et économiques entre Paris et Mascate.

Premier paru, *les Omanis, nouveaux gardiens du Golfe* (1), œuvre d'une journaliste suisse, est de lecture agréable. C'est un reportage vivant qui cherche à nous faire voir Oman avec les yeux des Omanis. La démarche a un inconvénient : elle manque de distance. En outre, si les détails abondent sur la situation actuelle, en revanche, le chapitre consacré à l'histoire est confus et comporte bien des lacunes. Il n'empêche que ce livre fort accessible est bien utile pour un premier contact.

La deuxième étude s'adresse à un public plus spécialisé, ne serait-ce que parce que les cent cinquante pages sur Oman prennent place dans un volume de plus de sept cents pages, *la Péninsule Arabique d'aujourd'hui* (2), qui fait suite à un premier, et qu'ils ne sont pas à la portée de toutes les bourses. On ne peut d'ailleurs que regretter que le tome II n'ait pas été scindé, ce qui l'aurait rendu plus maniable.

La partie sur *le Sultanat d'Oman* a été rédigée par d'excellents connaisseurs, qui ont longtemps travaillé sur le terrain. On doit à Colette Le Cour Grandmaison une brève présentation d'une grande clarté, une chronologie et une étude sur la société rurale, et à Bruno Le Cour Grandmaison un substantiel chapitre sur l'économie omanaise de 1970 à 1980, suivi d'une utile bibliographie. J.-L. Miège traite un aspect essentiel de l'histoire d'Oman, ses relations avec l'Afrique orientale, tandis que John C. Wilkinson analyse, avec finesse, les facteurs de changement et de continuité dans la société. Bref, un ensemble sérieux et rigoureux.

PAUL BALTA.

(1) Liesl Graz, *les Omanis, nouveaux gardiens du Golfe*, coll. « Présence du monde arabe », Albin Michel, Paris, 1981, 256 pages.

(2) *La Péninsule Arabique d'aujourd'hui*, ouvrage collectif sous la direction de Paul Bonnenfant. Centre d'études et de recherches sur l'Orient arabe contemporain. Ed. du C.N.R.S., Paris, 1982. Tome I, présentation générale, 384 pages, 130 F. Tome II, études par pays, 726 pages, 200 F.

OFFICES DU TOURISME

Reprendre l'initiative

JEAN PERRIN.

هكذا من الأصل

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

OFFICES DU TOURISME

Reprendre l'initiative

« *LA machine est remise en marche* », déclare M. Pol Caste, président de la Fédération nationale des offices de tourisme-syndicats d'initiative (FNOTSI). Un an après la grave crise qui a menacé l'existence de la Fédération, (*le Monde* du 15 novembre 1982), la situation paraît s'éclaircir. A l'automne dernier, la FNOTSI doit faire face en effet à un trou de 1,6 million de francs dans ses caisses. Ce déficit a notamment été provoqué par l'échec de l'opération « Visa pour la France », l'impression de l'annuaire, d'affiches non utilisées et par les frais de personnel du siège parisien.

Pour assainir les comptes, les frais de fonctionnement ont été réduits, du personnel a été licencié, un « appel » lancé à tous les offices de tourisme (350 000 francs ont été ainsi glanés), et les pouvoirs publics ont accordé une subvention de 300 000 francs. Cette bouffée d'oxygène permet de relancer la Fédération, qui regroupe aujourd'hui dix-sept mille offices de tourisme et syndicats d'initiative et qui emploie deux cent vingt et un cadres et deux mille deux cent dix-sept employés. Une convention collective, signée au mois d'octobre dernier, fixe désormais les rapports entre la FNOTSI et son personnel.

Avec la poste, l'école et la mairie, les offices de tourisme font partie du paysage urbain des grandes villes, des petites cités, et, parfois, d'un bourg. Les supprimer, c'est créer un vide dans le paysage quotidien des citadins et des vacanciers. Il est vrai qu'on trouve de tout dans ces « boutiques » de tourisme : depuis les quatre étoiles, comme à Paris et à Aix-en-Provence, avec directeur, télex, hôtesses parlant plusieurs langues et accueil sophistiqué, jusqu'aux une étoile et moins, tenus à bout de bras par un retraité, un instituteur ou un « écolo assagi ». Des amoureux fous de leur pays. Il y a encore place dans ce domaine pour un amateurisme « éclairé ».

Qui peut dire qu'il n'a pas une fois dans sa vie poussé la porte d'un office de tourisme pour connaître l'adresse d'un hôtel, découvrir un restaurant ou choisir un circuit ? Du travail « *au ras des pâquerettes* » pour leurs animateurs. « *La notion de service public est ici vécue tous les jours, sans être véritablement reconnue par les pouvoirs publics* », estime un responsable de la FNOTSI. Certes, mais c'est aussi le prix de la liberté et de l'originalité. Même si parfois cette situation est mal comprise par l'usager.

Ces offices de tourisme vivent bien souvent grâce aux subventions des municipalités ou au dévouement de bénévoles. Enfin, cinq cent cinquante-trois conventions ont été signées avec les maires des localités dont ils doivent promouvoir l'image de marque. La FNOTSI constitue un réseau et un atout pour les pouvoirs publics qui veulent « *mieux vendre la France aux Français* ». La Fédération va donc inviter ses adhérents à améliorer l'accueil des voyageurs, à offrir différentes formules (qui proposeront non seulement la visite de leur région mais encore le coût du séjour) et à être plus présents sur le terrain. Bref, agir mieux pour mieux promouvoir ! « *La période de la rigolade est terminée* », affirme M. Caste. Vrai. Pour tout le monde.

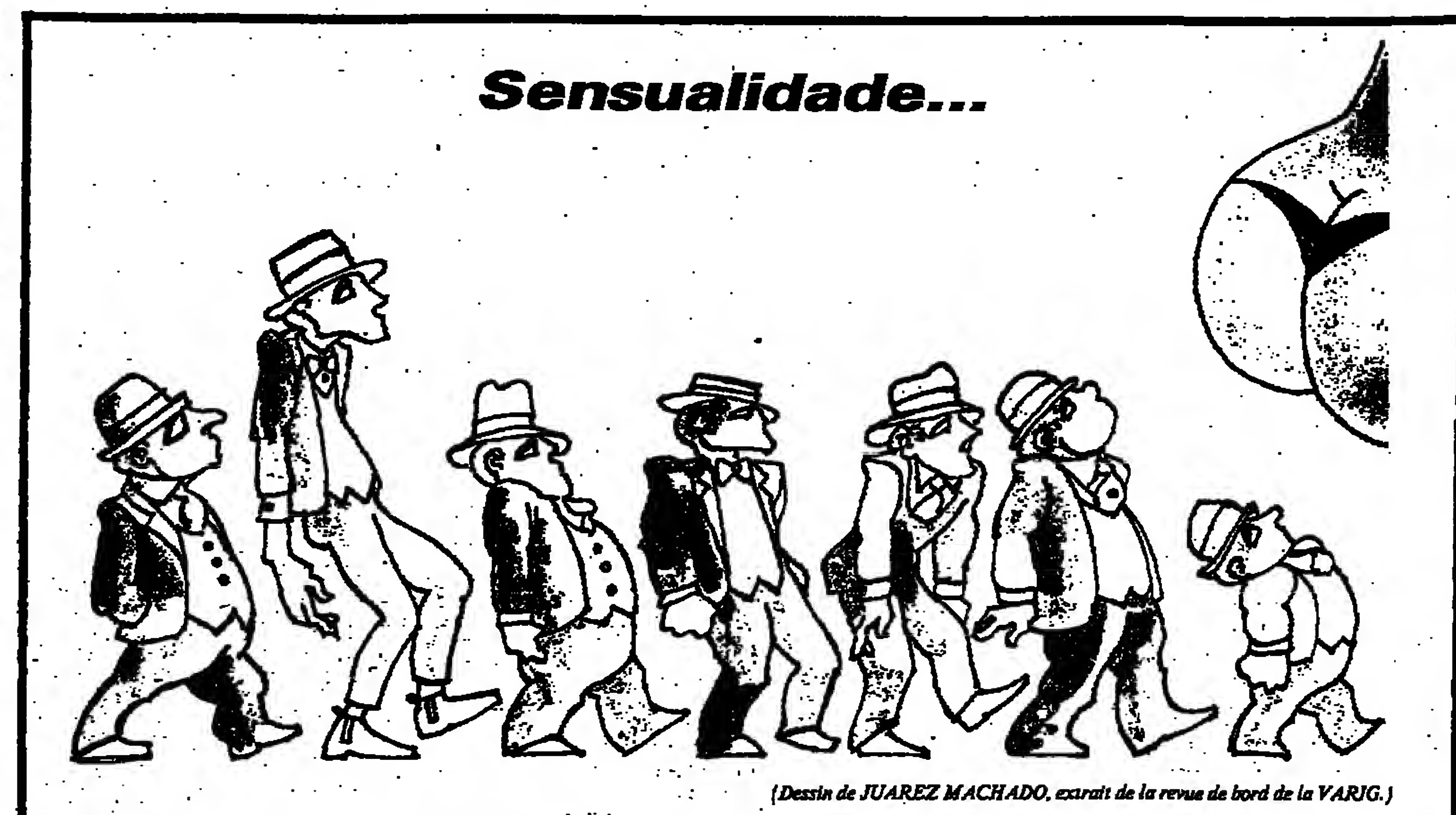
JEAN PERRIN.

COUPS DE FOUDRE

Le Brésil pour toujours

ELLE se tient au bord de la piste. Peau cuivrée, jeans moulés, tee-shirt vert électrique. Elle esquisse quelques gestes des bras. Lentement, avec application. Concentrée, tournée vers elle-même. Comme si la musique émanait d'elle, comme si elle « voyait » la musique. Ses bras ondulent, souples, élastiques. Elle regarde le garçon noir assis près d'elle : bonnet de laine, chemise blanche, tennis. Elle le couve des yeux, le caresse de ses gestes, l'invite et l'envoûte. Comme si elle l'apprivoisait, comme si elle prenait lentement possession de lui, pour lui communiquer, lui insuffler ce mouvement qui coule dans ses veines.

Lui, assis, l'air blasé, nonchalant, la regarde avec tendresse puis, lentement, s'anime, copie ses gestes, son rythme, ses ondulations. Il finit par se lever et les deux corps semblent alors se parler, se répondre, se copier, comme dans un miroir. Un sourire du garçon et le « jeu », soudain, s'arrête. Mais il reprendra quelques instants plus tard, quand la fille, véritable mante religieuse, sentira son corps inventer un nouveau geste, qu'elle lui soumettra aussitôt. Et lui, marionnette consentante et ravie, s'abandonnera, tel un pantin noir dont, souveraine, elle tirera les invisibles ficelles.



(Dessin de JUAREZ MACHADO, extrait de la revue de bord de la VARIG.)

« Souriez, vous êtes à Bahia »

Ce soir-là, dans la ville haute, à Salvador de Bahia, la pluie fera annuler le spectacle prévu. Mais le témoin de ce duo improvisé, troublé et touché, s'identifiera à ce garçon qui, cédant de bonne grâce, naturellement, à la séduction de cette fille couleur d'ébène, lui apparaîtra, dans la douce nuit de Bahia, comme l'incarnation parfaite de l'étranger qui, à peine descendu de l'avion, se sent comme kidnappé puis envoûté par un Brésil qui ne le rendra à lui-même que le jour de son départ.

D'entrée, le regard est accroché par une pancarte, au pied de la passerelle : « Souriez, vous êtes à Bahia ! » On sourit, donc, d'autant que la chaleur humide, ajoutée à la fatigue du voyage, déjà affaiblit, amollit, attendrit. Même la douane, contre la lenteur de laquelle on vous aura (d'ailleurs à l'excès) mis en garde, vous offrira surtout le spectacle de cette décontraction, de ce relâché, de ce laisser-aller que l'on retrouvera tout au long de son périple. Lâchons le mot, même s'il peut paraître, en ces lieux, saugrenu : sensualité. « Sensualidade ». Pas de doute, au Brésil, il y a de la sensualité dans l'air. Quelque chose à la fois de très doux et de très fort, que l'on déguste comme ces « cafezinhos » — petits cafés — qui, avec la samba, rythment vos journées brésiliennes.

Une grande claque

Certes, on peut essayer de combattre cette séduction dont on perçoit bien vite qu'elle risque, si on n'y prend garde, de faire voler en éclats vos préjugés et, finalement, d'envoyer votre cartésianisme valdinguer, cul par-dessus tête. Déboussolé, décontenancé, on est constamment pris, en ce royaume du ballon rond, à contre-pied, à contre-raison.

Imaginez un peu. On débarque avec, encore tout chauds à la mémoire, quelques gros titres de journaux : « Brésil : la famine meurtrière ». « Nordeste : violences et pillages s'étendent », « Dette : la poudrière brésilienne ». Et dans la tête, la vision d'une terre âpre, rude, impitoyable. Ce « polygone de la soif » décrit par Josué de Castro. Ce sertao semi-désertique qui condamne ceux qui ont eu le malheur d'y naître à périr ou à fuir pour aller s'entasser, en d'anarchiques exodes, dans les bidonvilles des cités mirages. Et vlan ! A peine débarqué, on prend une grande claque de sensualité. A vous couper le souffle.

Mais comment vraiment résister ? Imagine-t-on le conducteur qui s'ingénierait à rouler à droite à Londres ? Où est-il celui qui refuserait de tremper ses lèvres dans la divine « caipirinha », cet apéritif composé de « cachaça » — alcool de canne —, de sucre et de morceaux de citron vert ? Mais surtout, pourquoi résister ? Voilà un pays qui, d'emblée, vous invite à baisser votre garde, à déposer les armes, à vous abandonner. Un pays-hamac qui vous renverse, vous berce et vous chavire. Un pays qui s'offre à vous avec une telle spontanéité, un tel naturel, une telle impudeur. Un pays qui, plus que tout autre, a sa raison que la raison ne connaît pas. Un pays qui en appelle à tous vos sens, que l'on parcourt à fleur de peau, que l'on dévore des yeux. Un pays-pâtisserie dont on se pourlèche, comme un gros gâteau à la crème.

Ainsi, parcourir pour la première fois la plage d'Itapoa à Bahia ou celle de Copacabana, à Rio, c'est se retrouver dans la peau d'un enfant déambulant sur le boulevard Haussmann, au moment de Noël. Un super lèche-vitrines qui vous voit regagner votre car presque groggy. On imagine, en souriant, l'appareil capable de mesurer le taux de sensualité d'un lieu donné. Résisterait-il à de tels endroits ?

PATRICK FRANCÈS.

(Lire la suite page 18.)

Une dame pâle à Baden-Baden

BADEN-BADEN : pour la plupart de vos compatriotes, cet endroit n'évoque rien d'autre que la villégiature du général Massu et la disparition de de Gaulle en mai 1968. Une ville de casernes...

Pourquoi ne pas poser sa malle ou son sac ici, quelques instants ?

Avant de débarquer dans cette bourgade blottie auprès de la Forêt-Noire, vous ne saviez trop à quoi vous attendre. Si ce n'est peut-être entr'apercevoir le vague reflet d'un passé fastueux, que la lecture de Dostoïevski vous avait suggéré. A l'heure où, en France, les villes thermales refont un peu surface, vous étiez curieux de voir ce qu'il en était outre-Rhin.

Et puis, il y avait le casino, dont on vous avait souvent entretenu, dont on lisait ici et là qu'il était le plus beau d'Europe, dont vous aviez rêvé.

Vous avez commencé la journée par un vrai bol d'air, un peu de fraîcheur et de nostalgie. Pour en prendre plein la vue, plein le nez. Pour écouter battre son petit cœur, pour remplir sa petite tête ou la vider. Pour jouer du pipeau. Pour bouffer de la vie. Il y avait bien ici un « je ne sais quoi » propre à vous étreindre.

En suivant le cours de l'Oos, cette rivière accrochée au pouls de la ville, vous avez découvert « la » promenade. Vous avez croisé la reine Victoria, Musset, Carl Maria von Weber et le tsar Nicolas I[er]. Vous vous êtes étonné de la profusion d'arbres rares. Vous avez appris, au hasard des murmures, qu'on y avait planté l'ailante glanduleux, le ginkgo, le laurier tulipié et le catalpa.

Vous avez flanché devant les petits ponts de dentelles qui relient tant de caprices. Vous avez voulu passer au moins une nuit dans chacun des hôtels, dans chacune des villas qui bordent la rivière, dans leur écrin de verdure.

Vous avez assisté à la fin d'une partie d'échecs sur échiquier géant avec des pièces de près de 1 mètre de hauteur. Vous avez failli croire que vous étiez soudain doué pour vous laisser aller à ne rien faire.

Vous vous êtes alors installé à la terrasse de l'Europaïscher Hof. Vous avez trouvé à cet hôtel un air de famille avec les palaces des rives helvétiques du Léman. Entre Montreux et Vevey. Là où prolifèrent les instituts pour jeunes filles en mal de trop bonnes manières.

Vous avez renversé votre thé à deux reprises, car vous étiez distrait par la Trinkhalle à laquelle vous faisiez face. La Trinkhalle, c'est la buvette thermale, étrange bâtisse gréco-romaine qui aurait fait trempette dans une fontaine romantique. Soutenue par une colonne de marbre rouge, elle s'ouvre sur un long promenoir doté de seize colonnes corinthiennes et jalonné par une série de tableaux. L'indispensable petit guide évoque de vieilles légendes locales. Sur l'une de ces peintures s'est écrasé un splash de gouache rougeâtre ; sans doute un agacement provoqué par cette architecture que défie toute classification.

Et dans ce couloir de pierre, d'ocre et d'images, vous n'avez pas été projeté dans le passé ou la nostalgie. Vous y étiez, tout simplement. Car vous n'avez pas seulement rencontré des curistes fripés, un petit verre d'eau à la main. Comme ceux d'Evian. Mais vous avez aussi perçu le bruissement des robes, le mouvement des ombrelles, les coups de chapeau, les regards furtifs en forme de baisers.

Un zeste de décadence

Vous avez alors réfléchi, comme vous en avez coutume, à la structure de la ville, à ce qui y détenait le pouvoir. Toutes les villes ont un centre de pouvoir, n'est-ce pas ?

Bien vite, l'ensemble vous apparut comme un vaste jardin à l'anglaise, qui, généreux, avait toléré quelques bâtisses amoureusement choisies. Pour vous, cela s'imposait. Un triumvirat régit la cité. L'Oos en inspire le rythme, la Trinkhalle donne le ton, et le casino mène la danse.

Le casino, au-delà de son image. Le casino, tout blanc et débordant d'histoire qui s'agence autour du Kurhaus aux allures palladiennes. En début de soirée, vous étiez si excité que vous en avez eu du mal à nouer le fin ruban de velours rose qui expédiait aux côtés du rouet et de la hache de bronze l'horrible gros nœud papillon qu'on voit encore aux soirées de gala à l'Opéra de Paris.

Vous avez entr'aperçu sur le perron Marlène Dietrich. Vous avez humé l'air des lieux dans le salon blanc de style Louis XVI.

Brahms vous a souri. Vous avez senti les numéros de la soirée dans la salle rouge aux splendeurs versaillaises. Bismarck ne vous a pas reconnu. Dans le salon Pompadour, inspiré du Trianon, vous avez joué des coudes et jeté négligemment quelques jetons. Vous en avez bousculé Dostoïevski. Vous avez fini par établir vos quartiers dans le grand salon vert décoré aux armes de Bade.

Vous avez cessé de paraître distant. Votre mèche s'est emballée. Vos yeux ont virevolté. Vos mains sont devenues moites. Vous avez à peine salué le prince Michael Stourdza, dernier régent de la principauté de Moldavie, en exil ici.

Celui-là même qui fit construire la chapelle qui porte son nom sur le Michaelberg, à la mémoire de son jeune fils assassiné.

Et le grand salon vert s'est joué de vous. Vous avez cependant eu le temps d'apprécier la finesse de cet ensemble agrémenté par ceux qui avaient œuvré au palais Garnier.

De la nuance avant toute chose. Un zeste de décadence, de vieillot et d'ivresse. Baden-Baden, décidément, est la brillante synthèse de Venise, Monte-Carlo et Deauville. Et le casino, le bouquet final d'une journée feux d'artifice.

Mais il y eut cette femme chétive, pas vraiment vieille, déjà sans âge. Dans le grand salon vert, votre attention avait été attirée par le fichu qu'elle gardait sur la tête. Vous vous êtes dit qu'il y avait sûrement quelque chose de slave en elle. Sa bouche triste, sa façon de ne pas regarder la petite boule blanche, obscène à force d'être narquoise.

Au moment où vous êtes entré dans le taxi, elle vous a demandé si vous n'alliez pas à la gare. Timide, gênée, coupable : ses doigts continuaient de s'agiter comme s'ils tripotaient un dernier jeton.

« *Comprenez : ce sont toujours les mêmes qui gagnent, qui ont de la chance, qui volent l'argent.* »

La gare était déserte. Moche, sinistre. Elle avait un train pour Stuttgart, au petit matin. Vous avez échangé quelques paroles inutiles. Cette femme n'était sortie de nul songe. Le réel avait plus de force que la plus forte des fictions.

Baden-Baden s'était employé à ce que vous ne l'oubliiez point.

JACQUES TIANO.

C.E.E. : les ventes hors taxes dans le collimateur

LA pratique des ventes hors taxes dans les boutiques des aéroports, à bord des avions ou sur les bateaux pourrait être partiellement remise en cause, dans un proche avenir, à l'intérieur de la C.E.E. Une directive de la Commission des Communautés européennes demande en effet au conseil des ministres de revoir, dans un sens restrictif, la réglementation en vigueur sur les importations en franchise de taxes dans les voyages intracommunautaires.

Globalement, les quantités de tabac, de boissons alcoolisées, de parfums, de café et de thé achetées hors taxes dans un pays européen et importées sans taxes dans le pays de destination des voyageurs seraient réduites d'un tiers (deux cents cigarettes au lieu de trois cents, 1 litre d'alcool au lieu de 1 litre et demi, etc.), c'est-à-dire, en gros, alignées sur les tolérances admises dans le reste du monde. Mais pour les « produits divers » (bijouterie, mode, maroquinerie, photo, hi-fi...), les restrictions seraient bien plus fortes puisque les valeurs autorisées tomberaient de 210 ECU à 45 ECU (1).

L'adoption d'une telle disposition ne serait évidemment pas sans conséquences sur l'activité des boutiques hors taxes et, en amont, sur celle de quelques productions françaises : 18 % du cognac et 15 à 20 % des parfums s'écoulent dans les commerces sous douane, tandis que certaines griffes y trouvent des débouchés non négligeables. En 1982, 380 millions de francs de produits français ont été exportés par les aéroports parisiens, sur un chiffre d'affaires global de 700 millions de francs pour l'ensemble des commerces hors taxes. A Orly comme à Roissy, 80 % des achats de « produits divers » excèdent la valeur de 45 ECU ; limiter à cette valeur la franchise pour les passagers européens – qui assurent 45 % des ventes des boutiques hors taxes de mode et de maroquinerie – freinerait donc considérablement la vente des articles de luxe. Un concessionnaire de mode de Roissy-2 s'attend ainsi à perdre de 30 à 50 % de son chiffre d'affaires.

Les aéroports, dont une partie des ressources (13 % à Paris, 19 % à Amsterdam, 24 % à Bruxelles) provient de redevances perçues sur les ventes hors taxes, seraient également touchés par le ralentissement des affaires. Les ventes sous douane ont rapporté l'an passé 200 millions de francs à Aéroport de Paris, dont 75 millions sur les ventes à des voyageurs européens. L'application du projet de directive de la Commission de Bruxelles lui ferait perdre 12 millions de francs, soit 4,8 millions du fait de la limitation des quantités de tabacs, d'alcools et de parfums autorisées à la vente aux ressortissants européens, et 7,2 millions de francs du fait de la limitation à 45 ECU de la valeur des « produits divers » autorisés en franchise. Ces 12 millions de francs perdus sont à rapprocher du bénéfice global d'Aéroport de Paris, qui n'a pas dépassé 8 millions de francs l'an dernier. En tout état de cause, l'exploitant des aéroports parisiens devrait compenser ce manque à gagner. Il pourrait être tenté de le faire en augmentant les redevances aéroportuaires acquittées par les compagnies aériennes, lesquelles répercuteraient à leur tour ces hausses de coût de revient dans le prix des billets. Ceux-ci pourraient alors augmenter de 1 à 3 %, selon que la hausse des redevances aéroportuaires s'appliquerait à tous les vols ou seulement aux vols intra-européens.

JAMES SARAZIN.

(1) 1 ECU = 6,80 francs.

Le Brésil pour toujours

(Suite de la page 17.)

« Atmosphère ! atmosphère ! » Oui, le Brésil a vraiment une gueule d'atmosphère. Une atmosphère de sensualité. Et il faudra tout le génie et toute l'audace d'un artiste, Mario Cravo, à qui les autorités avaient demandé de symboliser, dans une sculpture, la ville de Bahia, pour planter au bord de la mer une superbe et énorme... paire de fesses stylisée. Comment imaginer plus bel hommage à la beauté des Bahianaises ? Il fallait y penser. Ou, tout simplement, parcourir les rues et les plages de cette cité lovée au fond de la « Baie de tous les saints ».

Certes, on l'a dit et répété : voilà un pays pour les hommes. Une fois sur place, on comprend vite pourquoi. Mais cela n'explique pas tout. Par exemple, l'envoûtement exercé par ce pays sur ces véritables fous du Brésil, hommes et femmes, que l'on rencontrera à son retour. Des drogués qui, s'ils n'ont pas leur dose à intervalles réguliers sont en manque. Comme l'organisatrice de notre périple qui en était à son quatre-vingt-dix-huitième voyage ! Mais il y a aussi ceux qui, bien que n'y ayant jamais mis les pieds, ont dans la tête un Brésil de rêve, fenêtre ouverte vers l'évasion, invitation à un voyage que l'on accepterait presque sans retour.

Magie ? Après tout quoi de plus « naturel » venant du pays du candomblé, cette sorte de culte vaudou, et de la macumba ; du pays des envoûtements et des mauvais sorts, des transes et des possessions. Magie, peut-être, mais surtout, séduction. Et l'on en revient toujours à la sensualité à laquelle, après tout, chacun, tous sexes confondus, peut être sensible. D'autant qu'elle est partout. Sensualité raffinée comme celle des tons pastel des façades gracieuses des maisons qui entourent, à Bahia, la place du Pilori, là où l'on suppliciait les esclaves fugitifs. Ou sensualité brûlante comme celle qui dégouline des ors de l'église Saint-François-d'Assise, apothéose du baroque le plus exubérant.

Un troubadour provocant

Mais surtout, sensualité de la musique. Comment imaginer en effet langue plus belle, plus suave et plus sensuelle que le portugais ? Une langue qui fait de chaque son, de chaque mot quelque chose qui caresse l'oreille mais qui, aussi, touche et émeut. Langue incroyablement charnelle. Entendre par exemple un Brésilien prononcer le simple mot de « Brasil », c'est comme se voir offrir un fruit bien mûr et en sentir le jus couler aux coins de ses lèvres. Et que dire du mot « saudade », mot-univers, mot-atmosphère, intraduisible et qui renferme toute l'âme d'un peuple ? On pense à nostalgie, à vague à l'âme, mais c'est ne pas traduire le plaisir, la jouissance subtile qu'il peut y avoir à être privé de quelque chose ou de quelqu'un que l'on espère bien revoir un jour.

Et puis, au-delà des sons et des mots, ce rythme, cette pulsion qui font de la musique le véritable battement du cœur brésilien. A donner aux plus maladroits, aux plus guindés, des fourmis dans les jambes, une irrésistible envie de danser. Voilà les pieds qui se mettent à battre la mesure, les doigts qui pianotent, la tête qui tangue, les hanches qui ondulent et le postérieur qui sautille d'une fesse sur l'autre. Au fil du voyage, des airs s'ancrent dans la tête, des mélodies s'incrustent et l'oreille apprend vite à les reconnaître. Soudain, elle se dresse quand, dans la rumeur de la ville, elle perçoit les notes devenues familières. Et l'on se surprend à esquisser un pas de danse au beau milieu d'un carrefour !

Comment ne pas être séduit, conquis, fasciné par un pays qui accorde une telle place à la musique. Une musique qui constitue ici un véritable cadre de vie, un véritable art de vivre. Voilà un peuple qui baigne dans la musique du matin au soir et du soir au matin. Que vienne le silence et son cœur s'arrêterait. Ici, on vit en musique, on vit la musique et il n'est guère de chansons dont tout Brésilien ne connaisse, par cœur, chacune des paroles.

A vous donner des frissons, par exemple, cette salle entière communiant, à Bahia, dans la musique de Caetano Veloso, l'un des plus populaires chanteurs brésiliens, dont elle reprendra, d'une seule voix, d'un seul souffle, chacune des chansons. A tel point qu'il se taira lui-même pour jouir de ce chœur si pur et si tendre. Spectacle étonnant que celui de ce troubadour aux allures d'éphèbe grec enveloppé de voiles diaphanes. Sourire désarmant de gentillesse, il tiendra sous son charme un public subjugué, grisé par ce flot de tendresse. On est loin des gauchos, des vaqueiros, des cangaceiros et des bandeirantes !

Vision si fragile mais aussi si provocante que celle de ce chanteur qui s'en ira cajoler, un à un, chacun des musiciens de son groupe, au grand plaisir d'un public complice. « Caetano, nous expliquera notre guide, est connu pour une bisexualite qu'il assume au grand jour. Ici, cela ne choque personne. » Brésil du diable au corps. Au grand jour, en plein soleil, sur les plages, mais aussi, la nuit venue, dans les boîtes à danser de ces villes-pieuvres qui jettent au ciel des buildings vertigineux et lancent à l'assaut des collines leurs ghettos de misère.

Qui voudra s'y plonger vraiment devra fuir comme la peste les shows à touristes, du type « Pain de sucre » à Rio, où des danseuses très Folies-Bergère n'auront de cesse qu'elles n'aient réussi à fourrer un nez américain dans leur derrière. Qui voudra se frotter au peuple s'installera plutôt dans un endroit comme la Barracao de Zinco à Sao-Paulo. Là où l'on sacrifie au culte de la samba. Là où, sous un plafond sapin de Noël où clignotent des petites lampes de toutes les couleurs et d'où pleuvent des bulles de savon, robes moulées et mini-jupes jouent du popotin tandis que des « machos » plus vrais que nature lancent en avant le menton. Les visages sont graves. Histoire de rappeler à qui l'aurait oublié que la danse, ici, est une chose sérieuse.

Le culte du corps

Diable au corps. Magie blanche et magie noire. Musique au corps. Culte du corps. Pour qui débarque à Rio, à la tombée de la nuit, le spectacle du bord de mer a quelque chose d'hallucinant. Des dizaines, des centaines de personnes longent, à petites foulées, les plages à la mode : Leblon et Ipanema. Les hommes, torse nu, muscles luisants de sueur, exhibent des corps d'Apollon. Les femmes, irrésistibles, font assaut d'élégance dans un défilé à vous faire tourner la tête. Toujours au petit trot, on promène toutou ou l'on fait un brin de causette. Les plus paresseuses passent à bicyclette, telles des visions de rêve. Ainsi s'éclate, chaque jour, un Brésil hédoniste où chacun n'a de cesse de vous faire entrer dans la ronde.

Comment s'étonner que dans un pareil tourbillon, le pays lui-même, c'est-à-dire le décor, soit un peu oublié. Rien d'étonnant tant la troupe qui s'y ébat est géniale. D'ailleurs, l'oublier ne pardonne pas. Brasilia en sait quelque chose qui n'en finit pas d'expier sa double faute. D'abord celle d'avoir cru pouvoir tourner le dos à ce tourbillon avec, pour résultat, cette capitale sans âme, désertée, dès qu'ils le peuvent, par ses habitants et où la vie se réfugie, chaque dimanche, dans un minable marché aux puces installé au pied de la tour de la télévision. Ensuite, celle de n'être même pas digne du Brésil du vingt et unième siècle. Miroir brisé d'un rêve un peu fou. Quelle fierté tirer en effet de cette « ville » riquiqui qui n'est majestueuse qu'en cartes postales, de cet ensemble tristounet qui se voulait « Cité de l'espérance » et qui respire la déprime, de cette maquette défraîchie au béton suintant comme le maquillage d'une star décatie. On se dit qu'il est urgent de rayer ce nom des itinéraires touristiques mais on se dit aussi qu'il vous fait tellement adorer le reste.

Le reste, c'est-à-dire Bahia l'Africaine où l'on sent, sous les pierres noires des rues de la ville haute, la sueur et le sang des esclaves noirs. Bahia, creuset de l'âme brésilienne. Puis Sao-Paulo, la locomotive du Brésil, le moteur de l'économie, la ville qui, dit-on, ne peut s'arrêter et qui symbolise à merveille le Brésil qui s'emballe, celui du « boom » et celui de l'inflation galopante. Enfin, Rio, la « cidade maravilhosa », la cité merveilleuse et son décor de rêve. Encore faut-il compter avec le brouillard. Ainsi lorsque nous monterons au Corcovado, un fog londonien nous y aura précédés. Du célèbre Christ nous n'arriverons même pas à distinguer le visage. Inutile de dire que la plus belle baie du monde nous sera dérobée.

Qu'importe. Sous la ouate blanche montait une rumeur. Notre guide était mortifiée, crucifiée, prête à enjamber la balustrade. Pourtant, là-bas, à nos pieds, sous les nuages, battait le cœur des Cariocas. Déjà, la « saudade » pointait le bout de son nez.

PATRICK FRANCÈS.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

An départ de Paris, la compagnie brésilienne Varig (27, avenue des Champs-Élysées. Tél. : 723-55-44) offre six vols par semaine vers Rio, Sao-Paulo, Belem et Bahia. Tout comme Air France qui, outre Rio, dessert également Recife (6730 F) et Manaus (7350 F), elle propose un tarif « point à point » (14-60 jours) à 7260 F.

Brasitour (14, rue Thérèse, 75001 Paris. Tél. : 296-38-20) qui de Paris, Lyon ou Nice offre Rio à 5990 F (16-60 jours) sur des vols réguliers mais avec escale et changement d'appareil (5850 F chez Nouvelles Frontières, 74, rue de la Fédération, 75015 Paris. Tél. : 273-25-25), propose également, deux fois par semaine, un vol direct (14-60 jours) pour Rio (6400 F), Bahia et Belem (6300 F).

On peut également acheter à Paris un forfait aérien, le « Brasil Airpass », qui, pour 330 dollars, permet de parcourir le Brésil pendant 21 jours, sur la compagnie choisie.

Pour tous renseignements sur ce pays, on peut s'adresser à l'Office national du tourisme brésilien, 3, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. Tél. : (1) 261-50-30.



هكذا من الأصل

Hippisme

Remous autour des chevaux fonctionnaires

CONFLIT entre le Syndicat des propriétaires de chevaux de course et le fer de lance hippique de l'Etat : l'administration des Haras nationaux.

Il est né d'une initiative et d'un projet de l'administration :

1) Celle-ci, avant d'affecter à l'un de ses dépôts d'étalons fonctionnaires *Karkour*, un fils de *Relko*, qu'elle venait d'acheter (1 200 000 F, croit-on), l'a aligné dans le prix Royal-Oak à Longchamp et dans une épreuve en Italie ;

2) Le directeur des Haras nationaux a déclaré que son administration envisageait d'intervenir sur le marché des yearlings pour y acquérir des sujets susceptibles d'être plus tard étalons.

Les deux démarches sont interprétées par le Syndicat des propriétaires comme des signes d'une volonté d'étatisation des courses, à tout le moins, et, dans l'immédiat, comme des manifestations de concurrence déloyale. Elles provoquent d'autant plus de remous qu'on est en période électorale : dans les deux semaines à venir, conformément à un « décret Rocard », les propriétaires, éleveurs, entraîneurs, jockeys, éliront des représentants aux organismes directeurs des grandes sociétés de courses (nous analyserons la situation à cet égard la semaine prochaine).

Dans une réunion — électorale, précisément — tenue lundi avec ses colistiers (parmi ceux-ci : Paul de Moussa, le propriétaire de la glorieuse *Ruth Enchantée*, et trois grands propriétaires de trois des capitales hippiques régionales, MM. Sroul, de Marseille, Bedel, de Lyon, et Bélinguier, de Bordeaux), le président du Syndicat, M. Jacques Bouchara (de la firme de tissus), a, une nouvelle fois, stigmatisé l'attitude des Haras nationaux :

« Non content de nous passer à la moulinette du statut fiscal le plus défavorable qui soit, voilà que l'Etat, avec nos impôts, et qui, bien entendu, lui, n'en paie pas, va nous faire concurrence sur les pistes. Avec son projet d'achat de yearlings, et par conséquent son écurie d'Etat, il nous achemine vers les courses des pays de l'Est, où les chevaux représentent des kolkhozes ou d'autres collectivités. Nous ne voulons pas de cela et nous ferons tout pour l'empêcher. »

Derrière le conflit, un changement d'homme et le lancinant et difficile problème de l'exportation de tous les grands chevaux vers l'Amérique.

La gauche a mis au pouvoir hippique, pour la première fois depuis Colbert, non plus un technicien du cheval, un « grand écuyer », mais un économiste (par ailleurs, à la ville, propriétaire de deux ou trois chevaux, dont la bonne *Proustille*) : Jean-Pierre Launay, antérieurement fonctionnaire dans un service de prévisions du ministère des finances. Attitude spontanée du nouveau directeur des Haras nationaux — financier, — propriétaire, dans le cas de *Karkour* :

« Karkour *ne fonctionnera comme étalon qu'à partir de fin janvier. D'ici là, s'il peut gagner quelque argent, pourquoi pas ? Le budget des Haras nationaux ne s'en portera que mieux.* »

Raisonnement sous-jacent, plus élaboré : les Haras nationaux n'ont pas vocation à dédaigner les recettes, voire les bénéfices. Certes, ils sont d'abord un service public. Mais la télévision, par exemple, service public, ne vend-elle pas de la publicité, en concurrence avec des radios et des journaux du secteur privé ? Donc, non seulement ne pas négliger les recettes mais essayer de les accroître pour être plus efficace, en particulier pour essayer de garder en France quelques reproducteurs de haut niveau.

C'est là le centre du second sujet de discorde.

L'actuelle folie du marché américain, plusieurs fois évoquée dans ces colonnes, est telle que, à moins d'établir des barrages autoritaires (droit de préemption de l'Etat, embargo sur certains chevaux, etc.), on ne peut plus espérer garder en France un seul reproducteur de haut niveau. Quels associés, chez nous, pourraient, par exemple, réunir 90 millions de francs pour garder *L'Emigrant*, qui n'est même pas un crack mais qui, sur le prestige d'origines à la mode, vient, paraît-il (il s'agit de transactions privées, au sujet desquelles le doute est toujours de rigueur), d'atteindre ce prix au Kentucky ? Les courses françaises — en atteignant, certes, en même temps, à un niveau incomparable de gloire et de prestige que viennent encore d'étayer les victoires de *All Along* et de *Zalataïa* en Californie, à Toronto et à New-York — se sont enfoncées dans une situation où 400 millions de francs, collectés chaque semaine dans le public, servent essentiellement à mettre en valeur des sujets qui vont aussitôt enrichir le capital d'élevage des Etats-Unis. La France joue et se vide ; l'Amérique capitalise. Situation évidemment intolérable aux yeux de l'Etat.

Les propriétaires ne veulent pas en atténuer les effets par la mise en place des garde-fous que constitueraient un droit de préemption ou d'autres mesures limitatives. Nourris de libéralisme économique, leurs écuries étant nées de réussites professionnelles écloses dans le libéralisme, ils ne veulent envisager les courses que dans le libéralisme le plus total. On les comprend et, sur le principe, on ne peut que les approuver : comment concevoir un plaisir déjà coûteux (déficit statique moyen, cette année, par cheval : environ 25 000 F) autrement que dans la plus totale liberté, y compris celle de rêver qu'un jour on vendra un cheval des dizaines de millions aux Etats-Unis (en subissant, déjà, l'amputation du régime fiscal des plus-values) ?

Mais si l'on ne veut pas de frein, comment et pourquoi faire reproche à l'Etat de chercher des remèdes ailleurs ?

La désignation d'un étalon est affaire de nombre. L'élevage a besoin qu'un poulain sur soixante-dix environ devienne étalon. Le calcul des Haras nationaux est simple : s'ils n'ont pas les moyens budgétaires de payer 90 millions un cheval ayant accédé à la notoriété, ils peuvent avoir celui d'acheter, pour 20 millions de francs, soixante-dix poulains parmi lesquels, statistiquement, se révélera un futur étalon.

Le projet — dans la mesure où sa finalité est de garder en France des reproducteurs que le secteur privé a renoncé (par inclination ou intérêt) à y conserver — ne nous paraît pas choquant. Il ne s'éloigne pas de ce qui est la fonction même des Haras nationaux : mettre à la disposition des éleveurs des géniteurs de qualité, sans que jamais, avant ce jour, une exclusive ait été formulée à l'égard de tel ou tel processus. Ce qui serait choquant, c'est que l'Etat profitât de ce qu'il est l'Etat pour s'octroyer, comme il en a pris l'habitude, des avantages exorbitants. Une écurie de courses de l'Etat essayant de corriger une situation de marché vicieuse, pourquoi pas ? Mais, alors, une écurie de courses subissant, sous une forme ou sous une autre, les mêmes charges de T.V.A., de loyers, de contraintes sociales, voire de plus-values, que les autres ; pas une écurie empochant les éventuels bénéfices et puisant, pour les déficits, dans la poche des concurrents.

Au demeurant, ne voit-on pas déjà — et depuis toujours — des chevaux des Haras nationaux dans des épreuves pour anglo-arabes, et des chevaux de l'armée dans des steeple d'Auteuil et des cross de Maisons-Laffitte ?

La vivacité, le caractère apparemment intraitable des protestations, incitent même à se poser des questions. Le marché des yearlings est une jungle, entièrement livrée, depuis quinze ans, aux griffes d'un petit groupe, évidemment influent au sein du Syndicat des propriétaires. On peut se demander si ce n'est pas la crainte de voir l'Etat pénétrer dans cette jungle et y rogner quelques griffes qui inquiète, davantage que la perspective de voir ses chevaux devenir des vedettes de Longchamp. En tout cas, « Tarzan » — Jean-Pierre Launay — a intérêt à se tenir sur ses gardes. Le tam-tam résonne.

LOUIS DÉNIEL.









DEMAIN

Matériel : sur les bonnes « planches »

AU printemps dernier, la FNAC Sport avait jeté un pavé dans la mare aux raquettes de tennis en publiant les résultats de tests comparatifs réalisés en laboratoire et sur court. Aux premiers flocons, elle a récidivé avec les skis.

Les quatre millions de Français qui goûtent, une quinzaine de jours par an, les joies de la glisse doivent-ils impérieusement utiliser les mêmes « planches » que les champions de slalom et de descente, comme le leur suggère abondamment la publicité des fabricants ? « *Le matériel qui est à l'origine des performances réalisées par un champion – spécialement conçu à ses mesures en fonction de la discipline pratiquée (spécial, géant, descente) – n'a rien à voir avec celui que l'on trouve dans le commerce sous les mêmes références* », répond le directeur de la FNAC-Sport, Pierre Legendre. En fait, pour bien choisir des « planches », il faut savoir que, outre leur structure – bois, métal, métal, fibre de carbone ou kevlar, – leur utilisation – maniabilité, rapidité, fiabilité – est déterminante.

La taille d'un ski conditionne sa stabilité. A vitesse égale, un ski long tient mieux mais un ski plus court est plus maniable. La souplesse est un élément de confort appréciable dans le franchissement des bosses. Le poids du ski influe sur sa maniabilité et son confort, la lourdeur étant un élément de stabilité en descente, la légèreté un facteur de maniabilité dans les virages. La torsion, enfin, dans le sens de la longueur détermine la stabilité dans les grandes courbes (rigidité) et la maniabilité dans les virages courts (souplesse).

Le skieur doit encore tenir compte de son niveau et de la durée d'utilisation pour faire le meilleur choix en fonction de ses moyens financiers. Autant de paramètres qui sont un véritable casse-tête à maîtriser pour l'amateur. Aussi celui-ci a-t-il parfois tendance à prendre pour ultime critère de qualité le prix. Or ce n'est pas non plus une garantie.

C'est du moins ce qui ressort du test que la FNAC a fait effectuer par seize skieurs, de niveau moyen à supérieur, sur cinquante-quatre modèles fabriqués par les dix principales marques mondiales et préalablement testés en laboratoire.

Un tiers des modèles n'ont pas été jugés satisfaisants. Parmi ceux restant, répartis en cinq catégories, en fonction de leur prix, les skis qui offrent les meilleures possibilités sont les suivants :

Dans la gamme de prix inférieur à 700 F : Le Dynamic Cruiser, qui tient bien en virage court ou long mais n'accroche pas très bien sur la neige dure ; le Dynamic Swing glisse très bien avec une grande maniabilité, mais flotte dans les grandes courbes ; le Rossignol Solaris a un comportement moyen dans toutes les situations.

Dans la gamme de 700 à 1 100 F : Le Dynamic VR 20 FX est très maniable et très stable, mais glisse moins bien ; le Rossignol First Elite est performant en neige douce et virage court, mais accroche mal en neige dure et virage long ; l'Elan Prominence 660 est assez bon dans tous les compartiments.

Dans la gamme de 1 000 à 1 500 F : Le Dynamic VR 20 ZL a, de tous les skis testés, le meilleur comportement en neige douce, avec une grande stabilité dans les virages courts ou longs, tout en gardant un bon comportement sur neige dure ; l'Atomic RS est le champion de la glisse, avec de bonnes qualités de stabilité et de maniabilité ; le Dynamic VR 27 GT est plus performant en neige dure mais glisse moyennement.

Dans la gamme de 1 500 à 1 900 F : Le Rossignol Stardust est apparu comme le ski ayant les meilleures qualités dans presque tous les domaines, la stabilité et la maniabilité approchant la perfection sur toutes les neiges ; le Dynamic VR 27 SG a ses points forts pour l'accrochage sur neige dure et en virage long, son point faible étant la glisse ; le Dynamic MV 5 est le plus maniable en virage court sur neige dure, tout en restant performant dans les autres domaines.

Dans la gamme au-dessus de 1 900 F : Sans donner les satisfactions supérieures à ceux de la gamme précédente, le K2 5500 a un comportement très supérieur à la moyenne dans tous les domaines.

« *Mieux vaut, en règle générale, préférer un ski globalement bon à un autre très supérieur mais seulement dans telle performance ou tel domaine précis* », conclut la FNAC-Sport, qui donne néanmoins une mention particulière au Dynastar Omesoft, pour son comportement en neige poudreuse. Pour la même enquête, des tests de laboratoire ont été effectués sur les fixations de sécurité des quatre grandes marques Look, Marker, Salomon et Tyrolya. Les résultats sont « moyens » pour Marker et Tyrolya, tandis qu'ils sont « bons » ou « excellents » pour Salomon dans le cas de chute arrière avec torsion, et pour Look dans le cas des chutes avant avec torsion.

Ce genre de test n'est guère apprécié par les fabricants, mais il permet au consommateur de faire son choix en évitant de se prendre – très souvent à tort – pour un champion.

ALAIN GIRAUDO.

Allô ! ski

• Tourisme et Travail a ouvert jusqu'au 2 décembre un centre de renseignements téléphonés : 239-35-30 (de 12 h 30 à 19 h 30) sur le ski (matériels, stations, prix).

• *L'AFMASS* (Association française des magasins d'articles de sports en stations) *et la S.N.C.F.* mettent tout l'hiver à la disposition des skieurs un service de renseignements téléphonés sur la location du matériel : 549-19-50.

L'après-neige

● *Motos des neiges aux Gets*

Elle roulent sur trois roues sur neige comme sur sable, mais ne sont pas faciles à apprivoiser. Les Gets vous les proposent en 100 ou 185 centimètres cubes pour 30 F le quart d'heure. Office de tourisme des Gets, tél. : (50) 79-75-55.

● *Conduite sur glace à Val d'Isère*

Pour la première fois, cet hiver, ouverture d'un parcours de glace très complet avec virages en épingle à cheveux, lignes droites pour essais de vitesse et zones de freinage. Pour apprendre l'art du dérapage contrôlé, le baptême comme passager : 100 F, le cours 200 F à bord d'un véhicule de l'école, 180 F au volant de sa propre voiture équipée. ALPY, tél. : (1) 553-30-72.

● *Récupération à La Plagne*

Pour effacer courbatures et contractures, pour se relaxer et éviter une fatigue excessive, pour s'oxygéner et chasser les toxines, un programme spécial, « L'après-ski-forme », tous les jours, en fin d'après-midi à la Plagne-Montalbert et Belle-Plagne. Renseignements à Paris, tél. : (1) 723-98-32.

● *Informatique à Flaine*

Un stage pour la tête et les jambes. Quatre niveaux pour s'initier à la micro-informatique (deux heures et demie pendant cinq jours) tout en pratiquant son sport préféré. Office de tourisme de Flaine, tél. : (50) 90-80-01.

● *Stage pleine forme aux Arcs*

A Arc 1600 : « stretching », parcours nature, promenades à raquettes ou à skis de fond, suivies de séances de relaxation et sauna. Office de tourisme des Arcs, tél. : (79) 07-41-88.

● *Balades sur chenillettes à La Clusaz*

Après le ski ou pour non-skieurs, des promenades d'un genre nouveau sur engins à chenillettes. Office de tourisme de La Clusaz, tél. : (50) 02-60-92.

● *Galop d'essai aux Carroz-d'Arâches*

Le centre équestre des Carroz est ouvert toute l'année. Les chevaux, l'hiver, y sont équipés de fers spéciaux à crampons. On peut aussi y pratiquer le « ski-jorring » (skieur tiré par un cheval monté). Office de tourisme des Carroz, tél. : (50) 90-00-04.

● *Samoens à vol d'oiseaux*

Spécialiste du delta-plane, Michel Jardin vous propose initiation ou perfectionnement sur une « aile » biplace, avec décollage et atterrissage à skis. Office de tourisme de Samoens, tél. : (50) 34-40-28.

● *Plongée à Tignes*

Au barrage du Chevril ou au lac de Tignes, plongée sous la glace avec des moniteurs expérimentés, pour être skieur le matin et homme-grenouille l'après-midi. Office de tourisme de Tignes, tél. : (79) 06-15-55.

● *Goûter à la ferme à Combloux*

Cinq circuits de deux heures chacun, en traîneau, vous conduisent dans le silence de la montagne, bien au chaud sous les couvertures, jusqu'aux fermes où l'on déguste tarte aux myrtilles et autres gâteaux. Office de tourisme de Combloux, tél. : (50) 58-60-49.

● *Safaris des neiges à Avoriaz*

A la poursuite des lapins blancs, un safari pour jouer les trappeurs, raquettes aux pieds, loin des pistes. 50 F la demi-journée, 90 F la journée. Office de tourisme des Arcs, tél. : (50) 74-01-53.

Les nouveautés

La grande nouveauté de l'hiver au rayon ski est le « premier ski » de Lacroix qui, après avoir introduit le carbone et le Kevlar dans ses modèles, va plus loin pour le confort des pratiquants en proposant un modèle très léger (600 grammes de moins qu'une paire traditionnelle) fait « sur mesure » pour le prix de 4 900 F environ.

Ceux que le retour aux sources du Télémark (virage norvégien en faisant une génuflexion en appui sur la jambe extérieure) intéresse, auront à leur disposition le « Montagne » de Dynastar (environ 550 F) ou le « Chamois » (environ 530 F) de Rossignol, qui sont des skis de randonnée nordique, équipés de carres.

Pour tenter de dépasser 200 kilomètres à l'heure au kilomètre lancé, Rossignol propose encore le « KL » (environ 1 900 F).

Rayon chaussures, Lange propose une gamme de modèles (800 à 1 500 F) où l'empreinte des pieds est prise grâce à un procédé thermique. Nordica, qui est le champion du confort, a ajouté une note de technicité dans la chaussure pour femmes avec le Lady Poseidon NL 370 (environ 600 F).

Rayon vêtements. Killy a coloré de teintes vives sa gamme très large de modèles techniques et confortables.







هكذا من الأصل

LA NEIGE

Ski de fond : le Jura à l'heure du T.G.V.

LE ski de fond a depuis longtemps fait sa trace dans le massif jurassien. Il appartient à l'histoire du chapelet de villages alignés dans les combes et unifiés l'hiver par la G.T.J. — grande traversée du Jura — un fil de pistes étirées sur 180 kilomètres à travers les départements de l'Ain, du Jura et du Doubs.

La G.T.J. n'est pas uniquement une image de marque à usage strictement promotionnel. Elle s'appuie sur l'élément concret que représentent les quatre-vingt-quatorze bretelles de raccordement aux réseaux communaux de pistes naturellement greffées à cette autoroute de la glisse.

La densité de l' « ossature neige » jurassienne vient d'être officiellement recensée : 2 740 kilomètres de rails blancs qui sillonnent un massif dont les qualités en matière de ski de fond sont reconnues de tous. S'il tient la vedette dans l'esprit des fondeurs, c'est principalement en raison de la nature typiquement nordique de son relief et de la composition constante de sa neige qui assure une bonne impression des traces, donc un meilleur guidage des skis.

Deux éléments qui expliquent l'élan naturel des pratiquants avertis vers cette région. Le couronnement de cette haute technicité remonte déjà à 1970 avec l'installation, dans la commune de Premanon, à 6 kilomètres des Rousses, de l'école nationale de ski de fond, point de passage obligé de tous ceux qui assureront l'animation de cette discipline dans les différentes régions françaises.

La réflexion sur l'approche touristique est plus récente. Elle se heurte, en effet, à une sérieuse difficulté : la relative faiblesse des capacités d'accueil. Le handicap ne date pas d'aujourd'hui. Il a été analysé par les organismes départementaux et régionaux. Depuis deux ans surtout, le développement des gîtes ruraux a été encouragé et l'idée de gîtes groupés fait son chemin. Une politique de primes devrait aboutir à la création de pôles de quarante à cinquante lits dans une même zone.

A vrai dire, il paraît urgent que tout cela se concrétise si l'on veut pouvoir endiguer le flot de fondeurs de tous âges et de tous niveaux qui devrait résulter de l'arrivée du T.G.V., en gare de Frasne, à compter du 22 janvier.

« Cet arrêt redistribue complètement les cartes de notre développement touristique car il met la population parisienne à un tout petit peu moins de trois heures du plein cœur du massif », souligne M. René Beaupoil, chargé de mission au conseil régional de Franche-Comté. Il a été décidé par la S.N.C.F. — après bien des démarches locales faisant valoir l'intérêt, pour la région du Haut-Doubs en particulier, — de profiter également des effets du T.G.V., initialement réservés à la gare suisse de Vallorbe, en direction du terminus de Lausanne.

Le T.G.V. bientôt là ! C'est la fête dans la tête de M. Jean Turberg, le maire de Frasne, une bourgade de mille cinq cents habitants, au centre d'une région de forêts, de tourbières et de lacs, à une quinzaine de kilomètres de Pontarlier. *« Frasne*, explique-t-il, *est déclarée gare de la montagne jurassienne. Elle va donc servir de base d'accueil pour toute la région. Quatre cents millions de centimes ont d'ailleurs été dégagés pour créer un centre de renseignements. »* La région s'engage également dans une sérieuse révision de son infrastructure routière afin d'organiser efficacement l' « éclatement » des voyageurs, dans un rayon d'une cinquantaine de kilomètres.

Les débuts risquent cependant d'être difficiles. Face à la complexité des problèmes posés, M. René Beaupoil prône un développement de la pratique de la randonnée. Dans son esprit, il s'agit de « désembouteiller », mais aussi de compléter, l'idée d'évasion déjà mise en avant avec la G.T.J. La formule est toute trouvée : *« Venez le plus vite possible pour randonner lentement. »* A vous mettre la neige à la bouche, surtout quand on aligne les noms de quelques-uns des sites placés ainsi à portée de rail : Métabief-les-Fourgs, Montbenoît, Mouthe, Cernieband, Chaux-Neuve et bien d'autres encore, dont Chapelle-des-Bois, qu'on tient pour la perle du ski de fond en France, une sorte de Mecque au cœur d'une petite Scandinavie.

LLIBERT TARRAGO.

★ **Comité régional de tourisme, place de la 1re-Armée-Française, 25000 Besançon, tél. : (81) 80-92-55. — Association départementale du tourisme du Doubs, préfecture, 25031 Besançon Cedex, tél. : (81) 81-80-80. — Comité du tourisme du Jura, préfecture, 39000 Lons-le-Saunier, tél. : (84) 24-19-64. — Comité du tourisme de l'Ain, préfecture, 01012 Bourg-en-Bresse, (74) 22-82-82. — Frasne, mairie, rue de la Gare, 25560, tél. : (81) 89-72-25.**

N'oubliez pas le guide

LES guides — les vrais, en chair et en os — sont souvent indispensables pour la fréquentation des hautes cimes. Les guides — en papier — le sont-ils autant pour la découverte des domaines skiables des stations de sports d'hiver. Il faut le croire si l'on en juge par l'engouement des auteurs pour ce type de publication. Il y a huit ans, Jean-Robert Chastagnol avait donné le ton en publiant *Ski et montagnes de France*, un répertoire de cinq cents stations et centres de ski. Plus récents, les deux guides présentés par les éditeurs Jean-Claude Curien et Pierre Horay n'ont rien inventé. Ils se présentent, l'un comme un annuaire (téléphoné par les offices du tourisme et l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver qui patronne *le Guide Curien de la neige*), l'autre, comme un répertoire mieux documenté, certes, que le premier, mais qui ne concerne que les cent neuf plus importantes stations françaises. Ces dernières y sont toutefois sérieusement décortiquées, tant au niveau de leur domaine skiable que des types d'hébergement proposés.

C.F.

★ ***Le Guide de la neige* (Edit. Pierre Horay), 65 F. *Guide Curien de la neige*, 57 F.**

Egalement *Guide du ski de fond dans le Massif Central* (cent vingt-cinq sites, deux mille adresses) aux éditions de l'Etang.

La glisse new-look

A l'arrivée des premières neiges, de vieux démons se réveillent. Folles descentes, poudreuse, grands espaces. Aujourd'hui, si vous n'avez aucun mal à tenir sur des lattes, une « foultitude » de possibilités nouvelles s'offrent à vous. Pour sortir des sentiers battus, le choix est difficile : « bird-sail » ou kilomètre lancé ? Et pourquoi pas le monoski ? Ou encore un stage de ski acrobatique ? Ils sont bien loin les temps héroïques du ski à papa, où les amoureux de la glisse n'avaient guère d'autre alternative que de se dire fondeurs impénitents ou inconditionnels du ski alpin.

La très officielle équipe de France a sorti de la marginalité cette activité trop méconnue qu'est le ski artistique. A la Fédération internationale, on distingue trois disciplines. Le ballet, comme son nom l'indique, s'apparente à de la danse sur skis, voire à du patinage artistique. Le « hot-dog » se déroule sur une piste fortement bosselée et relève autant de l'art du rodéo que du ski de descente. Le saut, ou ski acrobatique, se pratique depuis un tremplin à partir duquel il est possible d'exécuter jusqu'à trois sauts périlleux.

Le kilomètre lancé, « formule I » du ski, est destiné aux amateurs de vitesse pure et de sensations fortes. Pas question de profiter du paysage. Tout l'intérêt du « K.L. » consiste à se retrouver au bas d'une piste le plus rapidement possible.

Les meilleurs ont, aujourd'hui, dépassé les 200 km/h, aidés, il est vrai, par des combinaisons au profil aérodynamique que ne renierait aucun de nos auteurs de science-fiction. Cathy et Annie Brayton sont les seules, actuellement, à proposer des stages de kilomètre lancé. Tél. : (76) 95-91-42.

Le monoski a été introduit en France par Pierre Poncet, il y a quelques années. L'idée est fort originale (réunir deux skis et augmenter la surface de glisse), mais la technique est quelque peu différente de celle du ski alpin traditionnel.

Loups de mer et guides de haute montagne ont souvent fait bon ménage, mais nul ne peut dire si le « winter-stick » et le ski-voile sont directement issus de leurs cogitations mutuelles. Toujours est-il que ces nouvelles approches du ski font de plus en plus d'adeptes. Le « winter-stick » est destiné aux surfeurs des hauts sommets. Quant au ski-voile, il s'agit d'une invention de Georges Bettembourg : un petit spi que le skieur déploie derrière lui afin de freiner sa descente. Citons encore, pour ceux qui sont à l'affût de l'insolite, la planche à voile et le « skate » des neiges, ainsi que le « bird-sail », directement dérivé du principe de l'aile delta.

Enfin, explorateurs, estivants et cascadeurs n'oublieront pas, respectivement, les possibilités de ski inter-stations, de ski sur glaciers ou de ski extrême.

PASCAL KOBER.

Stages à la carte

● *Stage polaire dans le Jura* : pour apprendre à survivre l'hiver dans la neige, orientation à la boussole, cours de fartage, confection d'igloos et de traîneaux.

★ **UCPA. Tél. : (1) 337-43-00.**

● *Free-style aux Deux-Alpes* : stage de ski-bosses, mono-ski, ski-voile, hors-piste pendant six jours, avec Nano Pourtier, le champion de ski acrobatique. 950 F sans hébergement, 2 250 F avec hébergement en hôtel deux étoiles.

★ **Tél. : (1) 887-74-96, Maison des Deux-Alpes.**

● *Fin prêt pour la foulée blanche à Autrans* : un stage intensif pour préparer les grandes courses de ski de fond de la saison.

★ **Association Grand Angle. Tél. : (76) 45-22-25.**

● *Stage de Telemark en Gruyère* : le ski de fond comme les Norvégiens l'ont inventé au siècle dernier. Apprentissage de la technique et hébergement. La semaine : 1 800 francs en Suisse, dans la région de Gruyère. A essayer pour être dans le coup cet hiver.

★ **Agence Terres d'aventure. Tél. : (1) 328-90-46.**

● *Trois stages en poudreuse à Val-d'Isère* : stage Savi, le plus ancien des Alpes, avec des guides de haute montagne. Stage la Clé des neiges, de Philippe et Gérard Mattis, avec « bip-bip » et vidéo pour corriger ses défauts. Mini-stage « top-ski », avec cours seulement l'après-midi, pour faire la grasse matinée jusqu'à midi.

★ **Office de tourisme de Val-d'Isère. Tél. : (79) 06-10-83.**

● *Ski ascensionnel à Allos-le-Seignus* : skis aux pieds, mais en parachute, des pistes pentues pour décoller et l'envol... Le tout mis au point par Pierre Grenet, champion dans cette discipline.

★ **Office de tourisme d'Allos-le-Seignus (Alpes-de-Haute-Provence). Tél. : (92) 83-02-81.**

● *Ski extrême à Chamonix* : pour amateur de pentes raides et de sensations fortes, Patrick Vallençant et ses guides organisent des stages en haute montagne, avec ski de randonnée et peaux de phoque. 2 780 F pour sept jours. Matériels, remontées et repas compris sans hébergement.

★ **Ecole de ski hors piste, 98, chemin de la Glacière, 74400 Argentière. Tél. : (50) 54-05-11.**

● *Mono-ski aux Arcs* : les deux pieds dans le même sabot pour aller plus vite et avoir plus de frissons en neige profonde : une méthode mise au point par Pierre Raisson et Patrice Kopp, et adoptée par la Fédération française de ski. 550 F pour une semaine de stage sans hébergement.

★ **La Maison des Arcs à Paris. Tél. : (1) 322-43-32 ou 222-15-30 ou 553-80-75.**

● *Style compétition à La Plagne* : la technique des champions, c'est-à-dire les appuis, l'équilibre, le placement et la trajectoire, avec les stages « modern'competition » de Noël Grand, ancien directeur des équipes de France. 620 F pour une semaine de stage sans hébergement.

★ **Maison de La Plagne. Tél. : (1) 256-30-50.**

Plaisirs de la table

Retrouvailles...

J'AI retrouvé, en effet, le chemin d'Anjou-Normandie (*Langevin*, 13, rue de la Folie-Méricourt, 11e, tél. : 700-30-59) et de Monique et Alain Langevin, artisans restaurateurs. C'est celui de la félicité gourmande, du feuilleté de cagouilles au magret à l'hydromel, du confit pommes à l'ail à la brochette de gigot. Mais surtout Langevin fait lui-même une andouillette remarquable que vous pourrez déguster grillée, flambée au calvados, à l'oseille, en feuilleté au poivre vert (40 F). Cela vaut le voyage !

Les touristes gourmands connaissent depuis longtemps l'adresse de *l'Auberge de France* (1, rue du Mont-Thabor, Paris 1er, tél. : 260-60-26). M. Martin est maître en cette école de sage cuisine, à partir de matériau de qualité. La sole meunière et la poularde à l'estragon sont la simplicité même. Mais aussi la rigueur tempérée par la gentillesse. Ajoutez-y la soupe à l'oignon, le foie gras des Landes et le tartare pour les repas rapides, une escalope de veau valaisanne qui m'a rappelé celle de l'ami d'Allèves (*le Mazot*, à Genève) et des petits vins de qualité, à prix honnête. Une belle enseigne pour la cuisine de France que cette auberge et son « annexe ».

Pierre Vedel (50, rue des Morillons, Paris-15e, tél. 828-04-37) a gardé son accent *sétois*, qui le faisait ami avec Brassens, son voisin. Egalement, ce goût d'incliner, sans la caricaturer, la cuisine de son coin. Alors sa bourride de lotte comme à Bouzigues et sa soupe de homard à l'ail doux sont des merveilles auxquelles vient de s'ajouter une petite salade tiède de morue et pois chiches qui m'a ravi. Avant le classique maison : la « tête de veau Vaugirard en pot au feu » !

Bons petits vins bien choisis. Bon rapport qualité-prix. Avec le fromage du jour et une demi de côte-de-bourg, l'addition n'a pas dépassé 170 francs.

Dans son boudoir de charme gourmand, Micheline Coat (*La Cantine des Gourmets*, 113, avenue La Bourdonnais, Paris-7e, tél. : 705.47.96) et son chef ajoutent sans arrêt à leur carte une trouvaille qui m'enchante. Cette fois, le pot-au-feu de canard et pieds de porc en gelée m'a presque empêché de goûter le risotto d'agneau aux poivrons doux. Et puis, ma foi, j'ai « tâté » des deux avant le fondant au chocolat et au café grillé.

Enfin, j'ai retrouvé *l'Abbé Constantin* (13, rue du 4-Septembre, Paris-2e, tél. : 297-50-93). Derrière cette enseigne de calicot 1900 qui amusait les vieux Parisiens, le bon chef Prissette apporte « sa » manière à une carte complète, intéressante, raisonnable aussi (ah ! si vous tombiez le jour de l'andouillette et boudin, une merveilleuse assiette !). Et puis le soir (du moins du mardi au samedi) il y a là un petit spectacle bien parisien (il n'est bon bec...!), avec un menu comme on en voit rarement au cabaret. Mais aux déjeuners, j'y reviens, goûtez la salade de mâche landaise, celle de homard au jus de truffe, le rognon poêlé aux trois vinaigres ou le cul de lapereau comme à Brignoles.

LA REYNIÈRE.

... et découvertes

IL suffit qu'un queux, plus ou moins maître, déménage, ou qu'une vedette du « show bouff'biz » redécouvre la lune pour que les chroniqueurs gastronomiques se précipitent. J'en sais même un dont le sang se coagule en pensant qu'on puisse, sans lui, changer une virgule à la carte ou au décor des favoris de la mode.

Mais je n'ai vu personne encore se précipiter, voire signaler, ce nouveau restaurant de Courbevoie, à l'enseigne un peu ridicule d'*Hélodidi* (46, bd de Verdun, tél. 333-53-09). C'est que le chef, Jean-Pierre Crème, est un inconnu tout modeste, que sa femme n'est pas encore ici « dans ses pantoufles » et que, enfin, c'est, après avoir travaillé chez les autres, leur première affaire !

Eh bien, ce spécialiste du poisson a bien du mérite, me semble-t-il. Et d'abord celui de ne pas réduire les portions au congru en usage. Son haddock à la feuille de menthe est du vrai haddock anglais, entier, accompagné de pommes à l'anglaise fondantes et d'épinards en branche avec un beurre fondu en cassolette. Un repas à lui seul (50 F). A signaler la terrine de saumon aux groseilles, le concombre au saumon fumé, la cassolette de moules aux croûtons, le turbot aux fruits de la Passion, le filet de loup aux orties, etc. Mais aussi une étonnante salade aux trois fromages (entrée ou avant-dessert) qui est une véritable trouvaille : un chèvre chaud sur lit de frisée, une tranche de roquefort sur laitue nappée de crème et semée de raisins secs et, enfin, du gruyère râpé en salade de mayonnaise (26 F). Quelques viandes et d'honnêtes desserts. Un côtes de buzet à 35 F.

Tout cela dans un décor qui peut faire faire la petite bouche à nos aristarques, mais propret, agréable, confortable même dans son style.

Plus mon petit Liré... Plus cet *Helodidi* (fermé dimanche) que tant de gargotes dans le vent !

L. R.

Millésime 83 : un nouveau miracle

L'ANNÉE 1982 ? Un miracle, annonçaient en chœur, il y a un an, les spécialistes de la vigne et du vin. Au risque d'apparaître répétitif ou de manier l'emphase sans la plus élémentaire retenue, il semble bien que 1983 ne soit guère différent. « *Deux années,* dit-on à l'Union nationale des œnologues, *qui ne se voient pas souvent dans la vie d'un vigneron !* » Un nouveau miracle, donc. Mais qui, comme le précédent, n'est pas tombé du ciel.

Il y eut, qu'on se souvienne, après un hiver doux, cette curieuse alternance entre un temps chaud et un temps humide. Une sorte d'accordéon climatique qui, de mai à octobre, favorise le développement de ces maladies graves que sont pour la vigne – et pour celui qui la soigne – le mildiou, la pourriture grise ou le black-rot. Le miracle, en définitive, ce fut de circonscrire le danger, d'amener le raisin sain à maturité et, surtout, de finir dans un feu d'artifice rarement observé.

« *Le temps a été humide,* se souvient M. Patrick Léon, président des œnologues de la région Bordeaux - Sud-Ouest, *jusqu'au 17 septembre à 16 heures. Deux heures plus tard, la commanderie du Bontemps du Médoc et des Graves proclamait le ban des vendanges dehors sur la pelouse du Château-Lascombes sous un soleil magnifique. Alors, le miracle ! A partir de cet instant précis, pas une seule goutte d'eau durant la totalité des vendanges. Les vendangeurs en sandales et maillot de bain. Incroyable. Du jamais vu. Phénoménal. Anormal.* »

Vérité dans le Bordelais, vérité en deçà, vérité au-delà. Jusque sur les bords du Rhin.

« *Lorsque nos vendanges seront terminées,* annonçait il y a quelques jours M. Regonesi, président des œnologues d'Alsace, *nous lèverons le sabre pour faire une haie d'honneur à l'entrée de cette récolte dans nos annales et nous secouerons le goupillon pour la bénir comme nous l'avons fait en 1969, 1971 et 1976.* »

Point commun à tous les vignobles d'appellation contrôlée : les hauts degrés alcooliques attendus. Une situation qui devrait diminuer le recours à la chaptalisation. Parfois, même, des records historiques ont été atteints, comme ce gewurztraminer de Bergheim sur l'Attenberg, qui frôle le 18°, ou ces vins blancs de Bourgogne qui, naturellement, approchent le 16°. A goûter tous ces vins encore en pleine fermentation, les mêmes qualificatifs reviennent en bouche : « charpenté », « plein », « puissant », « tanique », « chaud » ou « généreux ». Jusqu'au « viscéral » ressenti devant un faugères (Languedoc) et « solennel » pour un bordeaux bien modestement « supérieur » originaire du canton de Branne.

Au-delà de la ronde linguistique, il faudra trouver le plaisir gustatif. C'est déjà le cas avec les bourgueils et les chinons dans lesquels M. Jacques Puijais, président de l'Union nationale des œnologues, va jusqu'à retrouver le caractère venteux et atlantique des boissons du val de Loire. Pour l'heure, indifférents au succès trop vif de leurs cousins primeurs, les quatre-vingt-trois commencent à grandir dans l'obscurité des chais. Et ceux qui les couvent, encore tout éblouis du miracle, commencent non sans crainte à songer aux enfants à venir.

J.-Y. NAU.

Philatélie

FRANCE : « Le Lapin agile ».

Le centenaire de la naissance de Maurice Utrillo, né à Paris (1883-1955), fils de Marie Clémentine (dite Suzanne) Valadon, artiste réputée, sera souligné – dans la série « artistique » – par l'émission d'un timbre représentant



une de ses œuvres célèbres : *le Lapin agile*. Entre 1905 et 1914, il traversa les époques sombre, impressionniste, blanche et colorée. Il fut à la fois primitif et excella particulièrement dans les paysages montmartrois comme *la Rue de Mont-Cenis* et d'autres. En 1952 déjà, un timbre de 18 F (réémis dans d'autres teintes en 1954) reproduisit une de ses gouaches, la grille d'entrée du château de Versailles. – Vente générale le 5 décembre (57*/83).

4 F, beige clair, vert clair, gris bleu, gris foncé, brun, brique.

Format 48×36,85 mm. Reproduction et gravure d'Eugène Lacaque. Tirage : 6.000.000. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée :

– **Les 3 et 4 décembre**, de 9 h à 18 h, par le bureau de poste temporaire ouvert au Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard, Paris 15e – Oblit. « P.J. »

– **Le 3 décembre**, de 8 h à 12 h, à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris 1er et au bureau de Paris, 41, av. de Saxe, Paris 7e. – Boîtes aux lettres « P.J. ».

● **RETRAITS** de trois timbres de France **le 16 décembre** : **2 F**, « Liberté », vert clair ; **2,90 F**, château de Ripaille ; **3 F**, Pau, château Henri IV.

● **HAUTE-VOLTA** : Cinq timbres « Lutte contre la désertification », 10, 50, 100, 150 et 200 fr. Offset, Edila, d'après L. Kou.

● **MALI** : XIVe journée de l'Union Postale Universelle, 240 fr. Maquette et gravure de Claude Haley. Taille-douce, Périgueux.

N° 1819

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ **81600 Gaillac** (avenue Jean-Calvet), *le 25 nov.* – Inauguration du nouvel hôtel des Postes.

⊙ **13500 Martigues** (avenue Louis-Sammut), *les 25-27 nov.* – Inauguration du nouvel hôtel de ville.

⊙ **28000 Chartres** (« Cellier de Loens »), *le 27 nov.* – Hommage à Jean Moulin.

⊙ **69000 Lyon** (mairie du 8e arrondissement), *le 3 déc.* – Festival international du cirque.

⊙ **76600 Le Havre** (Centre de commerce intern.), *le 10 déc.* – Cinquantenaire de la raffinerie de Normandie.

⊙ **95360 Montmagny** (Chapelle de l'ancien séminaire), *les 10-11 déc.* – Centenaire Utrillo.

● **SAINTE-HELENE** (île de) : série « oiseaux » de quatre valeurs, 7 p., Padda oryzivora ; 15 p., Foudia madagascariensis ; 33 p., Estrilda astrild ; 59 p., Serinus flaviventris.

● **WALLIS ET FUTUNA** : « Nicéphore Niepce (1765-1833), inventeur de la photographie », P.A., 75 F. Dessin et gravure de Claude Durrens. Taille-douce, Périgueux.

ADALBERT VITALYOS.

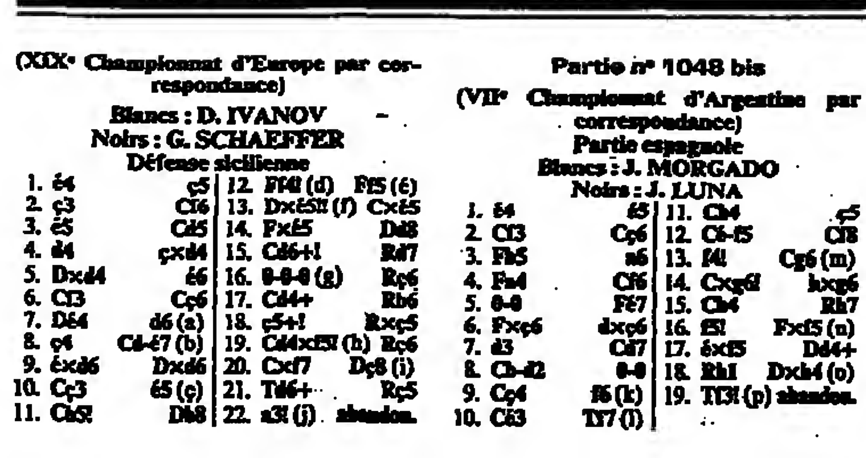


هكذا من الأصل

Jeux

échecs N° 1048

MINIATURES PAR LA POSTE



(XIXe Championnat d'Europe par correspondance)

Blancs : D. IVANOV
Noirs : G. SCHAEFFER
Défense sicilienne

1. é4	ç5	12. Ff4! (d)	Ff5 (é)
2. ç3	Cf6	13. Dxé5!! (f)	Cxé5
3. é5	Cd5	14. Fxé5	Dd8
4. d4	çxd4	15. Cd6+!	Rd7
5. Dxd4	é6	16. 0-0-0 (g)	Rç6
6. Cf3	Cç6	17. Cd4+	Rb6
7. Dé4	d6 (a)	18. ç5+!	Rxç5
8. ç4	Cd-é7 (b)	19. Cd4xf5! (h)	Rç6
9. éxd6	Dxd6	20. Cxf7	Dç8 (i)
10. Cç3	é5 (ç)	21. Td6+	Rç5
11. Cb5!	Db8	22. a3! (j)	abandon.

Partie n° 1048 bis
(VIIe Championnat d'Argentine par correspondance)
Partie espagnole
Blancs : J. MORGADO
Noirs : J. LUNA

1. é4	é5	11. Ch4	ç5
2. Cf3	Cç6	12. Cé-f5	Cf8
3. Fb5	a6	13. f4!	Cg6 (m)
4. Fa4	Cf6	14. Cxg6!	hxg6
5. 0-0	Fé7	15. Ch4	Rh7
6. Fxç6	dxç6	16. f5!	Fxf5 (n)
7. d3	Cd7	17. éxf5	Dd4+
8. Cb-d2	0-0	18. Rh1	Dxh4 (o)
9. Cç4	f6 (k)	19. Tf3! (p)	abandon.
10. Cé3	Tf7 (l)		

NOTES

a) Après 7..., f5 ; 8. Dé2, Dç7 ; 9. g3, b6 ; 10. Fg2 la finesse, 10..., Cç-b4 poserait aux Blancs un sérieux problème.

b) *8..., Cç7 est préférable.*

c) Trop ambitieux. 10..., a6 est nécessaire. Maintenant le sort des Noirs suit son cours inexorablement.

d) La réfutation directe : si 12..., éxf4 ; 13. 0-0-0 et devant la menace 14. Cd6+, les Noirs peuvent abandonner.

e) Une défense active mais les Noirs n'ont pas vu le coup arriver.

f) Un sacrifice de D (pour C+P) efficace.

g) Une vraie position de gain.

h) Et non 19. Cxb7+ suivi de 20. Cxd8 qui ne fait que récupérer la D. alors qu'il y a du mat dans l'air.

i) Si 20..., Dxd1+ 20. Rxd1, Cxf5 ; 22. Cxh8.

j) Jolie fin : si 22..., Cç6 ; 23. Fd4+!, Cxd4 ; 24. b4 mat.

k) Après 9..., Ff6 ; 10. b3, Té8 ; 11. Fb2, ç5 les Blancs peuvent poursuivre par 12. a4, b6 ; 13. h3, g6 ; 14. Ch2 suivi de f4 avec une position active.

l) 10..., Cç5 est meilleur : 11. Cf5, g6 ; 12. Cxé7+, Dxé7 ; 13. Fé3, Td8 ; 14. Cd2, Cé6 comme dans la partie Damjanovic-Lutikov (Sarajevo, 1969).

m) une défense insuffisante mais 13..., éxf4 n'est pas plaisant non plus.

n) La petite combinaison de la dernière chance puisque 16..., g5 ; 17. Dh5+, Rg8 ; 18. Cg6 est mortel.

o) Et les Noirs ont supprimé le dangereux C blanc et gagné un pion.

p) Et les Blancs gagnent tout de suite. Si 19..., Rg8 ; 20. fxg6, Tf8 ; 21. Th3, Dh4 ; 22. Th8+!

Solution de l'étude n° 1047
(A. Troitzky, 1896)
(Blancs : Rh2, Fa7, Cb5 et g7, Pd3 et b3. Noirs : Rb4, Db8, Pd5, f7, f4.)

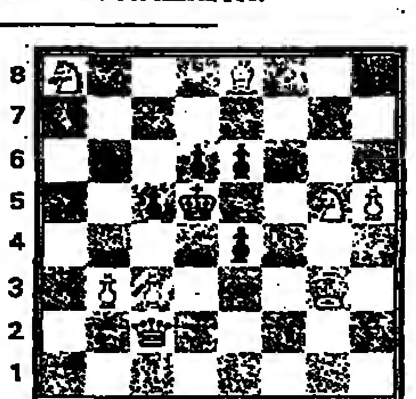
1. Fd4!, Dd8 ; 2. Ff2+, Rg5 ; 3. Fh4+!, Rxh4 ; 4. Cd4!, Rg5 ; 5. Cé6+, fxé6 ; 6. Cxé6+ suivi de 7. Cxd8.

Le thème du retrait du F en f2+ laissant la place au Cb5 en d4 est de toute beauté. Naturellement, après 1. Fd4, la D noire est obligée de se rendre en d8 afin d'éviter le mat 2. Ff6.

ÉTUDE

H. RINCK
(1901)

BLANCS (7) : *Rg3, Fé8, Ca8 et g5, Pb3, ç3, h5.*
NOIRS (6) : *Rd5, Dç2, Pç5, d6, é6, é4.*



Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 1046

INDISPENSABLE PRÉVISION

Dans cette donne d'un match entre deux équipes, un des déclarants a fait preuve d'imprévision, et il a chuté un chelem réussi à l'autre table.

♠ V
♡ 63
♢ A542
♣ RV10743

♠ A1093 / ♡ 4 / ♢ V9863 / ♣ 852 (Ouest)
♠ 8765 / ♡ V875 / ♢ RD10 / ♣ 96 (Est)

♠ RD42
♡ ARD1092
♢ 7
♣ AD

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
2♡	passe	3♣	passe
3♡	passe	4♡	passe
4 SA	passe	5♢	contre
6♡	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 6 de Carreau, *comment Sud doit-il jouer* pour gagner le PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Réponse

Il y a en principe l'As de Pique à perdre, et le seul risque de chute est le Valet quatrième ou cinquième à l'atout. Si ce Valet est en Ouest, on ne pourra le prendre, mais s'il est quatrième en Est, il n'est pas impossible de le capturer, à condition de faire *un jeu de raccourcissement* pour que Sud soit à égalité d'atout avec Est à la fin du coup.

Regardons ce qui s'est passé *à la première table* : après avoir pris avec l'As de Carreau, le déclarant a tiré As et Roi de Cœur et, Ouest n'ayant plus fourni, il a joué l'As de Trèfle et la Dame de Trèfle prise par le Roi, et ensuite Trèfle (en espérant qu'Est ne couperait pas le troisième Trèfle). Mais Est coupa, Sud surcoupa et il ne perdit aucun atout. Cependant, comme il lui restait encore quatre Piques, il dut en concéder *deux* et chuta.

Voici comment le déclarant a gagné son chelem *à l'autre table* : après la première levée de l'As de Carreau, *il a pris soin de couper un Carreau*, puis il a joué le 2 de Pique. Ouest a pris, et il a continué Pique coupé par le 3 de Cœur (une coupe que le déclarant avait de toute façon l'intention de faire). Ensuite, Sud a coupé une seconde fois Carreau, et il a tiré As et Roi de Cœur. Quand il a constaté la mauvaise répartition, il a alors joué l'As de Trèfle, puis le Roi de Trèfle et les autres Trèfles. Peu importe qu'Est coupe immédiatement ou à la douzième levée, Sud ne pourra plus chuter son chelem.

L'Italie aux Olympiades

Les prochaines Olympiades par équipes de quatre, qui devaient se dérouler à Mexico en 1984, auront finalement lieu aux Etats-Unis, à Seattle. Si les Français, les tenants du titre, restent favoris avec les Américains, la menace italienne se précise depuis leur performance au récent championnat du monde qu'ils ont failli remporter.

Au contraire, aux Olympiades de Valkenburg en 1980, l'équipe italienne avait été décevante malgré des coups comme celui-ci.

♠ D5
♡ AR76
♢ ARD97
♣ A10

♠ R1094 / ♡ 532 / ♢ 10 / ♣ D7652 (Ouest)
♠ V63 / ♡ V984 / ♢ V853 / ♣ 98 (Est)

♠ A872
♡ D10
♢ 642
♣ RV43

Ann. : E. don. E.-O. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
X...	Sbarigia	Y...	Rosati
–	–	passe	passe
passe	1♡	passe	1 SA
passe	2♣	passe	2♢
passe	2 SA	passe	3 SA
passe	4 SA	passe	5♢
passe	6 SA	passe	passe...

Ouest entama le 5 de Trèfle pris par le 10 du mort. Le déclarant tira As, Roi de Carreau, mais Ouest défaussa un Trèfle au second tour. Rosati fit alors l'impasse au Valet de Cœur qui réussit, et il semblait désormais qu'en donnant un Carreau à Est les douze levées seraient réalisables, mais les deux mains manquaient de communications. *Comment Rosati, en Sud, a-t-il gagné* SIX SANS ATOUT contre toute défense ?

Note sur les enchères

La réponse « romaine » de « 1 SA » promettait 10 à 12 points et « 2 Trèfles » indiquait plus de 16 points. « 2 Carreaux » était un relais et « 2 SA » montrait quatre Cœurs et cinq (ou six) Carreaux. « 3 SA » était naturel et « 4 SA » un Blackwood...

Les écrans

« Dans le courrier des lecteurs du 4 juin 1983, écrit R. Crépeaux, *un lecteur avait demandé s'il existait un livre concernant la tricherie au bridge. Je vous signale l'existence d'une brochure de 190 pages intitulée* « Tromperie et Tricheries au bridge », *auteur-éditeur Paul Féline, 27, bd Victor-Hugo, Nice. »*

Cette brochure, éditée en 1968, n'a pas traité, à ma connaissance, des grandes affaires de tricherie. Seuls *l'Aristocratie du bridge* (édit. Balland, 1973), de Truscott, Jaïs et Le Dentu et *Bridge - Connaissance et technique* (édit. Denoël, 1981), de Le Dentu, en ont raconté l'histoire. Mais la mise en place des écrans dans tous les grands championnats a supprimé aujourd'hui toute possibilité de fraude dans les compétitions de haut niveau.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble® N° 177

LES PAPYS FONT LA LOI

Suite de notre chronique « 1984 » du 29 octobre (n° 175).

Nous passons aujourd'hui en revue les mots nouveaux bien français. Certains réparent des omissions de longue date : BÉZOARD, concrétion pierreuse se formant dans le corps de certains animaux et considérée autrefois comme un antidote (cf. le Malade imaginaire : *« Une potion cordiale et préservatrice, composée avec douze grains de bézoard ») ; anagramme : ABORDEZ et au pluriel SABORDEZ. CLAPIR, v.i., crier (pour un lapin), qualifié de rare par* le Trésor de la langue française. *ÉBRASURE, biais donné à l'épaisseur d'un mur à l'endroit d'une baie, mot disparu en 1981 et miraculeusement ressuscité (cf. BARREUSE). GROGNASSER, v.i. (rare d'après le* T.L.F.) *et GROGNONNER, v.i. Voici d'autres mots plus modernes : DÉCA, décaféiné. ÉRADIQUER, extirper, calqué sur l'anglais* eradicate. *FOLKLO, inv., seul mot familier de la cuvée 1984. HORODATÉ,E, pour un ticket de stationnement. IMPALA, antilope africaine, mot zoulou. MAMY ou MAMIE et PAPY, plus SMART certes que MÉMÉ et PÉPÉ. MOUROIR qui, hélas ! n'est pas uniquement canadien comme le VIVOIR. (A suivre.)*

(Festival de Preveza (Grèce) 4e manche, 20 juillet 1983)

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	MIESBEL			
2	I + TREIEK	BLÊMES (a)	H 4	24
3	EIT + IMMU	SKIER	9 H	24
4	IM + EORNL	BITUME	4 H	18
5	IURAULD	LIMONIER (b)	J 8	65
6	LU + ZEJQE	DURAI	N 2	26
7	LQU + ?OLB	JEREZ	15 H	93
8	LOU + TEGN	QIBL(A) (c)	13 I	42
9	VANFUIA	LONGUET	O 6	79
10	GARSHEI	AVIFAUNE (d)	8 A	104
11	GIRS + NEO	HALEZ	L 11	34
12	AUCFPWA	ORGANISE (e)	E 5	86
13	AACFP + DC	WU	O 1	36
14	CF + EYNHT	DÉCAPA	M 3	41
15	CFT + PT?O	HENRY (f)	6 B	45
16	CFTT + IAE	P(R)OBLÈMES	H 1	39
17	TLEORTS	FACETTAI (g)	A 7	64
18	R + SXUSSE	TOLETS (h)	15 A	63
19	SS + IANRV	XÉRUS	13 C	40
20	NSS + ADEO	RÊVAI	12 D	29
		SONDE(R)AS (i)	2 C	64
		Total		1016

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (P.L.I.) *de l'année.*

NOTES

(a) « Blêmies » n'est pas au *P.L.I.* malgré Musset et Camus. *(b)* Citronnier, cf. LIMONIÈRE, brancard de voiture. *(c)* Direction de La Mecque. *(d)* Oiseaux ; solo de Françoise Lumbroso. *(e)* L'anagramme SOIGNERA, A 1, perd 3 pts. *(f)* FICHENT, C 7, 44 pts. *(g)* Taillai à facettes ; ACTIF, D 11, 38. *(h)* Ou STEROL. *(i)* ESPADONS, 1 F, 62. 1. F. Lumbroso, 986.

● La partie de Casablanca (*le Monde* du 29 octobre) est améliorable : au lieu de YODS, 4 B, 28, jouer SODOKU, 3 A, 32 (M. Derval, Paris).

● IIe Festival de Vars-les-Claux, du 15 au 22 janvier 1984. Prix Paris-Paris : 2 180 francs tout compris. Téléphone, Air Grèce : 261-82-82.

MICHEL CHARLEMAGNE.

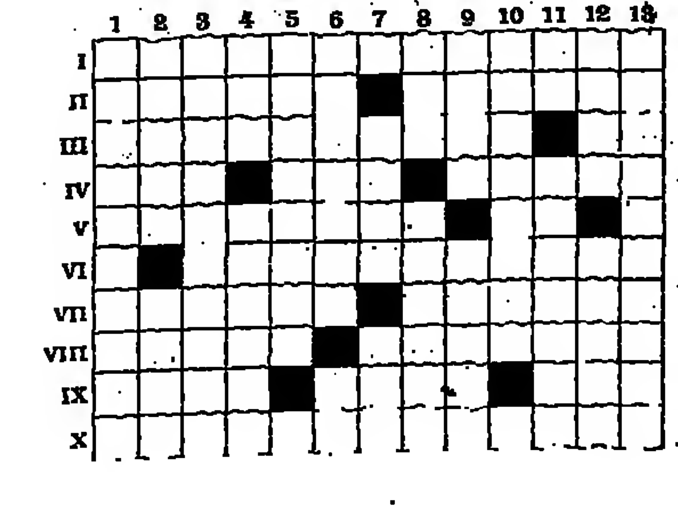
(*) Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 96, bd Pereire, 75017 Paris.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS
N° 277

Horizontalement

I. Un faux serpent fut le premier. – II. Offrande du matin. Elles n'ont pas besoin qu'on leur passe de la pommade. – III. Elles n'ont plus tellement de besoins. Avant le numéro. – IV. S'il est voulu, c'est qu'il est à la mode. Dressé. Dans l'empire romain, ou aux U.S.A. – V. Mises au point. Tout à fait à la mode. – VI. Tient compte du temps. – VII. Ils sont piquants mais point trop désagréables. Si on prend l'ensemble. – VIII. Grecques. Pour afficher la pin-up en évitant les sacristies. – IX. Pour l'Asie du sud-est. Chercha la lumière, en son temps. Porta la culotte. – X. Mirent au sol.



Verticalement

1. Un sur deux ou un parmi d'autres. – 2. Faisait de la rébellion. On s'y retire ou on l'enfonce. – 3. Laissent dans l'ignorance. – 4. Fait avancer. Avancer là-dedans c'est un casse-tête. – 5. Refusaient le mariage. – 6. Ils en ont dans le ventre. Même doublé, cela reste très petit. – 7. Lac. Toujours vert. – 8. A bien mené sa barque. Demandas quelque effort mais de bas en haut. – 9. C'est une explication. C'est une invention. – 10. Etablit. – 11. Pour le calendrier. Au parfum. – 12. Une cote bien mal taillée. Il faut payer cher pour en avoir à sa taille. – 13. Permet de prendre quelque distance.

SOLUTION DU N° 276

Horizontalement

I. Show-business. – II. Parois. Moita. – III. Ebène. Epinal. – IV. Clé. Nadar. GI. – V. Te. Africains. – VI. Augias. Tunes. – VII. Trémies. Dn. – VIII. Les. Ame. Pn. – IX. Inusable. But. – X. Cil. Nourrice. – XI. Eventualités.

Verticalement

1. Spectatrice. – 2. Hâbleur. Niv. – 3. Orée. Gélule. – 4. Won. Aimés. – 5. Bienfaisant. – 6. Us. Arse. Bou. – 7. Edi. Salua. – 8. Impact. Merl. – 9. Noiraude. Ri. – 10. Ein. Inn. Bit. – 11. Stagne. Puce. – 12. Salissantes.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS ®
N° 277

Horizontalement

1. EIOQSTU (+1). – 2. AEELORU. – 3. AACEINSS (+1). – 4. BEILOQTU. – 5. AAEGNTT. – 6. AEIOORRT. – 7. AFILNOT. – 8. AEEEGINS. – 9. AEEGIPRT. – 10. ACEELTU. – 11. DEFNOOPR. – 12. ACEEHIN (+1). – 13. EFIQSU. – 14. EEIMNSU (+1). – 15. CEEEGNR. – 16. DEFGINOR.

Verticalement

17. AEIOQSU. – 18. CDNOORS (+1). – 19. ACEEGLSU (+1). – 20. ADENOOT. – 21. EINORTTU. – 22. EINNOQU. – 23. EENSSTU. – 24. EEIORTT. – 25. AEELRTT. – 26. EEFIRRTU. – 27. AAAELNRV. – 28. AEEGINOR. – 29. AEEINNNT. – 30. EEEGILPS. – 31. AEFISV.

SOLUTION DU N° 276

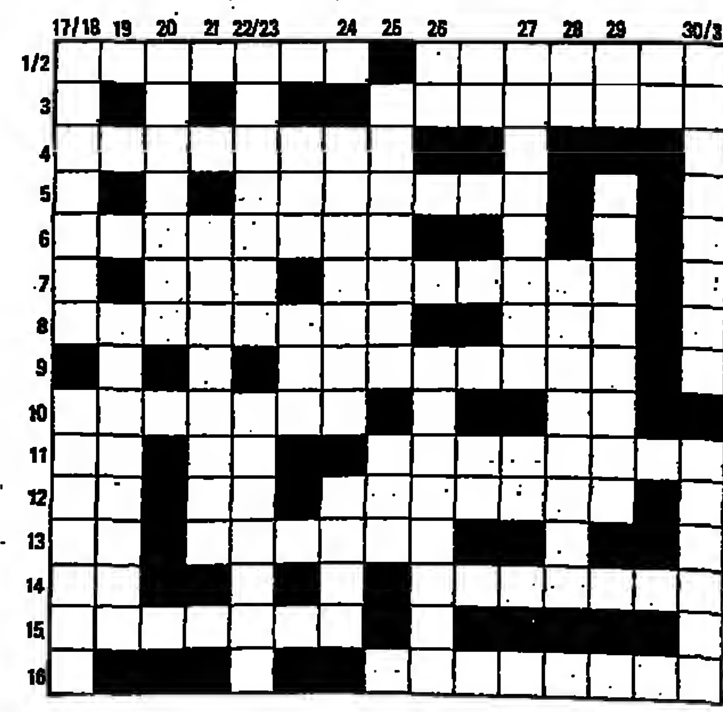
Horizontalement

1. REBONDI. – 2. IGNOREE. – 3. HUITIEME. – 4. PHOBIES. – 5. BERMUDA. – 6. IONISER (IRONIES IRONISE). – 7. ETIREUSE. – 8. ITALIEN (LIAIENT LITANIE). – 9. ENIEMES. – 10. BONASSE. – 11. SANTALS (LASSANT SALANTS). – 12. SOMMEILS. – 13. AUCUNES. – 14. COMICE. – 15. TENICIDE. – 16. ESPECE (CEPEES).

Verticalement

17. RHODIEN. – 18. BISANT. – 19. UROLOGIE. – 20. BIBINES. – 21. OTOLITHE, concrétion minérale dans l'oreille. – 22. SIONISME (EMISSION MOISSINE SIMONIES). – 23. TERRILS. – 24. IMPURETE. – 25. OBUSIERS (BOISEURS BOUSIERS). – 26. GIBELETS, forets perçant les barriques. – 27. INSANES, fous. – 28. EMMELANT (EMMENTAL). – 29. GELULES. – 30. ESPADON. – 31. SCANDE (DECANS).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.



CARNET

Naissances

— Martine et François
DUJARRIC DE LA RIVIÈRE,

Robert, Stéphane et Laure
sont heureux d'annoncer la naissance de

Marc,

le 11 novembre 1983, à Paris.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Cynthia SCHAAR,
fille de M. Léon Schaar et de Mme, née Wanda Baumgartner avec

André ENGBERTS,
fils de M. Philippe Engberts et de Mme, née Chistian Coester.

Décès

HENRI-GEORGES MARESCOT

— Nous apprenons le décès de

M. Henri-Georges MARESCOT,
directeur général adjoint
d'Air France
et président
de la société des hôtels Méridien.

[Né le 30 mars 1922 à Paris, ancien élève d'H.E.C., M. Marescot était entré à Air France en 1945. Il a notamment occupé les postes de représentant pour le Japon et l'Est asiatique, représentant général en Amérique du Nord et en Amérique centrale. Nommé en février 1975 président de la Société des hôtels Méridien, une filiale d'Air France, il donnera une impulsion décisive au développement commercial de cette chaîne hôtelière.]

— Royère-de-Vassivière. Guéret. Paris.
Le docteur Pierre Ferrand,
ses enfants, Bernard, Sabine, Christian,
font part de l'immense douleur que leur a causé le décès de

Nicole FERRAND,
née Desplas.

Les obsèques ont eu lieu, selon la volonté de la défunte, dans la plus stricte intimité.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Pierre-Bellevue (Creuse).

Profondément touchés par les innombrables témoignages d'amitié et de fidélité qu'ils ont déjà reçus, ils prient toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur de trouver ici l'expression de leurs très sincères remerciements.

— Myennes (Nièvre).

Le général Nicolas Fevre et Mme
et leurs enfants,
Mme Yvonne Fevre,
M. et Mme François Fevre
et leurs fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul FEVRE,
médaillé militaire,
croix de guerre 1914-1918,

leur père et grand-père,
survenu le 23 novembre 1983, muni des sacrements de l'Eglise, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 26 novembre 1983, à 10 h 30, en l'église de Myennes (Nièvre), où l'on se réunira.
L'inhumation se fera au cimetière de Myennes, dans le caveau de famille.

— M. et Mme Pierre Frisch,
Mme Jean-Paul Frisch
et ses enfants,
M. et Mme Patrick Brault
et leurs enfants,
Les familles parentes et amies,
ont la douleur de faire part du décès brutal de

Jean-Pierre FRISCH,

à l'âge de cinquante-six ans, le vendredi 11 novembre 1983.

Les obsèques auront lieu en l'église de Courances le mardi 29 novembre à 14 heures.
Courances, 91490 Milly-la-Forêt.

— Le Père Provincial des Pères Blancs de France fait part du retour au Seigneur de

Mgr Pierre LECLERC,

ancien archevêque de Bamako (Mali),
puis archevêque-évêque
de Ségou (Mali),
décédé à Bry-sur-Marne, le 23 novembre 1983, dans sa soixante-dix-neuvième année.
Les obsèques auront lieu à Bry-sur-Marne, le samedi 26 novembre, à 10 h 30.

Les Pères Blancs :
5, rue Roger-Verlomme,
75005 Paris.

— Mme Paul-Albert Pageaud,
née Annette Clerc,
M. et Mme Dominique Pageaud
et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul-Albert PAGEAUD

avocat général honoraire
à la Cour de cassation,
ancien procureur
près le tribunal de grande instance
de Paris,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre du Mérite,

survenu le 16 novembre 1983.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

Une messe sera dite à son intention à Paris, le jeudi 1er décembre 1983, à 18 h 15, à la chapelle du Val-de-Grâce (entrée rue Saint-Jacques, Paris-5e).

13, rue Chernoviz,
75016 Paris.

[Né le 19 novembre 1914 à La Caillère (Vendée), Paul-Albert Pageaud a commencé, en 1937, sa carrière de magistrat comme attaché-stagiaire à Poitiers. A Paris, il est ensuite substitut, puis premier substitut au parquet de la Seine. Conseiller technique du garde des sceaux, M. Jean Foyer, en 1962, directeur des affaires criminelles et des grâces, il est nommé, en 1968, procureur de la République à Paris. Il est enfin nommé, en 1975, avocat général à la Cour de cassation.]

— On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Angèle PAPAIOANNOU,
ancien interne
des hôpitaux de Paris,
ex-chef de clinique
à la faculté de Paris,

survenu, le 23 novembre 1983, à Paris.
De la part des
Familles Papaioannou, Ziogas, Avrassoglou, Moschos,
ses cousins et cousines,
Et de Mme Renée Ducrot.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 26 novembre 1983, à 10 h 30, en la cathédrale orthodoxe Saint-Etienne, 7, rue Georges-Bizet, Paris-16e.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jules STELL,
ancien président
du Comptoir général bordelais,
président fondateur
du Groupement Stell,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 23 novembre 1983.

Le service religieux sera célébré le samedi 26 novembre 1983, à 13 h 45, en l'église de l'Immaculée-Conception, 34, rue du Rendez-Vous, Paris-12e, sa paroisse, où l'on se réunira (métro Picpus et Nation).
L'inhumation aura lieu au cimetière de Vaugirard dans le caveau de famille.
De la part de
M. et Mme Louis Wibaux-Stell,
Mme Alain Charles-Stell,
Et de toute la famille.

6, rue Fabre-d'Eglantine,
75012 Paris.
36, avenue Alsace-Lorraine,
92160 Antony.
48, rue de Garches,
92420 Vaucresson.

— M. le docteur Jean Waltz,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Suzanne WALTZ,
née Casoli,
à l'âge de soixante-douze ans.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité familiale le lundi 21 novembre 1983.
166, boulevard de la Croix-Rousse,
69001 Lyon.

— Mme Jacques Westhof
et ses enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques WESTHOF,
conseiller juridique
de l'Union de l'Europe occidentale,
médaille de volontaire
de la guerre 1940-1945,
officier de l'ordre de la Couronne,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Londres le 15 novembre 1983.

Les obsèques ont été célébrées à Liège le 22 novembre.

London W1, Flat 11,
Harley Street 30.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Remerciements

— Mme B. Masson,
Ses enfants,
Les familles Masson et Léman,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Bernard MASSON,

expriment leurs sincères remerciements.

— Michel Monnereau,
M. et Mme Théodolin
et leurs enfants,

très touchés des nombreux témoignages d'affection et de sympathie exprimés lors du décès de

Mlle Monique THÉODOLIN,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver ici l'expression de leurs remerciements.

Anniversaires

— Pour le deuxième anniversaire du décès de

Henri RACHLINE,

une pensée sincère et profonde est demandée à tous ceux qui l'ont connu et estimé.

Des prières seront dites sur sa tombe le dimanche 27 novembre 1983.

Messes anniversaires

— A l'occasion du dix-neuvième anniversaire du décès de

M. Ernest DUFFO,

une messe sera célébrée à son intention, ainsi qu'à la mémoire de

M. Michel ROBINET

et à celle des collaborateurs de la Garantie médicale et chirurgicale et des membres de leurs familles, en l'église de la Sainte-Trinité, 3, rue de la Trinité, Paris-9e, le jeudi 1er décembre 1983, à 12 h 10.

Communications diverses

— Lundi 28 novembre, 15 h 30 à 23 heures : Centre Georges-Pompidou, petite salle, conférence-débat animée par M. Louis Sala-Molins, professeur de philosophie politique à l'université de Paris-I : « Nations sans Etats ». Entrée libre.

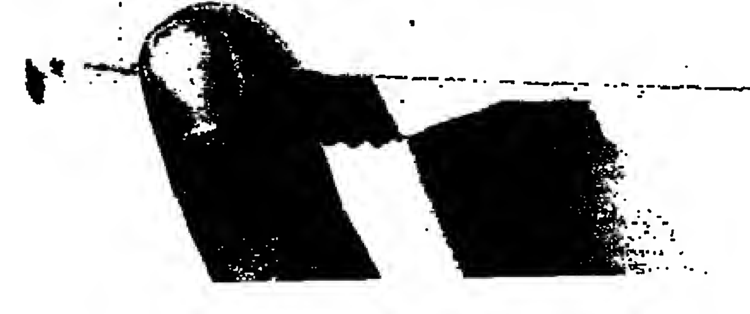
Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

— Université Paris-II, lundi 28 novembre à 10 heures, cabinet 2, M. Abdelslam Ben Haddou : « Le droit pénal de la mer ».

— Université Paris-IV (Sorbonne), samedi 3 décembre à 14 h 30, amphithéâtre Quinet, Mme Françoise Beriac : « Lèpre et société en Aquitaine (XIIIe-XVe siècles) ».

— Université Paris-X (Nanterre), samedi 3 décembre à 14 heures, salle 614 (bât. G), M. Dominique Noguez : « Le cinéma underground américain ».



Le Monde

culture

CINÉMA

« PRINCESSE », de Pal Erdöss

Une vie à Budapest

Sélectionné à l'unanimité cette année pour la Semaine de la critique au Festival de Cannes, où il a remporté la Caméra d'or réservée à un premier film, récompensé à nouveau par le Léopard d'or du Festival de Locarno en août, *Princesse*, film hongrois de Pal Erdöss, émeut profondément. Au premier degré, d'abord, par ce qu'il dit sur la société, sur le monde et sur la solitude des êtres. Et puis, surmonté le choc, il intrigue, il surprend, il fascine même par la simplicité des moyens mis en œuvre. Il servira longtemps d'étalon pour tout film, et ils sont légions, qui s'aventurent dans ces chemins apparemment faciles mais semés d'embûches, où les techniques du documentaire s'essaient à rejoindre celles de la fiction.

Venu de la télévision, puis formé aux studios Bela Balasz, Pal Erdöss, à trente-six ans, n'est pas un débutant, même s'il n'a appris le cinéma dans aucune école. Il fut l'assistant de Janos Rosza, de Pal Gabor. Il a surtout œuvré dans le documentaire, tournant des films de vingt à trente minutes. *Princesse* s'ouvre sur quelques images d'un documentaire qu'il réalisa autrefois avec des jeunes filles de la campagne, avant d'entrer dans le vif du sujet et de la fiction. Le cinéaste a réuni lui-même les éléments de son histoire, puis demandé à Istvan Kardos, déjà scénariste des *Parents du dimanche*, de Rosza, de structurer un récit. Il a tourné en noir et blanc.

La réussite du *film* est d'abord celle de l'extraordinaire direction des acteurs, tous inconnus, tous amateurs sauf *une* (l'interprête de la sœur de Jutka, entrevue dans *les Parents du dimanche* où elle faisait ses débuts). Erika Ozsda, Jutka, a tourné chaque scène séparément sans connaître l'intrigue, le fil romanesque. Elle n'a jamais voulu regarder les rushes, elle se sentait gênée. Les dialogues n'étaient pas exactement écrits, c'étaient des indications, sans plus. Par ce style de tournage, Pal Erdöss, tout en respectant la construction dramatique, fait de chaque scène avec Erika Ozsda un test, un moment de vérité.

Finalement, sans jamais hausser le ton, le cinéaste nous suggère que chaque individu pourrait être l'interprête de sa propre vie. Une force de caractère peu commune, une véritable rage de vivre font de Jutka une battante. Le monde que nous entrevoyons dans *Princesse*, quelque part entre *la Foule*, de King Vidor, et *le Voleur de bicyclette*, de Vitorio de Sica, est celui de l'aventure collective de la ville anonyme de ce vingtième siècle qui n'en finit pas de nous prendre à la gorge. Un film à ne pas manquer à aucun prix.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

« FAUX-FUYANTS » vu par Marie-Claude Treilhou

Une nuit, un automobiliste écrase un individu et s'enfuit. Ayant appris l'identité de sa victime, il rencontrera sa fille, investira sa vie. Jouant avec le récit, prenant les stéréotypes à rebours, les réalisateurs, Alain Bergala et Jean-Pierre Limosin, ont séduit la cinéaste Marie-Claude Treilhou.

Faux-fuyants, c'est une « échappée-belle » à l'ordinaire, un fameux pied-de-nez à l'usure des temps, un sentier dans les bois, un chemin détourné par où s'échappe le gibier. C'est la preuve que le cinéma renaît avec l'enfance : ce film en a l'ingénuité, en deçà des systèmes codés; libre comme une indiscipline, farouche dans ses regards fixes, précis, décapants.

Faux-fuyants, c'est l'histoire *d'un délit de fuite*, mais c'est surtout un film *délictueux*, grave et léger comme un péché, libre comme une féerie, un film à voir absolument avant que les petits cochons...

M.-C. T.

★ Le Marais.

VARIÉTÉS

Les femmes de Duke

Représentée avec succès à Broadway, juste avant cette tournée mondiale, *Sophisticated Ladies* est en fait un vieux projet de Mercer Ellington, le fils et collaborateur du chef d'orchestre : rassembler dans un show une série de compositions du Duke suivant un fil conducteur et y ajouter divers éléments de danse et de comédie; évoquer à travers un « musical » les femmes sophistiquées qui ont parcouru la vie de Duke Ellington, des premiers temps au Cotton Club, fin des années 20, *jusqu'à la maturité*, et d'abord la première d'entre elles, celle avec qui le chef d'orchestre a développé sa magie et son génie : la musique.

Quelques-uns des grands titres de l'épopée ellingtonienne sont de nouveau présents, ainsi : *The Mooche*, *Old Man Blues*, *Mood Indigo*, *Rockin'in Rhythm*, *Solitude*, *Echoes of Harlem*, *Koko*, *Perdido*, et, bien sûr, *Sophisticated Ladies*. La troupe de danseurs et de chanteurs, éblouissante, recrée le climat de l'âge d'or de Harlem. La plupart des artistes ont fait partie de la distribution originale. En revanche, l'orchestre a été composé à Paris avec quelques-uns des bons musiciens de jazz français (Jean-Claude Verstraete, Benny Vasseur, Pierre Gossez), il restitue fidèlement le climat ellingtonien.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Théâtre musical de Paris, 20 h 30.

NOTES

Musique

Konket et le ka

On ne l'entend pas souvent et on ne sait jamais ce qui va se passer, quelle atmosphère il va installer. Tempête ? Espaces brûlants où galopent infatigablement des chevaux ? Savane (sèche) ? Rythmes ondoyants – élégants – qui font *perdre la notion du temps* ? On ne sait pas, c'est l'esprit du *ka*.

Le gro'ka, musique au tambour, née dans la chaleur de la canne, le ka, musique collective et disciplinée (on compte sept rythmes très codés), différent du jazz (quoiqu'il laisse des initiatives et se joue au « feeling », symbole conflictuel de l'identité guadeloupéenne, fidèle à lui-même, change. Guy Konket, musicien écorché, inspiré par cette musique dans laquelle il a été élevé; un des premiers à *la faire sortir* du folklore, l'a profondément transformée, la marquant de sa personnalité propre.

Ce provocateur candide, qui divise autant qu'il rassemble, feu *follet*, sage et rebelle, *poète susceptible* qui vit chacun de ses morceaux comme un manifeste, déteste avant tout se répéter. La série de concerts qu'il donne au Phil'One, avec un répertoire entièrement renouvelé, constituent une étape de plus dans un itinéraire tourmenté.

Konket semble s'orienter aujourd'hui vers des couleurs plus aériennes, cosmiques, pleines de clartés. Longue silhouette en toge blanche à l'africaine, il met le feu aux tambours, manie les variations répétitives, raconte en termes symboliques la vie d'hier et d'aujourd'hui, excite le piano « médium », la basse, la calebasse. Tout se partage, se balade, danse.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Les 25 et 26 novembre, les 1er, 2 et 3 décembre, vers 22 h, au Phil'One Défense (Tél. 776-44-26).

Michaël Lévinas

A Royan et à Paris, ses premières compositions furent l'occasion de manifestations hostiles d'une partie du public qui se sentait injustement agressée. C'était il y a dix ans; depuis, on a reconnu à Michaël Lévinas le droit d'écrire sa musique comme il l'entend. Or voici que, multipliant concerts et enregistrements, il prétend à présent mener parallèlement une carrière de pianiste. Les boucliers se lèvent à nouveau car, en comparaison de tant de pianistes « qui ne font que cela », on peut juger que sa technique laisse parfois à désirer et qu'il abuse du jeu de pédales; il n'est pas nécessaire non plus d'être bien éclairé pour ajouter qu'il joue comme un compositeur.

Telles sont les réflexions qui venaient à l'esprit, à l'issue de son premier récital classique à la salle Gaveau, au programme duquel figuraient, de Beethoven, la sonate opus 110, les *Bagatelles* opus 119 et l'*Appassionata* et, de Schumann, les *Kreisleriana*. Il est malgré tout plus rare qu'on ne pense d'entendre ces pages sous les doigts d'un interprète qui sait toujours exactement où va la musique et d'où elle vient, qui en réinvente la genèse en la faisant – c'est un parti pris cher au compositeur – sortir des résonances de l'instrument accentuées à dessein.

L'attention analytique que Lévinas porte alors au résultat purement acoustique lui permet d'exceller dans les transitions; parfois c'est au détriment des ruptures, mais dans l'ensemble le souci de faire parler l'œuvre trouve sa traduction dans l'éloquence même d'un jeu qui va toujours à l'essentiel.

GÉRARD CONDÉ.

L'Ariel du piano

Devant la nouvelle toile, qui renvoie au spectateur du Châtelet une belle image de la salle où il est assis, Zoltan Kocsis est revenu, grand garçon au visage poupin cerclé de cheveux blonds, qu'on dirait endimanché dans cet habit dont sa démarche rude de paysan semble démentir l'apparence mondaine.

Fi des programmes stéréotypés pour virtuoses baladeurs. Le jeune pianiste hongrois nous emmène faire un petit tour chez... les filles-fleurs, dans une ravissante transcription (de lui-même ou de Liszt ?), tendre et impressionniste, où l'appel grave de Kundry : « Parsifal », prépare en enchaînement étonnant avec les cloches de la scène finale.

Avant de déployer toute la fantaisie fougueuse, presque farouche, et les idéales estampes romantiques de la *3e Sonate* de Brahms, encore une route buissonnière avec les « Images oubliées » de Debussy (cahier inédit de la collection Alfred Cortot) : un joli morceau inconnu (*Lent, doux et mélancolique*), puis *Souvenir du Louvre* (à une ou deux notes près la sarabande de *Pour le piano*) et le surprenant *Nous n'irons plus au bois, parce qu'il fait un temps épouvantable !* Les *Jardins sous la pluie* transfigureront ce brouillon charmant, mais encore assez sec et têtu. Avec encore *Pagodes* et *Soirée dans Grenade*, c'est un royaume féerique que ce Debussy où Kocsis nous convie; il a de la poussière d'or sous les doigts, comme Gieseking.

La *Valse en la bémol* de Chopin et *Pour les enfants* de Bartok en guise d'adieu achèvent de tracer dans les airs le sillage lumineux de cet elfe, l'Ariel du piano.

JACQUES LONCHAMPT.

THÉATRE

POINT DE VUE

Pour raison garder

par ROBERT ABIRACHED (*)

Après les mesures prises par la municipalité (R.P.R.-opposition) de Nantes, qui a dénoncé unilatéralement la convention de la compagnie dramatique la Chamaille à cause de son spectacle Bas-ventre, qu'elle jugeait provocant (le Monde du 11 novembre), une association pour la liberté d'expression et de création (ALEC) s'est constituée le 24 novembre à Nantes, lors d'une réunion organisée à l'appel du comité de soutien à la Chamaille, présidé par Eugène Ionesco. L'ALEC rappelle que cette compagnie est la troisième organisation culturelle dont les subventions ont été supprimées.

Le Syndicat national des directeurs d'entreprises artistiques et culturelles (SYNDEAC) estime, pour sa part, que les mesures prises par la municipalité, « liées à l'arbitraire des élus et responsables politiques, sont, d'où qu'elles viennent intolérables ».

La maison de la culture de Nantes et de l'agglomération nantaise, créée en 1982 par l'ancienne municipalité de gauche, et abolie depuis (le Monde du 7 juin), renaît sous la forme d'un centre de développement culturel régional (C.D.C.R.), qui devrait devenir opérationnel en janvier 1984, et pourrait être financé à 50 % par le ministère de la culture et par les maires de plusieurs communes autour de Nantes, Saint-Nazaire et La Roche-sur-Yon. L'association « maison de la culture » demande aux milliers de personnes qui lui ont apporté son soutien de répondre, le 7 décembre, à l'appel du comité de soutien à la Chamaille, qui se charge de trouver les fonds nécessaires au prochain spectacle de la compagnie, le Misanthrope.

LA ville de Nantes vient de dénoncer la convention qui la liait à la troupe de La Chamaille, lui retirant du même coup sa subvention et l'usage de sa salle. Que le maire d'une ville réduise ou supprime la subvention qu'il accorde à une compagnie dramatique, voilà qui ne mériterait de soulever aucun bruit et, encore moins, d'offusquer le ministère de la culture : charbonnier est maître chez soi, tout le monde en convient.

Mais ce qui vient de se passer à Nantes est préoccupant pour trois raisons : c'est *une mesure qui survient* dans un contexte de jour en jour plus malsain, c'est un acte de censure artistique, c'est un mauvais coup porté à la décentralisation.

1) Le débat public sur la culture s'est considérablement dégradé depuis quelques semaines. De plus en plus, l'invective y tient lieu de réflexion, l'insinuation d'argument, le mensonge de preuve. Qui peut se féliciter de voir traiter Bernard Sobel, par des conseillers municipaux de Gennevilliers, de *« propagandiste notoire formé à Berlin-Est » ?* Qui ne sursauterait en entendant réclamer à l'Assemblée nationale une réduction des crédits du Nouveau Théâtre des Amandiers, par la raison que Patrice Chéreau a choisi d'installer son décor des *Paravents* dans la salle plutôt que sur *la* scène, puis une réduction des crédits du Théâtre de l'Europe, au moment où des graffiti sur les murs du Palais-Royal prétendent renvoyer les *« Italiens en Italie » ?* Il est préoccupant de lire qu'Alexis Gruss est subventionné *parce qu'il appartient* au parti socialiste (ce que je ne puis ni démentir ni confirmer, parce que je l'ignore), ou de voir attribuer à Jean Richard le propos qu'on *« assassine le Cirque »*, alors qu'il est bien placé pour savoir que *le ministère de la culture a tenté de* sauver son entreprise en lui accordant une subvention aussi importante qu'exceptionnelle.

Et ainsi de suite, tous les jours, dans des interviews truquées ou dans des articles anonymes. Il ne s'agit plus de dauber sur un veston rose (s'il eût été marron, la face de la culture *en eût-elle été changée ?*), ni de lancer des polémiques un peu roboratives et au demeurant souhaitables, mais de multiplier tous azimuts des informations malveillantes *ou fausses* qu'il est impossible de démentir au jour le jour. On permettra au directeur du théâtre et des spectacles, qui entretient des relations constructives et souvent cordiales avec de nombreuses municipalités d'opposition, d'en appeler à un peu plus de décence et de raison, au *simple* nom de l'intérêt du public.

2) Revenons à La Chamaille. Cette troupe n'est pas sanctionnée pour la faiblesse de ses créations, pour l'insuffisance de son audience *ou pour sa mauvaise gestion* des deniers publics qu'elle reçoit.

Il s'agit au contraire de l'une des meilleures compagnie de l'Ouest, suivie par un public de plus en plus nombreux, souvent invitée à se produire en France ou à l'étranger. C'est Eugène Ionesco qui avait attiré mon attention sur elle, il y a deux ans, à la suite d'une remarquable mise en scène de *Victimes du devoir*.

« Son crime ? Avoir monté en *janvier* 1983 et *repris* ces jours-ci un spectacle intitulé *Bas-ventre*, fait à partir d'un collage de textes de Sade, Hugo, Rimbaud, Bataille, Lévi-Strauss et quelques autres. Le candidat à la mairie de Nantes avait trouvé dans cette œuvre, pendant la campagne électorale, de quoi renforcer son intuition que *« la culture socialiste, c'est de la m... »*. Parvenu aux affaires, il punit ce qu'il considère comme une entreprise de perversion et de décadence. Comment ne pas voir là un acte de censure, comme il ne s'en est pas produit depuis longtemps en France ? André Malraux avait su naguère trouver les mots justes pour défendre la liberté de la création dans notre société, et Eugène Ionesco, qui préside le comité de défense de La Chamaille, plaidera cette même cause mieux que je ne pourrais le faire.

3) Ce que je voudrais souligner, en revanche, c'est que la décision de la mairie de Nantes risque fort de raviver les craintes et les méfiances *des artistes à l'encontre de* la décentralisation culturelle. Comment leur expliquer désormais qu'ils ont tort de redouter le tête-à-tête avec les collectivités locales et de n'espérer aucune indépendance en dehors de l'État, seul jugé assez *froid, assez distant et assez* constant pour assurer à leur action un minimum d'indépendance et de durée ? Qui, à gauche ou à droite, peut se réjouir de voir tant d'efforts mis en péril, tant de dialogues compromis, tant de promesses *brouillées*, à l'approche du transfert aux régions de pouvoirs et de moyens de plus en plus importants dans le domaine de la culture ?

(*) Directeur du théâtre et des spectacles au ministère de la culture.

« ALBUM » au Théâtre-École de Pantin

Un enfer de tous les jours

Au théâtre-école municipal de Pantin, dirigé par Ghislaine Dumont, se rejoignent des enfants et adolescents, élèves des écoles de cette périphérie, mais aussi des parents et adultes de tout métier, de tout milieu, qui, sous la conduite de comédiens, musiciens, plasticiens, professionnels, s'adonnent aux activités du théâtre.

Ils viennent là le temps qu'ils veulent, pour le plaisir de créer, de jouer. Certains y acquièrent simplement une saisie plus familière des choses dramatiques, y deviennent des « spectateurs » plus avertis. D'autres forment, entre eux, des groupes amateurs. D'autres, enfin, y découvrent une vocation de comédien définitif.

Ces derniers ont formé, à partir du théâtre-école, une compagnie, le Théâtre de l'Ourcq, qui a présenté en public, à Pantin, les 19 et 20 novembre, une pièce, *Album*, qui a été retenue pour concourir aux « Rencontres Charles Dullin » à Villejuif le 26 novembre.

Trois acteurs du théâtre-école, Marie-Dolorès Malpel, Richard Aubry et Philippe Valet, au cours de nombreuses conversations, comparaisons de souvenirs d'enfance et improvisations, ont dégagé une suite de tableaux de vie de famille : il y a la mère, le père, le fils, une grand-mère. Ce sont des scènes de la vie de *tous les jours*, les repas, le retour du travail, les devoirs pour le lycée...

La mise en texte définitive a été faite, comme la mise en scène, par Ghislaine Dumont. L'écriture, les dialogues, le jeu des trois comédiens, *une succession de figures scéniques* très diverses adaptées aux situations, tout cela est d'un art achevé, sûr, personnel, très frappant.

Il est difficile de ne pas être surpris, et même choqué, par le climat de « sinistrose » absolue de cette pièce. La fatigue physique de la mère, sa tristesse toute proche d'une mélancolie clinique, la lâcheté presque pathologique du père, les insultes et les violences échangées entre ces deux parents, la peur panique et le dégoût de vivre manifesté par l'enfant, allergique au lycée, tout cela est horrible, donné à ras de terre par des gestes et des paroles secs, réalistes, qui font toucher un vide affectif entier, un néant.

Il faut noter, dans ce foyer, la présence constante, immanente, d'un quatrième personnage, qui a lui seul gauchit sans cesse les échanges : le poste de télévision. Bavard insupportable, il casse la tête, il confisque la vie naturelle de famille, comme s'il tirait, crispait, les fils du tissu du foyer. Mais pas une seconde les trois victimes de ce monstre ne se retournent contre lui : il est accepté, comme s'il allait de soi, comme s'il était aussi naturel et inévitable que *l'air que l'on respire*.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Romain-Rolland à Villejuif, le 26 novembre, à 20 h 30.

PETITES NOUVELLES

■ **Le Théâtre de l'Europe annonce une représentation exceptionnelle de *Heiner Müller, de l'Allemagne*, spectacle de Jean Jourdheuil et Jean-François Peyret, auquel participe Heiner Müller lui-même, le lundi 28 novembre au Petit Odéon. La représentation commencera à 18 h 30 et se poursuivra jusqu'à 23 h 15. Elle réunira les quatre séries de textes qui forment l'ensemble du spectacle et qui sont habituellement donnés en quatre jours.**

■ **Prix du Brigadier. – L'association des régisseurs de théâtre a attribué le Prix du brigadier au comédien et metteur en scène Raymond Gérôme pour la pièce *l'Extravagant Mister Wilde* (au théâtre de l'Œuvre).**

■ **Concert exceptionnel. – L'Orchestre de Paris, sous la direction de Zubin Mehta, et avec Daniel Barenboïm au piano, donnera un concert exceptionnel le 18 décembre salle Pleyel, à 21 heures, au profit des recherches sur la sclérose en plaques, et en hommage à Arthur Rubinstein, disparu le 20 décembre 1982.**

■ **Palmarès. – Le Grand Prix du cinquième Festival d'Orléans a été attribué à *Champ de lin*, film belge de Jan Gruyaert. De son côté, le public a récompensé *Laisse béton*, de Serge Le Péron. A Amiens, à l'issue du troisième Festival du film contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, le prix du long métrage est allé à *Burning and illusions*, de Menelik Shabazz (Jamaïque).**

■ **Cinéma italien. – Après Villerupt (Meurthe-et-Moselle), Nîmes accueille à son tour le cinéma italien. Pour la deuxième année consécutive, le cinéma Le Sémaphore propose des classiques et des films inédits, jusqu'au 6 décembre. A Nice, aura lieu le cinquième Festival du cinéma italien, du 29 novembre au 4 décembre, avec des films en compétition, une série d'hommages et une rencontre avec des scénaristes.**

■ **Prolongation. – La tournée française du chanteur et saxophoniste nigérian Fela est prolongée (le 2 décembre à Montpellier, le 3 à Marseille, le 6 à Grenoble, le 7 à Orléans, le 8 à Nantes et le 10 à Lille).**

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

BIG-BANG. – Palais des Glaces (607-49-93), 20 h 30.

LE PLUS HEUREUX DES TROIS. – Bastille (357-42-14), 21 h.

PAR LES VILLAGES. – Chaillot (727-81-15), 18 h 30.

CET ANIMAL ÉTRANGE. – Athénée (742-67-27), 21 h.

DESHABILLAGES. – Cergy-Pontoise, Th. des Arts (032-79-00). 21 h.

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : la Seconde Surprise de l'amour/la Colonie ; 20 h 30 : Intermezzo.

PETIT ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 18 h 30 : Heiner Müller de l'Allemagne.

TEP (797-96-06). Théâtre : 20 h 30 : la Mort de Danton.

PETIT TEP (797-96-06), 20 h 30 : Clair d'usine.

BEAUBOURG (277-12-33), Cinéma-vidéo : 13 h : Robert Doisneau, badaud de Paris ; 16 h : la Bête lumineuse ; 19 h : Jouer sa vie ; 15 h : Balthus : les paysages du peintre ; 18 h : R. Serra : films-vidéos. – Théâtre, danse : 16 h : Une éclipse totale de soleil.

THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : Sophisticated ladies.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : l'art de la Comédie.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 19 h 30 : Théâtre sur le fil ; 20 h 30 : Fratelli Napoli.

ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 18 h 30 : le Pèlerin ; 21 h : le Chandelier – le Plaisir de rompre.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.

ATELIER (606-49-24), 21 h : Cocteau-Marais.

ATHÉNÉE (742-67-27), Salle Ch. Bérard, 20 h 30 : Batailles.

BATACLAN (721-18-81), 20 h 30 : Lulu.

BOUFFES - PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.

CALYPSO (227-25-95), 20 h 30 : les Deux Fils de Pedro Nerf de Bœuf ; 22 h : la Maison jaune.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod zod zod...iaque.

CARTOUCHERIE, Épée de Bois (808-39-74), 20 h 30 : la Maison de Bernarda Alba ; Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Vater Land ; Atelier du Chaudron (328-97-04), 20 h 30 : Vague à l'âme ou le blues de la scène.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : Tu écraseras le serpent ; Galerie 20 h 30 : les Troyennes.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : la Manie de la villégiature.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 21 h : l'Ormaie.

CONSTANCE (258-97-62), 20 h 45 : l'Histoire merveilleuse d'un gagnant du loto dont la fiancée se tua accidentellement le lendemain du tirage.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (296-88-32), 20 h 30 : Variétés.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : la Chienlit.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 18 h 30 : Paroles de nègres ; 20 h 30 : Oscar et Wilde ; 22 h : les Eaux et forêts.

ELDORADO (208-23-50), 20 h 45 : le Don Juan de la Creuse.

Vendredi 25 novembre

ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Tanzi.

ESPACE-GAITÉ (327-13-54), 20 h 15 : la Bonn' Femme aux camélias ;

ESPACE GIRAUD-PHARES (233-55-77), 20 h 30 : Fantaisie mineur.

ESSAÏON (278-46-42), I. 21 h : le Rite du premier soir ; II. 21 h : Finistère.

FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (340-36-35), 21 h : Récit d'une passion envahissante.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : Vive les femmes ; 22 h : Don Diègue contre Super 8.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-père.

GALERIE-55 (326-63-51), 21 h : Public Eyes - A Private Ear.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Pinok et Matho ; 22 h 45 : Cabaret Dada.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.

LIERRE-THÉATRE (586-55-83), 20 h 30 : la Colonie pénitentiaire.

LUCERNAIRE (544-57-34). I. 18 h 30 : Cajamarca ou le Supplice de Pizarre ; 20 h 30 : l'Entonnoir ; 22 h 15 : Journal intime de Sally Mara : II. 18 h 30 : Recatonpilu ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : l'Invitation au voyage ; Petite salle, 18 h 30 : Comme la pierre ; 22 h 30 : Baudelaire du mal.

LYS MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Vendredi, jour de liberté.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Serpents de pluie.

MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : la Mansarde bleue.

MARIGNY, Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : les Sales Mômes.

MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : le Bonheur à Romorantin.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.

MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons ; Petite salle, 21 h : Hérode le Grand.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Un homme nommé Jésus.

PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : la Seconde Surprise de l'amour.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 15 : la Dernière Bande ; 21 h 15 : Restaurant de nuit.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 21 h : K2.

POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il Signor Fagotto.

QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 + 22 h : Ariakos.

RANELAGH (288-64-44) Les marionnettes de Salzbourg : 20 h 30 : le Barbier de Séville.

RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Théâtre de Bouvard.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : l'Astronome.

STUDIO FORTUNE, 21 h : des Hippizes partout.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. : 20 h 30 : Tartuffe.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TEMPLIERS (278-91-15), 18 h 30 : de Sévigné à Grignan : Semaines de la Marionnette ; 22 h 30 : Hua Guang descend aux enfers pour y sauver sa mère.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : les Dames de fer.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 20 h 30 : l'Orchestre ; 21 h 30 : Au secours papa, maman veut me tuer.

THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : Carmen la matadore ; Petite Salle, 20 h 30 : A petit feu de chagrin.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h : Titus Andronicus.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), I. 20 h 30 : Savannah Bay ; II. 20 h 30 : les Exilés.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88) (D., L.) 21 h : Médée.

THÉATRE 13 (588-16-30), 21 h : la Femme indolente.

THÉATRE 18 (226-47-47), 22 h : Flora par qui tout arrive.

TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Le soleil n'est plus aussi chaud qu'avant ; 22 h : le Bel Indifférent, l'Amour toujours.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : les Dix Petits Nègres.

UNION (246-20-83), 20 h 30 : L'an 2000 n'aura pas lieu.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Os.

La danse

AMERICAN CENTER (321-42-20), 21 h : La la la Lock Danseurs.

C.C. CANADIEN (551-35-73), 21 h : E. Lock et Cie.

THÉATRE 18 (226-47-47), 20 h : Salut.

Les opérettes

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), 20 h 30 : l'Amour à Tahiti.

TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Un mari à la porte.

Spectacle musical

BOUFFES-DU-NORD (239-34-50), 20 h 30 : Journal intime.

Les concerts

Th. des Champs-Élysées, 20 h : Orchestre national de France, dir. : G. Gelmetti, chœurs de Radio-France ; chef de chœur : M. Lasserre de Rozel (Verdi).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Concentus Musicus de Vienne, dir. : N. Harnoncourt (Bach, Haëndel, Rameau).

Salle Gaveau, 20 h 30 : N. Zabaleta (Beethoven, Bach, Krumpholtz...).

Lucernaire, 19 h 45 : R. Séguéla-Lebeau, J. Mahaux (Beethoven, Janacek, Dvorak).

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : D. et M. Renault, U. Reinemann, N. Lee, Piano Trio Français.

Crypte Sainte-Agnès, 20 h 30 : Ch. McCulloch.

FIAP, 20 h 30 : D. Ghorbani (Bach, Beethoven, Chopin...).

Église de la Mission espagnole de Paris, 21 h : S. Estelles, Ph. Sauvage (Bach, Telemann, Haëndel...).

Église Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 45 : Ensemble C. Vilo.

Salle du Conservatoire, 20 h 30 : M. Ades, H. Le Floch (Stamitz, Bach, Bartok...).

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE
(296-12-27)

Théâtre

Théâtre de la Bastille (357-42-14), 21 h : Les Blouses.

Théâtre de Paris (280-09-30). – Petite salle, 20 h 30 : Sortilèges.

Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h 30 : Tonio Kroger.

Danse

Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30 : Karole Armitage.

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE
(723-40-84)

Plaisir, église Saint-Pierre (054-16-78), 21 h : Orchestre de chambre J.-F. Paillard, dir. : J.-F. Paillard (Haydn, Mendelssohn, Britten) ; **Enghien, Th. du Casino** (412-90-00), 20 h 45 : les Arts florissants (Purcell) ; **Saint-Leu-La-Forêt, église** (960-44-22), 21 h : Le Quatuor parisien (Locke, Lawes, Bull...).

FESTIVAL D'ART SACRÉ
(277-19-90)

Eglise Saint-Germain l'Auxerrois, à 20 h 30 : Chœur de l'Orchestre de Lyon, ensemble d'instruments baroques, dir. : B. Tetu (Mozart, Pergolèse).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Hommage à S. Connery : 15 h, le Crime de l'Orient-Express, de S. Lumet ; Hommage à M.-Bluval : 19 h, les Misérables.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, les Deux Timides, de R. Clair ; 17 h, La comédie grecque et le cinéma : le Puceau, de D. Dadiras ; 19 h : Un jour un chat, de V. Jasny.

Les exclusivités

L'AMIE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

L'ANNEE DE TOUS LES DANGERS (Aus., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

A NOS AMOURS (Fr.) : Gaumont Halles 1er (297-49-70 : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Mistral, 14e (539-52-43) : Montparnos, 14e (327-52-37) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ATTENTION UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

AU NOM DE TOUS LES MIENS (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (325-52-37).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LE BOURREAU DES CŒURS (Fr.) : Bergère, 9e (770-77-58).

CARMEN (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Escurial, 13e (707-28-04).

CLASS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City (v.o./v.f.), 8e (562-45-76) ; Publicis Matignon 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES CŒURS CAPTIFS (Brit., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

LE DESTIN DE JULIETTE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) : Panthéon, 5e (354-15-04) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

EN HAUT DES MARCHES (Fr.) : Denfert (H. sp.) 14e (321-41-01).

هكذا من الأصل

SPECTACLES

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Champs Elysées, 8e (359-12-15) ; Olympic 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

L'ETE MEURTRIER (Fr.) Ambassade, 8e (359-19-08) ; Ciné 13, 18e (254-15-12).

FAUX-FUYANTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FRANCES (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

FURYO (Jap., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

GARÇON (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (422-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE GÉNÉRAL DE L'ARMÉE MORTE (Fr.-It.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE GRAIN DE SABLE (Fr.) : Olympic Entrepôt (H. sp.), 14e (545-35-38) ; HANNA K. (A., v.o.) Bonaparte.

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aust., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

JOY (Fr.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

KOYAANISQATSI (A.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE MARGINAL (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-50) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES FILMS NOUVEAUX

ARDIENTE PACIENCIA, film chilien d'Antonio Skarmeta. – V.o. : Denfert 14e (321-41-01).

BOAT PEOPLE, film chinois de Hongkong, de Ann Hui. – V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Normandie, 8e (359-41-18) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

LES COMPÈRES, film français de Francis Veber. – Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Movies, 1er (260-43-99) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

DU ROUGE POUR UN TRUAND (*), film américain de Lewis Teague. – V.o. : Forum, 1er (233-42-26) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 18e (606-34-25).

PRINCESSE, film hongrois de Pal Erdöss. – V.o. : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic, 14e (545-35-38).

REVES EN ROSE, film tchèque de Dusan Hanak. – V.o. : Le Marais, 4e (278-47-86).

Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER, film français de Jean Bigiaoui, Claude Hadège et Jacques Sansoulh. – Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

OCTOPUSSY (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

OUTSIDERS (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71).

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (226-83-93) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PATRICIA (Aut., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

POUSSIÈRE D'EMPIRE (Franco-Vietnamien) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

PREMIERS DÉSIRS (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (663-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94).

LES PRINCES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Danton, 6e (329-42-62) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Image, 18e (522-47-94).

LE RETOUR DU JEDI (A. v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Espace Gaîté (H. sp.), 14e (278-47-86).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

STAYING ALIVE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault : 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; version Gal : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; version Saurova : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR EN ALLEMAGNE (Franco-All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Miramar, 14e (320-89-52).

UN BRUIT QUI COURT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

UN HOMME A MA TAILLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-83-11) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

VASSA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

VIVE LA SOCIALE (Fr.) : Logos III, 5e (326-84-65).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Paris Loisirs, Bowling, 18e (606-64-98).

ZELIG (A.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

Les festivals

AMERICAN MEMORIES (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Rencontres du IIIe type, édition spéciale.

NUITS DE CHINE (v.o.) : République-Cinéma, 11e (805-51-33), 16 h, 22 h : la Véritable Histoire de A.Q. ; 14 h, 20 h : Minuit ; 18 h : Corbeaux et Moineaux ; 18 h : l'Ame de la mer.

FILM FANTASTIQUE ET DE SCIENCE-FICTION. Rex, 2e (236-83-93) : 14 h 30, 19 h 30 : The Killing Touch (v.o.) ; 21 h : Film surprise ; 22 h 30 : la Vallée de Gwangi (v.o.).

FESTIVAL HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Sabotage.

MIZOGUCHI/KUROSAWA (v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Contes des chrysanthèmes tardifs.

PROMOTION DU CINEMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) : Vive la sociale.

14 JOURS POUR PLEURER (v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38) : Tant qu'il y aura des hommes.



RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 25 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 **Variétés : L'académie des bas arts.**
Sketches originaux, modes, futilités, humour... une manière de mettre les variétés en boîte, signée Jean-Christophe Averty et Pierre Bouteiller.

21 h 40 **Série : La vie de Berlioz.**
de J. Trebouta, avec D. Mesguich, R. Rimbaud, N. Alari...
1830. Berlioz, félicité par Liszt, compose les derniers accords de la Symphonie fantastique, *tombe amoureux de Camille, avec qui il veut se marier. Un feuilleton classique, médiocre.*

22 h 40 **Passions-passions.**
Magazine de P. Desfons et A. de Gaudemar.
Un cocktail de culture pluridisciplinaire. Arts plastiques, musique, air du temps, un magazine un peu snob.

23 h 25 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 **Feuilleton : Thérèse Humbert.**
De J.-C. Grumbert, réal. M. Bluwal.
Avec S. Signoret, F. Périer, M. Aumont...
Un scénario inspiré d'une histoire vraie. Mme Humbert avait réussi à faire croire, de 1892 à 1902, qu'un millionnaire américain l'avait instituée légataire universelle. Procès... et procédures autour d'une fabuleuse escroquerie. Un feuilleton dans la tradition de l'école des Buttes-Chaumont. Une brochette de comédiens brillants et Simone Signoret royale dans le rôle de Thérèse Humbert.

21 h 35 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Le pouvoir et l'image », sont invités : Bernard Brochant (Publicitor), Jacques Chancel (Le grand échiquier), Dominique Wolton et Jean-Louis Missika (la Folle du logis), *Léon Zitrone* (Mémoires de télévision).



22 h 50 **Journal.**

23 h **Ciné-club (cycle Charlie Chaplin) : le Dictateur.**
Film américain de C. Chaplin (1939-1940), avec C. Chaplin, P. Goddard, J. Oakie, G. Haylen, H. Daniell, R. Gardiner (v.o. sous-titrée. N.).
Un petit barbier juif, amnésique depuis la fin de la guerre en 1918, revient chez lui des années après. Son pays est gouverné par un dictateur antisémite, dont il est le sosie sans le savoir. Comédie burlesque et politique, où Chaplin, avant les horreurs du deuxième conflit mondial, se vengeait de Hitler en le tournant en ridicule, en appelant à l'union des forces démocratiques contre la tyrannie.

TROISIÈME CHAINE : FR3



20 h 35 **Vendredi : Grand public.**
Magazine d'information d'A. Campana.
Les Auvergnats, le pouvoir et l'argent. L'Auvergne, tirelire de la France, championne des dépôts, cherche des investisseurs ! L'Auvergne à Paris avec 1 100 bistrots, 100 000 patrons et garçons de café : l'Auvergne, usine à leaders politiques (J. Chirac, J. Delors, G. Pompidou, etc.). Avec un invité politique surprise (de la majorité ou de l'opposition) et la participation d'artistes : Fabienne Thibeault, Nicoletta et le saxophoniste nigérian Féla. En direct du journal la Montagne *à Clermont-Ferrand.*

22 h 35 **Journal.**

22 h 55 **Prélude à la nuit.**
Syrinx, Clair de lune, de Debussy, par J. Galway.

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 6 **Feuilleton : A skis redoublés.**
17 h 30 **Cabaret.**
18 h 15 **Visage du centre.**
18 h 30 **Autour de... Versailles.**
18 h 55 **Dessin animé : Ulysse 31.**
19 h 01 **Informations.**
19 h 15 **Informations régionales.**
19 h 35 **Feuilleton : Rouletabille.**

FRANCE-CULTURE

20 h, Relecture : Jean Cocteau, par H. Juin.
21 h 30, Musique Black and blue : (cornets-bugles-trompettes).
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20, Concert (émis de Stuttgart) : *Requiem* de Verdi par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, les chœurs du Sudfunk et les chœurs de la Westdeutsche Rundfunk, dir. G. Sinopoli, sol. G. Dimitrova...
22 h 15 Fréquence de nuit : Feuilleton « Mélomanies » ; 23 h 10, *Portrait de Steve Lacy* : œuvres de Steve Lacy, Monk, Williams, Nat King Cole.

Samedi 26 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13 h **Journal.**
13 h 35 **Amuse-gueule.**
14 h 5 **Série : Starsky et Hutch.**
14 h 55 **Le grand ring dingue.**
15 h 35 **C'est super.**
16 h **Dessin animé : Capitaine Flam.**
16 h 30 **Histoires naturelles.**
La pêche à la truite.
17 h **Série : Pause-café.**
17 h 55 **Pépin câlin.**
18 h **Trente millions d'amis.**
18 h 30 **Magazine. Auto-moto.**
19 h 5 **D'accord, pas d'accord.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Jeu : les petits drôles.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : Dallas.**
Réal. L. J. Moore.
J.-R. accusé d'avoir acculé Cliff au suicide, fait dorénavant l'unanimité contre lui.
21 h 25 **Droit de réponse.**
Emission de M. Polac.
L'homme du mois : Marcel Boiteux, président de l'E.D.F.
22 h 45 **Etoiles et toiles ; le cinéma noir américain.**
Emission de Frédéric Mitterrand et Martine Jouando.
A propos de la sortie du film Un fauteuil pour deux *de John Landis.*
23 h 30 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Série : Ah ! quelle famille.**
14 h **La course autour du monde.**
14 h 55 **Les jeux du stade.**
Rugby : Angleterre-Nouvelle-Zélande ; Los Angeles, un an avant les Jeux olympiques.
17 h **Récré A 2.**
17 h 50 **Les carnets de l'aventure.**
Le parapluie de Djenne, de A. Kerjean (un voyage en Afrique).
18 h 45 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord pas d'accord.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Champs-Elysées,** de M. Drucker.
Autour de Hugues Aufray. Avec R. Magdane, J. Birkin, K. Cheryl...
22 h 5 **Magazine : les enfants du rock.**
Sex machine ; Haute tension avec les Rolling Stones, Kid Creole et The Coconuts, Nina Hagen...
23 h 20 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h 30 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 **Dessin animé : L'inspecteur Gadget.**
20 h **Les jeux.**
20 h 35 **Série Agatha Christie : Le quatrième homme.**
Adapt. W. Corbett.
Dans le compartiment d'un train, un avocat, un médecin, et un prêtre, aux prises avec un journaliste français. Assassinat, dédoublement de la personnalité, l'univers d'Agatha Christie, dans toute sa splendeur, hélas souvent mal mis en scène...
21 h 25 **Série : Merci Bernard.**
Réal. J.-M. Ribes.
Avec Topor, Claude Piéplu, J. Villeret...
21 h 55 **Journal.**
22 h 15 **Magazine : Confrontations.**
Réal. H. Chapier et M. Naudy.
Avec Laurent Schwartz, universitaire, membre de l'Institut.
22 h 30 **Musiclub.**
23 h 15 **Journal et Spécial Foot.**

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 35 **Troisième rang de face,** magazine du spectacle.
18 h **Dessin animé : les aventures sous-marines.**
18 h 10 **Série : Dynasty.**
18 h 55 **Dessin animé : Ulysse 31.**
19 h **Informations.**
19 h 15 **Info régionales.**
19 h 35 **Feuilleton : Rouletabille.**

FRANCE-CULTURE

19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Communauté des radios publiques de langue française. « Les capitales du jazz » (Radio Canada).
20 h, Maître Mala, de S. Marland. Avec P. Michael, B. Dautun, N. Courcel...
21 h 35, Bonnes Nouvelles, grands comédiens : « Le clochard », de Somerset Maugham, lu par Pierre Michael.
22 h, Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

15 h, L'arbre à chansons, avec Renaud.
16 h 30, Musique traditionnelle : musiques populaires marocaines.
18 h, Les cinglés du music-hall.
19 h 50, Les pêcheurs de perles : Œuvres de Chabrier, Franck, Saint-Saëns, Sarasate, Poulenc, Massenet, Vallé, Villa-Lobos par Zino Francescatti, violoniste.
20 h 30, Concert : Symphonies n° 2, n° 3 de Rachmaninov par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel.
22 h 30, Fréquence de nuit : le club des archives (Cycle Willem Mengelberg) ; œuvres de Wagner, Bach, Beethoven.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 25 NOVEMBRE

– *M. Jean-Michel Catala,* membre du bureau politique du P.C.F., est l'invité de l'émission « Fréquence Info » à 19 h 30, sur Fréquence-Montmartre, 98,85 MHz Paris.



COMMUNICATION

LA CRISE DE LA FILIÈRE PAPIER-IMPRIMERIE

M. Piot (Livre C.G.T.) réclame une approche globale des industries graphiques

La filière des industries papier et imprimerie est toujours en effervescence. Si le cas de la papeterie La Chapelle-Darblay semble en voie de règlement sur le plan industriel, les négociations engagées entre la C.G.T. et le groupe néerlandais Parenco achoppent cependant sur certains aspects sociaux. (Lire page 30.)

Dans l'imprimerie lourde, trois dossiers importants sont toujours en souffrance. Aucune solution n'est pour le moment en vue à l'imprimerie Montsouris (six cent quatre-vingt-dix-huit salariés). La convocation du conseil d'administration et du comité d'entreprise, lundi 28 novembre, en vue d'un dépôt de bilan est maintenue. Les ouvriers de l'imprimerie ont toutefois quitté les locaux de la société mère, les Editions Montsouris — qu'ils ont occupés toute la journée du jeudi 24 novembre, — après avoir reçu l'assurance qu'un effort supplémentaire serait accompli par les actionnaires. Les Editions Montsouris (groupe Vaturi-Morgaine) ont, en effet, garanti une certaine charge de travail aux ouvriers en 1984.

A Rennes, près de mille personnes, selon les organisateurs, ont manifesté à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., mercredi 23 novembre, pour protester contre le licenciement des sept cent soixante-cinq salariés d'Oberthur. A Noyon (Oise), la majorité des deux cent trente-cinq employés d'Héliogravure-de-France maintiennent depuis plus de trois semaines leur volonté de faire partir leur P.-D.G., M. Ivan Ginioux. Celui-ci aurait toujours l'intention de déposer le bilan de l'entreprise, que le personnel voudrait au contraire lui racheter.

M. Jacques Piot, secrétaire général de la Fédération française des travailleurs du Livre (F.F.T.L.-C.G.T.), analyse la situation avant d'être reçu, ce vendredi 25 novembre à 17 heures, par des collaborateurs du premier ministre.

« Le livre fait parler de lui depuis quelque temps, que ce soit à propos des difficultés de l'imprimerie de Montsouris jusqu'au conflit de La Chapelle-Darblay, en passant par la partie de bras de fer avec M. Ginioux, patron des imprimeries de Noyon et de l'Avenir graphique.

— Parlons d'abord de l'affaire de La Chapelle-Darblay et de l'industrie papetière. Il y a longtemps que la F.F.T.L.-C.G.T. a alerté les pouvoirs publics sur l'affaire du papier-journal, en soulignant le fait que la France n'assumait qu'à 45 % ses besoins (pourcentage dont La Chapelle-Darblay assume 85 %). Le reste est importé, avec force devises...

» Le premier plan Parenco, qui avait reçu l'aval du gouvernement, tendait à la liquidation totale, à moyen terme, de La Chappelle-Darblay au profit d'un nouveau complexe technique installé aux Pays-Bas. Cet absence de maintien d'un minimum de centre papetier en France rendait le plan inacceptable. Aujourd'hui, même si les modalités du second plan de sauvetage restent à fixer, la ligne directrice semble raisonnable, car, s'il n'est pas question de revendiquer tous les moyens nécessaires pour couvrir les besoins français, on ne saurait se résigner à tout acheter à l'étranger.

— *D'autant plus que pour le papier hélio la situation est encore pire ?*

— Absolument. Pour ce qui est du papier nécessaire à l'impression des magazines en couleur, tout est importé. Ce qui explique que le papier représente le deuxième poste, après le pétrole, des achats à l'étranger, alors que la France possède le plus beau capital forestier d'Europe !

» Au-delà, il serait concevable de mieux organiser la récupération des vieux papiers, des emballages... Car le papier, ça n'est pas seulement la presse ou le livre, c'est aussi ce qui touche au commerce, à la présentation des articles de consommation courante. Pourquoi renoncerait-on, *a priori*, à de tels débouchés ?

» En ce qui concerne La Chapelle-Darblay, on peut imaginer l'installation d'une nouvelle machine à papier journal dans l'usine de Grand-Couronne et une reconversion de celle de Saint-Etienne-du-Rouvray vers le papier couché magazine L.W.C. Ce serait un début de solution à un vaste problème. L'industrie papetière française, en effet, ne produit pas un gramme de papier hélio pour les magazines. Il y a là de grandes possibilités. Ainsi, pour le seul *Télé 7 Jours* (tirage : plus de trois millions d'exemplaires), on a calculé qu'il faut 40 000 tonnes de papier hélio par an. Et, pour couvrir l'ensemble des besoins français, il faudrait produire plus de 100 000 tonnes par an.

Rediscuter le « 39 bis »

A propos de magazines et autres catalogues, il semble que la F.F.T.L.-C.G.T. en veuille particulièrement à M. Ginioux ?

— Cette affaire de l'imprimerie de Noyon, rachetée par lui à Georges-Lang, était vouée à l'échec du fait que M. Marcel Dassault concentrait le tirage de *Jours de France* dans l'atelier de la rue Archereau, à Paris, autre ancienne usine du groupe Georges-Lang. De plus, comme de récents événements viennent de le montrer (*le Monde* du 11 novembre), il y a un malaise parmi le personnel de Noyon à l'égard de sa direction.

» Mais, en dehors de ce malaise, c'est vrai qu'on doit être de plus en plus attentif à la nature de l'outil industriel, en raison notamment des évolutions technologiques accélérées. Dans un certain nombre de cas, l'Etat a pris le relais des investissements graphiques au profit d'entreprises qui n'en avaient pas les moyens. Il faudrait rediscuter la formule avec toutes les parties concernées, c'est-à-dire patrons d'imprimerie, éditeurs, pouvoirs publics et organisations syndicales. La F.F.T.L.-C.G.T. estime pour sa part que les possibilités offertes par l'article 39 *bis* du Code général des impôts ne devraient pas être réservées aux plus riches, mais étendues à tous ceux — éditeurs ou imprimeurs — qui participent à la fabrication de l'écrit, ce qui impose une profonde réforme de cette partie de la fiscalité de la presse.

— *Au gré des différents conflits, on a l'impression que la ligne syndicale traditionnelle du Livre a changé. Qu'au-delà de la défense de l'emploi et des salaires vous vous mêlez aujourd'hui de gestion, de politique industrielle nationale.*

— Si la F.F.T.L.-C.G.T. change, c'est tout simplement parce que les choses bougent. Les nouvelles techniques — graphiques et audiovisuelles — modifient et risquent de bouleverser les données habituelles de l'information : on se dirige, par exemple, vers des entreprises multimédias dans lesquelles l'écrit occupera encore une place importante, j'en suis convaincu, mais où il ne sera plus seul.

» D'autre part, on assiste à des phénomènes économico-commerciaux qui modifient certains facteurs traditionnels. Dans le secteur de la publicité par exemple, on constate une certaine désaffection des annonceurs à l'égard des quotidiens au profit des magazines en couleur, de même qu'une diminution du marché des petites annonces. D'où l'urgence de fabriquer du papier hélio en même temps que du papier journal.

Le pluralisme

» De même, l'évolution de nos métiers graphiques nous a-t-elle conduit à une réflexion plus globale qui se traduit par une double démarche : sans rien négliger des impératifs de la feuille de paie et de la sauvegarde de l'emploi, l'action de la F.F.T.L.-C.G.T. se situe désormais dans une perspective industrielle totale, en vue de l'an 2000. Ils nous semble, par exemple, que le problème des techniques nouvelles gagnerait à être posé en termes positifs (besoins de la société) plutôt qu'en termes négatifs (compressions d'effectifs).

— *« Les nouvelles audaces » du Livre ne tiennent-elles pas aussi au changement qui s'est produit le 10 mai 1981 ?*

— Nous n'avons pas attendu mai 1981 pour nous livrer à une réflexion d'ensemble sur les problèmes des industries graphiques et établir les bases d'un projet pour une politique graphique moderne et dynamique. Mais il est évident que la venue de la gauche au pouvoir devrait, à notre sens, mieux nous permettre de concrétiser notre approche et notre réflexion sur ces problèmes. L'ère du rapport Lecat (qui déclarait en 1975 que la France n'avait pas de vocation graphique) devrait être terminée. Du moins est-ce ainsi que nous concevons le changement.

» Concrètement, prenons le cas du projet gouvernemental concernant la presse, destiné à favoriser le pluralisme. Selon nous, le pluralisme des opinions nécessite une pluralité des moyens de production. De nouvelles perspectives devraient donc s'ouvrir pour nous. Nous avons déjà un certain nombre de propositions à faire, concernant ces besoins nouveaux. Et la F.F.T.L.-C.G.T. est, *a priori*, ouverte à toute discussion concernant la mise en œuvre des nouvelles techniques.

— *Sur l'imprimerie de Montsouris plane aujourd'hui la menace d'une compression des effectifs et d'un dépôt de bilan (le Monde des 17 et 25 novembre) tandis qu'à Noyon le personnel réclame le départ de M. Ginioux, ce qui risque d'entraîner, là-aussi, un dépôt de bilan. Dans l'un et l'autre cas, les salariés ont lancé un appel aux pouvoirs publics pour éviter le pire. Comment la F.F.T.L.-C.G.T. voit-elle l'avenir pour ces deux entreprises importantes ?*

— Les réponses à apporter à la situation de l'imprimerie de Montsouris passent par la mise en œuvre d'une politique graphique nouvelle et une véritable remise en ordre du marché. Il faut en finir avec la politique de certains imprimeurs qui, pour rafler les marchés de leurs concurrents au plan intérieur, pratiquent la course au rabais des prix et en font porter le poids sur leurs salariés d'abord et sur la collectivité nationale ensuite, par l'appel incessant à des subventions, soit pour investir, soit tout simplement pour boucher leurs trous de trésorerie.

» Il est également indispensable que les éditeurs, grands bénéficiaires depuis dix ans de cette situation qu'ils contribuent à créer, soient placés devant leurs responsabilités. Il n'est pas possible qu'ils capitalisent seuls les bénéfices du « *39 bis* », *qu'ils exigent des imprimeurs des moyens de production de plus en plus sophistiqués et que, dans le même temps, ils continuent à se tenir en dehors de l'investissement industriel, à faire exécuter de 30 % à 50 %, selon les produits, de leurs travaux à l'étranger, et à exiger des prix irréalistes et constamment en baisse sur le marché français.*

» Ce qui est vrai pour Montsouris l'est également pour Héliogravure de France, à Noyon, où le problème se trouve amplifié du fait de la défaillance économique et commerciale de Ginioux, ce qui impose pour cette entreprise la mise en place d'une structure industrielle nouvelle et sérieuse.

» Cela dit, dans les deux cas, les travailleurs ont déjà payé, à la fois au niveau de l'emploi mais aussi des conditions de travail. A chacun de prendre ses responsabilités, qu'il s'agisse du retour de travaux en France, de la remise en ordre des prix du marché ou des problèmes sociaux liés à la modernisation. La F.F.T.L.-C.G.T. reste ouverte à la négociation. »

Propos recueillis par
CLAUDE DURIEUX.

LE PROJET DE LOI SUR LA PRESSE

L'opposition prépare la bataille parlementaire

Le projet de loi sur la presse a été déposé, le jeudi 24 novembre en fin d'après-midi, sur le bureau de l'Assemblée nationale. Il a été transmis pour étude à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales. Les responsables socialistes lui ont donné la préférence sur la commission des lois pour manifester que ce texte, à leurs yeux, ne met pas en cause la liberté fondamentale qu'est celle de la presse. Dans ces conditions, le rapporteur pourrait être M. Jean-Jack Queyranne, député (P.S.) du Rhône, premier adjoint au maire de Villeurbanne, M. Charles Hernu, dont il était le suppléant. M. Queyranne est maître-assistant à l'université de Lyon, où il enseignait les sciences politiques.

P.S. aujourd'hui, bulletin quotidien du parti socialiste, écrit : *« Effectivement, le projet de loi semble toucher particulièrement M. Hersant. Mais uniquement parce que, fort de son immense pouvoir, il a cru pouvoir se placer au-dessus des lois du pays. Et les attaques dont il est l'objet (...) n'émanent pas que de la gauche, puisque M. Hersant et ses proches collaborateurs ont été inculpés dix-huit fois, et ce, dès 1977. » P.S. Aujourd'hui*, estime que l'opposition, *« selon sa tactique habituelle, jette un voile sur le bien-fondé du projet et sur ses dispositions, longtemps souhaitées par la profession (...), pour faire de M. Hersant — ridicule ne tue pas — le dernier défenseur de la liberté de la presse. »*

La Ligue des droits de l'homme estime, pour sa part, que le projet a *« le mérite d'affirmer clairement, comme le veut le simple bon sens, que les mêmes règles doivent s'appliquer aux personnes morales aussi bien qu'aux personnes physiques, et de préciser que tout journal doit avoir sa propre rédaction ».* En outre, la Ligue *« approuve la création de l'organisme de contrôle envisagé dans ce projet »*, mais elle estime qu'*« il ne suffit pas de condamner les concentrations de nombreux titres dans les mêmes mains et de vouloir mettre un terme à cette situation ». « Encore faut-il envisager*, souligne-t-elle, *dans quelles conditions les titres abusivement regroupés pourront passer dans d'autres mains et non, simplement, disparaître, ce qui ne servirait en rien le pluralisme. »* Aussi souhaite-t-elle que le Parlement complète le texte du gouvernement par des dispositions économiques.

A l'Assemblée nationale, aucune décision n'a encore été prise, mais l'opposition paraît bien décidée à utiliser tous les moyens que lui offrent la Constitution et le règlement de l'Assemblée nationale : motion de censure, exception d'irrecevabilité (projet contraire à la Constitution), question préalable (il n'y a pas lieu à délibérer), motion de renvoi en commission. Une fois ces obstacles franchis, le gouvernement et la majorité doivent s'attendre à une formidable bataille d'amendements, sur le modèle de celle menée au printemps dernier par l'opposition, contre le projet de loi sur l'enseignement supérieur.

MM. Léotard (P.R.) et Méhaignerie (C.D.S.) : le texte mérite le dépôt d'une motion de censure

Au cours de réunions de presse qu'ils ont tenues jeudi 24 novembre à Paris, M. François Léotard, secrétaire général du P.R., et M. Pierre Méhaignerie, président du C.D.S., ont sévèrement critiqué le projet de loi sur la presse.

M. Léotard a jugé *« le processus malfaisant, dangereux, attentatoire aux libertés ». « Le P.R.*, a-t-il affirmé, *mettra tout en œuvre pour faire échouer l'idée que cette loi est bonne. »* M. Alain Madelin, député (U.D.F.-P.R.) de l'Ille-et-Vilaine, a ajouté : *« Nous ne défendons pas la liberté de M. Hersant mais toutes les libertés. C'est une loi d'exception avec un tribunal d'exception, c'est une honte pour la démocratie. »* Il a estimé que *« l'alibi du pluralisme est un faux alibi »*, mais a reconnu qu'il y a effectivement *« un problème de concentration des pouvoirs en matière d'information ».*

De son côté, M. Méhaignerie a estimé qu'il s'agit d'une *« loi qui sent la revanche (...), même s'il y a une certaine ouverture... ».* Il pense que *« sur le fond la loi ne touche pas au véritable monopole de l'information et n'apporte aucune solution aux problèmes économiques de la presse ».* Il a ajouté : *« La réussite économique d'un homme de presse ne doit pas être remise en cause, même si on peut discuter de la transparence fiscale et de la concentration. »*

MM. Léotard et Méhaignerie pensent tous les deux que ce texte sur la presse *« mérite »* le dépôt d'une motion de censure à l'Assemblée nationale.

De son côté, M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., a déclaré, jeudi, à Clermont-Ferrand, que le président de la République est responsable de ce projet qui *« constitue la 95e des 110 propositions du candidat Mitterrand ».* M. Pons a ajouté : *« Ce projet est une ignominie, une atteinte à la démocratie. On va mettre en place une sorte de conseil révolutionnaire. »*

Au Sénat : la commission spéciale entendra toutes les parties en cause

La commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi de MM. Adolphe Chauvin, Philippe de Bourgoing, Charles Pasqua et Jean-Pierre Cantegrit (respectivement président du groupe de l'Union centriste, des Républicains indépendants, du R.P.R. et vice-président de celui de la Gauche démocratique), tendant à garantir la liberté de la presse (*le Monde* du 18 novembre), a tenu sa première réunion, jeudi après-midi 24 novembre. Composée de vingt-quatre sénateurs (6 Un. cent., 4 R.I., 4 R.P.R., 2 Gauche dém. — dont 1 M.R.G. —, 5 P.S. et 2 P.C.), elle a procédé à l'élection de son bureau, qui est ainsi constitué : M. Charles Pasqua (R.P.R., Hauts-de-Seine), président ; Mme Brigitte Gros (Gauche dém., Yvelines), MM. Michel Miroudot (R.I., Haute-Saône), Louis Perrein (P.S., Val-d'Oise) et Dominique Pado (Un. cent., Paris), vices-présidents ; M. Guy Schmaus (P.C., Hauts-de-Seine), secrétaire ; et M. Jean Cluzel (Un. cent., Allier), rapporteur.

Le bureau a décidé d'entendre *« tous les représentants des parties en cause ».* Les auditions commenceront le mercredi 30 novembre. MM. Pasqua et Cluzel ont déclaré, de leur côté, qu'*« aucune situation d'exception ne justifie la remise en chantier »* de l'actuelle législation. Le Sénat, ont-ils assuré, *« se montrera particulièrement scrupuleux sur toutes les restrictions qui pourraient apparaître sur la voie de la liberté, qui a toujours été la sienne ».*



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

SRI International

SRI-France

Consultants en Stratégie

SRI International (précédemment Stanford Research Institute), société de Conseil en Stratégie et en Recherche et Développement, est implanté aux Etats-Unis (Californie), en Europe et Asie du Sud-Est. Sa capacité à *conseiller les groupes privés et organismes publics dans le domaine de la stratégie (analyse stratégique, redéploiement industriel et diversification, développement technologique...)* est largement reconnue.

SRI-France poursuit activement son expansion et renforce son équipe de conseils en stratégie. Plusieurs postes sont à pourvoir : Senior Consultants, Directeur d'Etudes.

SRI-France recherche :

- des consultants (âgés de 35 ans minimum), issus de la profession ou de l'industrie, capables d'intervenir au plus haut niveau,
- de **formation ingénieur** (X, Mines, Centrale, Télécom...) complétée par un M.B.A. ou M.S. acquis aux Etats-Unis ou en Europe, bilingue anglais-français,
- ayant une **expérience professionnelle confirmée** dans l'un des secteurs industriels : mécanique, électronique, chimie, informatique ou ingénierie.

La capacité à comprendre et analyser des problèmes complexes et à mettre en œuvre les recommandations proposées est essentielle.

Prière d'adresser C.V. détaillé (en français et anglais) à :

SRI-France, Ressources humaines, 17 avenue Hoche 75008 Paris

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a récemment proposés.

Expertise comptable
Commissariat aux comptes

- **CHEF DE MISSION** + 200 000 F — Réf. VM 2968 A
- **REVISEUR** 130/160 000 F — Réf. VM 2968 B

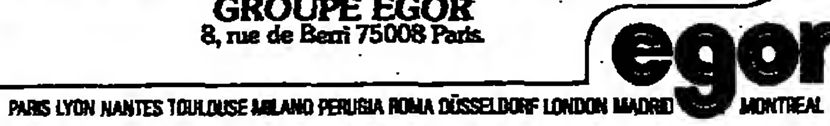
Rhône-Alpes
- **INGENIEUR CHIMIE-TEXTILE** Recherche et Développement — Réf. VM 15428 M

Lorient
- **JEUNE CONTROLEUR DE GESTION** — Réf. VM 7916 A

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie à

GROUPE EGOR
8, rue de Berri 75008 Paris.

média-system



Notre groupe spécialisé dans les services se caractérise par *sa diversité tant au point de* vue des produits que des structures (200 personnes réparties en agence, filiale, service).

Dans le cadre de notre restructuration, nous recherchons

ATTACHÉ DE DIRECTION H/F

qui assurera une mission de CONTROLE DE GESTION.

Dépendant de notre P.-D.G., il aura charge pour chaque entité d'établir un contrôle permanent et un tableau de bord mensuel. *Un diplôme supérieur de gestion* ou de comptabilité, complété ou non par une première expérience, sera indispensable ainsi qu'une bonne connaissance de l'informatique.

Envoyer c.v. + lettre manuscrite + photo + prétentions à Christine d'AUBIGNY s/référence 2001/M, VALENS CONSEIL RECRUTEMENT, 59, rue de Richelieu, Paris-2e.

ORGANISME DE FORMATION *recherche*

PROFESSEURS

OBLIGATOIREMENT DE LANGUE MATERNELLE ANGLAISE et possédant une voiture. Expérience formation adultes exigée. Téléph. : 773-63-41.

emplois régionaux

Equipe recherche (associée C.N.R.S.) recrute BIOCHIMISTE (sur poste assistant université). Formation Biol. Reproduction souhaitée. *Tél. : (31) 94-71-12.*

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

La Banque des Règlements Internationaux

à Bâle (Suisse)

recherche un

TRADUCTEUR-RÉVISEUR FRANÇAIS

hautement qualifié et expérimenté, qui sera principalement chargé de la révision de textes économiques et financiers traduits en français, essentiellement à partir de l'anglais, mais aussi de l'allemand et de l'italien.

Qualifications requises :

- Parfaite maîtrise de la langue maternelle française et aptitude confirmée à rédiger correctement dans cette langue.
- Excellente connaissance de l'anglais (et, de préférence, également de *l'allemand et de l'italien*).
- Niveau universitaire ou équivalent.
- Plusieurs années d'expérience.
- *Solides connaissances économiques et financières.*

Le candidat retenu sera engagé sur la base d'un contrat d'une durée initiale d'un an, renouvelable. La rémunération sera déterminée en fonction de l'âge et de l'expérience.

Les candidats répondant aux conditions énumérées ci-dessus sont invités à adresser leur demande, accompagnée du curriculum vitae, des copies de *certificats et d'une photographie récente*, au *Bureau du Personnel* de la **Banque des Règlements Internationaux, 4.002 Bâle (Suisse).**

DEMANDES D'EMPLOIS

DYNAMISME, CONVICTION, CRÉATIVITÉ COMPÉTENCE, POLYVALENCE, EXPÉRIENCE...

bien qu'autodidacte et âgé de 48 ans, j'en dispose largement

COLLABORATEUR DE DIRECTION

20 ans de gestion, d'organisation, d'animation, bilingue anglais

- *Comptabilité.*
- Finances.
- Personnel.
- Informatique.

Seconderait responsable P.M.E., intégrerait équipe direction

J. DUC
4, rue de la Grueria,
91190 GIF-SUR-YVETTE

Téléphone (06) 907-46-21 — Mobilité géographique

l'agenda du Monde

Ameublement

FABRICANT de MERISIER MASSIF VENTE DIRECTE PARTIC.

Bibliothèques, séjours, chbres, etc. Meubles de style en merisier massif, cirés à la main réalisés de une hte qualité de fabric. de pure trad. artis.

ATELIERS FAURE

261, r. de Belleville, 75019 Paris 202-60-27, face Mo Télégraphe.

Antiquités

ACHAT ANTIQUITÉS aux meilleurs cours. Même dimanche. 373-38-63 ou 262-80-20.

Bijoux

ACHATS BRILLANTS

Toutes pierres précieuses bijoux, or, argenterie, etc. PERRONO JOAILLIERS ORFÈVRES *à l'Opéra*, 4, Chaussée-d'Antin, à l'Etoile, 37, av. Victor-Hugo.

ACHAT OR

PIÈCES OR ET ARGENT OR DENTAIRE, DÉBRIS BIJOUX MÊME ABIMÉS

DE 60 A 200 F LE GR.

L'EMERAUDE

2 bis, rue Malar, Paris-7e face au 185, rue de l'Université, Mo INVALIDES.

Tél. 705-99-95 +

2, bd Bessières, Paris-17e Mo PORTE-DE-SAINT-OUEN

Tél. 627-56-39 +

Prévoir pièce d'identité et justificatif de domicile. Ouvert du mardi au samedi.

Si vous vendez : bijoux, or, débris, pièces, etc. ne faites rien sans téléphoner au 588-74-36.

Cadeaux

PAPYRUS D'ÉGYPTE
Point à la main, 38 à 360 F. 85, r. M.-Ange, 75016, 651-61-67.

TAPIS PERSAN
Fait main à prix intéressant. Tél. 743-18-16.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie) en 1 mètre, 2 500 F PARIS. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e, ouvert le samedi. Téléph. : 222-44-44.

Décoration

TISSUS MURAUX DÉGRIFFÉS

- *Toile lin, t. coton, largeur* 2,60 m et 2,90 m : 29,90 F. 39 F. 49 H/ml.
- Papiers japonais 14 F à 18 F/m². Imit. daim largeur 1,40 m : 29,60 F/ml.
- *imprimé, chintz, soie,* doupion, piqué de coton, moquettes coordonnées.

(PRIX SURPENANTS... CHUUT !)

BINEAU MURAL'S

Téléphone : 757-16-00.

Instruments de musique

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES Refaits et garantis A PARTIR DE 5.000 F. DEVIS GRATUITS POUR RESTAURATION

PIANOS TORRENTE

Téléphone : 840-89-52.

Vends piano mécanique marque Guilbault petite taille, entièrement restaurée. Tél. 657-08-18.

Livres Achat

ACHAT MATHÉMATIQUES Sciences et Philosophie LIBRAIRIE GABAY. 354-64-64. 151 bis, r. St-Jacques. Paris-5e.

Livres

CONNAIS-TOI et GUÉRIS-TOI

par la force de l'Esprit *brochure : Frédéric Lienhard* 21, rue Winpheling, 67000 Strasbourg. T. 88/60-55-83.

Maroquinerie

VENTE AU PRIX DE GROS

SACS, BAGAGES, CADEAUX. VISCONTI, 5, rue M.-Le-Comte. 272-16-88. Mo Rambuteau.

Moquettes

MOQUETTE PURE LAINE

–50 %

DE SA VALEUR

842-42-62.

MOQUETTES DÉGRIFFÉES

Spécialiste « PURE LAINE » 60.000 m² EN STOCK POSE ASSURÉE. Téléphone 757-19-19.

Particuliers (offres)

Belle copie Bureau plat noir style Louis XV. Prix 10.000 F. Tél. : 555-78-38.

Psychanalyse

Pour une prise de conscience totale en peu d'entretiens quel que soit votre trouble, Téléphonez au 766-46-90.

Sécurité

BLINDEZ VOS VITRES SECURY-FILM est un film polyester qui s'applique sur vos vitrages existants et leur confère une résistance min. de 2 T 8 au cm². Invisible, peu *onéreux et très efficace :*

POLYPROTEC, 8, pl. de la Madeleine, 75008. 281-58-59.

Vacances·Tourisme·Loisirs

A LOUER CENTRE NICE 3 pièces confort, parking. Novembre-décembre-janvier mois ou quinzaine T. 824-71-92 ou 770-82-92.

Driscoll House Hotel. 200 chambres, à un lit. Demi-pension, 50 Livre par semaine, adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172 New Kent Road. London SE 1. Tél. : 01-703 4175.

SPORTS D'HIVER – HTE-SAVOIE Location à la semaine HEURO-VACANCES. B.P. 46 74440 TANINGES – (50) 34-34-11.

NOEL 1983 Chalets à Cunlhat (Massif central). Hébergement pour 4 personnes. Foyer de ski de fond. Tél. *loisirs développement* 550-32-04 poste 121. 154, rue de l'Université 75007 Paris.

SKI-EQUITATION

Annie accueille enfants (seuls ou av. parents) dans une très belle ferme (chbre, salle-de-bains, w.-c.). Equitation, ski de fond, tissage, peinture soie et bois. Pension, animation, accompagt. 1.200 à 1.400 F p. 7 jours. Hôtel gîte d'enfants. La Combe, d'abondance – Les Combes. 25500 Morteau. (81) 67-13-18.

SKI 6-17 ans Noël - Février encadrés par profs. 322-85-14.

L'ALPE-D'HUEZ La Ménandière, plein sud, gd stdg 3 p. 98 m², 8 pers. Tél. 727-49-40.

Savoie 20 km Mégève station du col des saisies 1650/2650 ski piste et fond part. loue pour 2 à 4 p. à 100 m. remontées méc. de chalet neuf expo. sud meublé tt cft 2 p. coin cuis. équipée, s. de bns. w.-c. cheminée balcon ts comm. école de ski garderie d'enfants, du samedi au samedi M. LE MEUR. *Tél. : 16 (1) 546-36-40. Du* lundi au ven. à partir de 19 h.

LOUE Guadeloupe Studio bord de plage, 15 j. 2.600 F. *Téléphone* : (49) 46-02-92.

Mandelieu grand studio équipé 4 pers. Club Hotel à vendre : 14-12 au 14-1 ou à louer journée. Cuisiat Tél. (42) 27-26-70 HR et soir.

NOËL A LA NEIGE

Appartements de 4 à 8 personnes en Savoie, Haute-Savoie, Hautes-Alpes. Tél. : Yves Brossard (16) 1-553-30-70. AVENIR LOISIRS 46, av. Kléber, 75116 Paris.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS QUAI DE BOURBON Appt. de gde classe, 165 m². Except. réceptions, 2 chbres, 2 bains, gar., serv. DORESSAY. 624-93-33.

5e arrdt

MONGE JUSSIEU

Dans rénovation totale

STUDIO, 2 P., 3 P.

entièrement équipés à neuf Faibles charges. 321-66-55.

PETITE MAISON MITOYENNE CHARME CAMPAGNARD, CALME 3 p. aménagées s/2 niveaux. 750.000 F, vendredi, samedi 52, r. MOUFFETARD, 11/16 h

6e arrdt

RUE MADAME 4 P. DE CHARME, 1.00 m² 4e, asc. Bel imm. Directoire LITTRÉ. 544-44-45.

73, BD MONTPARNASSE

Ancien, standing, soleil beaucoup d'allure, impecc. superbe 8 pces, prof. lib. possible park. Le 26, de 11 à 17 heures.

R. JACOB

CARACTÈRE, 125 m², salon-sile à m., 2 chbres, 2 bs, 3e ss asc. DORESSAY. 624-93-33.

PRÈS ST-SULPICE. Dans hôtel particul. XVIIIe. Except. dupl. 175 m² + MAGNIFIQUE TERRASSE 60 m² + studR Px 3.400.000 F. DORESSAY. 624-93-33.

8e arrdt

Mo ETOILE

Imm. récent, tt cft, parking séj. s/jardin, 1 chbre, entrée cuisine équipée, bains, w.-c. PRIX INTÉRESSANT 34, rue Beaujon samedi, dim., lundi. 14/17 h.

11e arrdt

NATION

beau 2 pces, tt cft, imm. briques apparentes. 258.000 F.

LERMS 355-58-88.

AV. DE LA REPUBLIQUE

Imm. p. de t., grand 4/5 pces, 145 m², situation exceptionnel. 3e ETAGE, TOUT CONFORT 1.150.000 F. 367-74-81.

12e arrdt

DAUMESNIL

Ds imm. ancien studio, cuis., cft. 165.000 F. 345-88-53.

EXCEPTIONNEL

Mo MICHEL BIZOT

imm. gd stand., 3 pces, 71 m², tt cft, dble exposit. Bel., niv., 3e ét. 695.000 F. 367-74-81.

NATION 3 PIÈCES

Imm. bourgeois, tt confort 3e, asc. 610.000 F. 345-02-42.

13e arrdt

66, BD VINCENT-AURIOL Mo CHEVALERET. Bon imm. s/jard. 2 pièces, entrée, cuisine, w.-c. à rénover. Prix intéressant samedi, dimanche, 14 à 17 h.

14e arrdt

PARC MONTSOURIS

URGENT DÉPART agréable 2/3 pièces + jardin. A débattre. 16, R. NANSOUTY le 26, de 11 à 17 heures.

15e arrdt

MONTPARNASSE (Angle bd) beau studio, cft à neuf. Investissement 1er ordre. Téléphone : 020-30-06.

16e arrdt

RUE RENÉ-BAZIN. 4-5 PCES 120 m², 2e ét., asc., serv. Soleil, chbre s/jardin. PARFAIT ÉTAT, 1.260.000. F. LITTRÉ. 544-44-45.

Mo MICHEL-ANGE-AUTEUIL Bon imm., chf. centr. individuel 3 pces, entrée, cuis., bains. Prix intéressant, 2e étage calme, 87, rue Lafontaine samedi, dimanche, 14 à 17 h.

17e arrdt

Mo PLACE CHICHY

dans imm. rénové, pptaire vd 3 pièces, 76 m² et 2 pièces 46 m², prêt à aménager, sur place, samedi 26, de 14 h 30 à 18 h., 15, rue Lemercier.

WAGRAM-MALESHERBES Ravissa. atelier, mezz. raffiné, 5e balc., 3 expos. 820.000 F. poss. gar. 577-96-85.

WAGRAM

résidentiel, superbe, 170 m² exceptionnel. Tél. 281-50-33.

18e arrdt

MAX-DORMOY A saisir, 2 pces, entrée, cuis. 135.000 F. Tél. 273-14-33.

SQUARE CARPEAUX

dans imm. pierre de t., pptaire vd 3 pces tt cft, 63 m², occupé dame 78 ans. Tél. 500-54-00.

20e arrdt

Mo JOURDAIN, 2 PCES tt cft, 30 m². Refait neuf de 8 à 18 h. au 525-00-02.

PELLEPORT URGENT

gd 3/4 pièces, qualité, 93 m² tt cft, 10e ét. VUE SOLEIL loggia. 770.000 F. 367-74-81.

78-Yvelines

VERSAILLES

SPLENDIDE APPT SUR LE

PARC DU CHATEAU

170 m² gde récept. en atelier 4 chb., 3 s. de bs. park. en ss-sol. Px 1.700.000 F. SAINT-PIERRE 563-11-88.

92 Hauts-de-Seine

Mo BOURG-LA-REINE IMM. STAND. 1980.

Studio 37 m² ... 360.000 F.
3 P., 71 m² .... 620.000 F.
4 P., 88 m² .... 750.000 F.

Libres à la vente, frais de notaire réduits.

Tél. 547-62-62.

94 Val-de-Marne

VINCENNES

Face bois, 5' Mo Château ou RER. Immeuble *récent*, tt cft, liv., 3 chbres, cuis., 2 bns, 2 w.-c., 110 m² + balcon service. Px intéressant, box 24, av. Dame-Blanche FONTENAY-SOUS-BOIS-94, sam., dim., 14 h 30/16 h 30.

Province

A vendre à Marseille, 8e arrdt, dans « Résidence Super Cadenelle » (2 piscines, 3 courts de tennis). Appartement 64 m², comprenant salon, chambre, salle de bains, cuisine équipée, cave 9 m², terrasse 18 m². (Appartement climatisé) *Excel. état. PRIX 448.000 F.* Téléphone : 91-71-29-78.

appartements achats

AGENCE LITTRÉ

Rech. pour clientèle très sérieuse APPTS TTES SURFACES QUARTIERS RÉSIDENTIELS 544-44-45.

Ch. 2/3 P., PARIS (accepte travx) paiem. cpt ch. notaire, TISON, 76 bis, r. André-Laurent. 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS (877-86-54 après 19 h).

FRANCE AFRIQUE ACH urgent STUDIOS à 5 PCES ou PAVILLON CFT NEUF OU ANC. BON STAND. 337-88-58.

GROUPE DORESSAY

RECH. POUR AMBASSADE
- HOTELS PARTICULIERS
- APPTS de 5 à 8 pièces
- PIED-A-TERRE

Téléphone : 624-93-33.

Voir la suite de l'Immobilier en page 30

Le Monde

économie

SOCIAL

APRÈS LES RECOMMANDATIONS SALARIALES DU C.N.P.F.

« Les bonnes solutions ne peuvent être trouvées sans que les travailleurs agissent avec fermeté »

déclare M. Krasucki

M. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F., a commenté le 24 novembre, à Deauville, dans le cadre des cinquièmes journées d'études sur la formation professionnelle, la recommandation salariale du patronat en estimant que *« les mobilisations syndicales ne vont pas donner grand-chose en cette fin d'année »*, la crainte du chômage pesant lourdement. M. chotard a indiqué qu'il serait *« très déçu de ne pas trouver aujourd'hui ou demain des organisations syndicales pour négocier des contrats de salairs qui soient autre chose que l'échelle mobile »*.

Il a estimé avoir peut-être *« rendu service au gouvernement en jouant les premiers violons »*. A Albi, M. Anicet Le Pors, secrétaire d'Etat à la fonction publique, a reconnu que M. Gattaz se conformait aux orientations gouvernementales en matière salariale, *« mais je ne lui reconnais pas le droit de jouer les chefs d'orchestre. La fonction publique ne tiendra pas le rôle de premier violon »*.

Dans une interview publiée par *la Croix* du 25 novembre, M. Henri Krasucki estime que les déclaration de M. Gattaz *« auront peut-être un mérite : rappeler que le patronat ça existe, que le C.N.P.F. n'a pas disparu avec le changement de majorité politique ni appris grand-chose. (...) Les propos de M. Gattaz sont d'autant plus provocants que le C.N.P.F. veut aussi détériorer la situation des chômeurs en en excluant plusieurs centaines de milliers de l'UNEDIC. C'est un retour en arrière révoltant. Tout cela appelle la réplique et confirme la nécessité de l'action syndicale »*. Et, ajoute M. Krasucki, *« les bonnes solutions ne peuvent être trouvées sans que les travailleurs agissent avec la fermeté que les événements commandent. Ce qu'on a appelé l'état de grâce peut-être était-ce l'état d'illusion. (...) Il vaut mieux que les travailleurs aient des fourmis revendicatives dans les jambes plutôt que de traîner la patte et de voter avec leurs pieds, par déception. »*

M. André Bergeron a déclaré, le 24 novembre, à Villeurbanne, que la politique de rigueur du gouvernement est *« la même politique que celle de Mme Thatcher, dont la philosophie est le tassement de la consommation intérieure, c'est-à-dire la baisse du pouvoir d'achat. (...) Le gouvernement et les patrons veulent enfermer le dialogue social dans un cadre à ce point rigide qu'il n'y a plus de possibilité de négocier quoi que ce soit. Le comportement des employeurs et de l'Etat va finir par mettre en cause l'équilibre social »*. Le 25 novembre à 16 h 30 à la Mutualité, les fédération F.O. de fonctionnaires des services publics et de santé, des P.T.T., des cheminots, de la R.A.T.P., des tabacs et allumettes, de l'énergie électrique et du gaz tiennent un meeting *« afin de dire non aux projets actuels du gouvernement de mise en place d'une politique d'austérité »*. Pour la fédération agro-alimentaire de la C.G.T., les patrons de la conserverie *« se retranchent »* pour les salaires derrière M. Delors.

● **Grève peu suivie à la R.A.T.P.** – Les grèves organisées le jeudi 24 novembre par les syndicats C.G.T. de la Régie autonome des transports parisiens n'ont eu que peu d'effets sur le trafic : selon la Régie, 80 % des autobus circulaient jeudi en début de soirée, et 93 % des rames de métro ; la circulation était pratiquement normale sur le réseau express régional. Dans la journée, les perturbations avaient été à peine plus sensibles, les proportions ayant varié d'un point ou deux selon les heures. Aux dernières élections professionnelles, la C.G.T avait obtenu 34 % des voix parmi les conducteurs d'autobus et 28 % parmi ceux du métro. Une manifestation a eu lieu dans la matinée.

● **Chômage technique à Renault-Billancourt.** – La direction de Renault-Billancourt a annoncé au comité d'établissement, jeudi 24 novembre, la mise en *« chômage économique »* pour une durée allant de un à cinq jours des salariés des services de production, soit dix mille trois cent trente personnes.

La Chapelle-Darblay

LES NÉGOCIATIONS SEMBLENT ACHOPPER SUR LA QUESTION DES RÉINTÉGRATIONS ET DU PAIEMENT DES JOURS DE GRÈVE

Les négociations sur le sauvetage des papeteries de La Chapelle-Darblay se poursuivent mais semblent achopper sur des questions plus sociales qu'industrielles, à savoir la réintégration des élus syndicaux et le paiement des salaires des jours de grève. Le comité fédéral de la Fédération des travailleurs du Livre C.G.T. estime que *« les difficultés dues à des calculs partisans et mesquins contre les élus C.G.T. des travailleurs a qui sont les artisans de la solution positive, sont inadmissibles... »*.

L'administrateur provisoire, Mᵉ Levet, a fait savoir que l'entreprise ne pourrait payer que la moitié seulement des salaires de novembre. au *« nombre important des employés de l'usine de Saint-Etienne-du-Rouvray restés à la disposition de la société »*, du fait des pertes enregistrées après trois mois d'occupation sans production. Jeudi 24 novembre, des délégations des salariés de La Chapelle-Darblay sont venues à Paris rencontrer plusieurs directions de journaux. Une de ces délégations a également été reçue à l'Assemblée nationale. Une partie de cette dernière a rencontré M. Roger Duroure (P.S., Landes), pendant que l'autre partie s'entretenait avec M. Lucien Dutard (P.C., Dordogne). Aux deux députés, les délégués ont expliqué la situation actuelle de leur entreprise, insistant sur *« les blocages volontaires et téléguidés qui empêchent que soit appliquée la solution industrielle conforme aux intérêts de la nation et des travailleurs mis en avant par la C.G.T. »*. Ils leur ont demandé de prendre *« des initiatives pour que le problème se règle au plus tôt »*.

A la société néerlandaise Parenco qui invitait la C.G.T. à continuer les négociations ce vendredi à Renkum, siège du groupe, le syndicat a répondu qu'il ne se rendrait aux Pays-Bas qu'après la conclusion en France d'*« un bon accord pour les travailleurs »*. Parenco, qui a rencontré également les représentants de la C.G.C. et de la C.F.D.T., estime possible un accord *« grâce aux efforts et à la compréhension de tous »* mais ajoute que *« les études demandées sur le plan de sauvetage du site de Saint-Etienne-du-Rouvray prennent un certain retard, la situation n'étant pas encore normalisée »* dans cette usine.

CONJONCTURE

Le patronat et le gouvernement s'affrontent sur la politique des prix

(Suite de la première page.)

Quant aux services, le système des engagements de lutte contre l'inflation sera reconduit ou une réglementation interviendra en cas de désaccord avec les professionnels. Cinq cents entreprises sont actuellement sous le régime de la taxation pure et simple.

En 1983, la base de référence pour les discussions entre professionnels et pouvoirs publics était une hausse des prix de 7 à 7,5 % pour toute l'année. Les éléments de la discussion sont nettement plus restrictifs en 1984 : hausse comprise entre 4 et 4,5 % avec un calendrier d'application plus strict.

On admet cependant au ministère de l'économie et des finances que, *a posteriori*, c'est-à-dire fin 1984, les écarts de hausses de prix – entre industries surtout – seront beaucoup plus importants qu'en 1983. Certaines entreprises supporteront, en effet, à plein, l'année prochaine, les conséquences de la hausse du dollar et celles des augmentations des matières premières.

Position du C.N.P.F.

L'ennui est que ces dispositions se heurtent à un fait nouveau : le refus catégorique du C.N.P.F. de prolonger la politique contractuelle sur les prix. Avenue Pierre-Iᵉʳ-de-Serbie, on affirme que le patronat n'acceptera plus de souscrire des engagements de modération comme il l'avait fait fin 1982 pour 1983. Il laissera au gouvernement la responsabilité de fixer autoritairement les prix à la production et les marges de la distribution, au risque de transformer en dirigisme ce qui était jusqu'ici de la concertation.

Ce comportement nouveau est justifié de deux façons : d'un côté, dit-on au C.N.P.F., le gouvernement n'a pas respecté sa promesse de libérer les prix des produits industriels dès juillet 1983, et ceux du commerce et des services à la fin de l'année. De l'autre, les contrats sont *« intenables »* en raison de leur rigidité.

Est-ce à dire que la porte est aujourd'hui fermée à toute négociation ? Les milieux patronaux sont circonspects. Les conditions que l'on mettrait à la reprise du dialogue sont à la fois simples et radicales : il faudrait fixer des dates certaines et rapprochées pour la libération des prix, mais aussi introduire des clauses de sauvegarde qui autoriseraient la répercussion automatique des prix des matières premières, et des produits importés dans le prix des ventes, et, généralement la prise en compte des facteurs qui affectent les coûts de production. Ces répercussions devraient être automatiques et proportionnelles, indique-t-on avenue Pierre-Iᵉʳ-de-Serbie, mais pourraient être modulés en fonction des entreprises. Il en serait ainsi des hausses du SMIC, par exemple, dont l'incidence varie selon les secteurs d'activité.

On notera enfin que les deux vice-présidents du C.N.P.F., MM. Dermagne et Belon, qui ont en charge plus particulièrement le commerce (M. Dermagne est, par ailleurs, président du Conseil national du commerce) et les services avaient fait part au ministre de l'économie et des finances de leur refus de voir reconduire le système tel qu'il existe depuis novembre 1982.

Le C.N.P.F., enfin, avance l'argument qu'il est prêt à prendre ses responsabilités, comme il vient de le montrer au niveau des salaires, à condition qu'il ait suffisamment de liberté de manœuvre.

ALAIN VERNHOLES.

● **Les Rencontres nationales sur les conditions de travail.** – M. Pierre Bérégovoy a insisté, le 24 novembre, à Paris, sur la nécessité d'améliorer les conditions de travail pour une meilleure santé des travailleurs. Le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, qui clôturait les Rencontres nationales sur les conditions de travail, a estimé que les partenaires sociaux disposaient désormais d'un nombre suffisant d'outils réglementaires comme le comité d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail (C.H.S.C.T.) et qu'ils *« devaient les faire vivre »*. *« Pour cela*, a ajouté M. Bérégovoy, *il faut que des négociations s'ouvrent dans les usines, les chantiers et les bureaux, et débouchent sur des solutions concrètes aux nuisances que connaissent les travailleurs. »*

SELON UNE ÉTUDE DU BIPE

305 000 logements seulement seront mis en chantier en 1984

Selon une étude du Bureau d'information et de prévisions économiques (BIPE) à la demande de la Banque corporative du bâtiment et des travaux publics (B.C.B.T.P.), on aura mis en chantier 325 000 logements en 1983 contre 343 000 l'an dernier (– 5,25 %). En 1984, le recul devrait encore s'accentuer, avec 305 000 logements commencés (– 6,15 %). Le BIPE se montre ainsi plus pessimiste que la Division des affaires économiques et internationales (D.A.E.I.) du ministère de l'urbanisme et du logement qui annonce 335 000 mises en chantier en 1983 et 320 000 à 330 000 en 1984.

« L'an prochain encore, écrivent les économistes du BIPE, *la baisse des mises en chantier sera le fait du seul secteur libre, puisque globalement les considérations budgétaires permettent de conclure à une quasi-stabilisation du secteur aidé ou privilégié »* (prêts locatifs aidés plus prêts à l'accession à la propriété plus prêts conventionnés).

Au niveau de l'activité de construction des entreprises de bâtiment, le BIPE prévoit, pour la production de logements neufs, une baisse de 9 % en volume, soit 7 % dans la maison individuelle et 12,5 % pour le logement collectif. En 1984, une nouvelle chute d'activité de 8,5 % interviendrait. De plus, *« pour la première fois en 1983 le marché de l'amélioration-entretien du logement semble pénalisé à son tour »*, peut-on lire dans cette étude, qui évalue la baisse en ce domaine à 0,5 %.

Les travaux de bâtiment et de génie civil commandés par les entreprises devraient baisser de 8 % en 1983 et en 1984. Du côté du secteur public, on prévoit un retrait en 1984 des investissements en B.T.P. des grandes entreprises nationales, du secteur des transports, d'E.D.F. (nucléaire essentiellement), des P.T.T. Dans le privé, la crise économique et les surcapacités de production n'inciteront pas à l'investissement. – J. D.

L'immobilier

REPRODUCTION INTERDITE

locations non meublées demandes

Paris

Rech. Location auprès pptaires POUR CADRES et EMPLOYÉS. IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE PÉTROLE recherche appt toutes catégories villas Paris, banlieue Tél. : 503-37-00 poste 12.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES Villas, pav. ttes banl. Loyer garanti. 10.000 F. 283-57-02.

locations ventes

EVRY
Quartier résidentiel. Maisons individuelles bon standing
LOCATION VENTE
Bail de 3 ans assorti d'une promesse de vente
Maison décorée, sur place Ville Gripet – Rue Gripet à Evry : samedi, dimanche de 11 h à 13 h et de 14 à 18 h.
Lundi de 14 à 18 h.
Téléphone : 077-74-89
En semaine : boutique OCIL
Téléphone : 522-22-22.

bureaux

Locations

DOMICILIATION IMM. DANS LE XVIᵉ.
Inscription R.C.
location de bureaux. Télex 651-29-77 en permanence.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitution de Sociétés et tous services. Tél. 355-17-50.

Sté CHAMS BD DIDEROT **346-76-34**
Votre siège soc. Ts commerces, ts services, courrier, tél., locat. bur., constit. de Stés.

locaux commerciaux

Ventes

PLACEMENT EXCEPTIONNEL
PANTHÉON
Dans imm. récent. Local ccial, 270 m², libre accès voitures.
VITRINE SUR RUE
A saisir. 634-13-18.

Locations

Particulier
cherche à louer chambre froide, région Fontenay-aux-Roses. Tél. 350-64-38 l'après-midi ou 661-27-22 après 20 heures.

fonds de commerce

Ventes

A vendre pour tout commerce fonds + murs (36 m²). Passage 5 mn gare, 15 km Paris (S.-E.). EdF neuve, cave, abri jardin. Possibilité baie vitrée, mansarde 17 m². 260.000 F Tél. : 949-01-54.

BORDEAUX centre ville quartier cinéma part. vend bar-brasserie en société entièrement rénové. APPT T 5 C.A. 10.000 F/jour, avec 1.800.000 F – M. Darmon Tél. : (56) 44-14-23.

viagers

Libre de suite grand studio tout confort 9ᵉ étage sur jardin immeuble récent Paris, XIVᵉ. Prix avec parking 100.000 F comptant + 3.000 F. – CRUZ 8, rue La Boétie, 266-19-00.

F. CRUZ. 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8ᵉ
Px rentes indexées garanties. Étude gratuite discrète.

BOURG-LA-REINE
Maison meulière, 5 pces 450 m² terrain occupé, 1 tête 480.000 F + 6.200 F mens. Tél. : 547-82-82.

SOCIÉTÉ PAIE COMPTANT APPARTEMENTS PARIS 12ᵉ et VAL-DE-MARNE. 345-88-53.

pavillons

CHELLES 77 – Vend pavillon sur 600 m², jardin planté, 2 chambres, séjour double, w.-c., salle de bains couleur, cuisine équipée, chauffage gaz, sous-sol : bureau, cellier, garage. Prix : 560.000 F. T. 020-21-54 ou 782-30-19.

CHATOU EXCEPTIONNEL SÉJOUR-DBLE cuis. équipée 3 chambres, sous/sol sur 1.000 m². 1.050.000 F A.R.C. 976-60-35.

STE MAXIME, vue panor. GOLFE ST-TROPEZ, villa meublée, 6 chambres, jardin. 1.700.000. Pptaire (1) 590-86-06.

terrains

COTE-D'OR
à 1 h 10 de Paris par TGV. Particulier vend terrain à bâtir, 2.000 m², viabilisé, belle vue. Ecrire ou téléphoner à : M. H. CASAS, Saint-Rémy, 21500 Montbard. Tél. : (80) 92-01-54.

91 CORBEIL. Bords de Seine. Particulier vend terrain boisé, 2.300 m², comprenant 3 parcelles contiguës séparables avec 2 maisons libres. Belle vue imprenable. Charme. Visible samedi. Tél. (1) 707-46-84 après 21 heures.

domaines

ACHÈTERAIS
GDE PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE, paiem. comptant, discrét. assurée. Ecr. nᵒ 201884 à Agence Havas, BP 1519, 45005 Orléans Cedex.

maisons de campagne

150 KM PARIS-SUD
Fermette 3 P., cuis., bains, w.c., chff., dépd. 4 000 m². 265.000 F. CRÉDIT 90 %. THYRAULT ST-FARGEAU 89170. T. (86) 74-06-12, après 20 h. (38) 31-13-93.

Particulier recherche maison de campagne. 3 pièces principales. Confort + jardin. Maximum 250 km Sud de Paris. Prix 200.000 F. Téléphone : 736-18-74.

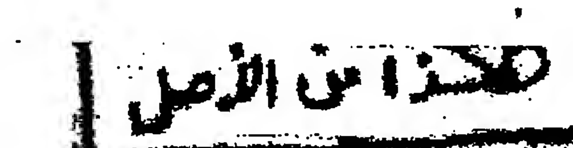
Part. vend maison à CHISSEAUX (I.-&-L.), 1 km château de CHENONCEAUX tous commerçants – Rez-de-chaussée : 2 gdes pièces, cheminée, cuisine, salle de bains, w.-c. – Étage : 2 gdes chambres, cbt de toilette, cave voûtée, tout à l'égout, chauf. gaz, grand jardin – 5 mn du Cher – Prix : 300 000 F. Tél. : 16-47 29-91-21.

COOPÉRATIO…

Un entret…

Diminution du budg… de fonctionnemen…





هكذا من الأصل

COOPÉRATION INTERNATIONALE

Un entretien avec M. Saouma, directeur général de la F.A.O.

(Suite de la première page.)

— Vous réclamez des ressources supplémentaires pour l'Afrique. Cela veut dire que les stocks d'aides alimentaires sont épuisés?

— Il faut savoir que lorsqu'un pays décide d'une aide, il s'écoule au moins sept mois avant qu'elle n'arrive. La C.E.E. a arrêté en juillet 1983 son programme pour 1983. Ce sera la même chose pour 1984. Affaires de procédure. Et puis il y a toujours une réduction entre ce qui est annoncé et ce qui est livré.

» Mais l'aide alimentaire pose un vrai problème. Elle est organisée pour se débarrasser des excédents de blé et de lait. Elle ne se fait pas avec les produits qui constituent la nourriture habituelle des Africains, le *manioc, l'igname, le maïs blanc ou* le riz. Ce qu'il faut comme aide, c'est du *cash*, pour payer les échanges Sud-Sud. Les pays donateurs commencent à se rendre compte que l'aide n'est pas adaptée. Une tonne de blé qui vaut 150 dollars reviendra, avec le transport, à 300 dollars dans le Sahel. Dans un pays , la C.E.E. envoie du lait en poudre en grands conteneurs. Les boîtes nécessaires à la distribution coûtent plus cher que le produit.

» Cela dit, les réserves existent : 17 % de la consommation mondiale des céréales sont stockés au Canada et aux Etats-Unis. Mais ce ne sont pas des stocks pour la crise. Ils atténuent seulement, en pesant sur le marché, la hausse des prix. Il faut savoir enfin que, en 1972, l'aide en équivalent céréales atteignait 12 millions de tonnes ; elle n'est plus que de 8,7 millions en 1983. En 1973-1974, au moment de la grande sécheresse du Sahel, elle était tombée à 6 millions de tonnes.

— Que pensez-vous des programmes de réduction des productions aux Etats-Unis et en Europe ?

— Pour la diminution de la production laitière, c'est surtout l'U.R.S.S. qui est concernée. L'impact est très marginal dans le tiers-monde. Quant aux céréales, on comprend l'intérêt des Etats-Unis. Il s'agit de faire remonter les prix et de diminuer les aides publiques. Nous ne pouvons pas apprécier des mesures qui poussent à l'augmentation des cours quand les pays en développement sont contraints d'importer 100 millions de tonnes de céréales par an. Je crois qu'en 1984 ces programmes ne seront reconduits que pour le blé.

Diminution du budget de fonctionnement

— Cette année, le budget de la F.A.O. pour les exercices 1984-1985 a été adopté à l'unanimité. En 1981, certains pays développés avaient marqué des préventions. Sont-elles tombées?

— L'exercice biennal précédent (366 millions de dollars) correspondait à une augmentation de 3,2%. Il y avait eu cinq *votes négatifs, dont* celui des Etats-Unis, et neuf abstentions. Pour 1984-1985, avec 421 millions de dollars, le budget est voté à l'unanimité. L'accroissement n'est que de 0,5%. L'inflation, elle, se situe à environ 20% pour deux ans. On aurait pu imaginer que les pays du tiers-monde marquent à leur tour leur mécontentement.

» Il se trouve que nos programmes techniques augmentent, eux, de 3,6%, après une coupe de 7 millions de dollars dans le budget administratif. Chaque année, nous supprimons des postes — quarante cette fois-ci. Quand je suis arrivé en 1976, le budget de fonctionnement absorbait 76% du total. Pour 1984-1985, ce sera 57%. Plus des deux tiers (40%) de ce budget va à l'Afrique.

— N'est-il pas paradoxal de se féliciter de la réduction du budget quand les besoins sont immenses?

— Pour l'exercice biennal précédent, soixante-huit pays ont des arriérés de paiements d'un montant global de 25 millions de dollars : 5,5 millions de dollars pour le Brésil, 5,3 pour la Pologne, 4 pour l'Iran, 1 pour la Roumanie, etc. Je ne vois pas comment ils vont payer. D'où, par pragmatisme, la réduction de notre budget, pour tenir compte des difficultés de ces pays.

— Tous les pays ne connaissent pas la crise avec la même acuité.

— Le budget a été voté à l'unanimité mais après le vote, l'Allemagne fédérale a fait savoir que le comité du budget du Bundestag avait décidé de bloquer sa contribution à la F.A.O. pour 1984 jusqu'à ce que des économies soient effectuées... On attend une décision importante du Congrès américain selon laquelle le total des contributions des Etats-Unis à l'ONU et aux quatre grandes agences spécialisées ne devrait pas dépasser en 1984 le montant de 1983; charge à l'administration de faire les répartitions.

» Aux Allemands, j'ai dit : c'est anticonstitutionnel, le budget est voté il est obligatoire. Le procédé américain est diabolique. De plus, les grands pays paient leur contribution en retard, à la fin de l'année. On dit un pays, une voix, O.K., mais si ce sont les Etats-Unis qui représentent le quart du budget, qui sont en retard de paiement... C'est une occasion de montrer sa puissance et son manque d'enthousiasme pour l'assistance multilatérale.

— Vous risquez de connaître en 1984 une crise de trésorerie.

— Nous avons un reliquat du budget précédent de 30 millions de dollars. Le règlement financier nous fait obligation de le redistribuer au prorata des contributions, soit *7,5 millions pour les Etats-unis*, 3 millions pour la R.F.A., etc. J'ai proposé de retenir cette somme et d'examiner le budget dans un an en fonction des versements effectués. Les pays développés sont contre, soit parce que l'argent doit leur revenir, soit parce que, comme la France ou les Pays-Bas, ils disent : pourquoi serions-nous punis pour les mauvais payeurs?

« Certains pays ne seront jamais autosuffisants »

— Au cours de cette session, vous avez examiné une étude conjointe de la F.A.O. et de l'UNESCO sur les disponibilités alimentaires en l'an 2 000. Est-ce que ce type d'étude ne renforce pas les préventions de ceux qui vous demandent de faire des économies ? Quelles sont les retombées pratiques de ce travail ?

— Cela permet d'abord de prendre conscience qu'il y a un équilibre possible entre la population et la capacité à produire des aliments. Mais nous ne sommes pas naïfs. C'est par pays qu'il faut voir s'il y a adaptation. La morale de l'histoire, c'est qu'il faut faire attention à l'augmentation de la population, en certains endroits, sauf à imaginer des transferts invraisemblables. Nous savons aujourd'hui que certains pays ne seront jamais autosuffisants. Il leur faudra donc exporter autre chose pour se nourrir, soit des services, soit des ressources minières.

» Dans un second temps, cette étude devrait amener la F.A.O. à s'intéresser davantage aux pays à déficit chronique. Il y a dans ce domaine des changements radicaux à faire.

» J'entends dire toujours : il n'y a qu'à suivre une stratégie, à suivre le plan, etc. Si c'était aussi simple, le problème serait réglé depuis longtemps. Les puissances coloniales ont fait un excellent travail pour les cultures d'exportations. Elles sont organisées depuis trente ans au moins et cela continue avec des sociétés mixtes. Les cultures vivrières, elles, sont dans la nature. Problèmes de distance, de route, de stockage.

» Partout dans le monde occidental, l'agriculture est subventionnée ; dans les pays en voie de développement, *faute d'argent, ce n'est pas* possible. Et l'on voudrait qu'ils s'organisent ! Ce ne sont pas les plans qui manquent, mais dans ces pays-là le chef de l'Etat devrait être aussi le ministre de l'agriculture, *sinon il ne voit que* les gens des villes quand 80 % de la population est rurale. C'est le cas au Niger. Ailleurs, le ministre de l'agriculture est capitaine, quand les autres sont colonels. Et puis, tout gouvernement n'agit que sous la pression. Or il n'y a pas de pression de la part des agriculteurs. On parle d'eux seulement dans les discours.

— Précisément, auriez-vous tenu ce discours en 1976, lorsque vous êtes arrivé à la F.A.O. ?

— Non, c'est vrai, mais je suis à un poste où l'on apprend beaucoup, tous les jours.

— Vous avez proposé à la conférence un engagement international pour la conservation des ressources végétales et pour le libre accès à ces ressources. Or, manifestement, les pays développés s'y sont opposés.

— Le système actuel est dominé par les pays donateurs, qui y font la pluie et le beau temps. Ils se sont adjoint *deux ou trois* pays en développement pour faire bien. Mais il n'existe pas d'organisme intergouvernemental qui donnerait son avis sur cet aspect fondamental de l'avenir de l'humanité : les ressources végétales. Nous avons proposé que les collections existantes soient réunies dans un réseau international placé sous la juridiction de la F.A.O., auquel les pays membres auraient accès. Les pays développés sont pour le *statu quo*. Nous voulions une convention internationale pour le libre-échange des ressources végétales. Ils ont tout fait pour ne pas être liés juridiquement et ont refusé d'accorder des ressources complémentaires à la F.A.O. pour que ce *réseau* devienne véritablement international.

— Mais votre projet a été considéré aussi comme une O.P.A. de la F.A.O. sur l'organisation actuelle de la conservation et de la mise en œuvre des ressources végétales.

— Il n'y a aucune crainte à avoir. Si notre texte, qui n'est engageant pour personne, constitue un pas en avant, le tiers-monde reste sans experts en génétique. Il faut avoir des centaines de spécialistes pour sortir des variétés. Seules les transnationales peuvent le faire. L'aspect administratif est un faux problème. Ce n'est pas le matériel génétique ou les espèces sauvages qui manquent aux pays en développement, mais les moyens de la sélection végétale, et nous insistons sur ce point. Il est frustrant pour eux de voir que leurs ressources soient manipulées par les pays développés et qu'ils n'ont pas accès aux résultats, sauf à acheter les semences.

— Comment les sociétés privées pourraient-elles rendre gracieusement le fruit de leurs investissements et continuer leur effort de recherche ?

— C'est vrai, et c'est la raison pour laquelle les centres internationaux de recherche agronomique qui sont répartis dans le tiers-monde font un travail qui n'est pas tellement mauvais. Même si les multinationales sont à leur porte, ce qu'ils font n'est pas mal. Nous voulons simplement perfectionner le système. Le « gap » dans les pays en développement existe pour tellement de choses. »

Propos recueillis par
JACQUES GRALL.

L'engagement international sur les ressources végétales

Les cent cinquante-six pays présents à la vingt-deuxième session de la F.A.O. ont reconnu que « *les ressources végétales font partie du patrimoine commun de l'humanité et devraient donc être accessibles sans restriction* ». Sont considérées comme ressources végétales les espèces sauvages ou proches des variétés cultivées qu'il convient de recenser et de protéger, car elles sont en voie de disparition, mais *aussi les variétés cultivées et même* récemment créées, avec notamment les lignées avancées permettant de fabriquer les semences hybrides plus productives.

Deux déclarations illustrent bien les enjeux. M. John Block, secrétaire à l'agriculture des États-Unis, qui présidait la session, a indiqué : « *De nombreuses compagnies privées ont mis au point des secrets génétiques qu'elles ne peuvent divulguer. Ces secrets sont leur propriété et notre devoir est de les protéger.* » De leur côté, les pays en développement ont fait remarquer que les deux tiers au moins des gènes botaniques entreposé dans les banques phytogénétiques proviennent du tiers-monde. Il est donc essentiel qu'ils puissent être librement échangés.

D'où un compromis qui n'est pas très engageant pour les pays développés, qui, tout en acceptant une sorte d'accord international, peuvent décider individuellement s'ils mettront effectivement leurs ressources phytogénétiques à la disposition d'un réseau d'échanges international, coordonné par la F.A.O.

La conférence a aussi adopté une résolution portant la création d'un comité intergouvernemental qui, dans le cadre de la F.A.O., serait chargé de mettre en œuvre cette convention.

Par un artifice dont les organisations internationales ont le secret, cette résolution a bien été adoptée, mais huit pays industrialisés et non des moindres, États-Unis, Canada, Grande-Bretagne, France, Pays-Bas, Allemagne fédérale, Suisse et Japon, c'est-à-dire tous ceux qui comptent dans la création variétale, ont exprimé des réserves sur ce point de la résolution.

Jusqu'à présent, la gestion des ressources phytogénétiques est assurée par un ensemble de centres de recherche internationaux, financés et donc dominés par les pays donateurs et des fondations comme Ford ou Rockefeller. Le tiers-monde, en réclamant la création de ce comité intergouvernemental, voulait rééquilibrer en sa faveur le système international de la conservation et de la création variétales. — J. G.

Nominations

● M. PAUL THEVENY, responsable des implantations du Crédit agricole aux Etats-Unis, a été nommé vice-président-directeur général (« senior vice president and general manager ») de la « banque verte » outre-Atlantique. Agé de quarante-cinq ans, diplômé de l'Institut de statistiques de l'université de Paris, M. Theveny, qui a effectué l'essentiel de sa carrière au Crédit agricole, assure ses fonctions à Chicago où la banque possède une succursale et il sera également responsable des activités du bureau de représentation du Crédit agricole à New-York qui doit prochainement être transformé en succursale (*« full branch »*).

● M. BERNARD SOUBRANE, directeur-général adjoint de la banque Sudaméris-France, a été nommé directeur-général de cette dernière en remplacement de M. Gérard Baudouin, qui fera valoir prochainement ses droits à la retraite. Agé de quarante-sept ans, M. Bernard Soubrane a exercé les fonctions de directeur de l'exploitation à l'Union de banques à Paris avant de rejoindre Sudaméris-France, filiale de la banque Sudaméris.

● M. YANNICK MARZIN a été élu président de la Fédération des syndicats pharmaceutiques français (F.S.P.F.). Il remplace à ce poste M. Pierre Packre, qui n'a pas demandé le renouvellement de son mandat.

● M. RUGGERO GUILLET est nommé président de Tecnimont, filiale ingénierie du groupe chimique italien Montedison.

M. PATRICE MIGNARD a été nommé directeur général de Diversey France, filiale des brasseries Molson (Canada), qui commercialise des produits chimiques destinés à l'hygiène industrielle et collective et aux traitements de surfaces.

● M. JEAN-CLAUDE LE ROUZIC a été nommé président des parfums Jourdan.

● **Nomination à I.G.-Metall.** — M. Hans Mayr a été élu président de la Fédération internationale des organisations de travailleurs de la métallurgie (FIOM). M. Mayr a succédé à la présidence de l'I.G.-Metall, fédération ouest-allemande de la métallurgie, à M. Eugen Loderer, âgé de soixante-trois ans, qui était lui-même président de la FIOM depuis 1973.

● **M. Van den Hoven, président du conseil d'administration d'Unilever N.V.**, société mère du groupe de droit néerlandais, et vice-président d'Unilever P.L.C., société mère de droit britannique, abandonnera ses fonctions en mai 1984, après quarante-six années chez Unilever, dont neuf comme président. C'est M. Maljers, membre du conseil d'administration depuis dix ans et chez Unilever depuis vingt-cinq ans, qui devrait lui succéder à ces deux postes.

MONNAIES

Le dollar bat tous ses records à Paris : 8,25 F

Sur des marchés des changes très calmes, le dollar a poursuivi sa hausse lente et régulière. A Paris, il a battu, (vendredi 25 novembre), à 8,25 F, son record historique de 8,24 F, établi le 11 août 1983 et égalé jeudi 24 novembre.

A Francfort, il s'est élevé de 2,7070 DM à 2,7150 DM : le fait qu'il ait dépassé sensiblement les 2,70 DM, cours considéré comme un palier important, laisse à penser, aux spécialistes, que la monnaie américaine pourrait continuer de progresser.

Aucune raison particulière n'est invoquée pour expliquer cette hausse, si ce n'est une demande soutenue de dollar sur tous les marchés.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E-U.	8,2495	8,2515	+ 175	+ 205	+ 340	+ 385	+ 920	+ 1040
$ can.	6,6525	6,6560	+ 140	+ 185	+ 310	+ 365	+ 860	+ 985
Yen (100)	3,5075	3,5105	+ 160	+ 180	+ 335	+ 365	+ 990	+ 1060
DM	3,0410	3,0430	+ 155	+ 170	+ 305	+ 330	+ 910	+ 970
Florin	2,7140	2,7160	+ 135	+ 160	+ 280	+ 305	+ 805	+ 860
F.B. (100)	14,9700	14,9820	+ 205	+ 305	+ 440	+ 580	+ 1230	+ 1560
F.S.	3,7840	3,7865	+ 265	+ 300	+ 515	+ 550	+ 1485	+ 1560
L (1 000)	5,0250	5,0280	− 200	− 165	− 415	− 365	− 1365	− 1245
£	12,0430	12,0525	+ 295	+ 350	+ 620	+ 705	+ 1715	+ 1915

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E-U.	9 1/16	9 7/16	9 1/4	9 5/8	9 9/16	9 15/16	9 3/4	10 1/4
DM	5 3/8	5 3/4	5 9/16	5 15/16	6	6 3/8	6	6 3/8
Florin	5 3/8	5 3/4	5 9/16	5 15/16	5 13/16	6 3/16	6	6 3/8
F.B. (100)	8 1/2	9 1/2	9 3/4	10 1/2	10	10 3/4	10 1/4	11
F.S.	1	1 3/4	3 5/16	3 11/16	3 15/16	4 5/16	4 3/16	4 9/16
L (1 000)	15 1/4	17 1/4	16 1/4	17 1/4	16 1/2	17 1/2	17 5/8	18 5/8
£	8 3/4	9 3/8	8 15/16	9 5/16	9	9 3/8	9 1/4	9 5/8
F. franç.	12 1/8	12 3/8	12 1/4	12 1/2	12 5/8	13	14	14 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

LE CLASSEMENT DES MILLE PREMIÈRES ENTREPRISES FRANÇAISES

1982 : une année détestable pour l'industrie

Le ministre de l'industrie, M. Laurent Fabius, souhaite un « *rééquilibrage* » des dotations de l'Etat aux entreprises nationalisées. Dans un entretien publié par *l'Expansion* à l'occasion de son numéro spécial sur le classement des mille premières entreprises françaises, M. Fabius explique que, « *si l'essentiel* [des dotations] *est absorbé par des secteurs déficitaires et traditionnels, il n'en reste pas assez pour le développement des autres. Un rééquilibrage doit donc être recherché* ». « *Il n'est pas question d'assimiler nationalisation et déficit* », souligne M. Fabius, avant de rappeler que les entreprises publiques industrielles devront présenter des comptes équilibrés, « *au plus tard en 1985, mis à part la sidérurgie et C.d.f.-Chimie* ».

Cette nécessité de retrouver des comptes équilibrés ne concerne pas le seul secteur public. Le classement de *l'Expansion* souligne en effet la très nette détérioration de la situation financière des grandes entreprises françaises. Sur les 1 000, 200 affichent, en 1982, des déficits. Plus on remonte dans le tableau, plus les pertes sont nombreuses et spectaculaires. Parmi les 100 premières, 30 d'entre elles étaient déficitaires en 1982, contre 10 seulement en 1979. Bref, comme le dit *l'Expansion* : « *1982 est une année détestable* » pour l'industrie, faute d'un volume d'investissements et d'exportations suffisants.

En revanche, la situation est plus satisfaisante dans le secteur bancaire, où on ne compte que 3 établissements déficitaires dans le classement des 25 premières banques. *L'Expansion* a également procédé à un classement spécial pour les sociétés de services, qu'elles soient privées ou publiques. Pour les 50 premières, on ne compte que 6 déficits, celui de la S.N.C.F. étant le plus élevé (6,15 milliards de francs).

C'est le groupe Pernod-Ricard qui a remporté la Coupe de France de l'entreprise attribuée chaque année par le magazine.

Un choix qui prend en compte les performances de l'année, mais aussi la stratégie de la société sur plusieurs années. Pernod-Ricard, cinquantième entreprise française, mène avec succès depuis peu de temps une vigoureuse politique de diversification et a accru sensiblement ses positions sur le marché mondial. Les deux dauphins 1982 de Pernod-Ricard dans cette Coupe de France de l'entreprise sont les sociétés B.S.N. et Bouygues.

Sur les 20 « premières » françaises, 12 sont en déficit

(En milliards de francs.)

GROUPE	CHIFFRE D'AFFAIRES	RÉSULTATS
Française des pétroles	131,5	– 1,07
Elf-Aquitaine	114,8	+ 3,52
Renault	104,14	– 1,28
Peugeot	75,26	– 2,14
C.G.E.	65,78	+ 0,63
Shell-France	51,62	+ 0,4
Saint-Gobain	51,34	+ 0,25
Thomson	47,03	– 2,20
Schneider	39,27	– 0,44
Esso-S.A.F.	37,35	– 0,054
Rhône-Poulenc	37,19	– 0,84
Michelin	36,61	– 4,16
Péchiney	29,03	– 2,99
Sacilor	28,30	– 3,73
Usinor	26,9	– 4,60
Charbonnages de France	26,19	– 1,32
Générale occidentale	25,57	+ 0,19
I.B.M.-France	22,29	+ 1,35
B.S.N.-Gervais-Danone	21,89	+ 0,56
Aérospatiale	21,42	+ 0,092

Fibres synthétiques

VERS UNE TROISIÈME RÉDUCTION DES CAPACITÉS DE PRODUCTION

La Commission de Bruxelles s'apprête à donner le feu vert aux fabricants européens de fibres synthétiques pour réduire de façon coordonnée leurs capacités de production encore largement excédentaires (400 000 tonnes environ).

Le taux de réduction est de 20 % et porte sur 365 000 tonnes. Cette autorisation serait donnée dès la fin du mois de décembre après consultation des autres parties intéressées, à savoir les industries utilisatrices.

L'accord concerne les groupes Hoechst et Bayer (R.F.A.), Courtaulds et ICI (G.B.), ENKA (groupe néerlandais AKZO), Montefibre, SNIA-Fibre, ANIC-Fibre (Italie) et Rhône-Poulenc Textiles (France). Les réductions s'appliqueront aux fils et fibres polyamides (nylon) et polyesters ainsi qu'aux fibres acryliques.

Cet accord, ouvert à d'autres entreprises, expirera le 31 décembre 1985. Tout non-respect de ses clauses, encore tenues secrètes, donnera lieu à versement d'indemnités.

C'est la troisième fois que les producteurs de fibres européens vont pouvoir réduire leurs capacités.

En 1978, un premier accord avait porté sur la suppression de 400 000 tonnes. Le second, signé l'an dernier, leur avait permis de réduire encore de 500 000 tonnes leurs capacités.

L'UNION LAITIÈRE NORMANDE FAIT APPEL DU JUGEMENT QUI LA REND MINORITAIRE DANS PRÉVAL

Le bureau de l'Union laitière normande a décidé, le 22 novembre, de faire appel du jugement rendu par le tribunal de commerce de Paris, relatif à l'affaire Besnier-Préval. Les juges consulaires ont en effet décidé que la Société de collecte des producteurs de Préval (S.C.P.P.) pouvait lever l'option qu'elle détenait dans le capital de Préval.

Cette levée rend la S.C.P.P., qui désire recéder ses parts au groupe Besnier majoritaire, et l'U.L.N., qui, jusqu'alors, détenait le contrôle de Préval, deviendrait avec ce jugement minoritaire. Au siège de l'Union laitière normande, on estime ce jugement « *ahurissant* » dans la mesure où les clauses suspensives qui avaient été initialement prévues entre l'U.L.N. et la S.C.P.P. n'ont non seulement pas été retenues par le tribunal, mais sont en outre considérées comme accessoires et ne devait donc pas entraîner la nullité de la promesse de vente.

Le groupe Besnier de son côté veut s'abstenir de tout commentaire. Il estime cependant que le transfert de Préval est inévitable, car il s'appuie sur deux légitimités, celle du droit et celle du président de la S.C.P.P., M. Derouet, plébiscité récemment par ses adhérents. J.G.

● **Cheikh Yamani craint la fermeture du détroit d'Ormuz.** – Cheikh Yamani, ministre saoudien du pétrole, a estimé que l'Iran « *pourrait asphyxier l'économie internationale* » si ses dirigeants envisageaient la fermeture du détroit d'Ormuz. Il a ajouté qu'une telle décision serait une menace dirigée contre toute la communauté internationale. Le ministre saoudien, qui faisait ces déclarations à Koweït au cours d'une conférence de l'OPAEP (Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole) – troublée par un différend entre la Syrie et les autres pays membres, – a par ailleurs prôné un maintien des prix du pétrole à 24 dollars par baril pour le brut de référence. – *(A.F.P.)*

Faits et chiffres

Agriculture

● **Les manifestations d'agriculteurs.** – M. François Guillaume (F.N.S.E.A.) a demandé, jeudi 24 novembre, une dévaluation du 3 % du franc vert, ce qui augmenterait d'autant les prix agricoles, pour pallier en partie la baisse du revenu de 1983, estimée à 3,8 %. D'autre part, les éleveurs de porc ont continué de manifester, jeudi, à Rodez, en défilant dans les rues de la ville, et dans la nuit de jeudi à vendredi dans les Côtes-du-Nord où deux cents éleveurs ont occupé la salle du conseil général de Saint-Brieuc.

Social

● **Handicapés : manifestation de parents.** – « Il ne faut pas que les handicapés soient sacrifiés sur l'autel de l'austérité » : c'est sur ce thème que l'Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés (UNAPEI) a organisé jeudi 24 novembre, pour la première fois, une manifestation depuis la rue de Varennes jusqu'à la rue Barbet-de-Jouy à Paris. Les parents d'enfants inadaptés mentaux s'inquiètent des « *régressions* » et des « *suppressions d'avantage acquis* » constatées, selon eux, dans le futur budget de l'action sociale.

● **Création de l'Académie internationale de prospective sociale.** – M. Albert Tevoedjre, secrétaire générale de l'Association mondiale de prospective sociale (Genève 2, case postale 6, CH-1211), vient de faire savoir que l'Académie internationale, dont la crétion avait été décidée en janvier 1983 au congrès de Caracas, a désigné ses premiers membres. Parmi les Français ou les personnalités étrangères résidant à Paris, citons : Mme Françoise Giroud, MM. Michel Albert, Edgar Pisani, Béchir Ben Yamed, Alexander King, Edem Kodjo, Amadou Mathar M'Bow et Luis Ramallo.

ÉTRANGER

Les Etats-Unis et le Japon vont prendre des mesures financières d'urgence pour venir en aide aux Philippines

Tokyo. – Estimant que l'état de quasi-banqueroute dans lequel se trouve les Philippines constitue un double danger : pour la stabilité de l'Asie du Sud-Est, d'une part, et pour celle du système monétaire international, de l'autre, le Japon et les Etats-Unis ont décidé de prendre conjointement des « *mesures d'urgence* », indique-t-on de source informée à Tokyo.

Cette décision fait suite aux visites effectuées ici et aux Etats-Unis ces jours derniers par M. Cesar Virata, premier ministre et ministre des finances philippin. Les mesures envisagées restent imprécises, surtout du côté japonais.

Le Japon compte, semble-t-il, fournir de nouveaux prêts de l'Exim Bank à la Banque centrale des Philippines et, en même temps, encourager certaines banques privées japonaises à faire de même, tout en rééchelonnant le paiement de leurs créances. Faute d'une aide substantielle, il est douteux que le Trésor philippin soit en mesure de payer d'ici au début de l'année prochaine les seuls intérêts de sa dette à court terme, et cela malgré l'obtention en octobre dernier d'un moratoire de quatre-vingt-dix-jours.

En dépit des conseils, de l'assistance et des subsides de la Banque mondiale et du F.M.I. – et malgré la volonté des États-Unis de faire des Philippines une vitrine du développement capitaliste – les caisses du trésor philippin son vides. A la mauvaise gestion, la corruption, le favoritisme, la spéculation et la manipulation des statistiques qui ont été monnaie courante sous le régime du président Marcos depuis de nombreuses années sont venues s'ajouter d'abord la récession mondiale, et, surtout, depuis la fin du mois d'août, l'incertitude et le chaos politiques consécutifs à l'assassinat du principal opposant au régime.

Malgré la reprise sur le marché américain – capital pour les exportations philippines – il est douteux que l'économie redémarre substantiellement cette année tant que le problème politique – le sort du président Marcos et la désignation d'un successeur acceptable par la population et l'opposition aussi bien que par les Américains – ne sera pas réglé.

Il y a d'ailleurs beaucoup plus grave, s'il faut en croire certains milieux bancaires de Manille. Selon eux, les Philippines pourraient avoir à utiliser jusqu'à 50 % de leurs rentrées de devises annuelles pour payer leurs dettes. Le président de la neuvième conférence des hommes d'affaires philippins, M. Victor Barrios, a estimé que la crise financière du pays pourrait se prolonger pendant encore une dizaine d'années, en ajoutant que le service de la dette atteindrait environ 20 % du P.N.B. Si les exportations s'accroissaient de 5 % par an – soit la moyenne des dernières années, – environ la moitié des rentrées de devises devraient être utilisées pour le seul paiement de la dette, et 40 % si les exportations croissaient de 15 %. La dette extérieure des Philippines est évaluée à plus de 25 milliards de dollars. Ni l'énorme soutien international, et particulièrement américain, pendant plusieurs décennies ni les présentations officielles avantageuses – mais en trompe l'œil – n'auront suffi à éviter un désastre souvent prédit pourtant par nombre d'observateurs lucides mais généralement qualifiés de « *mauvais esprits* ».

R.-P. PARINGAUX.

● **Les hommes d'affaires contre M. Marcos.** – Au moins vingt mille personnes, dirigées par d'importants hommes d'affaires philippins, ont manifesté pacifiquement, le jeudi 24 novembre, dans le quartier des affaires de Manille pour demander la démission du président Marcos. Cette manifestation visait également, selon ses organisateurs, à protester contre les propos de M. Marcos, selon lequel les hommes d'affaires philippins étaient responsables de la grave crise économique que traverse actuellement le pays. – *(A.F.P.)*

En R.F.A.

Le président du groupe I.B.H. en règlement judiciaire donne sa démission

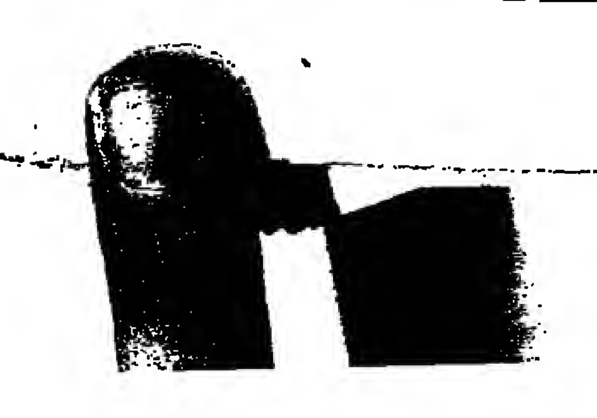
M. Horst-Dieter Esch, président du groupe ouest-allemand I.B.H., a démissionné, mercredi 23 novembre. Le groupe I.B.H., premier constructeur européen de matériels de travaux publics, avait été mis en règlement judiciaire le 4 novembre, après le gel d'une ligne de crédits de 50 millions de deutschemarks (150 millions de francs) par plusieurs banques allemandes dont S.M.H. (Schröder Munchmeyer Hengst).

M. Esch se retire du groupe qu'il avait fondé en 1975, a-t-il expliqué, parce que les banques refusent le plan de sauvetage qu'il propose et qu'elles préfèrent négocier directement avec les actionnaires d'I.B.H. : General Motors (19,6 % du capital), le groupe saoudien Dallah Est (19,6 %), le groupe britannique Powell-Duffryn (13 %) et l'américain Babcock (10 %).

Ainsi prend fin le rêve de ce jeune patron (il est âgé de quarante ans) formé aux Etats-Unis, qui comptait parmi les grandes figures des dirigeants allemands. M. Esch a bâti le troisième groupe mondial essentiellement par des rachats d'entreprises en R.F.A., en Grande-Bretagne et en France. Il possède, aujourd'hui, dix-huit usines pour 7,5 milliards de francs de chiffre d'affaires et quelque onze mille employés.

L'effondrement du marché mondial, responsable d'une crise généralisée dans le secteur que traverse aussi le français Poclain, a plongé I.B.H. dans le déficit et obligé M. Esch à multiplier les emprunts. Le groupe doit ainsi plus de 900 millions de DM à la banque S.M.H. Quand celle-ci s'est écroulée pour être sauvée *in extremis* par ses consœurs (*le Monde* du 4 novembre), l'ensemble du groupe I.B.H. en a subi les conséquences.

La filiale française en règlement judiciaire a obtenu de pouvoir poursuivre son activité jusqu'à la fin janvier 1984, le temps de mettre au point un plan de restructuration propre.



L'Asie du Sud-Est en crise de développement

V. — *La grande illusion*

De notre envoyé spécial JACQUES DECORNOY

On assiste depuis plus d'une décennie en Asie du Sud-Est à un phénomène de croissance plus que de développement. Il a essentiellement été le fait des Etats et des firmes étrangères et donne naissance à des communautés urbaines malades (*le Monde* des 20, 21, 22, et 23 novembre).

Stabilité des régimes (sauf aux Philippines), écrasement ou inexistence des mouvements révolutionnaires (sauf encore aux Philippines), croissance freinée mais non arrêtée... L'Asie du Sud-Est peut faire illusion. D'autant que les régimes communistes voisins (toutes tendances confondues) ne sont pas allés, c'est le moins qu'on puisse dire, de succès en succès.

Cette région du monde n'a certes pas à affronter les défis, démographiques, de pays tels que l'Inde ou la Chine. Elle n'a pas, sur le plan de l'endettement, son « Brésil » ou son « Zaïre ». Mais elle aura, en l'an 2000, près de quatre cents millions d'habitants, contre deux cent quatre-vingt-cinq millions environ en 1982. Et le type de développement aujourd'hui choisi n'a sans doute pas l'avenir que lui prédisent nombre d'observateurs locaux de bonne foi.

QUELQUES DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

PAYS	Population (en millions)		0-14 ans (% du total)	% pop. active agricole/pop. active totale
	1970	1982	1980	
INDONÉSIE	117,4	154,6	40,9	58,9
MALAISIE	10,4	14,1	41,5	47,8
PHILIPPINES	36,6	50,7	44,3	46
SINGAPOUR	2,07	2,4	27,1	2,2
THAILANDE	36,3	48,4	42,4	75,4
TAIWAN	14,5	18,3	32,1	28,3 (1)

(1) En incluant forêts et pêcheries

« Libération »

Julio Xavier Labayen, évêque, qui fut pendant quinze ans à la tête du Secrétariat national de l'action sociale aux Philippines, et est expert en développement, écrit : « *Au début, le Secrétariat national se considéra comme en concurrence avec les communistes Huks pour s'assurer la loyauté de la population de Luçon central. Aujourd'hui, que nous en soyons ou non satisfaits, nombreux sont ceux qui, dans l'Eglise, sympathisent avec les mouvements socialistes (...). Le mot de passe était alors « développement ». Maintenant, nous parlons, comme les papes, de libération (...). Nous avons changé progressivement et l'expérience a été notre meilleur enseignant. Nous avons découvert que le crédit bénéficiait surtout à la classe moyenne. La révolution verte, tout en augmentant la production de riz, a élargi le fossé économique et politique entre riches et pauvres dans les zones rurales. Nous avons pris conscience que la justice pour les paysans et les travailleurs du sucre ne pouvait être obtenue devant les tribunaux. Que les habitations décentes et les zones de relogement ne pouvaient être obtenues pour les squatters urbains grâce aux plaidoiries et aux procès en appel. Le raisonnement vaut pour les populations tribales, pour les pêcheurs et les ouvriers. Nous avons découvert que ces problèmes ne pouvaient être résolus que s'il existait de puissantes organisations populaires et démocratiques.* »

Il fut un temps, a écrit encore l'évêque, où des groupes de chrétiens avaient pour préoccupation sociale la « *destruction des rats* ». Aujourd'hui, ils luttent « *contre les multinationales et la militarisation* » de la société.

Les nationalistes philippins décrivent l'« *hypothèque de l'avenir* » lorsqu'ils analysent le type de relations existant entre leur pays et la Banque mondiale (1). Nombre d'économistes malaisiens admettent que leur gouvernement a certes demandé une juste et stable fixation des cours des matières premières et des transferts de technologie, mais ils ajoutent que ces exigences ne sont pas incompatibles avec la nouvelle division du travail que les dirigeants semblent accepter en incluant le pays dans une sphère dominée par le Japon. Ils plaident en faveur d'une réelle politique en faveur des pauvres, d'une réduction de la consommation des biens qui n'ont rien d'essentiel, d'un développement plus endogène notamment orienté vers les campagnes, en faveur aussi d'un autre style de vie : ils dénoncent ces « transferts de goûts » qui occidentalisent une fraction urbaine du peuple et créent la confusion entre croissance et développement.

« Pourquoi ? Pour qui ? »

« *Quel développement ? Pourquoi et pour qui ?* », s'interrogent des chercheurs thaïlandais. Un peu partout, ces questions sont posées, que les autorités acceptent mal. Posées par des minorités certes, mais qui n'« inventent » pas l'exode vers le Proche-Orient de centaines de milliers de travailleurs, le fait que plus de soixante millions d'Indonésiens ont moins de quinze ans, que, chaque année, six cent mille Philippins arrivent sans trouver d'emploi sur le marché du travail (et que plus de 50 % des enfants de Manille d'âge préscolaire souffrent de sous-nutrition). Un économiste singapourien, John Wong note : « *La population totale de la région (l'ASEAN) aura augmenté de 42 % de 1970 à 1995, passant de 204,5 à 290,3 millions. Elle aura conservé sa structure jeune, le groupe de zéro à vingt-neuf ans représentant 68 % du total (...) De plus, l'accroissement le plus fort concerne les quinze-vingt-neuf ans (+82 %) qui entrent massivement sur le marché du travail* (2). »

Inégalités

Les statistiques globales ne doivent pas faire illusion ; le revenu statistique moyen par habitant peut certes augmenter ; 5 % des familles philippines confisquent 25 % de la richesse nationale et 50 % d'entre elles n'ont que 18 % de cette richesse à se partager — c'est la Banque mondiale qui l'écrit. Dans toute la zone couverte par la Commission économique et sociale des Nations unies *pour l'Asie et le Pacifique*, la Corée du Sud est le seul pays à avoir connu pendant les années 70 une augmentation un peu sérieuse des salaires réels (encore s'agissait-il d'une décennie de forte croissance...). La situation la plus grave concerne les Philippines où le pouvoir d'achat a baissé de 36 % pendant les sept premières années de la décennie.

La crise touchant depuis deux ans la région, les philosophies de politique économique demeurant inchangées, l'endettement extérieur commençant à se faire pesant (pour Manille et Jakarta notamment), la Banque mondiale ne prodiguant que des « conseils » parfaitement orthodoxes, on imagine mal comment les responsables pourront sérieusement s'attaquer au problème de l'emploi et du sous-emploi, qui fait des ravages dans les principaux pays. Une des clés, mais non la seule, de la « solution » réside dans les campagnes, dans ces masses rurales curieusement oubliées dans l'abondante littérature sur « les nouveaux pays industrialisés » ou les pays « en voie de le devenir ». Encore faudrait-il que l'ouverture des productions agricoles aux marchés mondiaux cesse d'être une obsession et que l'on ne se gargarise pas trop, comme c'est le cas en *Indonésie*, de succès relatifs dans la riziculture, lesdits succès s'accompagnant de la baisse de production d'autres produits... qu'il faut importer.

Ainsi certaines affirmations sur le « *décollage* » ou « *la prospérité relative* » de la région doivent-elles être fortement tempérées. Non qu'il faille nier la capacité d'une grande banque thaïlandaise d'avoir une importance régionale, ni celle de firmes régionales d'emporter de vastes marchés de travaux publics, ni celle de Singapour de maîtriser avec grand profit les moyens modernes de communication. Mais le « nationalisme » ne devrait-il pas consister d'abord à assurer un développement équilibré, socialement et géographiquement, plutôt que d'investir — cas de la Malaisie — dans un projet de fabrication d'automobiles ?

Des îlots

En fait, les îlots que sont les « nouveaux pays industrialisés » ou quelques établissements financiers dans le monde le plus sous-développé ne peuvent permettre de croire en l'expansion du « phénomène » à la zone tout entière. Et Taïwan peut, certes, commencer à fabriquer quelques micro-ordinateurs : l'écart va croissant dans les secteurs de pointe qui commandent l'avenir entre les « nouveaux pays industrialisés » et l'Occident. Quand un « miracle » brésilien devient cauchemar, comment des « réussites » très localisées, très fragiles et dépendantes sur des fragments d'Asie deviendraient-elles des exemples à suivre, voire des « dangers » pour l'Occident ?

Les tensions passagères sectorielles enregistrées de temps à autre (sur le textile, les montres ou le maïs) ne sont que des vaguelettes au plan mondial ; en revanche, elles sont peut-être le signe avant-coureur, pour les pays du Sud-Est asiatique, de crises autrement graves pour eux, le signe que leur développement pourrait conduire à une impasse. Tant il est vrai qu'il ne tient guère compte des réalités sociologiques locales et a été greffé sur l'espoir d'une croissance infinie du monde industrialisé. La grande illusion continue de fleurir dans nombre de têtes...

Mais il serait de mauvaise politique de trop longtemps confondre le Japon et Java, voire de croire que le second deviendra la banlieue, pâle et policée, du premier. Du soixante-douzième étage du futur hôtel de luxe de Singapour, on s'apercevra que les masses rurales et urbaines de l'Asie auront manqué le rendez-vous que, pour la fin du siècle, l'économie marchande leur avait fixé.

FIN

(1) « *Mortgaging the future. The World Bank and I.M.F. in the Philippine* », edited by Vivencio R. Jose, Foundation for Nationalist Studio, Quezon City, 1983.

(2) John Wong, « *ASEAN economies in perspective* ». The MacMillan Press, Hongkong, 1980.



INFORMATIONS « SERVICES »

Les programmes du Palais des sports de Bercy pour 1984

3 au 9 février : les Six Jours cyclistes de Paris. *14 et 15 février* : football « indoor » à sept avec Paris-Saint-Germain, Monaco, Hambourg, Barcelone. *18 ou 19 février* : boxe ; match international avec peut-être Louis Acaries contre le Britannique Sibson. *22 et 23 février* : tournoi mondial de hockey sur glace. *25 février* : match de championnat de France de basket-ball ; Stade Français contre Le Mans. *26 février* : judo ; rencontre France-Japon et journée « portes ouvertes judo ». *2, 3, 4 mars* : Grand Prix de Paris de gymnastique avec la participation de vingt et une nations. *6 mars* : match de championnat de France de basket-ball Stade Français contre Caen. *7, 8, 9 mars* : tournoi de volley-ball avec des équipes sélectionnées olympiques. *14 et 15 mars* : motocross international. *18 mars* : basket-ball ; rencontre Stade Français contre Antibes. *24 et 25 mars* : tournoi de tennis (probable). *29 ou 30 mars* : tournoi international de patinage artistique. *31 mars et 1er avril* : hand-ball avec les équipes de Bucarest, Moscou, Madrid, Paris et Prague. *5 au 8 avril* : jumping, dernière épreuve comptant pour la Coupe du monde. *Fin avril* : *Aïda*, opéra de Verdi avec la troupe de Vérone (probable). *Du 19 au 25 mai* : tournoi de basket-ball. *1er et 2 juin* : tournoi international de gymnastique (probable). *Juin et juillet* : projection sur écran géant du *Napoléon* d'Abel Gance. Nuits de l'armée. *4 au 10 juillet* : concerts de pop music. *27 et 28 octobre* : championnat d'Europe de judo. *14 au 20 novembre* : Six Jours de Paris. *22 et 23 décembre* : tournoi de basket-ball.

EN BREF

ENSEIGNEMENT

« VALISES PÉDAGOGIQUES ». — Les Archives départementales, en liaison avec le Centre départemental de documentation pédagogique et la direction régionale des affaires culturelles, prêtent aux établissements scolaires des « valises pédagogiques ». Ces valises comportent des documents locaux (iconographie, diapositives, fac-similés, questionnaires d'éveil pour les élèves). Deux modèles sont disponibles : « La travail des enfants au XIXe siècle » à l'intention des collèges ; « Les loisirs aux XIXe et XXe siècles » pour le primaire.

★ **Archives départementales du Val-de-Marne, 8, rue des Archives 94000 Créteil. Tél. : 899-52-21.**

JOURNÉES PORTES OUVERTES

ÉCLUSES. — Une campagne pour l'amélioration des relations administration-usagers est en cours dans les services de l'administration. Le ministre des transports a retenu, dans le secteur des voies navigables, la visite d'écluses sur la Seine. Un agent du service, présent sur l'ouvrage, donnera aux visiteurs des explications sur le fonctionnement des écluses, des barrages et sur la navigation. En amont de Paris : aux écluses de Port-à-l'Anglais, Ablon, Evry, Le Coudray, Vives-Eaux, la Cave, Champagne, Varennes. En aval de Paris : à Suresnes, Bougival, Méricourt, Notre-Dame-de-la-Garennes, Poses-Amfreville. De 10 à 12 heures et de 14 à 16 heures jusqu'au 27 novembre.

★ **Préfecture de la région Ile-de-France, 29, rue Barbet-de-Jouy, 75700 Paris. Tél. : 550-32-12.**

LOISIRS

LE CIRQUE ET LES CLOWNS. — A l'occasion de Noël, le comité des fêtes du Ve arrondissement de Paris organise deux manifestations ayant pour thème le cirque et les clowns. « En piste... les clowns », exposition réalisée avec le concours d'Annie Fratellini et de musées de la Ville de Paris dans la salle des fêtes de la mairie du Ve, 21, place du Panthéon, jusqu'au 18 décembre (tous les jours de 10 heures à 17 h 45) ; un spectacle d'Annie Fratellini et de l'École nationale du cirque présenté sous leur chapiteau installé dans les arènes de Lutèce (entrée rue de Navarre), du 18 décembre au 1er janvier (tous les jours à 15 heures).

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 27 NOVEMBRE

« L'hôtel du Châtelet », 15 heures, 127, rue de Grenelle, Mlle Zujovic.

« Le château de Maisons-Laffitte », 15 h 30, entrée côté parc, vestibule, Mme Hulot (Caisse nationale des monuments historiques).

« La Sainte Chapelle », 15 heures, grille boulevard du Palais (Arus).

« L'Opéra », 14 heures, hall, M. Bouchard.

« Port Royal », 15 h 30, 123, boulevard de Port-Royal, Mme Camus.

« L'École militaire », 15 heures, métro École-Militaire (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'hôtel de Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau, Mme Ferrand.

« Le Vieux Montmartre », 15 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« Le Sénat », 15 h 30, 20, rue de Tournon, Mme Hager.

« L'hôtel de Rochechouart », 15 h 30, 110, rue de Grenelle, M. Boulo.

« L'hôtel de la Païva », 9 h 25, Champs-Élysées, M. Jaslet.

« Le Centre Pompidou », 10 h 30, 2, rue du Renard (Paris autrefois).

« La plus ancienne faculté de médecine : la rue de la Bûcherie », 15 heures, angle rues Saint-Jacques et de la Bûcherie (Paris et son histoire).

« Les salons de l'O.C.D.E. », 15 h 30, 2, rue André-Pascal (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

15 h 30, 15, rue de la Bûcherie, G. Juramie : « Mme de Staël » (Artisans de l'esprit).

14 h 30, 60, boulevard de Latour-Maubourg, M. Brumfeld : « Le bouddhisme », et à 16 h 30 : (Richard Wagner » (Rencontre des peuples).

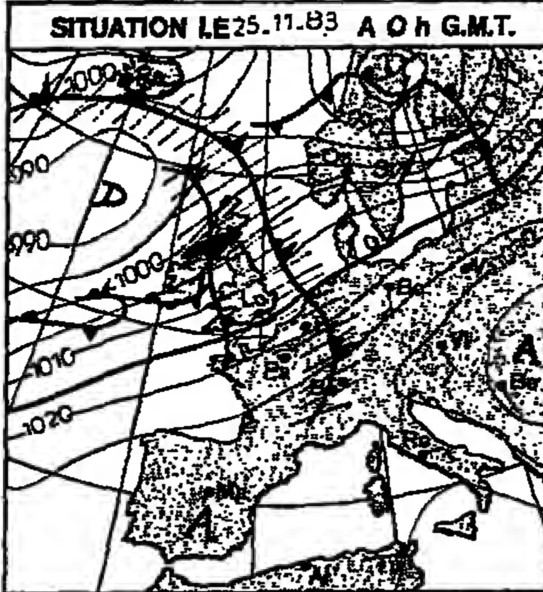
SPORTS

SKI ALPIN. — *La saison alpine qui s'est ouverte les 23 et 24 novembre à Bormio (Italie) a été marquée par la victoire de la Française Fabienne Serrat dans le « géant » féminin et par le triplé des Suisses Julen, Gaspor et Zurbriggen dans l'épreuve masculine.*

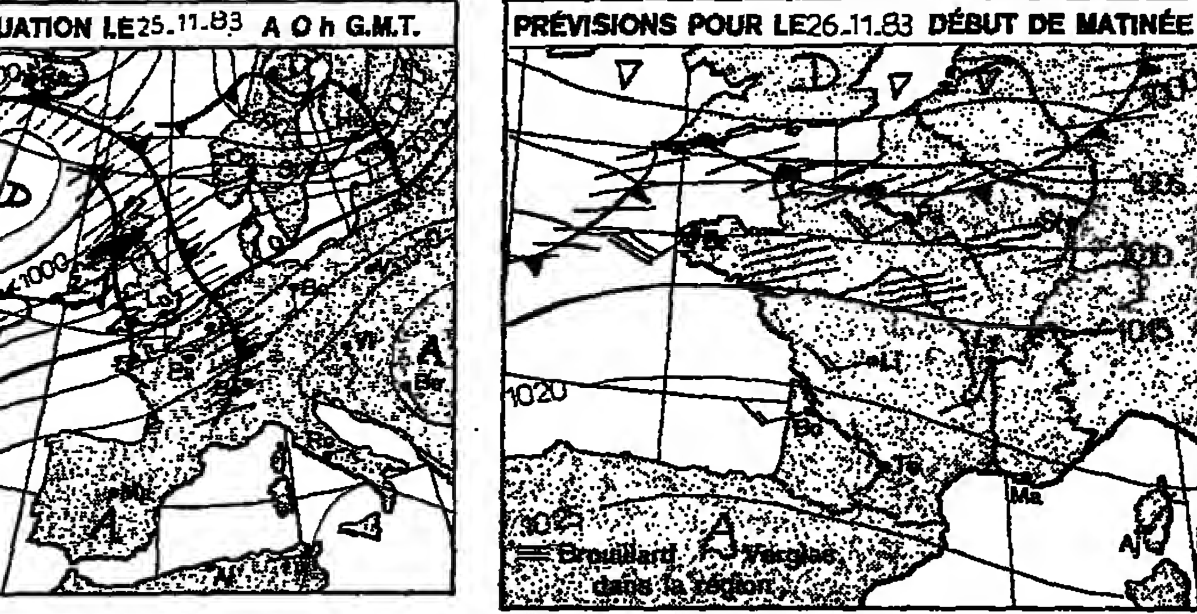
TENNIS. — *Pascal Portes, qui s'est qualifié, le 24 novembre, pour les quarts de finale du tournoi de Toulouse (100 000 dollars) en battant l'espoir tchécoslovaque Libor Pimek (3-6 ; 6-3 ; 7-5), est le seul Français encore en compétition après l'élimination de Bernard Fritz par l'Uruguayen Perez sur abandon (après 4-2).*

MÉTÉOROLOGIE

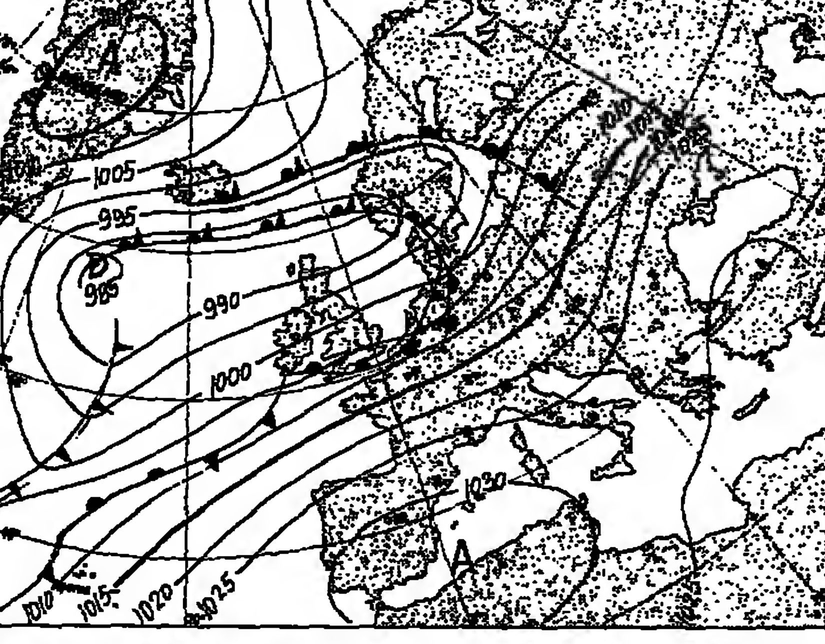
SITUATION LE 25.11.83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 26.11.83 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 26 NOVEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Évolution probable du temps en France entre le vendredi 25 novembre à 0 heure et le samedi 26 novembre à minuit.

Les perturbations océaniques vont traverser la France, donnant beaucoup de nuages et de petites pluies. Les hautes pressions se sont nettement décalées vers la Méditerranée et l'Afrique du Nord.

Samedi, en toutes régions, temps très doux avec plus de 10 degrés le matin, sauf dans le Centre où il fera tout de même 7 à 8 degrés. Au cours de la journée, les températures dépasseront largement les normales saisonnières, il fera 13 à 15 degrés sur la moitié nord, 17 à 20 degrés sur la moitié sud.

Le ciel sera souvent très nuageux sur toute la France, il y aura des pluie intermittentes sur la moitié nord. Des éclaircies se développeront tout de même sur nos régions méridionales ainsi que le matin sur la Bretagne et l'après-midi à l'est de la Seine.

Le vent de sud-ouest soufflera en rafales parfois assez fortes.

En soirée, nouvelle offensive plus sérieuse du mauvais temps sur l'ouest du pays.

Sens d'évolution pour dimanche

Dans l'air océanique qui persistera sur l'Europe occidentale, une perturbation traversera très rapidement la France du nord-ouest au sud-est au cours de la journée. Elle sera suivie d'un léger rafraîchissement dans un flux de nord-ouest toujours très rapide.

Prévisions pour dimanche

Une zone pluvieuse, située en début de matinée sur un large quart nord-ouest, progressera vers les autres régions dans la journée et gagnera la Corse le soir. Elle aura une activité plus faible sur l'Aquitaine et sur le littoral méditerranéen. Elle sera accompagnée de vents forts de sud-ouest, en particulier sur les côtes.

Après son passage, un temps plus variable s'établira, mais le ciel restera chargé sur les versants nord des massifs et des averses se produiront de la Manche au Jura ; de plus, les vents tourneront au nord-ouest mais ils resteront forts. Les températures minimales seront élevées en toutes régions (8 à 12 degrés). En revanche, les températures maximales seront en baisse par rapport à celles de la veille. Elle ne dépasseront pas 9 à 12 degrés sur la moitié nord, 15 à 18 degrés sur les régions méridionales.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris le 25 novembre à 7 heures : 1 019,9 millibars, soit 765 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25 novembre) : Ajaccio, 18 et 8 ; Biarritz, 20 et 11 ; Bordeaux, 18 et 11 ; Bourges, 11 et 11 ; Brest, 15 et 12 ; Caen, 10 et 9 ; Cherbourg, 12 et 11 ; Clermont-Ferrand, 13 et 10 ; Dijon, 2 et 2 ; Grenoble, 8 et 4 ; Lille, 3 et 2 ; Lyon, 11 et 8 ; Marseille-Marignane, 14 et 9 ; Nancy, 3 et 3 ; Nantes, 15 et 13 ; Nice-Côte d'Azur, 15 et 10 ; Paris-Le Bourget, 6 et 7 ; Pau, 20 et 11 ; Perpignan, 14 et 10 ; Rennes, 13 et 11 ; Strasbourg, 1 et 0 ; Tours, 12 et 12 ; Toulouse, 15 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 19.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 10 ; Amsterdam, 4 et 1 ; Athènes, 12 et 10 ; Berlin, 6 et 0 ; Bonn, 1 et −1 ; Bruxelles, 5 et 4 ; Le Caire, 25 et 17 ; îles Canaries, 24 et 20 ; Copenhague, 5 et 0 ; Dakar, 29 et 23 ; Djerba, 21 et 16 ; Genève, 6 et 5 ; Jérusalem, 18 et 11 ; Lisbonne, 20 et 14 ; Londres, 9 et 9 ; Luxembourg, −1 et −1 ; Madrid, 14 et 11 ; Moscou, −10 et −14 ; Nairobi, 28 et 15 ; New-York, 15 et 10 ; Palma-de-Majorque, 20 et 9 ; Rome, 16 et 6 ; Stockholm, 4 et 4 ; Tozeur, 24 et 14 ; Tunis, 19 et 11.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

ÉCHECS

Les demi-finales du tournoi des prétendants

RIBLI ÉGALISE

Superbes demi-finales : quatre parties jouées, trois gagnées. Ici pas de « nulle de salon », et surtout — pour l'instant — pas d'interférences politiques, d'incidents montés de toute pièce. Le fait devient si rare...

Zoltan Ribli avait perdu la première partie contre Vassili Smyslov peut-être par excès de combativité. Jeudi 24 novembre, dans les salons de l'Eastern Hôtel, à Londres, il avait les blancs pour la deuxième partie de sa demi-finale. Jouant vite et de façon toujours agressive, il a amené Smyslov en situation de « zeitnot ». Au trentième coup, ce dernier n'avait plus que sept minutes pour arriver à l'ajournement et perdait un pion. Il abandonnait sagement au quarante-deuxième coup. Ribli égalisait donc à un partout. Ce vendredi Kasparov et Kortchnoï devaient disputer leur troisième partie. Kortchnoï mène 1,5 à 0,5.

Blancs : RIBLI
Noirs : SMYSLOV
(2e partie)

1.	d4	Cf6	22.	Cf5	Ff8
2.	ç4	é6	23.	Dç2	Cd6
3.	Cf3	Fb4+	24.	g4	Df7
4.	Fd2	a5	25.	f4	Cxf5
5.	g3	d5	26.	éxf5	éxf4
6.	Dc2	Cç6	27.	d6	ç6
7.	a3	Fé7	28.	Cxb5	Dç4
8.	Fg2	dxç4	29.	Cç3	Fxd6
9.	Dxç4	Dd5	30.	Dxa4	Fé5
10.	Dd3	0-0	31.	Té4	Dxa4
11.	Cç3	Dh5	32.	TxA4	Fé8
12.	0-0	Td8	33.	Txd8	Txd8
13.	Dç4	Fd7	34.	Fxf4	Fxf4
14.	Tfé1	Cd5	35.	Txf4	Cb3
15.	É4	Cb6	36.	Tb4	Cd4
16.	Dd3	a4	37.	a4	Cç2
17.	h3	f6	38.	Tb6	Cé3
18.	d5	Ca5	39.	a5	Cç4
19.	Tad1	Cbç4	40.	Ta6	Tb8
20.	Fç1	é5	41.	Ff1	Cé5
21.	Ch4	b5	42.	Tb6	aband.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 24 novembre :

DES DÉCRETS

● Portant création de la réserve naturelle du Bagnas (Hérault).

● Relatif à la commémoration de l'abolition de l'esclavage.

UN ARRÊTÉ

● Portant nomination à la commission prévue par l'article 2 du décret du 14 juin 1983 fixant les modalités d'attribution de l'indemnité prévue par l'article 12 de la loi du 3 décembre 1982 et relative au règlement de certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord, de la guerre d'Indochine ou de la seconde guerre mondiale.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 194 F	1 727 F	2 260 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Les mots croisés se trouvent page 23.

LOTO — TIRAGE N° 47 DU 23 NOVEMBRE 1983

3 — 21 — 31 — 41 — 45 — 47

NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 19

6 bons numéros	4	3 328 074,10 F
5 bons numéros + complémentaire	[illegible]	221 871,60 F
5 bons numéros	[illegible]	17 378,90 F
4 bons numéros	[illegible]	221,60 F
3 bons numéros	[illegible]	13,90 F

PROCHAIN TIRAGE LE 30 NOVEMBRE 1983

VALIDATION JUSQU'AU 29 NOVEMBRE 1983 APRÈS-MIDI

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

24 novembre

Encore bien orienté

L'avance des cours s'est poursuivie jeudi à la Bourse de Paris. La cadence a, certes, été ralentie par rapport à celle adoptée la veille, mais les progrès accomplis n'en ont pas moins été notables, d'autant plus notables que la récente et rapide escalade des cours a déclenché quelques prises de bénéfices. Mais ces dernières ont eu tout juste pour effet de stopper l'ascension des « belles américaines ».

Le relais ayant été assuré, comme souvent en pareille occasion, par les valeurs de second plan, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une hausse de 0,72 %.

Les dirigeants de la Compagnie du Midi ont bien fait de sortir de leur réserve et de faire valoir la sous-évaluation du titre. L'action Midi a monté de 9,2 % et tenu la vedette.

Pour le reste, le marché est demeuré sous l'influence bénéfique de Wall Street, l'excellente consolidation opérée là-bas mercredi ayant été jugée très encourageante ici.

De la hausse du dollar, les opérateurs retiennent surtout les bienfaits qu'en retireront les entreprises exportatrices françaises.

Autre facteur boursier : les perspectives d'une expansion soutenue l'an prochain en R.F.A., notre premier fournisseur, mais aussi et surtout notre premier client.

La devise-titre n'a pas ou peu réagi à la nouvelle cabriole du dollar. Elle s'est traitée entre 10,48 F et 10,53 F contre 10,38/10,52 F.

Stabilité de l'or à Londres où le cours de 375,75 dollars a été reproduit.

A Paris, le lingot a perdu 600 F à 98 800 F après 98 750 F et le napoléon 9 F à 650 F.

Le volume des transactions n'a pas varié : 13,54 millions de francs contre 13,42 millions de francs.

UN GROUPE DE SOCIÉTÉS ITALIENNES DEVIENT LE PREMIER ACTIONNAIRE D'OLIVETTI

Le reclassement des actions Olivetti vendues par Saint-Gobain et Bull est achevé. Selon le groupe italien, la centaine de millions d'actions (représentant environ 33 % du capital) a été répartie comme suit :

- 28 millions d'actions (10 %) ont été acquises par C.I.T.-Alcatel ;
- 25 millions d'actions ont été achetées par la société italienne CIR et le groupe familial de M. de Benedetti. Ainsi CIR devient le plus important actionnaire d'Olivetti avec plus de 20 % du capital ;
- 24 millions d'actions sont reprises par Mediobanca, IMI et Crediop, autres actionnaires d'Olivetti ;
- 16 millions d'actions ont été placées auprès de deux fonds d'investissements américains ;
- Le restant, soit 7 millions d'actions, a été vendu à diverses institutions financières européennes.

Après ce reclassement, le « syndicat » italien comprenand M. de Benedetti, la CIR, Mediobanca, IMI et Crediop détient une centaine de millions d'actions d'Olivetti, soit le tiers environ du capital.

Tous les marchés financiers et commerciaux américains étaient fermés le jeudi 24 novembre 1983 à l'occasion de la journée d'actions de grâces (Thanksgiving Day).

LA VIE DES SOCIÉTÉS

OLLIER-INSTALLUX. – Selon un scénario désormais classique, cette société, qui faisait officiellement son apparition jeudi 24 novembre sur le second marché de la Bourse de Paris, n'a pas pu être cotée en raison de l'abondance des ordres d'achat face au nombre de titres offerts au public à cette occasion. Selon la Chambre syndicale des agents de change, il n'a pas été possible d'inscrire un cours autre qu'indicatif, demandé de 216 F alors que le prix d'offre minimal était de 195 F. Au total, les demandes de la clientèle ont porté sur 1 706 248 titres « au mieux » et 787 844 à des prix compris entre 195 F et 500 F, soit au bas mot 2,5 millions d'actions Ollier-Installux alors que 30 000 titres seulement étaient mis sur le marché !

Les cotations ont été poursuivies le 25 novembre sur la base d'un prix indicatif en hausse de 10 % sur 216 F et les fonds correspondant aux demandes sont bloqués pendant une semaine, soit jusqu'au 1er décembre prochain inclus.

BANQUE-BRUXELLES-LAMBERT. – La B.B.L. a annoncé un bénéfice net de 1,2 milliard de francs belges, en progression de 13,7 % et un bénéfice net consolidé de 1,67 milliard, en hausse de 17 %, pour l'exercice clos le 30 septembre, au cours duquel le capital de la Banque a été augmenté de 3,5 milliards, pour atteindre 15,35 milliards de capital et réserves. Le conseil d'administration de la Banque proposera à l'assemblée générale des actionnaires, le 14 février 1984, un dividende brut de 120 FB, en hausse de 6,7 %, soit un dividende net de 90 FB.

Le total du bilan consolidé atteint 1 156 milliards, soit une augmentation de 9,4 %.

La Banque souligne toutefois que les résultats consolidés ne sont pas entièrement comparables avec ceux du 30 septembre 1982, en raison de la non-consolidation, cette année, de la Banque internationale à Luxembourg, et d'Atlanta, sociétés dont la Banque a cédé en cours d'exercice respectivement les trois quarts et la totalité de sa participation.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	23 nov.	24 nov.
Valeurs françaises	152,8	153,69
Valeurs étrangères	145,1	146,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	23 nov.	24 nov.
Indice général	147,5	148,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 25 nov. .... 12 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24 nov.	25 nov.
1 dollar (en yens)	235,25	235,15

BOURSE DE PARIS Comptant 24 NOVEMBRE

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Étrangères

SICAV 24/11

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/11	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 198	8 233	7 980	8 380
Allemagne (100 DM)	304 510	304 240	292	312
Belgique (100 F)	14 970	14 970	14 300	15 400
Pays-Bas (100 fl.)	271 260	271 800	258	278
Danemark (100 krd)	84 410	84 270	79	87
Norvège (100 k)	108 520	108 710	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	12 055	12 082	11 660	12 450
Grèce (100 drachmes)	8 485	8 477	7 260	8 500
Italie (1 000 lires)	5 031	5 028	4 500	5 200
Suisse (100 fr.)	377 530	377 750	366	387
Suède (100 krs)	103 330	103 450	99	105
Autriche (100 sch)	43 245	43 210	42 100	44 100
Espagne (100 pes.)	5 294	5 293	4 860	5 450
Portugal (100 esc.)	6 390	6 385	5 300	6 500
Canada ($ can 1)	6 627	6 639	6 450	6 790
Japon (100 yens)	3 498	3 506	3 360	3 520

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/11
Or fin (kilo en barre)	99200	99100
Or fin (en lingot)	99400	98800
Pièce française (20 fr)	650	641
Pièce française (10 fr)	390	401
Pièce suisse (20 fr)	636	636
Pièce latine (20 fr)	608	610
Souverain	765	760
Pièce de 20 dollars	3925	3930
Pièce de 10 dollars	1702 50	1785
Pièce de 5 dollars	1075	1020
Pièce de 50 pesos	4005	4000
Pièce de 10 florins	628	634

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE SOMMET FRANCO-ALLEMAND

M. Mitterrand insiste sur la nécessité pour l'Europe de « ne pas s'abandonner à la protection d'un pays extérieur à notre continent »

De notre envoyé spécial

Le quarante-deuxième sommet régulier franco-allemand, ouvert jeudi 24 novembre à Bonn, devait s'achever ce vendredi après-midi par une conférence de presse conjointe de MM. Mitterrand et Kohl, suivie d'un déjeuner offert par le président de la République à la résidence de France, en l'honneur du chancelier fédéral.

Bonn. — De même que le récent sommet franco-italien de Venise avait été dominé par le raid français sur Baalbek, le sommet franco-allemand de Bonn aura, lui, été marqué par la rupture des négociations de Genève sur les euromissiles. Mais on s'est ostensiblement refusé, tant du côté français que du côté allemand, à dramatiser. M. Genscher l'avait indiqué à M. Cheysson dès leurs conversations préliminaires de jeudi matin en compagnie de leurs collègues de la défense : le gouvernement de la R.F.A., tout en étant prêt à multiplier les efforts pour ramener les envoyés de Moscou à la table des négociations, n'entend pas se laisser impressionner par le comportement du Kremlin, au demeurant prévisible. *« Nous souhaitons ardemment que les négociations de Genève se poursuivent en dépit des dernières déclarations de Moscou »*, a simplement indiqué M. Kohl en portant jeudi soir, à l'issue du dîner officiel, le traditionnel toast à l'amitié franco-allemande.

En fait, le chancelier est tout de même embarrassé par ce retrait et par les propos de M. Andropov. Il mesure que l'U.R.S.S. cherche à lui faire porter, après le « oui » du Bundestag à l'implantation des euromissiles de l'OTAN, la responsabilité d'une rupture présentée d'une façon bien faite pour alarmer l'opinion ouest-allemande. Il en faudrait davantage pour faire perdre au chef du gouvernement de Bonn sa « force tranquille » ; mais la réplique du Kremlin, pour verbale qu'elle demeure, ne va évidemment pas simplifier la tâche du pouvoir à Bonn.

M. Mitterrand, au cours de son premier entretien avec le chancelier, comme dans ses propos publics, a rendu un hommage appuyé au *« sens des responsabilités »* et au *« courage »* de M. Kohl, qui a su faire *« un choix plus difficile pour l'Allemagne que pour tout autre pays »*. Il s'est réjoui, en particulier, du refus de Bonn de tout *« découpage »* militaire entre l'Europe et l'Amérique, non sans insister toutefois sur le désir commun à la France et à la R.F.A. *« de voir l'Europe occidentale constituer autre chose que l'élément faible de cette alliance »*. Il serait dangereux, a ajouté le président de la République, d'accroître *« la solidarité européenne en ayant l'illusion qu'elle peut se substituer à l'alliance actuelle »*, mais *« l'amitié avec les Etats-Unis ne peut se confondre avec la sujétion : il ne faut pas s'abandonner à la protection d'un pays extérieur à notre continent. Nous serions à la merci de ses humeurs, de ses fantaisies — il n'en manque pas, — de ses regards tournés vers un autre océan »*.

Le chef de l'Etat se devait d'évoquer les perspectives d'une défense plus directement européenne, et notamment franco-allemande, ne fût-ce que pour aider le chancelier Kohl vis-à-vis de son opinion intérieure. *« En avançant lentement mais sûrement*, a-t-il notamment déclaré, *nous pouvons imaginer la mise en commun de moyens de sécurité suffisants pour que nos peuples reprennent enfin confiance en eux-mêmes. Mais nous n'allons pas bâtir notre sécurité future en détruisant celle dont nous disposons maintenant (...). Je ne veux pas que les décombres de l'Europe de Yalta nous étouffent. »*

Du côté allemand, on se bornait à souligner, après cet échange de propos, que ce n'était pas la République fédérale qui avait fait échouer le projet de communauté européenne de défense en 1953... et qu'une telle perspective ne pouvait aujourd'hui que s'inscrire dans un projet à long terme.

Le cas de l'Espagne et du Portugal

Quant à l'accord sur la construction d'un hélicoptère antichars par les deux pays — désormais tenue pour acquise, même si de nombreuses modalités pratiques restent à déterminer, — il est, lui, considéré comme une très bonne surprise du côté français. Il confirme une volonté politique que l'on souhaite voir s'étendre à la préparation du conseil européen d'Athènes, dont il devait surtout être question ce vendredi matin.

C'est sans doute pour encourager la R.F.A. dans la voie des bonnes dispositions communautaires que M. Mitterrand a, de son côté, prononcé sur la question de l'élargissement de la C.E.E. à l'Espagne et au Portugal les mots qu'espéraient ses hôtes : *« La France*, a-t-il assuré, *est loin de refuser de prendre des engagements pour que ces deux pays sachent enfin où ils en sont. Elle sera d'accord avec vous pour qu'on donne des rendez-vous précis (...). La morale et l'amitié nous contraignent à leur dire que le temps ne sera pas long où on leur aura dit « oui » ou « non. Et je souhaite que l'on puisse leur dire « oui ». »*

L'examen de certains dossiers plus techniques, comme le projet de T.G.V. Paris-Bruxelles-Cologne et l'Airbus A-320, avait été réservé pour ce vendredi matin. Mais quelle que soit l'importance de ces questions, c'est d'abord sur la très grande identité de vues entre Paris et Bonn en matière de sécurité européenne qu'on aura voulu, au cours de ce quarante-deuxième sommet franco-allemand, mettre l'accent.

BERNARD BRIGOULEIX.

UNE « TABLE RONDE » ENTRE LE GOUVERNEMENT TCHADIEN ET LES MOUVEMENTS D'OPPOSITION AURA LIEU EN DÉCEMBRE A ADDIS-ABEBA

Le gouvernement tchadien a donné son accord à une « table ronde » entre les diverses parties tchadiennes qui aura lieu prochainement à Addis-Abeba, a annoncé un communiqué publié après le conseil des ministres qui s'est tenu jeudi 24 novembre à N'Djamena.

Le communiqué précise que cette « table ronde entre le gouvernement et *les frères en opposition ou mécontents vivant à l'extérieur* » aura lieu à une date « *proche mais non encore fixée* ».

Le gouvernement de N'Djamena ajoute que, dans son esprit, cette rencontre ne devra être assortie d'aucune condition préalable ni exclusive, et il se prononce en faveur d'une « *entente la plus large possible entre Tchadiens* ».

De source informée à Paris, on indique que cette rencontre pourrait intervenir dès la seconde quinzaine de décembre et que le président Hissène Habré s'y rendrait personnellement. Il serait reçu en Ethiopie avec tous les égards dus à son rang.

1 100 MILLIONS DE FRANCS POUR LES OPÉRATIONS FRANÇAISES AU TCHAD ET AU LIBAN

Le coût des actions militaires françaises au Tchad et au Liban sera couvert, en 1983, par une ouverture supplémentaire de crédits de 1 100 millions de francs au compte du ministère de la défense. Tel est l'essentiel des décisions gouvernementales prises à l'occasion du « collectif » budgétaire de fin d'année, approuvé par le conseil des ministres du mercredi 23 novembre, qui sera d'un montant total de 1 646 millions de francs en faveur des armées.

Ce « collectif » budgétaire pour 1983, au titre du ministère de la défense, se répartit en 750 millions de francs d'ouverture nette de crédits (sur les 900 millions qui sont globalement alloués à l'Etat) et en 896 millions de francs économisés sur le chapitre des rémunérations et prestations sociales (titre III du budget), primitivement attribué au ministère de la défense.

Ces annulations de crédits et l'allocation de crédits supplémentaires (600 millions de francs pour le fonctionnement des armées et 150 millions pour leur équipement) serviront à financer, pour l'essentiel, le coût des opérations au Tchad et au Liban, ainsi que des charges supplémentaires de la gestion 1983 (comme, par exemple, le coût des voyages gratuits du contingent et le déplacement des permissionnaires en Allemagne fédérale dont le montant a été estimé à environ 125 millions de francs pour l'année en cours).

Le coût des actions françaises au Tchad et au Liban a été, de son côté, évalué à 1 100 millions de francs, qui se répartissent à égalité entre les deux théâtres des opérations. Les dépenses se montent à 490 millions pour les rémunérations et charges sociales, 370 millions pour l'entretien des matériels et 240 millions de francs pour le transport et les carburants consommés.

Pour les opérations extérieures, déjà, des « collectifs » budgétaires de fin d'année étaient intervenus en 1978 (pour 120,5 millions de francs), en 1979 (pour 175 millions de francs) et en 1981 (pour 164 millions de francs), au titre du ministère de la défense.

Sur le vif

Vidéo-choc

Un gamin de onze, douze ans entre, suivi de sa mère, dans un vidéo-club du dix-septième arrondissement. Il est venu réserver un film pour son goûter d'anniversaire le mercredi suivant. Et qu'est-ce qu'il veut ce petit bonhomme ? *Le Bal de l'horreur*. Regard surpris de la vendeuse, sourire attendri de la maman. Et stupeur de ma part en découvrant, à l'occasion d'une enquête express menée auprès d'une douzaine de ces magasins, que nos enfants se tapent à domicile des kilomètres de pellicule interdite en salle aux moins de dix-huit ans.

Avec la complicité indulgente ou distraite des parents. Ils délivrent sans sourciller l'autorisation exigée pour la vente ou la location de ce genre de cassettes. Des cassettes que l'on arrête et que l'on repasse inlassablement aux endroits les plus atroces, les plus révoltants.

Au début, mes interlocuteurs étaient étonnés de voir leurs jeunes clients — ils en ont énormément — demander conseil avant de choisir le plat du jour pour savoir s'il était bien saignant. Ils hésitaient entre *l'Homme aux nerfs d'acier* et *le Droit de tuer*. Où est-ce que ça cogne le plus dur ? Où est-ce que ça fait le plus peur ? Ce qui part le mieux, ce sont les massacres à la tronçonneuse, les cadavres débités en quartier, découpés en morceaux. Autre best-seller : *Zombie* dont un personnage, pris d'une petite faim, arrache les membres de sa victime et les dévore à pleines dents.

Si ça peut vous consoler, les Britanniques, horrifiés, ont appris pas plus tard que jeudi dernier, en lisant un rapport publié par la presse — c'est ce qui m'a mis la puce à l'oreille — que, à partir de six ans, leurs gosses n'aimaient rien tant que de patauger dans des bains de sang et d'entendre crépiter à l'écran les tirs de mitraillette et les coups de revolver. Il paraît qu'en Grande-Bretagne les psy se frottent les mains. Nettement dégarnis depuis quelque temps, leurs salons d'attente vont se remplir de petits patients souffrant d'incontinence, de cauchemar et d'une attirance irrésistible pour les couteaux de cuisine.

CLAUDE SARRAUTE.

LA PRÉPARATION DE LA RENCONTRE P.S.-P.C.F.

M. LAURENT : « Le maintien et l'amélioration du pouvoir d'achat ont toujours fait partie des buts de la gauche. »

M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central du parti communiste, souligne, dans une interview publiée par l'hebdomadaire *Révolution* daté 25 novembre - 1er décembre), que, pour les communistes, *« le maintien et l'amélioration du pouvoir d'achat ont toujours fait partie des buts de la gauche »*

M. Laurent ajoute : *« Les objectifs de baisse de l'inflation ne seront pas atteints en 1983, alors que les salaires ont été quasiment bloqués, ce qui montre bien qu'il n'y a pas de rapport mécanique entre salaires et inflation. La préoccupation exprimée par les syndicats n'en est que plus valable. »*

M. Laurent insiste, ensuite, sur la *« sérieuse préoccupation »* des communistes au sujet de la politique industrielle. *« Le budget que vote le Parlement comporte*, déclare-t-il, *de nouveaux crédits considérables au soutien des entreprises. Or, jusqu'ici, cet énorme effort ne semble pas déboucher sur des résultats significatifs dans les domaines prioritaires que sont le développement de l'emploi et la croissance. L'ampleur des investissements n'empêche ni la stagnation de l'un ni l'absence de l'autre. »*

« LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ » RENONCE A ACHETER « LE COURRIER DE L'AIN »

(De notre correspondant.)

Bourg-en-Bresse. — Coup de théâtre jeudi vers 18 heures : un télégramme tombait au *Courrier de l'Ain*, annonçant que *le Dauphiné libéré* annulait sa proposition de reprise du quotidien de Bourg-en-Bresse *« après examen de la situation exceptionnelle créée par le nouveau statut de la presse »*. Dans le même télégramme, il incitait le parti socialiste, *« contrôleur de la presse française »*, à racheter le journal en difficulté. Rappelons que la proposition de M. Robert Hersant, qui devait être examinée le 25 novembre par le tribunal de commerce de Bourg, contenait la reprise de seize personnes, dont les deux frères Coltice, cogérants de la société éditrice qui avait déposé son bilan.

Le coup était-il prémédité ? On se le demande à Bourg. M. Xavier Ellie, l'homme de confiance de M. Robert Hersant au *Dauphiné libéré*, devait rencontrer le personnel lundi prochain. Il est possible, estime-t-on à Bourg, que M. Hersant ait pu au dernier moment hésiter devant certaines difficultés. Le mariage de deux rédactions locales jusque-là concurrentes pouvait, en effet, poser des problèmes. Et la nouvelle donne créée par le projet de loi sur la presse pourrait donc n'être qu'un alibi.

JEAN-PAUL CALLAMAND

Le numéro du « Monde » daté 25 novembre 1983 a été tiré à 493 324 exemplaires